

RAPPORT ANNUEL 2019

SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX 5 LISTE DES GRAPHIQUES 7 LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS 8 CARTE DES ÉTATS MEMBRES DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE (CEMAC) 11 LE MOT DU GOUVERNEUR 13 L'ANNEE 2019 EN BREF 15
I. EVOLUTIONS ECONOMIQUES ET MONÉTAIRES
1. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL
1.1. Conjoncture économique des principaux partenaires des Etats membres de la CEMAC
1.2. Marchés financiers, des changes et de l'or
1.3. Marchés des produits de base
2. SITUATION ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE DE LA CEMAC 27
2.1. Croissance économique
2.2. Prix et compétitivité
2.3. Finances publiques et dette extérieure
2.4. Secteur extérieur
2.5. Secteur monétaire. 41 3. INTÉGRATION RÉGIONALE 49
3.1. Surveillance multilatérale
II. MISSIONS ET GOUVERNANCE
1. MISSIONS
1.1. Politique monétaire
1.2. Emission monétaire
1.3. Gestion des réserves de change 61
1.4. Gestion des systèmes et moyens de paiement 63
1.5. Stabilité financière
2. GOUVERNANCE
2.1. Organes de décision
2.2. Organes de contrôle
2.3. Autres organes

III. GESTION ET COOPÉRATION	. 95
1. ACTIVITÉS ET PROJETS DE LA BEAC	. 97
1.1. Recherche.	97
1.2. Gestion des ressources humaines	97
1.3. Renforcement des capacités	99
1.4. Audit et Contrôle	99
1.5. Informatique et télécommunications	100
1.6. Affaires juridiques et contrats	102
1.7. Investissement et patrimoine	102
2. COOPÉRATION RÉGIONALE ET INTERNATIONALE 2.1. Coopération régionale 2.2. Coopération internationale 3. COMPTES DE LA BEAC 3.1. Bilan 3.2. Compte de résultat 3.3. Rapport des Commissaires aux comptes	103 104 107 107
ANNEXES	. 113
A. INFORMATIONS GÉNÉRALES	

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Principaux indicateurs des marchés financiers	25
Tableau 2 : Evolution du PIB par pays de 2014 à 2019	28
Tableau 3 : Contribution de la demande globale à la croissance réelle de 2014-2019 .	30
Tableau 4 : Contribution des secteurs à la croissance du PIB réel de 2014 à 2019	31
Tableau 5 : Tableau des opérations financières des Etats de la CEMAC de 2014 à 2019	37
Tableau 6 : Balance des paiements de la CEMAC de 2017 à 2019	40
Tableau 7 : Situation Monétaire résumée	41
Tableau 8 : Évolution de la masse monétaire	42
Tableau 9 : Évolution des avoirs extérieurs nets du système monétaire	43
Tableau 10: Évolution des avoirs extérieurs nets de la BEAC	43
Tableau 11 : Évolution des avoirs extérieurs bruts de la BEAC	44
Tableau 12: Évolution des engagements officiels extérieurs	44
Tableau 13: Évolution de la position extérieure nette des établissements de crédit	45
Tableau 14: Évolution du crédit intérieur	45
Tableau 15: Évolution des créances nettes sur les États par composante	46
Tableau 16: Evolution des créances nettes sur les Trésors nationaux	46
Tableau 17: Evolution des crédits à l'économie par maturité	48
Tableau 18: Résultats d'exécution de la surveillance multilatérale dans la CEMAC	51
Tableau 19: Situation globale des créances consolidées de la BEAC sur les États membres	
de la CEMAC à fin 2019	57
Tableau 20 : Evolution des transactions sur les systèmes et moyens de paiement	63
Tableau 21: Evolution de la situation bilancielle des Banques	67
Tableau 22 : Evolution de la structure des dépôts des banques de la CEMAC	68
Tableau 23 : Evolution de la structure des crédits des banques de la CEMAC	69
Tableau 24 : Evolution des principaux agrégats bilanciels des établissements financiers	70
Tableau 25 : Evolution de la qualité du portefeuille de crédits des banques de la CEMAC	71
Tableau 26: Evolution de la situation prudentielle des banques de la CEMAC	72
Tableau 27 : Evolution de la situation prudentielle des établissements financiers de la	
CEMAC	75
Tableau 28 : Volume des émissions par adjudication de BTA et d'OTA	76
Tableau 29 : Réparation de l'Encours des titres publics (BTA et OTA)	
par pays des détenteurs finaux au 31 décembre 2019	79
Tableau 30 : Evolution des remboursements des titres publics par	
Trésor émetteur (2018-2019)	
Tableau 31 : Évolution du coût des émissions par type d'instrument et par émetteur	80

lableau 32 : Synthèse des opérations du marché secondaire des titres publics dans la
CEMAC80
Tableau 33 : Obligations conservées à la BVMAC au 31 décembre 2019 84
Tableau 34 : Actions cotées à la BVMAC au 31 décembre 2019
Tableau 35 : Evolution des effectifs du personnel de la BEAC pour l'année 2019 98
Tableau 36 : Evolution du bilan de la Banque Centrale112
Tableau 37 : Evolution de l'Etat de résultat global de la Banque
Centrale Evolution des produits

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1	: Principaux indicateurs de l'environnement international	20
Graphique 2	: Indice composite des cours des produits de base exportés par la CEMAC .	26
Graphique 3	: Répartition du PIB nominal de la CEMAC en 2014 et 2019	28
Graphique 4	: Répartition du PIB de la CEMAC - secteurs pétrolier et non pétrolier	29
Graphique 5	: Croissance en termes réels dans les Etats membres de la CEMAC	29
Graphique 6	: Taux d'inflation en moyenne annuelle de 2014 à 2019	32
Graphique 7	: Contribution des fonctions de consommation à l'indice des prix à la consommation de la CEMAC	33
Graphique 8	: Evolution du TCER et TCEN	34
Graphique 9	: Contributions absolues au TCER global	34
Graphique 10	: Evolution du TCER	35
Graphique 11 :	Evolution du solde budgétaire, base engagements, dons compris	38
Graphique 12	: Taux d'endettement public extérieur	38
Graphique 13	: Evolution mensuelle des opérations interbancaires depuis janvier 2018	60
Graphique 14	Evolution des résultats de la Salle des marchés 2018- 2019	62
Graphique 15	: Volumes des émissions par maturité de BTA en 2019	76
Graphique 16	: Volumes des émissions par maturité des OTA	77
Graphique 17	: Evolution des encours des titres publics entre décembre	
	2018 et décembre 2019	77
Graphique 18	: Structure des détenteurs des titres publics à fin 2019	78
Graphique 19	: Pyramide des âges des agents de la BEAC au 31 décembre 2019	78

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ABCA : Association des Banques Centrales Africaines ACCG : Agent des Clauses et Conditions Générales

AEM : Agent d'Encadrement Moyen
AES : Agent d'Encadrement Supérieur
AIR : African Institute for Remittances
ALU : Apport de liquidité d'urgence
APE : Accord de Partenariat Economique

APEC : Association des Professionnels des Etablissements de Crédit

BAD : Banque Africaine de Développement

BCE : Banque Centrale Européenne

BCEAO : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest

BDEAC : Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale

BEAC : Banque des Etats de l'Afrique Centrale
BIC : Bureau d'Information sur le Crédit
BIT : Bureau International du Travail

BOE : Bank Of England

BTA : Bon du Trésor Assimilable BTP : Bâtiment et Travaux Publics

BVMAC : Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale

CAA : Caisse Autonome d'Amortissement

CAF : Coût – Assurance – Fret

CAMCCUL: Cameroon Cooperative Credit Union League

CBC : Commercial Bank of Cameroon
CCA : Crédit Communautaire d'Afrique
CCP : Centre des Chèques Postaux

CEA : Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique CEMAC : Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale

CIP : Centrale des Incidents de Paiements

CNC : Conseil National du Crédit

COBAC : Commission Bancaire de l'Afrique Centrale

COSUMAF : Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale

CPM : Comité de Politique Monétaire

CRCT : Cellule de Règlement et de Conservation des Titres

CRSP : Comité Régional des Systèmes de Paiement

CSCA : Communauté des Superviseurs Bancaires AfricainsCSF - AC : Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale

CSPMP : Cellule en charge du Suivi, de la Préparation et de la Mise en œuvre

des Projets

DAIC : Département de l'Audit et de l'Inspection des Centres

DAISCX : Département de l'Audit et l'Inspection des Services Centraux
 DAJR : Département des Affaires Juridique et de la Réglementation
 DCBCG : Direction de la Comptabilité, du Budget et du Contrôle de Gestion

DEMARIS : Démarche pour la Maîtrise des Risques
DGCG : Direction Générale du Contrôle Général

DIPG : Direction de l'Investissement, du Patrimoine et de la Gestion

DPMG : Direction du Patrimoine et des Moyens Généraux

DPRAI : Département de la Prévention des Risques et de l'Audit Informatique

DPSBCG : Département de la Planification Stratégique, du Budget et de

Contrôle de Gestion

DSFABFE: Direction de la Stabilité Financière, des Activités Bancaires et du

Financement des Économies

DSGE : Dynamic and Stochastic General Equilibrium

DSX : Douala Stock Exchange

DTS : Droits des Tirages Speciaux

EMF : Etablissement de Microfinance

EONIA : Euro OverNight Index Average

EURIBOR : Euro Interbank Offered Rate

FALB : Facteurs Autonomes de la Liquidité Bancaire

FEC : Facilité Elargie de Crédit
FED : Réserve Fédérale Américaine
FMI : Fonds monétaire international

FRCB : Fichier Régional des Clients et Comptes Bancaires

GRAINE : Gabonaise des Réalisations Agricoles et des Initiatives des

Nationaux Engagés

ICAE : Indicateur Composite des Activités Économiques

IMA : Investment Management Agency

IPPTE : Initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés

IPSF : Indice des Prix sur le Service Financier

LCB-FT : Lutte Contre le Blanchiment des Capitaux et du Financement

du Terrorisme

LTF : Long Term Finance

MSRC-AC : Mécanisme Sous-régional de Coordination de l'appui du Système

des Nations Unies - Afrique Centrale

MUCODEC : Mutuelles Congolaises d'Épargne et de Crédit

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Économiques

OICV : Organisation Internationale des Commissions des Valeurs

OPEP : Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole

OTA : Obligation du Trésor Assimilable

PCMA : Programme de Coopération Monétaire en Afrique

PDRH : Plan Directeur des Ressources Humaines

PI : Portefeuille d'Investissement

PNG : Position Nette Globale

PSB : Plan Stratégique de la Banque

PT : Portefeuille de Trading
RCA : République Centrafricaine

SADC : Southern African Development Community

SARB : South African Reserv Bank

SDM : Salle des Marchés

SFI : Société Financière Internationale

SIFI – JA : Société Internationale de Financement et d'Investissement - Jeune

Afrique

SIRH : Système d'Informations des Ressources Humaines

SVT : Spécialiste en Valeur du TrésorSYGESBEAC : Système de Gestion de la BEAC

SYGMA : Système de Gros Montants Automatisé

SYSCOBEAC : Système Comptable de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale

SYSTAC : Système de Télé-compensation en Afrique Centrale

TCER : Taux de Change Effectif Réel
TCM : Taux Créditeur Minimum
TEG : Taux Effectif Global

TFPM : Taux de la Facilité de Prêt Marginal

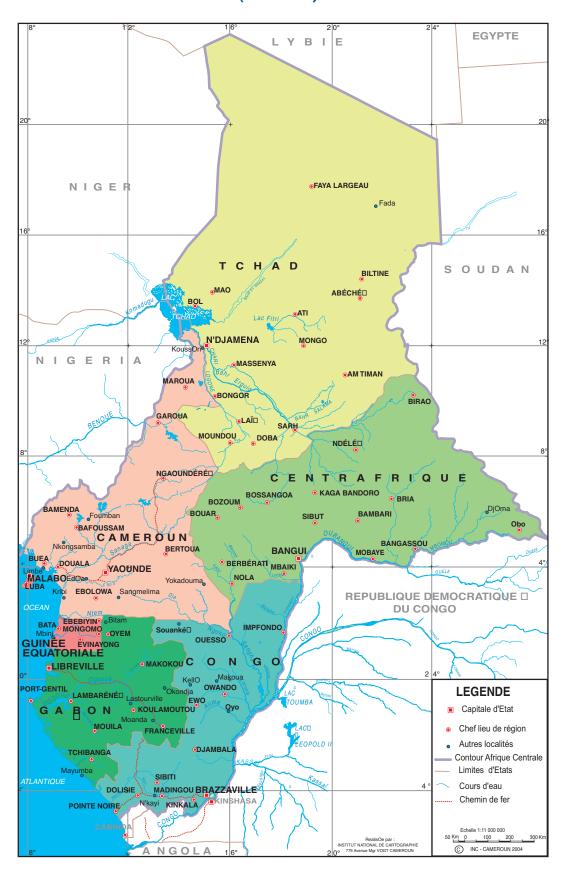
TFD : Taux de la Facilité de Dépôts
TIAO : Taux d'Intérêt des Appels d'Offres
TIMP : Taux Interbancaire Moyen Pondéré
TIPP : Taux d'Intérêt des Prises en Pension
TISPP : Taux d'Intérêt sur Placements Publics

TP : Taux de Pénalité

UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

UGRIF : Unité de Gestion des Réformes des Institutions Financières

CARTE DES ÉTATS MEMBRES DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE (CEMAC)



LE MOT DU GOUVERNEUR



Monsieur le Gouverneur de la BEAC

En 2019, la croissance mondiale est revenue à 2,9 %, selon les estimations du Fonds monétaire international (FMI)¹, après 3,6 % en 2018. Cette révision à la baisse est principalement due à une activité économique moins vigoureuse que prévue dans quelques pays émergents.

Dans les économies de la CEMAC, après une reprise économique timide en 2018, l'année 2019 a connu une nette amélioration. En effet, le taux de croissance du PIB réel s'est établi à 2,1 %, après 1,8 % en 2018. Le déficit du solde budgétaire base engagement, dons compris, s'est établi à 0,0 % du PIB en 2019, après - 0,3 % du PIB en 2018, tandis que le déficit des transactions courantes, dons officiels inclus s'est creusé à - 1,5 % du PIB (- 803,9 milliards) en 2019, contre - 0,7 % en 2018 (- 352,8 milliards). Quant au taux de couverture extérieure de la monnaie, il s'est situé à 67,22 % en 2019, après 61,03 %. Outre les contraintes d'ordre sécuritaire, auxquelles les pays de la sous-région ont fait face, notamment au Cameroun et en République Centrafricaine, les défis d'ordre économiques se sont imposés à l'ensemble de la Communauté, avec notamment l'arrivée à échéance des programmes d'ajustement structurel soutenus par le FMI.

En cohérence avec son objectif de stabilité monétaire, la Banque Centrale a poursuivi la mise en œuvre du nouveau cadre opérationnel de sa politique monétaire, dont l'objectif est de renforcer la transmission de celle-ci à l'économie réelle, tout en

¹ Perspectives Economiques Mondiales (PEM) de Janvier 2020.

réduisant progressivement la surliquidité du système bancaire et en reconstituant ses réserves de change. Dans le même temps, le TIAO a été maintenu à 3,50 %.

Toujours dans le cadre de la réforme et de la modernisation du cadre de sa politique monétaire, la BEAC a adopté en 2019 un ensemble de mesures destinées à renforcer l'efficacité de ses interventions. Il s'agit principalement de 1) la fixation des décotes applicables aux créances privées à court terme (n'excédant pas vingt-quatre mois) admissibles en garantie des opérations de politique monétaire afin de permettre une bonne protection du bilan de la BEAC et favoriser le développement de l'activité d'intermédiation financière dans la CEMAC ; 2) l'adoption des conditions d'éligibilité des créances privées à court terme au refinancement de la BEAC ainsi que de la décote applicable au refinancement des crédits sur liste à la BEAC, fixé à 30 %, et l'encours maximum refinançable à 15 millions de FCFA; 3) l'adoption du cadre de traitement des établissements de crédit en situation de dépendance du refinancement de la BEAC ; 4) l'adoption de la Charte de bonne conduite des acteurs du marché monétaire de la CEMAC ; 5) l'institution des Clubs de Trésoriers dans le cadre du dispositif de suivi, d'analyse et d'animation du marché monétaire de la CEMAC ; et 6) la suppression du taux de pénalité applicable aux banques dans le sillage de l'adoption de la Décision définissant les sanctions applicables aux contreparties dans la mise en œuvre de la politique monétaire.

La Banque Centrale a par ailleurs mis en place une nouvelle règlementation des changes à partir du 1^{er} mars 2019, qui a fortement contribué à la remontée des réserves de change de la BEAC. En effet, elles se sont établies à 4 347 733 milliards à fin décembre 2019 contre 3 776 545 milliards à fin décembre 2018, soutenue par les mesures de redressement économique et financier engagées par les Etats membres et les institutions communautaires, avec l'appui des partenaires au développement. En particulier, grâce à l'application rigoureuse de la nouvelle réglementation de change, les rétrocessions à la Banque Centrale des avoirs extérieurs détenus par les banques primaires ont atteint 3 481 milliards au 31 août 2019, contre 1 858 milliards au 31 décembre 2018.

Le marché interbancaire a également enregistré de bons points, avec l'accroissement du volume des transactions entre les banques commerciales de la zone CEMAC en 2019; le volume cumulé des transactions interbancaires (289 en tout) s'étant élevé à 2 358,1 milliards, contre 928,6 milliards sur la même période en 2018. Cette dynamique du marché interbancaire a principalement été impulsée par la forte progression du volume global des opérations de pension-livrée qui s'est élevé à 1 404,3 milliards (103 opérations) alors qu'il se situait à 17,4 milliards en 2018.

Pour la Banque Centrale, l'année 2019 a également été marquée, au plan de sa gestion interne, par la poursuite du renforcement de son équilibre financier. Le présent Rapport Annuel est une vitrine que j'utilise pour témoigner des actions collectives mises en oeuvre au sein de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) et de la Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC).

ABBAS MAHAMAT TOLLI

L'ANNEE 2019 EN BREF

Au cours de l'année 2019, l'activité économique a connu un ralentissement au niveau mondial, sur fond d'incertitudes persistantes sur les politiques publiques et de faiblesse des flux d'échanges et d'investissements. En effet, le taux de croissance mondial est revenu à 2,9 % en 2019, après avoir atteint 3,6 % en 2018. Reflétant cette évolution, les échanges de biens et services ont reculé, revenant à 1,0 % en 2019, après 3,7 % en 2018.

Sur le front des prix, l'on a enregistré une légère détente des pressions inflationnistes. Le taux d'inflation mondiale s'est ainsi établi en moyenne annuelle à 3,4 % en 2019, contre 3,6 % en 2018, en lien avec la baisse des cours du pétrole. Dans les pays avancés, l'inflation s'est située à 1,4 % en 2019, après 2,0 % en 2018, tandis que dans les pays émergents et en développement, elle est passée de 4,8 % en 2018 à 5,0 % en 2019. En Afrique subsaharienne, l'inflation a très légèrement progressé de 8,3 % en 2018 à 8,4 % en 2019.

Dans ce contexte, au niveau monétaire, la plupart des banques centrales des principaux pays avancés et émergents ainsi que celles de l'Afrique subsaharienne ont maintenu inchangée l'orientation de leur politique monétaire.

Dans la sous-région, d'après les estimations faites par les services de la BEAC, la croissance économique a été de 2,1 % en 2019, contre 1,8 % en 2018, sous l'effet d'une légère amélioration des activités du secteur pétrolier, conjuguée avec un maintien du rythme de progression des activités dans le secteur non pétrolier. En conséquence, la croissance du secteur pétrolier s'est établie à 2,1 % en 2019, contre 1,2 % en 2018, progressant à un rythme supérieur à celui du secteur non pétrolier (2,0 % en 2019, contre 1,9 % en 2018). Le taux d'inflation s'est replié à 2,0 %, contre 2,2 % en fin décembre 2018. La situation budgétaire s'est améliorée, avec un déficit du solde budgétaire base engagement, dons compris, qui est passé de - 0,3 % du PIB en 2018 à 0,0 % du PIB en 2019. Le solde des transactions courantes, dons officiels inclus, s'est détérioré à - 1,5 % du PIB (- 803,9 milliards) contre - 0,7 % en 2018 (- 352,8 milliards), compte tenu du fait que l'excédent commercial de 7 471,1 milliards, en accroissement par rapport à celui de 2018 (7 465,4 milliards), n'a pas suffi à atténuer les déficits des services et des revenus, en dépit du solde positif des transferts courants.

Eu égard aux facteurs précedemment mentionnés, l'évolution des agrégats monétaires et de crédit s'est déclinée comme suit :

- une croissance de l'encours du crédit intérieur de 4,2 % par rapport à son niveau de 2018, pour se situer à 11 947,0 milliards;
- une hausse des créances nettes du système monétaire sur les Etats à 4 131,4 milliards en 2019 (+ 766,8 milliards) par rapport à leur niveau de 2018;
- une progression des avoirs extérieurs nets des institutions monétaires de 158,2 milliards au terme des douze mois de l'année 2019, pour ressortir à 2 667,2 milliards, du fait de l'intensification des rapatriements des recettes

- d'exportation, résultant de l'application rigoureuse de la nouvelle règlemen tation des changes ;
- un accroissement de la masse monétaire (M2) de 5,8 % pour s'établir à 2 151,7 milliards à fin décembre 2019, en liaison avec l'évolution de ses contreparties.

Au 31 décembre 2019, le système bancaire de la CEMAC comptait 51 banques et 9 établissements financiers en activité, répartis comme suit : Cameroun (15 banques et 7 établissements financiers), République Centrafricaine (4 banques), Congo (11 banques), Gabon (7 banques et 2 établissements financiers), Guinée Equatoriale (5 banques) et Tchad (9 banques). A la même date, le total agrégé des bilans des banques de la CEMAC s'est établi à 14 093 milliards contre 13 476 milliards de FCFA en 2018 (+ 617 milliards,). Cette croissance a été observée au niveau de toutes les places bancaires de la CEMAC, à l'exception de la Guinée Equatoriale, qui a enregistré une baisse de 187 milliards (- 10,3 %). En outre, les banques du Cameroun et du Tchad ont affiché les plus fortes hausses, à hauteur respectivement de 564 milliards (soit + 9,8 %) et de 124 milliards (soit + 11 %).

En ce qui concerne la politique monétaire, la Banque Centrale a adopté une démarche prudente, en adéquation avec l'évolution des principaux indicateurs de l'environnement macroéconomique, monétaire et financier. Dans cette optique, les taux d'intervention de la BEAC sur le marché monétaire sont restés inchangés courant 2019 et se présentent comme suit au 31 décembre 2019 : le Taux d'Intérêt des Appels d'Offres (TIAO) à 3,50 % ; le Taux de la Facilité de Prêt Marginal (TFPM) à 6,00 % ; le Taux de la Facilité de Dépôt (TFD) à 0,00 %, et le Taux de pénalité (TP) appliqué aux établissements de crédit à 8,30 %. Par ailleurs, la grille de rémunération des placements publics a été maintenue par le CPM.

Au plan de la gestion interne, la BEAC a poursuivi le renforcement de son équilibre financier, avec un bénéfice net avant affectation, de 19 592 992 714 FCFA, contre 6 464 563 641 FCFA pour l'exercice 2018 (+ 203,1 %). Le total du bilan de la Banque Centrale s'est par ailleurs établi à 7 909 064 185 986 FCFA, contre 7 512 159 001 088 FCFA au 31 décembre 2018 (+ 5,3 %).

I. Evolutions Economiques et Monétaires



1. Environnement international

1.1. Conjoncture économique des principaux partenaires des Etats membres de la CEMAC

L'activité économique a connu un ralentissement au niveau mondial au cours de l'année 2019, sur fond d'incertitudes persistantes sur les politiques publiques et de faiblesse des flux d'échanges et d'investissements. Ainsi, le taux de croissance mondial est revenu à 2,9 % en 2019, après avoir atteint 3,6 % en 2018. Reflétant cette évolution, les échanges de biens et services ont ralenti, revenant à 1,0 % en 2019, après 3,7 % en 2018.

S'agissant des prix, le taux d'inflation mondiale en moyenne annuelle est revenu de 3,6 % en 2018, à 3,4 % en 2019, en lien avec la baisse des cours du pétrole. Dans les pays avancés, l'inflation s'est située à 1,4 % en 2019, contre 2,0 % en 2018, tandis que dans les pays émergents et en développement, elle est passée de 4,8 % en 2018 à 5,0 % en 2019. En Afrique subsaharienne, l'inflation a légèrement progressé de 8,3 % en 2018 à 8,4 % en 2019.

En ce qui concerne la situation de l'emploi, le Bureau International du Travail (BIT) estime que le taux de chômage mondial s'est établi à 5,4 % en 2019, comme en 2018, dans un contexte caractérisé par un ralentissement de la croissance économique mondiale, en particulier dans le secteur manufacturier. Le nombre de chômeurs est remonté à 188 millions en 2019, contre 172 millions un an plus tôt, sous l'effet de l'accroissement de la population active au niveau mondial.

Au plan monétaire, les banques centrales des principaux pays avancés et émergents ainsi que celles de l'Afrique subsaharienne ont maintenu inchangée l'orientation de leur politique monétaire.

Le graphique 1 présente succinctement les principaux indicateurs de l'environnement international, à savoir le taux de croissance réelle des pays industrialisés et le taux d'inflation en moyenne annuelle des principaux partenaires.

Taux de croissance réelle des pays industrialisés

4,0

3,0

2,0

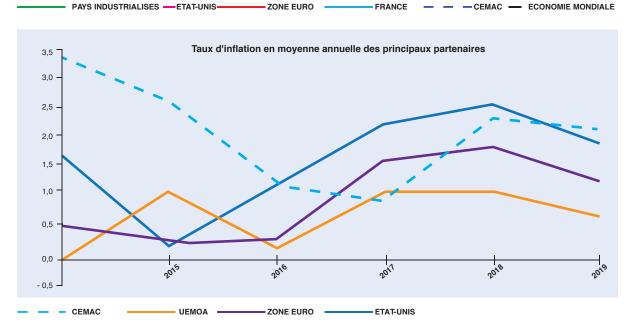
1,0

-1,0

-2,0

-2,0

Graphique 1 : Principaux indicateurs de l'environnement international



Sources : BEAC, Perspectives de l'économie mondiale de février 2020 (FMI)

Prise par groupe économique ou isolément, la situation des principaux pays partenaires de la CEMAC est décrite comme ci-dessous en 2019 :

La croissance de l'ensemble des pays membres de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) a ralenti à 1,8 % en 2019, après 2,3 % en 2018, compte tenu de la baisse des activités économiques enregistrée dans les principales économies membres de l'organisation. La situation sur le marché du

travail s'est améliorée, le taux de chômage revenant de 6,0 % en 2018 à 5,8 % en 2019. Le déficit financier des administrations publiques s'est légèrement accentué, pour se situer à 3,0 % du PIB en 2019, après 2,8 % du PIB en 2018, reflétant les mesures de relance budgétaire dans la plupart des pays membres. Le solde excédentaire de la balance des opérations extérieures courantes s'est situé à 0,1 % du PIB en 2019, contre 0,3 % du PIB en 2018. Le taux d'inflation, mesuré par la variation annuelle du déflateur du PIB, est passé de 2,0 % en 2018 à 2,2 % en 2019, en

2,0 % en 2018 à 2,2 % en 2019, en lien essentiellement avec la hausse sensible des prix de l'énergie.

Aux Etats-Unis, la croissance a ralenti à 2,3 % en 2019, contre 2,9 % 2018, induite par la contraction des investissements. dans un contexte de persistance de la guerre commerciale avec plusieurs pays partenaires, mais aussi par le retour à une orientation neutre de l'action budgétaire et par les effets décroissants de l'assouplissement des conditions financières. Le taux de chômage est revenu à 3,7 % en 2019, contre 3,9 % en 2018. Le déficit financier des administrations publiques s'est situé à 6,3 % du PIB en 2019, contre 6,0 % du PIB en 2018, en raison de l'accroissement des dépenses publiques fédérales. De même, le déficit de la balance courante s'est accentué, passant à 2,5 % du PIB en 2019, contre 2,4 % du PIB en 2018. Sur le front des prix, l'inflation s'est atténuée à 1,8 % en 2019, après 2,4 % en 2018, en liaison principalement avec le recul de la demande intérieure.

Au **Japon**, le taux de croissance du PIB réel est passé de 0,3 % en 2018 à 0,7 % en 2019, grâce à la bonne tenue de la consommation privée et la robustesse des dépenses en capital. Par contre, le taux de chômage est resté stable autour de 2,4 % en 2019, comme en 2018. Le déficit financier des administrations publiques s'est réduit, s'établissant à 2,9 % du PIB en 2019, contre 3,1 % du PIB en 2018. L'excédent de la balance courante s'est situé à 3,3 % du PIB en 2019, après 3,5 % du PIB en 2018. L'inflation est restée stable à 1,0 % en 2019, comme en 2018.

Dans **l'Union Européenne**, la croissance du PIB réel a ralenti à 1,5 % en 2019, contre 2,2 % en 2018. Dans la **Zone Euro**, la croissance réelle est revenue à 1,2 % en 2019, après 1,9 % un an plus tôt, en relation avec la faiblesse de la demande intérieure

et extérieure. Le taux de chômage s'est replié à 7,6 % en 2019, contre 8,2 % en 2018. Le déficit budgétaire s'est situé à 0,7 % du PIB en 2019, après 0,6 % du PIB en 2018. L'excédent de la balance courante s'est stabilisé à 2,8 % du PIB en 2019, contre 2,9 % du PIB en 2018. Le taux d'inflation est revenu à 1,2 % en 2019, après 1,8 % douze mois plus tôt, en dépit de l'amélioration de la situation sur le marché du travail et la croissance modérée des salaires.

En Allemagne, l'activité économique a poursuivi son ralentissement en 2019, comme en 2018. Ainsi le taux de croissance du PIB réel s'est établi à 0,6 %, après 1,5 % une année auparavant. Cette tendance baissière s'explique par la contraction continue de l'activité manufacturière et la baisse de la consommation privée et des exportations. Les créations d'emplois ont contribué au recul du taux de chômage à 3,2 % en 2019, après 3,4 % en 2018. L'excédent du solde budgétaire des administrations publiques s'est réduit à 0,9 % du PIB en 2019, contre 1,4 % du PIB en 2018, sous l'effet de la diminution des recettes budgétaires. L'excédent de la balance courante est quant à lui revenu à 7,0 % du PIB en 2019, après 7,3 % du PIB en 2018. Le niveau général des prix a progressé de 1,4 % en 2019, contre 1,9 % en 2018.

En **France**, le PIB réel s'est accru de 1,3 % en 2019, après 1,7 % en 2018, en raison de l'affaiblissement de la demande intérieure et de l'atonie de la demande extérieure. Le taux de chômage est revenu à 8,5 % en 2019, après 9,0 % en 2018. Le déficit public est descendu à 2,4 % du PIB en 2019, après 2,5 % en 2018, traduisant la poursuite des mesures d'assainissement budgétaire. Le déficit du solde du compte extérieur courant s'est accentué en 2019, s'établissant à 0,9 % du PIB, contre 0,6 % en 2018. Le taux d'inflation s'est situé à 1,3 % en 2019, contre 2,1 % en 2018, sous

l'effet de la baisse des prix des produits manufacturiers.

Au Royaume-Uni, la croissance économique a connu une légère accélération à 1,4 % en 2019, après 1,3 % en 2018, en dépit de l'atonie des investissements privés et des incertitudes liées au Brexit. La situation sur le marché du travail s'est nettement améliorée, avec un taux de chôma ge de 3,8 % en 2019, contre 4,1 % une année auparavant. Le déficit budgétaire s'est légèrement replié, revenant de 1,5 % en 2018, à 1,4 % en 2019, alors que celui du compte extérieur courant s'est réduit à 3,5 % du PIB en 2019, après 3,9 % en 2018. L'inflation a fléchi, s'établissant à 1,8 % en 2019, contre 2,5 % en 2018, en raison de la faiblesse de la demande intérieure.

Dans les **économies émergentes**, le rythme d'expansion de l'activité économique s'est décéléré à 3,7 % en 2019, après 4,5 % en 2018, en lien principalement avec sa tendance baissière dans les grandes régions et le ralentissement structurel en cours en Chine.

En Chine, le taux de croissance du PIB réel est revenu à 6,1 % en 2019, contre 6,7 % en 2018, compte tenu de la baisse des exportations et de la production industrielle, consécutive à la montée des tensions commerciales avec les Etats-Unis. Le taux de chômage est resté stable à 3,8 % en 2019, comme en 2018. Le déficit budgétaire s'est dégradé à 6.1 % du PIB en 2019, contre 4.9 % en 2018. L'excédent de la balance courante s'est amélioré à 1,0 % du PIB en 2019, contre 0,4 % en 2018. Le taux d'inflation s'est situé à 2,9 % en 2019, contre 2,1 % en 2018, sous l'effet de la hausse des prix des produits alimentaires frais.

En **Inde**, la croissance économique s'est repliée, revenant à 4,2 % en 2019, après 6,1 % en 2018. Cette baisse est attribuée à la faiblesse de la demande intérieure,

sur fond de durcissement des conditions financières. Le déficit budgétaire s'est aggravé à 7,3 % du PIB en 2019, contre 6,6 % en 2018. Le déficit du compte extérieur courant s'est situé à 2,0 % du PIB en 2019, contre 2,1 % du PIB en 2018. Le taux d'inflation est remonté à 4,5 % après 3,4 % en 2018.

En Afrique subsaharienne, la croissance du PIB réel a ralenti à 3,1 % en 2019, contre 3,3 % un an plus tôt, en relation avec une conjoncture extérieure moins favorable couplée aux contre-performances des économies des pays exportateurs de pétrole et au ralentissement observé en Afrique du Sud. Le déficit budgétaire, dons compris, s'est accru à 4,3 % du PIB en 2019, contre 3,6 % du PIB en 2018. De même, le déficit du compte extérieur courant s'est aggravé, pour se situer à 4,0 % du PIB en 2019, après 2,5 % du PIB en 2018. Le niveau général des prix des biens et services destinés à la consommation s'est accru de 8,4 % en 2019, après 8,3 % en 2018.

Au **Nigeria**, la croissance s'est renforcée à 2,2 % en 2019, contre 1,9 % en 2018, en raison de la bonne tenue du secteur non pétrolier, en particulier dans l'agriculture et le commerce. Le déficit budgétaire s'est creusé à 5,0 % du PIB en 2019, contre 4,3 % du PIB en 2018. Le compte extérieur courant s'est dégradé, revenant d'un excédent de 1,3 % du PIB en 2018, à un déficit de 3,8 % du PIB en 2019. Les tensions inflationnistes se sont atténuées, le taux d'inflation s'infléchissant à 11,4 %, après 12,1 % en 2018.

En **Afrique du Sud**, le taux de croissance du PIB réel est revenu à 0,2 % en 2019, après 0,8 % en 2018, sous l'effet de la faiblesse de l'investissement privé et des exportations. Le déficit budgétaire s'est creusé à 6,3 % du PIB en 2019, contre 4,1 % en 2018. Le taux de chômage est resté élevé à 27,8 % en 2019, contre 27,1 % un an plus tôt. Par contre, le

déficit du compte extérieur courant s'est légèrement amélioré, se situant à 3,0 % en 2019, après 3,5 % du PIB en 2018. La hausse des prix des biens et services destinés à la consommation finale des ménages s'est fixée à 4,1 % en 2019, contre 4.6 % en 2018.

Dans l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine, le taux de croissance du PIB réel est ressorti à 6,1 % en 2019, après 6,5 % en 2018, sous l'effet de la faiblesse de la demande intérieure. Le déficit budgétaire, base engagements, dons compris, s'est atténué à 2,3 % en 2019, après 3,4 % du PIB en 2018. De même, le déficit des transactions extérieures courantes s'est réduit à 5,3 % du PIB en 2019, contre 5,5 % du PIB en 2018. Sur le front des prix, le taux d'inflation s'est situé à - 0,3 % en 2019, après 1,0 % en 2018.

1.2. Marchés financiers, des changes et de l'or

L'environnement économique et financier en 2019 a été fortement impacté par plusieurs événements, dont les tensions commerciales, le Brexit, les risques géopolitiques et les soulèvements populaires dans de nombreux pays. Malgré quelques avancées dans la résolution des conflits commerciaux et la sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne, de nombreuses incertitudes ont persisté et les perspectives de croissance ont été graduellement revues à la baisse. Ainsi, les chiffres économiques parus au cours de l'année ont confirmé les difficultés du secteur industriel, impacté par le recul du commerce international. Toutefois, le secteur des services a fait preuve de résilience et dans de nombreuses régions du monde, la consommation interne a compensé le recul des exportations. En termes de politiques monétaires, la Réserve Fédérale américaine (FED) et la Banque Centrale Européenne (BCE) ont adopté une approche accommodante au regard des perspectives économiques

moroses. Sur les marchés financiers, la tendance globale, sur la plupart des classes d'actifs, a été haussière, malgré quelques périodes de forte volatilité. Les taux de rendement obligataire ont globalement baissé, entrainant une hausse des prix des titres. Sur le marché des changes, l'euro s'est déprécié par rapport aux principales devises, tandis que le cours de l'Or s'est apprécié, tirant profit de son statut de valeur refuge.

1.2.1. Marchés monétaires

Dans la **Zone Euro**, la BCE a maintenu inchangé son principal taux de refinancement à 0,00 %. Toutefois, elle a adopté des mesures accommodantes supplémentaires au regard de la faiblesse de l'inflation, qui était toujours bien en dessous de sa cible de 2 %. Ainsi, la BCE a abaissé de 10 points de base son taux de dépôt, de - 0,40 % à - 0,50 %, et a repris son programme de rachat d'actifs. Par ailleurs, afin d'atténuer l'impact des taux négatifs sur la rentabilité des banques, elle a mis en place un système de paliers pour la rémunération des réserves des banques. Ce système exonère une partie des liquidités excédentaires des banques du taux négatif de la facilité de dépôt. Quant au taux de rémunération des dépôts interbancaires au jour le jour « EONIA », il est resté négatif toute l'année, reflétant ainsi la morosité du marché interbancaire européen et le faible coût de la liquidité mise à la disposition des banques par la BCE.

Aux **Etats-Unis**, la FED a radicalement changé l'orientation de sa politique monétaire. Alors que des hausses de taux étaient encore anticipées en début d'année, cette dernière a finalement procédé à trois baisses consécutives, pour ramener son principal taux directeur (fed funds) dans la fourchette 1,50 % - 1,75 %. Paradoxalement, ces décisions ont été prises dans un contexte macroéconomique américain encore solide avec une économie

proche du plein-emploi. La FED a justifié cette orientation peu ordinaire comme une action visant à anticiper les conséquences du ralentissement de la croissance mondiale.

Au **Royaume-Uni**, prenant en compte la révision à la baisse des perspectives de croissance et les craintes liées aux conséquences du Brexit, la Banque d'Angleterre (BoE) a maintenu son principal taux directeur à 0,75 %.

Dans les pays émergents, la Banque centrale de la République Populaire de Chine (PBoC) a maintenu son taux directeur à 4,35 %. Toutefois, elle a procédé à la baisse du taux préférentiel qu'elle applique aux banques commerciales pour des prêts à court terme et a réduit le ratio des réserves obligatoires afin de soutenir une économie en plein ralentissement. En Russie, le ralentissement de l'inflation a été plus rapide que prévu et la croissance est reste limitée, poussant la Banque de Russie à ramener son taux directeur de 7,75 % à 6,25 %. La tendance a été la même dans les autres pays émergents, où les banques centrales du Brésil, de l'Inde et de l'Afrique du Sud ont respectivement ramené leurs taux directeurs de 6,50 % à 4,50 %, de 6,50 % à 5,15 % et de 6,75 % à 6,50 %.

1.2.2. Marchés obligataires

Les marchés obligataires d'Europe de l'Ouest, d'Amérique du Nord et du Japon continuent d'offrir des taux de rendement faibles voire même négatifs pour les titres souverains européens. Cette situation résulte, d'une part, de la faiblesse des primes de risque, et d'autre part, de l'abondante liquidité à faible coût mise à disposition par les banques centrales. Sur l'année 2019, la tendance globale a été une baisse progressive des taux de rendement, malgré une légère remontée en toute fin d'année suite à

l'accalmie observée sur le front de la guerre commerciale. Ainsi, la courbe des taux américains s'est inversée, le taux de rendement du bon du Trésor à 10 ans est revenu à 1,919 %, en baisse de plus de 76 points de base. Quant aux taux dans la Zone Euro, ils se sont également inscrits en baisse. Le taux souverain allemand à 10 ans est revenu de 0,239 % en fin 2018 à - 0,188 % à fin 2019, et celui de l'OAT française de même maturité est revenu de 0,705 %, à 0,115 % sur la même période.

1.2.3. Marchés boursiers

Après les mauvaises performances de l'année 2018, les indices boursiers majeurs ont atteint des sommets historiques en 2019, en dépit d'un contexte marqué par un ralentissement de la croissance économique mondiale. Les marchés boursiers ont été caractérisés par cette décorrélation avec les fondamentaux économiques, soutenus plutôt par une conjonction de facteurs techniques liés aux flux de capitaux et aux politiques monétaires accommodantes des banques centrales. Ainsi, aux États-Unis, l'indice Dow Jones s'est accru de 22,34 %, le S&P 500 a clôturé en hausse de 28,34 % tandis que le NASDAQ, représentant les valeurs technologiques, a battu les indices traditionnels en finissant l'année en hausse de 36,93 %. Dans le même élan, l'indice européen DJ-EUROSTOXX 50 a progressé de 24,78 % tandis que le CAC 40 a vu son cours s'accroitre de 26,37 %. En Angleterre, l'indice FTSE100 a été en hausse de 12 %. En Asie, l'indice Nikkei a maintenu sont trend haussier (+18,20 %) et l'indice Hang Seng de la bourse de Hong Kong n'a augmenté que de 9 %, en relation avec le recul des investissements dans les pays émergents.

1.2.4. Marchés des changes et de l'or

Du côté des pairs majeures du marché des changes, peu de variations notables

² Euro OverNight Index Average.

ont été observées en rapport avec un équilibre des forces lié à la convergence des politiques monétaires entre les principales banques centrales. L'euro a tout de même régressé face aux principales devises mondiales, impacté par une économie européenne en recul et des pressions déflationnistes.

Ainsi, l'euro a perdu 1,95 % face au dollar US. Il s'est également inscrit en recul face à la Livre Sterling et au franc Suisse, respectivement de 5,76 % et de 3,57 %.

Sur le marché de l'Or, l'année 2019 a été riche en rebondissements et le métal jaune a connu une forte appréciation du cours de l'once (+18,43 %) qui a atteint se s plus hauts niveaux depuis 5 ans. Les assouplissements monétaires de la FED et de la BCE, les crises géopolitiques, le ralentissement de la croissance économique mondiale, les achats des Banques Centrales, notamment celles des pays émergents, et les taux d'intérêt négatifs ont renforcé l'attrait des investisseurs pour l'Or comme valeure refuge.

Tableau 1 : Principaux indicateurs des marchés financiers

			31/12/2018	29/03/2019	28/06/2019	30/09/2019	31/12/2019	Variation déc 18-déc. 19
С	HANGE	EUR/USD EUR/GBP EUR/CHF EUR/JPY 1 EUR en FCFA 1 USD en FCFA 1 GBP en FCFA 1 CHF en FCFA 1 JPY en FCFA	1,14520 0,89842 1,12557 125,62 655,957 572,788 730,122 582,777 5,221	1,2210 0,86363 1,11726 124,30 655,957 584,579 759,534 587,112 5,277	0,89475 1,10962 122,54 655,957 577,477 733,117 591,154	655,957 601,629 739,406 602,896	0,84665 1,08541 121,96 655,957 584,163 774,767 604,340	0,00 % 1,99 %
	AUX en %)	Taux refinancement (BCE) Taux prêt marginal (BCE) Fed Funds EONIA T-Notes 10 ans Bund 10 ans OAT 10 ans	0,00 0,25 2,50 - 0,356 2,685 0,239 0,705	0,00 0,25 2,50 -0,356 2,406 -0,072 0,316	0,25 2,50 - 0,360 2,006 - 0,329	0,00 0,25 2,00 - 0,451 1,666 - 0,573 - 0,277	0,25 1,75 - 0,446 1,919 - 0,188	0,00 pb 0,00 pb - 75,00 pb - 9,00 pb - 76,60 pb - 42,70 pb - 59,00 pb
IN	IDICE	DOW JONES NASDAQ COMPOSITE NIKKEI-225 CAC-40 DJ-EUROSTOXX 50 Or (\$/ once) Brent (\$/ baril)	23327,46 6635,28 20014,77 4730,69 3001,42 1279,00 53,80	25928,68 7729,32 21205,81 5350,53 3351,71 1295,40 68,39	8 8006,24 21275,92 5538,97 3473,69		8972,60 23656,62 5978,06 3745,15	35,23 % 18,20 %

Sources: BEAC, Bloomberg, Reuters

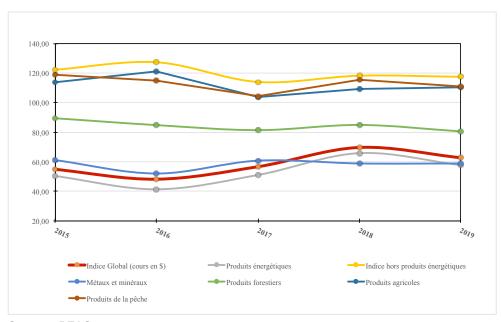
1.3. Marchés des produits de base

Les cours enregistrés sur les marchés des produits de base ont affiché un repli dans l'ensemble, en raison d'une baisse générale des cours aussi bien des produits énergétiques que des produits non énergétiques. Ainsi, en moyenne annuelle .en 2019, l'indice des cours des produits de base exportés par la CEMAC a reculé de 10,0 %, du fait principalement d'une baisse des cours des produits énergétiques (- 12,3 %), des produits forestiers (- 5,1 %) et des produits de la pêche (- 4,2 %). Par contre, il a été noté une hausse des cours des produits agricoles (+ 1,1 %), et une stabilité des prix des métaux et minéraux (0,0 %). La contribution des différents produits à l'indice composite des cours des produits de base s'est déclinée comme suit : produits énergétiques (-9,7 points), produits forestiers (- 0,5 point), produits agricoles (+ 0,2 point), produits de la pêche (0,0 point) et métaux et minerais (0,0 point).

De même, l'indice des prix des produits de base, hors produits énergétiques, a régressé de 0,6 %, revenant de 118,3 en 2018 à 117,5 en 2019, du fait essentiellement du recul observé sur les cours des produits forestiers et des produits de la pêche.

Les principaux facteurs qui ont influencé les cours des produits de base en 2019 sont :

- l'escalade des tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine, d'une part, et la faiblesse de la demande en Europe et en Asie, d'autre part;
- les sanctions américaines contre l'Iran et le Venezuela, lesquelles ont entrainé la réduction des exportations de brut de pétrole de ces pays, et la hausse de la production américaine. Par conséquent, le baril de pétrole s'est établi en moyenne à 61,4 dollars en 2019, contre 68,3 dollars en 2018;
- la demande croissante pour certains produits agricoles tels que la viande bovine et l'huile de palme qui ont contribué à la hausse de l'indice des prix des produits agricoles.



Graphique 2 : Indice composite des cours des produits de base exportés par la CEMAC

Source : BEAC

2. Situation économique et monétaire de la CEMAC

- La conjoncture économique des pays membres de la CEMAC a été marquée en 2019 par :
- une croissance du PIB réel de 2,1 % (+ 2,1 % pour le secteur pétrolier et + 2,0 % pour le secteur non pétrolier), après 1,8 % en 2018;
- une détente sur le front des prix, avec un taux d'inflation revenant à 2,0 %, contre 2,3 % en 2018;
- un solde budgétaire, base engagements, dons compris, de 0,0 % du PIB en 2019, contre - 0,32 % du PIB en 2018;
- un creusement du déficit des transactions courantes, dons officiels inclus, à 1,5 % du PIB, contre
 0,7 % du PIB en 2018.

2.1. Croissance économique

D'après les estimations faites par les services de la BEAC, la croissance économique de la CEMAC a été de 2,1 % en 2019, contre 1,8 % en 2018, sous l'effet d'une légère progression des activités du secteur pétrolier, conjuguée avec un maintien du rythme de progression des activités dans le secteur non pétrolier. En conséquence, la croissance du secteur pétrolier s'est établie à 2,1 % en 2019, contre 1,2 % en 2018, progressant à un rythme supérieur à celui du secteur non pétrolier (2,0 % en 2019, contre 1,9 % en 2018).

En termes de contributions, le secteur non pétrolier est demeuré le moteur de la croissance dans la CEMAC en 2019 avec un apport de 1,6 point (contre 1,5 point un an plus tôt), celui du secteur pétrolier s'est élevé à 0,4 point (contre 0,2 point en 2018), grâce notamment à l'accroissement de la production de gaz au Cameroun et de pétrole au Gabon, au Tchad et au Congo.

En valeur nominale, la croissance du PIB de la CEMAC a ralenti à 3,2 %, à 54 696,9 milliards, contre 6,3 % en 2018. Par pays, il a évolué comme ci-après :

- Cameroun:+ 5,2 %, à 22 601,0 milliards, soit 41,3 % du PIB de la Communauté en 2019, contre 40,5 % en 2018;
- République Centrafricaine : +5,5 %, à 1 301,1 milliards, représentant 2,4 % du PIB de la CEMAC, contre 2,3 % en 2018 ;
- Congo: + 1,3 %, à 8 166,5 milliards, soit 14,9 % du PIB de la Communauté en 2019, contre 15,2 % en 2018;
- Gabon: +7,1 %, à 9 473,6 milliards, équivalant à 17,3 % du PIB de l'ensemble des pays de la sous-région, après 16,7 % en 2018;
- Guinée Équatoriale : 4,1 %, à 6 724,4 milliards, correspondant à 12,3 % du PIB de la CEMAC, contre 13,2 % en 2018 ;
- Tchad: + 0,9 %, à 6 430,3 milliards, comptant pour 11,8 % du PIB de la Communauté, contre 12,0 % en 2018.

Tableau 2 : Evolution du PIB par pays de 2014 à 2019

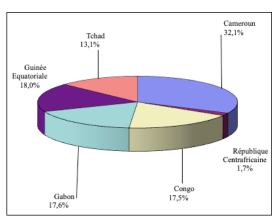
(En milliards de FCFA)

	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019
PIB AUX PRIX COURANTS						
Cameroun	17 276,3	18 285,3	19 304,8	20 328,4	21 492,6	22 601,0
République Centrafricaine	935,6	1 002,6	1 081,5	1 203,3	1 233,6	1 301,1
Congo	9 450,4	7 856,1	6 885,9	7 413,9	8 063,2	8 166,5
Gabon	9 452,0	8 136,9	7 949,0	8 482,3	8 842,9	9 473,6
Guinée Equatoriale	9 704,8	6 923,8	5 914,1	6 473,4	7 011,7	6 724,4
Tchad	7 037,9	6 800,1	6 165,2	5 986,4	6 374,2	6 430,3
CEMAC	53 857,0	49 004,8	47 300,5	49 887,6	53 018,2	54 696,9
_		(Pa	ırt relative en	pourcentage)	
Cameroun	32,1	37,3	40,8	40,7	40,5	41,3
République Centrafricaine	1,7	2,0	2,3	2,4	2,3	2,4
Congo	17,5	16,0	14,6	14,9	15,2	14,9
Gabon	17,6	16,6	16,8	17,0	16,7	17,3
Guinée Equatoriale	18,0	14,1	12,5	13,0	13,2	12,3
Tchad	13,1	13,9	13,0	12,0	12,0	11,8
CEMAC	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources: Administrations nationales et BEAC

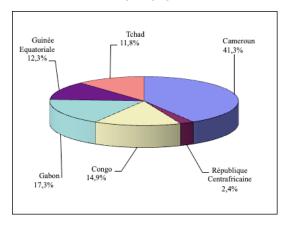
Graphique 3 : Répartition du PIB nominal de la CEMAC en 2014 et 2019

Répartition du PIB de la CEMAC en 2014



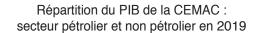
Sources: Administrations nationales et BEAC

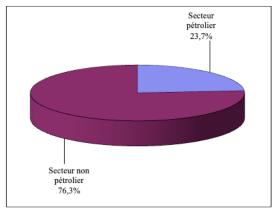
Répartition du PIB de la CEMAC en 2019

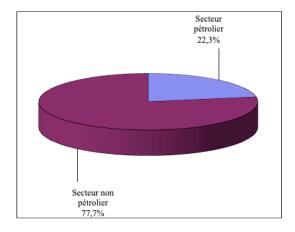


Graphique 4 : Répartition du PIB de la CEMAC : secteurs pétrolier et non pétrolier en 2014 et 2019

Répartition du PIB de la CEMAC : secteur pétrolier et non pétrolier en 2014



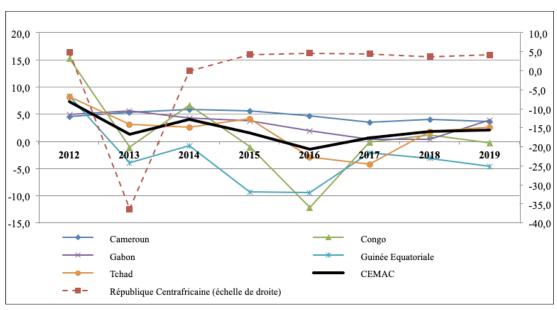




Sources: Administrations nationales et BEAC

Graphique 5 : Croissance en termes réels dans les Etats membres de la CEMAC de 2012 à 2019

(Variation annuelle en pourcentage)



Sources: Administrations nationales et BEAC

Par pays, le PIB réel a évolué comme suit :

accélération de la croissance économique:

- en République Centrafricaine (4,3 % en 2019 contre 3,8 % un an plus tôt);
- au Gabon (3,9 % en 2019 contre 0,4 % un an auparavant);
- au Tchad (2,6 % en 2019 contre 1,9 % en 2018)

décélération de la croissance économique

au Cameroun (3,7 % en 2019 contre 4,1 % en 2018) ;

détérioration de l'activité :

- en Guinée Equatoriale (-4,6 % en 2019 contre 3,1 % un an auparavant) ;
- au Congo (- 0,3 % en 2019 contre + 1,1 % en 2018).

Tableau 3 : Contribution de la demande globale à la croissance réelle de 2014 à 2019 (Contribution à la croissance réelle)

		(En pourcentage)				
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
_					Estim.	Estim.
Produit Intérieur Brut	4,0	1,6	- 1,4	0,7	1,8	2.1
Demande Intérieure, dont :	7,1	- 5,8	- 5,0	0,7	1,4	0,2
Consommation	7,1	- 3,4	- 0,9	- 3,4	0,2	1,1
Publique (Etat)	- 0,9	- 2,0	0,3	0,4	- 1,0	0,0
Privée	8,0	- 1,5	- 1,1	- 3,8	1,3	1,2
Investissements bruts	0,0	- 2,4	- 4,1	4,1	1,2	- 0,9
Formation brute de capital fixe	0,3	- 2,3	- 3,4	4,1	0,7	- 0,9
Publique (Etat et Ad. publiques)	- 0,6	- 0,5	- 1,9	- 1,0	- 0,2	- 0,4
Privée (Entreprises et ménages)	0,9	- 1,8	- 1,5	5,1	0,9	- 0,5
Secteur pétrolier	- 1,0	- 0,2	- 0,5	- 1,1	0,0	- 0,5
Secteur non pétrolier	1,9	- 1,7	- 1,0	6,2	0,9	0,0
Variations des stocks	- 0,3	- 0,1	- 0,7	0,0	0,6	0,0
Demande extérieure nette	- 3,1	7,4	3,6	0,0	0,3	1,8
Exportations de biens et services non facteurs	0,7	0,5	- 0,9	0,3	1,2	0,6
Importations de biens et services non facteurs	- 3,8	7,0	4,4	- 0,3	- 0,8	1,2

Sources: Administrations nationales et BEAC

2.1.1. Demande globale

Suivant l'optique demande, la croissance économique a été principalement tirée en 2019 par la demande extérieure nette et la consommation privée, avec des contributions respectives de 1,8 point et 1,1 point, contre - 0,4 point et 2,0 points en 2018.

La demande intérieure a eu un apport de 0,2 point en 2019, contre 2,2 points en 2018. Les investissements publics et privés ont enregistré un recul sensible avec des apports respectifs de - 0,4 point et - 0,5 point. Le recul de la contribution des investissements privés est principalement attribuable à la baisse dans le secteur pétrolier (- 0,5 point en 2019 contre une contribution nulle en 2018).

2.1.2. Offre globale

Le secteur primaire a le plus contribué à la croissance, avec un apport de 1,1 point, suivi des secteurs secondaire et tertiaire, avec un apport de 0,6 point chacun.

La dynamique des activités dans le secteur primaire est attribuable à l'augmentation de la production pétrolière de la CEMAC de 3,8 %, à 45,9 millions de tonnes. De même, le dynamisme de l'activité agropastorale a sensiblement contribué à la croissance, en lien avec une bonne progression de la production agricole au Cameroun et au Gabon, en dépit du recul de la production de coton au Tchad.

Le secteur secondaire a été porté par les industries manufacturières et les BTP, avec des apports de 0,4 point pour chacune des branches en 2019, contre 0,4 point et - 0,1 point respectivement en 2018.

Le secteur tertiaire a été porté par l'activité des services marchands (0,7 point, contre 0,5 point en 2018), aidés par le dynamisme des activités commerciales et des télécommunications dans la plupart des pays, en lien avec la poursuite du développement des services de téléphonie mobile et de monnaie électronique (« mobile money ») ainsi que des bonnes performances des fournisseurs d'accès internet, suite au déploiement des réseaux à fibre optique. Par ailleurs, les services de transport ont connu une progression favorable. notamment au Congo où l'activité de transbordement a gagné en vigueur au Port Autonome de Pointe-Noire, profitant d'une relative perturbation du trafic au Port de Lagos. En outre, l'activité de restauration et d'hôtellerie a sensiblement contribué à la croissance au Cameroun.

Tableau 4 : Contribution des secteurs à la croissance du PIB réel de 2014 à 2019

100	1 UC 2014 0	4 2013	'			
	(En pourcent					
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
					Estim.	Estim
Secteur primaire	1,3	1,3	- 1,5	- 1,3	0,9	1,1
Agriculture, Elevage, Chasse et Pêche	0,7	0,2	0,2	- 0,2	0,3	0,4
Sylviculture	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	- 0,1
Industries extractives	0,5	0,9	- 1,8	- 1,2	0,4	0,7
Secteur secondaire	0,2	-0,4	- 1,9	0,5	0,2	0,6
Industries manufacturières	0,5	0,7	0,3	0,5	0,4	0,4
Bâtiments et Travaux Publics	- 0,5	- 0,4	- 2,4	- 0,1	-0,1	0,4
Autres	0,2	-0,7	0,2	0,2	-0,1	-0,2
Secteur tertiaire	2,5	0,8	1,0	1,4	0,7	0,6
Services marchands	1,5	0,9	1,0	0,8	0,5	0,7
Services non marchands	1,0	0,0	0,1	0,6	0,2	-0,
PIB au coût des facteurs	3,9	1,7	-2,4	0,7	1,7	2,2
Droits et Taxes à l'importation	0,1	- 0,1	1,0	0,0	0,1	-0,
PIB aux prix constants du marché	4,0	1,6	- 1,4	0,7	1,8	2,
PIB du secteur pétrolier	0,7	0,0	- 1,5	- 1,2	0,2	0,4
PIB du secteur non pétrolier	3,4	1,6	0,1	1,9	1,5	1,6

Sources: Administrations nationales et BEAC

2.2. Prix et compétitivité

2.2.1. Prix

A fin 2019, l'évolution des prix a été contrastée, avec une hausse au cours des trois premiers trimestres, et une décélération au dernier trimestre. Sur l'ensemble de l'année, l'inflation s'est repliée à 2,0 %, contre 2,2 % à fin 2018.

Par pays, la dynamique du niveau général des prix en 2019 a été mitigée, avec une baisse des contributions de l'ensemble des pays à l'inflation de la Zone, à l'exception du Congo et du Cameroun. Ainsi, en glissement annuel, les contributions sont en légère augmentation au Cameroun (1,2 point contre 1,1 point en 2018) et au Congo (0,3 point contre 0,2 point en 2018). En revanche, elles se sont contractées au Gabon (0,1 point après 0,9 point n 2018) et en Guinée Equatoriale (0,2 point après 0.5 point en 2018), et sont devenues négatives en République Centrafricaine (-0,2 point plutôt que 0,5 point en 2018) et au Tchad ³(- 0,3 point contre 0,8 point n 2018).

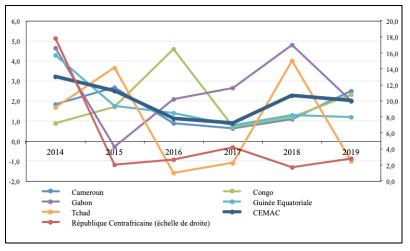
Au terme du quatrième trimestre 2019, l'évolution est pour l'essentiel le fait des facteurs suivants qui ont influencé la dynamique de l'inflation : i) la hausse des prix alimentaires au Cameroun et en Guinée Equatoriale, principalement en lien avec des perturbations dans les circuits d'approvisionnemen⁴, ii) le recul de l'offre de viande bovine et de produits vivriers au

Cameroun, en relation respectivement avec les inondations survenues dans la zone septentrionale de ce pays et la crise du NOSO, ainsi que la spéculation à laquelle se sont livrés certains commerçants, iii) la hausse des coûts des prestations de transport, consécutivement à la vétusté des routes et l'instauration des péages routiers au Congo, et des services de logements et de restauration du fait notamment de la fiscalité au Cameroun et au Congo. En revanche, les conditions d'offre de produits vivriers relativement favorables au Tchad et l'atonie de la demande intérieure dans l'ensemble des pays de la CEMAC résultant des mesures de consolidation budgétaire mises en œuvre par les Gouvernements de la sous-région ont contribué à contenir des pressions inflationnistes dans la zone.

Sur la base des données disponibles au terme du quatrième trimestre 2019, l'évolution de l'inflation par pays se présente comme suit en moyenne annuelle : Cameroun (2,5 %), République Centrafricaine (2,8 %), Congo (2,3 %), Gabon (2,0 %), Guinée Equatoriale (1,2 %) et Tchad (-1,0 %).

En glissement annuel, l'analyse du niveau général des prix dans la CEMAC fait ressortir un repli des pressions inflationnistes avec un taux d'inflation de 0,5 % à fin décembre 2019, contre 4,0 % un an plus tôt. Par pays, il s'est présenté comme suit : Cameroun (2,4 %), République Centrafricaine (-2,8 %), Congo (3,8 %), Gabon (1 %), Guinée Equatoriale (4,1 %) et Tchad (-1,7 %).

Graphique 6 : Taux d'inflation en moyenne annuelle de 2014 à 2019 (Variation en pourcentage de l'indice des prix à la consommation)



Sources: Administrations nationales et BEAC

³ En effet, l'on peut relever que certains importateurs n'ont pas complètement intégré les exigences de la nouvelle èglementation de change, ce qui a conduit à une offre insuffisante face à la demande dans certains grands centres urbains.

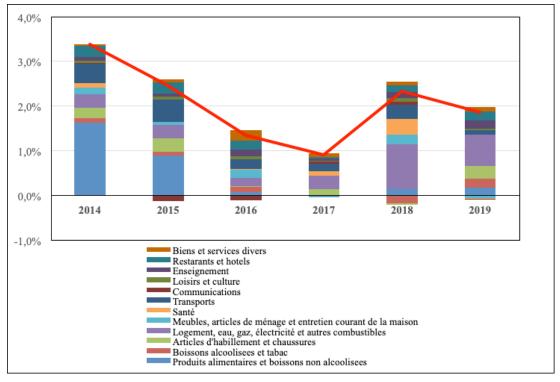
⁴ En lien avec une pluviométrie relativement favorable et l'effet de la reprise des activités agricoles encouragées par le paiement des arriérés aux cotonculteurs ainsi que la fourniture des engrais utilisées pour les cultures vivrières.

L'analyse de l'inflation suivant les contributions des différentes fonctions de consommation montre que sur la période sous revue, les évolutions ont été fortement impactées en 2019 par le i) recul des contributions des fonctions : « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (-1,1 point après 2,3 points en 2018), « meubles, articles de ménage et entretien courant de la maison » (- 0,4

point contre 0,5 point en 2018) et « santé » (- 0,2 point après 0,5 point en 2018), ii) et la contribution des fonctions :

« produits alimentaires et boissons non alcoolisées »(0,5 point comme en 2018), « boissons alcoolisées et tabac » (0,6 point contre - 0,5 point en 2018) et « article d'habillement et chaussures » (0,5 point après - 0,2 point en 2018).

Graphique 7 : Contribution des fonctions de consommation à l'indice des prix à la consommation de la CEMAC



Sources: Administrations nationales et BEAC

2.2.2. Compétitivité

En 2019, le taux de change effectif réel (TCER) composite⁵, mesurant la compétitivité-prix de la CEMAC, s'est inscrit en hausse, indiquant une perte de positions concurrentielles sur les marchés internationaux par rapport à l'année précédente.

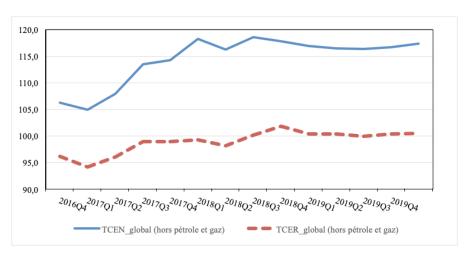
- Evolution du TCER global⁶

Le TCER global de la CEMAC s'est apprécié de 0,4 % entre 2018 et 2019. Cette situation est à mettre en relation principalement avec la détérioration de la compétitivité sur le front des exportations (+ 0,4 %), tandis que les pertes de positions sur le front des importations, enregistrées au cours de l'année précédente, sont restées stables en 2019.

⁵ Cotation au certain du FCFA par rapport aux autres monnaies.

⁶ La compétitivité extérieure de la CEMAC est évaluée hors secteur pétrolier en raison du poids important du pétrole dans les exportations et du fait que cette activité, à forte intensité capitalistique, est entièrement off-shore. L'influence de l'exploitation pétrolière sur l'indicateur de compétitivité extérieure ainsi calculé est implicite et s'apprécie par le biais des évolutions des prix domestiques.

Graphique 8: Evolution du TCER et TCEN



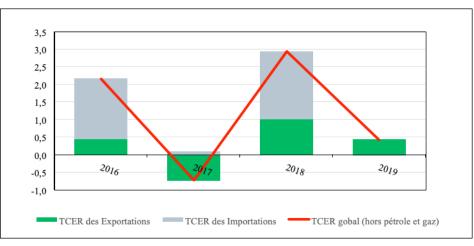
Source: BEAC

La perte de compétitivité induite par la hausse du TCER est due en partie à la dépréciation du FCFA par rapport aux monnaies des principaux partenaires de la Sous-région, mais également par leurs différentiels d'inflation. S'agissant de l'inflation, elle a évolué à un niveau supérieur à celui observé dans la plupart des principaux pays partenaires et fournisseurs. Par conséquent, au cours de la période sous revue, le FCFA s'est déprécié en termes réels vis-à-vis du dollar US (- 1,5 %) et du yuan (- 0,3 %), tandis qu'il s'est apprécié par rapport à l'euro et à la livre sterling de respectivement 0,5 % et 0,1 %. En variation annuelle, le taux de change effectif nominal

(TCEN) a reculé de 0,9 % en 2019, contre une hausse de 6,9 % une année auparavant.

En termes de contributions à la variation du TCER global de la CEMAC en 2019, l'examen du graphique 9 révèle un apport du TCER des exportations de + 0,4 % et celui des importations de 0,0 %. Cette situation découle de l'effet combiné de l'appréciation notable du TCEN des exportations (+ 1,3 %) et du différentiel d'inflation défavorable à la CEMAC par rapport à ses principaux concurrents sur le marché des matières premières, à l'exception des pays ci-après : Angola, Brésil, Kazakhstan, Mexique, Nigeria et Uruguay.

Graphique 9: Contributions absolues au TCER global



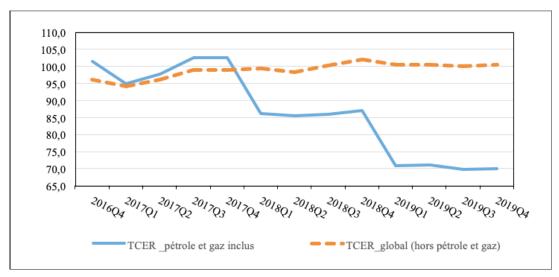
Source: BEAC

- Sensibilité de la compétitivité-prix aux exportations de pétrole brut

Le pétrole brut représente plus de 70 % des exportations de la CEMAC. Compte tenu de son poids, une comparaison des TCER pétrole et gaz inclus et TCER hors pétrole et gaz naturel a été effectuée. A l'analyse du graphique 10, il ressort que

le TCER hors pétrole et gaz naturel est plus élevé que le TCER pétrole et gaz inclus. Au total, la perte de positions concurrentielles des économies de la CEMAC relevée précédemment est plus atténuée lorsque sont incluses les exportations de pétrole brut et de gaz naturel dans l'évaluation comparative des deux TCER.

Graphique 10: Evolution du TCER



Source : BEAC

2.3. Finances publiques et dette extérieure

2.3.1. Evolution des opérations financières des Etats

Les finances publiques ont continué à se redresser en 2019, en rapport avec les engagements pris par les autorités de la sous-région dans le cadre des programmes d'ajustement signés avec le Fonds monétaire international (FMI), et une dynamique relativement favorable de la production d'hydrocarbures. En conséquence, le déficit du solde budgétaire base engagements, dons compris, est passé de - 0,3 % du PIB en 2018 à 0,0 % du PIB en 2019.

Par pays, des excédents budgétaires ont été enregistrés au Congo (6,0 % du PIB, après 5,3 % du PIB en 2018), en Guinée Equatoriale (1,9 % du PIB, contre 0,1 % du PIB en 2018), en République Centrafricaine (2,9 % du PIB, contre 0,4 % du PIB en 2018) et au Gabon (2,3 %

du PIB, contre - 1,4% du PIB en 2018). En revanche, le déficit est réapparu au Tchad (- 0,6 % du PIB, contre 1,5 % du PIB en 2018) et s'est sensiblement aggravé au Cameroun, pour s'établir à - 3,3 % du PIB, après - 2,3 % du PIB en 2018.

Au plan stratégique, il a été relévé que la réduction du déficit budgétaire en pourcentage du PIB a été principalement favorisée par l'accroissement des recettes non pétrolières (contribution de 0,5 point) et pétrolières (contribution de 0,3 point), ainsi que par la diminution des dépenses en capital (contribution de 0,2 point) et l'augmentation des dons (contribution de 0,1 point). Cette dynamique a cependant été contrebalancée par la hausse des dépenses courantes (contribution de - 0,6 point). L'apport des recettes pétrolières a découlé de la hausse de la production, malgré la baisse des cours du baril sur les marchés mondiaux, tandis que celui des recettes non pétrolières est la traduction des efforts de recouvrement fournis par les Etats.

2.3. Finances publiques et dette extérieure

2.3.1. Evolution des opérations financières des Etats

Les finances publiques ont continué à se redresser en 2019, en rapport avec les engagements pris par les autorités de la sous-région dans le cadre des programmes d'ajustement signés avec le Fonds monétaire international (FMI), et une dynamique relativement favorable de la production d'hydrocarbures. En conséquence, le déficit du solde budgétaire base engagements, dons compris, est passé de - 0,3 % du PIB en 2018 à 0,0 % du PIB en 2019.

Par pays, des excédents budgétaires ont été enregistrés au Congo (6,0 % du PIB, après 5,3 % du PIB en 2018), en Guinée Equatoriale (1,9 % du PIB, contre 0,1 % du PIB en 2018), en République Centrafricaine (2,9 % du PIB, contre 0,4 % du PIB en 2018) et au Gabon (2,3 % du PIB, contre - 1,4% du PIB en 2018). En revanche, le déficit est réapparu au Tchad (-0,6 % du PIB, contre 1,5 % du PIB en 2018) et s'est sensiblement aggravé au Cameroun, pour s'établir à -3,3 % du PIB, après -2,3 % du PIB en 2018.

Au plan stratégique, il a été relévé que la réduction du déficit budgétaire en pourcentage du PIB a été principalement favorisée par l'accroissement des recettes non pétrolières (contribution de 0,5 point) et pétrolières (contribution de 0,3 point), ainsi que par la diminution des dépenses en capital (contribution de 0,2 point) et l'augmentation des dons (contribution de 0,1 point). Cette dynamique a cependant été contrebalancée par la hausse des dépenses courantes (contribution de - 0,6 point). L'apport des recettes pétrolières a découlé de la hausse de la production, malgré la baisse des cours du baril sur les marchés mondiaux, tandis que celui des recettes non pétrolières est la traduction des efforts de recouvrement fournis par les Etats.

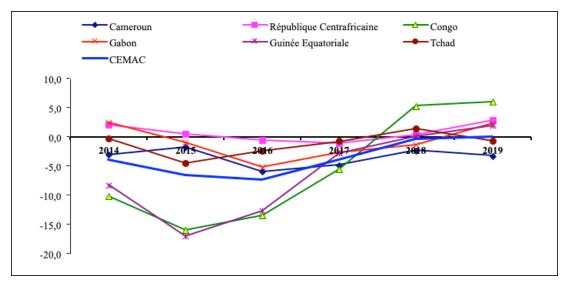
Malgré le déficit budgétaire, base engagements dons compris estimé, les pays de la CEMAC ont mobilisé des emprunts extérieurs de 1 664,7 milliards, des allègements de dette extérieure de près de 103,0 milliards et des ressources monétaires nettes de l'ordre de 971,0 milliards. Ces financements leur ont permis d'apurer des arriérés de paiement de 4,4 milliards, d'amortir la dette extérieure à hauteur de 1 342,0 milliards et de se désengager vis-à-vis du système non bancaire pour un montant de 1 518,6 milliards.

Tableau 5 : Tableau des opérations financières des Etats de la CEMAC de 2014 à 2019 (en milliards de Francs CFA)

	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019
Recettes totales	12 516,0	9 300,4	7 534,2	7 814,0	9 195,2	9 547,2
Recettes pétrolières	6 945,7	3 775,6	2 531,3	2 794,3	3 884,9	3 945,3
Recettes non pétrolières	5 570,3	5 524,8	5 002,9	5 019,7	5 310,3	5 601,9
. Recettes fiscales	4 821,6	4 909,6	4 552,8	4 622,7	4 839,2	5 182,9
. Recettes non fiscales	748,7	615,1	450,1	397,0	471,1	419,0
Pépenses totales	14 971,6	12 843,8	11 305,1	10 129,1	9 730,8	9 965,1
Dépenses courantes	7 610,7	7 150,9	7 023,0	6 863,2	6 718,8	7 081,6
Salaires et traitements	2 473,9	2 542,1	2 619,1	2 666,3	2 628,2	2 660,8
Biens et services	2 652,3	2 365,0	2 200,4	2 170,4	1 784,7	1 834,2
Transferts et subventions	2 171,7	1 810,5	1 563,6	1 372,8	1 615,5	1 808,3
Intérêts	312,9	433,4	639,9	653,8	690,4	778,4
Dette extérieure	219,4	330,3	504,2	455,5	470,0	569,1
Dette intérieure	93,5	103,0	135,7	198,4	220,4	209,3
Dépenses en capital	7 360,9	5 692,9	4 282,1	3 265,9	3 012,1	2 883,5
Sur ressources locales	5 939,7	4 669,3	3 084,0	1 959,2	1 840,5	1 607,7
Sur ressources extérieures	1 421,2	1 023,6	1 198,1	1 306,7	1 171,6	1 275,8
Solde primaire (en milliards de FCFA)	- 721,6	- 2 086,5	- 1 932,9	- 354,6	1 326,3	1 636,3
Solde primaire (en pourcentage du PIB)	- 1,3	- 4,3	- 4,1	- 0,7	2,5	3,0
Solde budgétaire de base (en milliards de FCFA)	- 1 034,5	- 2 519,9	- 2 572,8	- 1 008,4	636,0	857,9
Solde budgétaire de base (en pourcentage du PIB)	- 1,9	- 5,1	- 5,4	- 2,0	1,2	1,6
Solde primaire (hors intérêts) en milliards	- 2 142,8	- 3 110,1	- 3 131,0	- 1 661,3	154,8	360,5
Solde primaire (hors intérêts) en % PIB	- 4,0	- 6,3	- 6,6	- 3,3	0,3	0,7
Solde primaire (hors intérêts et recettes pétrolières) en milliards	- 9 088,5	- 6 885,7	- 5 662,4	- 4 455,6	- 3 730,1	- 3 584,9
Solde primaire (hors intérêts et recettes pétrolières) en % PIB hors étrole	- 26,1	- 18,2	- 14,5	- 11,1	- 9,2	- 8,4
éficit global (base engagements hors dons)	- 2 455,6	- 3 543,4	- 3 770,9	- 2 315,1	- 535,6	- 417,9
éficit global (base engagements dons compris)	- 2 132,6	- 3 209,4	- 3 468,9	- 1 954,1	- 171,7	- 19,8
pargne financières sur ressources pétrolières (EFRP)	574,2	- 2 331,2	- 2 345,6	- 739,7	1 457,9	1 489,2
olde budgétaire de référence (en % du PIB)	- 4,1	- 2,6	- 3,3	- 2,6	- 2,7	- 2,4
ariations des arriérés (baisse -)	93,4	671,8	295,6	- 445,0	150,8	- 4,4
Intérieurs (principal et intérêts)	85,1	675,4	59,0	- 442,4	49,6	- 77,7
Extérieurs (principal et intérêts)	8,3	- 3,6	236,6	- 2,6	101,2	73,3
éficit global (base trésorerie)	- 2 362,3	- 2 871,6	- 3 475,3	- 2 760,1	- 384,8	- 422,3
inancement total	2 362,3	2 871,6	3 475,3	2 760,1	384,8	422,3
Extérieur	2 614,4	2 316,4	1 089,5	1 869,7	1 334,3	858,8
Dons	323,1	334,1	302,0	361,0	363,9	398,1
Courants	87,2	131,8	121,2	156,2	205,8	146,2
Projets	235,9	202,3	180,8	204,8	158,1	251,9
Tirages	2 860,4	2 626,8	1 521,6	2 234,6	1 712,7	1 664,7
Prêts trésorerie et programmes	1 675,1	1 805,5	504,3	1 132,7	657,7	640,8
Prêts-projets	1 185,3	821,3	1 017,3	1 101,9	1 055,0	1 023,9
Amortissements de la dette extérieure	- 854,6	- 1 490,6	- 833,1	- 952,7	- 911,7	- 1 342,0
Allégements de la dette extérieure	79,0	792,1	- 633,1 52,0	191,8	134,4	103,0
Autres	206,6				35,0	35,0
		54,0	47,0 2.305.5	35,0		
Intérieur	- 319,4	483,9	2 305,5	803,3	- 1 031,1	- 547,5
Système bancaire	1 017,6	1 685,9	2 212,2	47,8	654,8	971,0
BEAC, opérations traditionnelles	1 253,6	1 366,4	1 588,1	- 1 895,3	- 1 508,5	- 376,9
BEAC, consolidation refinancement	0,7	0,2	1,6	1 628,1	1 652,9	572,7
FMI (net)	17,5	18,2	22,2	284,7	275,5	245,7
Fonds de Réserve	112,2	- 0,4	- 21,5	59,3	25,5	- 9,0
Banques commerciales, hors rachats	- 366,4	301,5	621,7	- 29,0	209,5	538,5
Non bancaire	- 1 336,9	- 1 202,0	93,3	755,4	- 1 686,0	- 1 518,6

Sources: Administrations nationales et BEAC

Graphique 11 : Evolution du solde budgétaire, base engagements, dons compris (en pourcentage du PIB)



Sources: Administrations nationales et BEAC

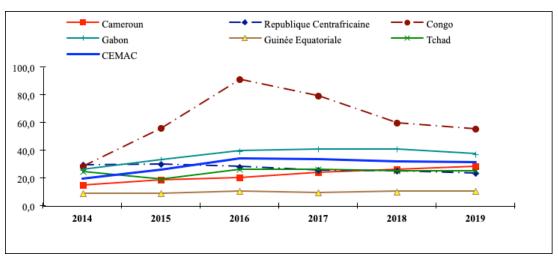
2.3.2. Dette publique

S'agissant de l'endettement public, les mesures de consolidation budgétaire inscrites dans les programmes financiers signés avec le FMI et la mobilisation plus importante des recettes non pétrolières ont amélioré les ratios de la dette. Ainsi, le rythme d'accroissement de la dette publique a ralenti, l'encours de la dette est revenu à 49,0 % du PIB (dont respectivement 31,4 %

pour la dette extérieure et 17,7 % pour la dette intérieure), contre 50,9 % du PIB un an plus tôt (soit respectivement 31,7 % pour la dette extérieure et 19,2 % pour la dette intérieure). En revanche, le ratio du service de la dette publique sur les recettes budgétaires s'est situé à 20,0 % en 2019, contre 15,0 % en 2018, et celui du service de la dette publique rapporté aux exportations de biens et services est remonté à 10,1 % en 2019, contre + 7,5 % en 2018.

Graphique 12 : Taux d'endettement public extérieur

(en pourcentage du PIB)



Sources: Administrations nationales et BEAC

2.4. Secteur extérieur

En 2019, les comptes extérieurs des pays de la CEMAC ont été marqués par l'aggravation du déficit des transactions courantes, dons officiels inclus, à - 1,5 % du PIB (- 803,9 milliards) contre - 0,7 % en 2018 (- 352,8 milliards).

Cette situation est le résultat d'un excédent commercial de 7 471,1 milliards, en augmentation par rapport à 2018 (7 465,4 milliards), qui n'a pas suffi à couvrir les déficits des services et des revenus, malgré le solde positif des transferts courants.

L'évolution à la hausse du solde commercial est la conséquence de l'augmentation plus rapide des exportations (16 721,4 milliards en 2019 contre 16 355,8 milliards en 2018) par rapport aux importations (9 250,2 milliards en 2019 contre 8 890,4 milliards en 2018). La hausse des importations est imputable à la vigueur de la consommation privée, tandis que les exportations ont été stimulées par l'accroissement du volume de pétrole brut vendu, et ce malgré la détérioration des termes de l'échange.

Par pays, le déficit du compte courant s'est contracté au Gabon (2,1 % du PIB contre 5,0 % en 2018), en République Centrafricaine (6,3 % du PIB contre 8,5 % en 2018), en Guinée Equatoriale (5,6 % du PIB après 7,3 % en 2018)

et au Cameroun (3,4 % du PIB après 3,5 % en 2018), alors qu'au Congo, le solde courant est revenu d'un excédent de 8,4 % du PIB en 2018 à un déficit de 0.6 % du PIB en 2019. Au Tchad en revanche, le solde courant est resté excédentaire, quoiqu'en légère baisse (9,5 % du PIB après 7,6 % en 2018). Le compte de capital quant à lui a connu une importante hausse, passant de 171,5 milliards en 2018 à 325,1 milliards en 2019, fortement tiré par les capitaux publics dont le niveau s'est élevé à 301,9 milliards. Les capitaux privés en revanche, se sont situés à 23,2 milliards, en léger repli par rapport au niveau atteint en 2018 (29,3 milliards).

Le solde excédentaire du compte d'opérations financières s'est contracté de 5,7 %, pour se chiffrer à 619,2 milliards au cours de la période sous revue (contre 656,9 milliards un an plus tôt). Cette évolution résulte du repli de l'excédent des investissements de portefeuille (5,9 %) et du solde des autres investissements dont le déficit s'est accru de 37,3 % (- 1 457,1 milliards en 2019 contre - 1 061,6 milliards en 2018).

En définitive, le solde global de la balance des paiements, en retrait de 33,3 %, est resté excédentaire à 456,0 milliards (contre 683,4 milliards un an plus tôt), se traduisant par une accumulation des réserves officielles de 526,0 milliards.

Tableau 6 : Balance des paiements de la CEMAC de 2017 à 2019 (en milliards de FCFA)

	2017
72.7 48.1.7 58.25 -158.9 -172.4 -80.0 -108.0 -108.4 -102.4 -102.4 -102.4 -102.4 -102.4 -102.4 -102.4 -102.4 -102.4 -102.4 -102.4 -102.4 -23.2 -38.1 -10.1 -11.5 -10.2 -11.5 -11.5 -10.2 -11.5 -10.2<	-502,9 -755,6 -761,8 -1- -117,0 -272,3 -213,2 -2 2674,9 2869,3 3095,0 -2791,9 -3141,6 -3308,2 -2
134 673 3001 3413 3539 3470 4024 3232 3494 911 1212 11996 1418A 903 1002 3413 383 3412 383 341 383 1132 31134 351 31134 351 31134 351 31134 351 31134 351 31134 351 31134 351 31134 351 31134 351 31134 351 31134 351 31134 351 31134 351 31134 351 31134 351 31134 352 31134 358 31134 358 31134 358 31134 358 31134 358 31134 358 31134 358 31134 358 31134 358 3114 <th>-285,7 -276,7 -295,1</th>	-285,7 -276,7 -295,1
191 200 2015 1130 1388 1411 1883 1904 2015 1813 2014 2015 2018 20	-98,3 -205,5 -228,5 070 570 403
2,3 2,4 11,5 38,5 36,6 78,8 54,8 56,6 55,6 38,7 36,6 38,7 11,2 38,7 36,6 38,7 36,6 38,7 31,1 11,2 11,2 38,7 36,1 38,7 3	-55,1 -55,5 - -66,0 -132,2
191 200 206.6 1112.0 1401.1 2.954 -860.6 -820.0 -86.1 -326.2 -366.2 -307.7 116.6 -116.6 -136.8 -356.9 -3011.6 -351.4 -351.5 -	-7,1
3.6 1.5. 3.6 1.5. 1.5. 1.6. 1.7. 1.7. 1.6. 2.5. 2.1. 2.0. 1.7. 1.1. 2.1. 2.5. 1.1. 2.1. 3.0. 1.1. 3.0. 1.1. 3.0. 1.1. 3.0. 1.1. 1	384,3 454,8 -549,6
2.6 -1.6 -1.65.4 -1.62	20,7 481,0
163.2 214.8 1.7 1.9 2.7 -55.6 -57.1 -88.6 -42.8 487.9 -485.3 33.1 280.6 207.1 144.8 149.4 149.4 149.4 149.8 207.1 148.8 26.6 99.7 -46.4 47.9 -485.3 33.1 280.6 207.1 287.0 207.1 144.4 149.4 149.4 149.8 207.1 148.8 26.6 99.7 -46.4 478.9 485.3 35.1 207.1 479.4 149.4 149.4 149.8 207.1 148.8 150.9 20.6 6.0 90.0 90.0 90.0 90.0 60.0 58 37.1 470.7 440.9 470.0 470.0 00.	-147,2 -172,6
966 997 -32,4 -32,5 -32,0 -59,0 -61,1 -63,2 -46,4 -478,8 155,6 164,4 149,4 -105,9 -87,0 66,6 115,1 34,1 34,4 34,7 34,0 -61,1 -63,2 -65,5 -65,5 165,5 166,1 57,7 -41,4 149,0 -105,9 -87,0 92,5 93,1 -45,2 -12 36,0 0,0	248,2 296,1
92.5 99.1 45.2 1.2 51.3 411.4 36.9 428.4 357.4 218.8 561.6 299.2 76.3 -797.1 477.0 -461.9 624.0 828.4 92.5 99.1 45.2 1.2 51.9 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 5.8 37.1 50.4 118.0 142.2 60.6 72.8 50.0 6.0 0.0	197,0 226,7 51,2 69,4
925 991 452 1,2 51,9 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 6,0 56,9 36,9 36,9 50,2 104,5 171,5 60,6 72,8 50,0 6,0 56,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,2 0,2 0,2 37,1 30,4 128,0 142,2 29,3 142,2 20,2 20,2 20,2 -0,2 -0,2 0,0	985,3 989,6 1022,9
8.2 -47.8 -758,3 442,7 -15.0 428,4 357,4 218,8 561,6 299,2 76,3 803,2 514,0 -512,0 459,5 656,9 16,4 16,6 10,6 10,6 10,6 10,6 10,6 62,9 </td <th>35,2 40,8 123,9 32,8 38,5 122,1 32,4 2,3 1,8</th>	35,2 40,8 123,9 32,8 38,5 122,1 32,4 2,3 1,8
-17,7 15,4 30,0 38,0 0,0 -184,5 156,2 8,9 -135,0 241,3 139,4 100,7 -81,0 -57,4 -327,6 207,8 -21,9 -15,1 -271,1 -152,2 -106,8 -161,3 74,1 31,0 -48,3 30,4 -163,1 -1,8 99,5 20,3 -335,3 683,4 21,9 15,1 -271,1 -152,2 -106,8 161,3 -74,1 -31,0 48,3 -30,4 163,1 1,8 -99,5 -20,3 335,3 -683,4 - 21,9 15,1 231,2 -22,1 -275,8 64,0 -111,4 33,7 48,3 -30,4 119,1 45,2 -123,5 48,3 128,9 -634,5 - 0,0 0,0 0,0 44,0 47,0 24,0 28,0 206,4 -29,0 0,0 0,1 67,0 94,0 -14,7 37,3 -64,7 0,0 44,0 47,0 24,0	950,1 948,8 899,0 459,1 375,4 424,4 14,2 12,5 50,1 476,8 560,9 424,5
21,9 -15,1 -152,2 116,3 74,1 31,0 -48,3 30,4 -163,1 -1,8 99,5 20,3 -35,3 683,4 21,9 15,1 271,1 152,2 -106,8 161,3 -74,1 -31,0 48,3 -30,4 163,1 1,8 99,5 -20,3 335,3 -683,4 -683,4 -20,3 335,3 -683,4 -683,4 -20,3 335,3 -683,4 -683,4 -20,6 -20,3 335,3 -683,4 -683,4 -20,3 -30,4 119,1 -45,2 -123,5 -48,3 128,9 -654,5 -63,6 -654,5 -654,5 -70,0 -654,5 -70,0 -654,5 -70,0 -654,5 -70,0 -654,5 -70,0 -654,5 -70,0 -654,5 -70,0	-81,6 -92,0
21,9 15,1 152,2 -106,8 161,3 -74,1 -31,0 48,3 -30,4 163,1 1,8 -99,5 -20,3 335,3 -683,4 -683,4 -20,0 10,1 45,2 -123,5 -48,3 -68,4,5 -83,4 -68,4,5 -83,4 -68,5 -83,4 -83,3 -68,5 -83,4 -83,3 -68,5 -83,4 -83,2 -133,5 -83,4 -83,4 -83,2 -133,5 -84,5 -83,4 -83,4 -13,1 -45,2 -123,5 -48,3 -128,9 -654,5 -50,0 0,0 0,0 0,1 0,7 37,3 -64,7 0,0 44,0 47,0 24,0 28,0 206,4 -29,0 0,0 0,1 0,7 9,4 -14,7 37,3 -64,7 0,0 44,0 47,0 24,0 26,4 -29,0 0,0 0,1 0,7 4,4 17,0 -3,0 0,0 1,6 -159,0 0,0 0,1 2,7	216,1 152,5 169,0
	216,1 -152,5 -169,0 -216,1 -152,5 -169,0 -216,1 -152,5 -169,0 -2,0 -2,0 -2,0 -2,0 -2,0 -2,0 -2,0 -2

Sources: Administrations nationales et BEAC

2.5. Secteur monétaire

L'évolution des principaux agrégats monétaires de la CEMAC au cours de l'année 2019 a été marquée par i) une expansion des avoirs extérieurs nets du système, ii) un accroissement des concours du système monétaire aux Etats de la Communauté, iii) une baisse du financement de l'économie et iv) une progression de la masse monétaire.

L'encours du crédit intérieur a connu une hausse de 4,2 % par rapport à son niveau de 2018, pour se situer à 11 947,0 milliards. Cette évolution est liée à la forte hausse des créances du système monétaire sur les Etats (+ 22,8 %) qui a plus que compensé la baisse des crédits à l'économie (- 3,6 %).

Les créances nettes du système monétaire sur les Etats se sont établies à 4 131,4 milliards en 2019, en hausse de 766,8 milliards par rapport à leur niveau de 2018. Cette évolution résulte de l'accroissement des émissions de titres publics par les Trésors publics (contribution de 16,0 points), ainsi que des décaissements effectués par le FMI dans le cadre des programmes économiques et financiers en cours d'exécution dans les pays de la Zone (contribution de 6,8 points).

Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires ont progressé de 158,2 milliards au terme des douze mois de l'année 2019, pour ressortir à 2 667,2 milliards, du fait de l'intensification des rapatriements des recettes d'exportation, résultant de l'application rigoureuse de la nouvelle règlementation des changes. Les réserves de change se sont ainsi situées à 4 361,6 milliards en 2019, contre 3 776,5 milliards un an plus tôt, en augmentation de 15,5 % et ont représenté environ 3,24 mois d'importations des biens et services non facteurs. Le taux de couverture extérieure de la monnaie a, quant à lui, évolué de 61,03 % à 67,22 % entre 2018 et 2019.

En liaison avec la dynamique de ses contreparties, la masse monétaire (M2) s'est accrue de 5,8 %, pour s'établir à 12 151,7 milliards à fin décembre 2019. En termes de contributions, les créances nettes sur les États et les avoirs extérieurs nets ont eu une influence positive sur l'évolution de la masse monétaire au sens large (M2) à hauteur respectivement de 6,7 points et de 1,5 point. Les crédits à l'économie (- 2,5 points) ont contribué négativement à cette évolution. Par pays, sur la période sous revue, le Cameroun (3,02 points), le Tchad (1,89 point), le Congo (1,17 point), la République Centrafricaine (0,36 point) et le Gabon (0,17 point) ont contribué positivement à la création monétaire dans la Sous-région, tandis que la Guinée Équatoriale a eu une contribution négative (-0,80 point).

Tableau 7 : Situation monétaire résumée de la CEMAC
Décembre 2017 – Décembre 2019

	Montants	Montants (en millions de F CFA)					
	2017	2018	2019	2017-2018	2018-2019		
Avoirs extérieurs nets	2 322 317	2 509 014	2 667 243	8,0	6,3		
Crédit intérieur	10 541 581	11 468 716	11 947 003	8,8	4,2		
Créances nettes sur les Etats	2 748 475	3 364 644	4 131 414	22,4	22,8		
Dont : PNG	3 000 634	3 522 296	4 295 910	17,4	22,0		
Crédits à l'économie	7 793 107	8 104 073	7 815 589	4,0	- 3,6		
Masse Monétaire	10 602 954	11 480 318	12 151 700	8,3	5,8		
Autres Postes Nets	2 260 945	2 497 747	2 462 875	10,5	- 1,4		
Fonds propres	3 330 429	3 497 557	3 761 579	5,0	7,5		
Divers	-1 069 484	-999 810	-1 298 704	6,5	- 29,9		

Sources: Administrations nationales et BEAC

De manière spécifique, les agrégats monétaires se sont comportés comme suit dans les pays de la CEMAC :

2.5.1. Masse monétaire

L'expansion monétaire dans la Sous-région en 2019 masque des évolutions contrastées entre les pays. Si la masse monétaire s'est plutôt repliée en Guinée Équatoriale (-7,9 %), elle a connu une expansion au Tchad (+ 24,9 %), en République Centrafricaine (+11,5 %), au Congo (+7,9 %), au Cameroun (+6,9) et au Gabon (+0,9 %).

Tableau	8 : Évolution de la masse monétaire
	Décembre 2017 - Décembre 2019

	Montan	ts (en millions de	Variations (en %)		
	2017	2018	2019	2017-2018	2018-2019
Cameroun	4 398 831	5 042 764	5 389 065	14,6	6,9
République Centrafricaine	307 415	354 568	395 424	15,3	11,5
Congo	1 766 140	1 695 181	1 829 690	- 4,0	7,9
Gabon	2 004 845	2 309 660	2 329 320	15,2	0,9
Guinée Equatoriale	1 193 396	1 161 897	1 070 435	- 2,6	- 7,9
Tchad	895 789	874 700	1 092 105	- 2,4	24,9
Ajustements intra-commu- nautaires	36 538	41 548	45 661	13,7	9,9
CEMAC	10 602 954	11 480 318	12 151 700	8,3	5,8

Sources: Administrations nationales et BEAC

L'analyse de la structure de la masse monétaire Sous régionale entre décembre 2018 et décembre 2019 met en exergue un repli de la part relative de la quasi-monnaie, qui est revenue de 28,8 % à 27,6 %, perdant 1,2 point au profit de celle de la monnaie scripturale et de la monnaie fiduciaire qui ont enregistré respectivement 1,0 point et 0,2 point.

2.5.2. Avoirs extérieurs nets du système monétaire

Les avoirs extérieurs nets du système monétaire de la CEMAC sont passés de 2 509,0 milliards à fin décembre 2018 à 2 667,2 milliards un an plus tard.Par pays, ces avoirs ont évolué comme indiqué dans le tableau 9 ci-dessous.

Les avoirs extérieurs nets de la BEAC ont progressé de 14,8 %, après 11,7 % en 2018, pour se situer à 2 730,4 milliards en décembre 2019.

Tableau 9 : Évolution des avoirs extérieurs nets du système monétaire (Décembre 2017 - Décembre 2019)

	Mon	ıtants (en millio	A) Variations		
	2017	2018	2019	2017-2018	2018-2019
Cameroun	1 706 377	1 970 136	2 361 159	15,5	19,8
République Centrafricaine	53 624	103 679	89 219	93,3	- 13,9
Congo	461 445	213 274	531 452	- 53,8	149,2
Gabon	459 581	549 883	479 698	19,6	- 12,8
Guinée Equatoriale	162 716	74 647	-76 982	- 54,1	- 203,1
Tchad	-303 741	-299 355	-151 222	1,4	49,5
Services Centraux	725 843	619 556	427 703	- 14,6	- 31,0
Ajustements intracommunautaires	-943 528	-722 806	-993 784	23,4	- 37,5
CEMAC	2 322 317	2 509 014	2 667 243	8,0	6,3

Tableau 10 : Évolution des avoirs extérieurs nets de la BEAC (Décembre 2017 – Décembre 2019)

	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en 9		
	2017	2018	2019	2017-2018	2018-2019	
Cameroun	1 321 854	1 474 307	1 643 330	11,5	11,5	
République Centrafricaine	74 031	52 129	37 031	- 29,6	- 29,0	
Congo	119 306	161 111	447 667	35,0	177,9	
Gabon	307 236	418 600	384 926	36,2	- 8,0	
Guinée Equatoriale	-55 195	-30 386	- 125 004	44,9	- 311,4	
Tchad	- 257 046	- 133 925	- 85 256	47,9	36,3	
Services Centraux	619 556	437 342	427 703	- 29,4	- 2,2	
CEMAC	2 129 742	2 379 178	2 730 397	11,7	14,8	

Les avoirs extérieurs bruts de la Banque Centrale ont enregistré un bond de 15,5 % entre 2018 et 2019, en lien principalement FMI, du solde du compte Encaisse-Or et des avec (i) la forte augmentation des avoirs

gérés par la Salle des Marchés (+ 261,6 %) et (ii) l'expansion de la position de réserve au avoirs en DTS.

Tableau 11 : Évolution des avoirs extérieurs bruts de la BEAC

(Décembre 2017 - Décembre 2019)

	Montants	(en millions de	Variations (en %)		
	2017	2018	2019	2017-2018	2018-2019
Encaisse-Or	142 196	147 887	178 657	4,0	20,8
Compte d'opérations	2 551 843	3 359 891	3 740 322	31,7	11,3
Avoirs en DTS	161 859	165 987	166 579	2,6	0,4
Position de réserve au FMI	36 045	37 208	38 036	3,2	2,2
Autres avoirs en devises (1)	324 139	65 907	238 336	-79,7	261,6
CEMAC	3 216 082	3 776 879	4 361 929	17,4	15,5

(1) Y compris les avoirs extérieurs bruts non répartis des Services Centraux

Source : BEAC

extérieurs, ils ont augmenté de (+ 2,0 %) et des recours des États aux 16,7 %, pour s'établir à 1 631,5 milliards concours du FMI (+ 27,8 %) sur la période en 2019, résultant de l'accroissement sous revue.

Quant aux engagements officiels des engagements extérieurs de la BEAC

Tableau 12 : Évolution des engagements officiels extérieurs

(Décembre 2017 - Décembre 2019)

	(en millions de	Variations (en %)		
2017	2018	2019	2017-2018	2018-2019
595 604	599 459	611 624	0,6	2,0
490 736	798 243	1 019 908	62,7	27,8
1 086 340	1 397 702	1 631 532	28,7	16,7
	595 604 490 736	595 604 599 459 490 736 798 243	595 604 599 459 611 624 490 736 798 243 1 019 908	595 604 599 459 611 624 0,6 490 736 798 243 1 019 908 62,7

Source: BEAC

La position extérieure nette des établissements de crédit s'est repliée de 148,3 %, pour se situer à - 62,8 milliards en 2019. Cette évolution est observée au Cameroun

(- 203,9 %), au Gabon (- 108,5 %) et en Guinée Equatoriale (- 11,4 %). Cependant, elle est en hausse dans les autres États membres.

Tableau 13 : Évolution de la position extérieure nette des établissements de crédit (Décembre 2017 - Décembre 2019)

	Montants	s (en millions de	Variatio	Variations (en %)		
	2017	2018	2019	2017-2018	2018-2019	
Avoirs extérieurs bruts (1)	803 646	734 894	526 616	- 8,6	- 28,3	
Engagements extérieurs (2)	611 071	604 723	589 435	- 1,0	- 2,5	
CEMAC (Solde net)	192 575	130 171	- 62 819	- 32,4	- 148,3	
Cameroun	48 510	63 663	- 66 125	31,2	- 203,9	
République Centrafricaine	- 270	- 2 570	7 890	- 851,9	407,0	
Congo	21 133	6 064	37 014	- 71,3	510,4	
Gabon	158 017	98 839	- 8 367	- 37,5	- 108,5	
Guinée Equatoriale	21 714	22 545	19 977	3,8	- 11,4	
Tchad	- 56 529	- 58 370	-53 208	- 3,3	8,8	
Ajustements		0	0			
intracommunautaires		0	0	<u>-</u>		
	(-) Engagement	9				

^{(1) ()} Avoirs extérieurs

Source: BEAC

2.5.3. Crédit intérieur

intérieur a augmenté de 4,2 %, pour s'établir à 11 947,0 milliards en décembre 2019, imputable à la hausse des effets publics

Dans la CEMAC, l'encours du crédit (+ 44,7 %) et des décaissements effectués par le FMI dans le cadre des programmes économiques et financiers en cours d'exécution dans les pays de la CEMAC (27,8 %).

Tableau 14 : Évolution du crédit intérieur

(Décembre 2017 - Décembre 2019)

	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en %)		
	2017	2018	2019	2017-2018	2018-2019	
0						
Créances nettes sur les Etats	2 748 475	3 364 644	4 131 414	22,4	22,8	
Crédits à l'économie	7 793 107	8 104 073	7 815 589	4,0	- 3,6	
CEMAC	10 541 581	11 468 716	11 947 003	8,8	4,2	
Cameroun	3 087 958	3 185 250	4 135 317	3,2	29,8	
République Centrafricaine	268 832	267 887	341 986	- 0,4	27,7	
Congo	1 744 317	1 805 752	1 687 090	3,5	- 6,6	
Gabon	1 780 102	1 712 887	2 053 117	- 3,8	19,9	
Guinée Equatoriale	1 374 555	1 504 803	1 572 086	9,5	4,5	
Tchad	1 167 350	1 138 866	1 350 023	- 2,4	18,5	
Ajustements intracommunautaires	1 118 467	1 853 271	807 384	65,7	- 56,4	

Source: BEAC

⁽⁻⁾ Engagerr extérieurs

⁽²⁾ Y compris la dette postale

Tableau 15 : Évolution des créances nettes sur les États par composante (Décembre 2017 - Décembre 2019)

	Montant	s (en millions d	de F CFA)	Variation	s (en %)
	2017	2018	2019	2017-2018	2018-2019
Créances des Trésors et des Postes	2 627 584	2 517 162	2 516 144	- 4,2	0,0
Encaisse et Institut d'émission	1 312 536	1 357 525	1 319 552	3,4	- 2,8
Dépôts dans les banques	1 315 048	1 159 637	1 196 592	- 11,8	3,2
Dettes des Trésors et des Postes	5 376 059	5 881 806	6 647 558	9,4	13,0
Envers la BEAC	2 772 995	2 772 882	2 771 783	0,0	0,0
Avances en comptes courants	463 826	2 481	0	- 99,5	- 100,0
Créances consolidées sur l'Etat (1)	2 309 169	2 770 401	2 771 783	20,0	0,0
Envers le FMI (2)	490 736	798 243	1 019 908	62,7	27,8
Envers les banques	2 107 384	2 305 737	2 850 923	9,4	23,6
Effets publics	1 037 679	1 233 548	1 785 227	18,9	44,7
Autres	1 069 705	1 072 189	1 065 696	0,2	- 0,6
Contrevaleur dette extérieure des CCP (Dette postale)	4 944	4 944	4 944	0,0	0,0
Position nette	2 748 475	3 364 644	4 131 414	22,4	22,8
Source : BEAC					

Par pays, sur la période allant de décembre 2018 à décembre 2019, les créances nettes sur les Trésors nationaux se sont accrues au Cameroun (de 470,8 à 718,3 milliards), en République Centrafricaine (de 166,6 à 185,6 milliards),

au Gabon (de 802,6 à 882,6 milliards), en Guinée Equatoriale (de 326,3 à 384,2 milliards) et au Tchad (de 522,3 à 725,4 milliards). En revanche, elles se sont repliées au Congo de 10,8 %, pour se fixer à 551,4 milliards.

Tableau 16 : Evolution des créances nettes sur les Trésors nationaux (Décembre 2017 - Décembre 2019)

	Montant	s (en millions de	F CFA)	Variation	s (en %)
	2017	2018	2019	2017-2018	2018-2019
Cameroun	136 771	470 817	718 386	244.2	52,6
République Centrafricaine	134 195	166 637	185 619	24,2	11,4
Congo	595 369	617 806	551 368	3,8	- 10,8
Gabon	592 336	802 689	882 651	35,5	10,0
Guinée Equatoriale	338 399	326 381	384 218	- 3,6	17,7
Tchad	519 563	522 293	725 443	0,5	38,9
Ajustements intracommu- nautaires	431 842	458 021	683 729	6,1	49,3
CEMAC	2 748 475	3 364 644	4 131 414	22,4	22,8

(1) () Créances sur les Etats

Source : BEAC

(-) Dettes envers les Etats

La distribution par branche d'activités du financement bancaire à l'économie à fin décembre 2019 montre une prééminence des branches « transports, activités des auxiliaires de transports et télécommunications » et « commerce de gros et détail, restauration et hôtel » (21,4 % et 19,6 % respectivement), suivie de la branche « production de services destinés à la collectivité, de services sociaux et de

services personnels » (14,6 %). Le secteur primaire, malgré le potentiel agricole des pays de la CEMAC, a obtenu moins de 6 % de l'ensemble des concours bancaires.

De l'analyse de l'évolution des crédits par maturité, il ressort un repli des concours bancaires à court terme (-8,0%) alors que ceux à moyen et à long termes se sont accrus de 3,5% et 2,1% respectivement.

Tableau 17 : Evolution des crédits à l'économie par maturité (Décembre 2017 - Décembre 2019 Montants (en millions de F CFA) Variations (en %) 2018 2017-2018 2018-2019 2017 2019 4 715 990 4 923 331 4 527 671 - 8,0 Crédits à court terme 4,4 2 873 428 2 984 483 3 087 627 3,5 Crédits à moyen terme 3,9 Crédits à long terme 203 689 196 259 200 291 - 3,6 2,1 **CEMAC** 7 793 107 8 104 073 -3,6 7 815 589 4,0 Cameroun 2 969 356 3 048 479 3 416 931 2,7 12,1 République Centrafricaine 133 692 135 899 156 367 - 1,6 17,0 Congo 1 238 751 1 210 383 1 135 722 - 2,3 - 6.2 Gabon 1 172 488 1 120 551 1 170 466 4,5 - 4,4 Guinée Equatoriale 1 150 292 1 166 404 1 187 868 1,8 1,4 634 144 619 303 624 580 -2,30,9 Ajustements intracommunautaires 492 177 805 261 123 655 63,6 - 84,6 Crédits à court terme Montants (en millions de F CFA) Variations (en %) 2018 2017-2018 2018-2019 Cameroun 1 847 974 2 052 469 1 953 458 - 4,8 11.1 République Centrafricaine 72 025 88 244 88 698 22,5 0,5 588 525 Congo 594 868 561 229 1,1 - 5,7 Gabon 638 444 603 112 593 730 - 1,6 - 5,5 Guinée Equatoriale 983 428 1 027 066 764 514 4,4 - 25,6 472 493 438 039 438 421 - 7,3 0,1 Ajustements intracommunautaires 113 101 119 533 127 621 5,7 6,8 **CEMAC** 4 715 990 4 923 331 4 527 671 - 8,0 4,4 Crédits à moyen terme Montants (en millions de F CFA) Variations (en %) 2018 2017-2018 2018-2019 Cameroun 1 103 338 1 270 049 1 367 505 15,1 7,7 République Centrafricaine 50 260 56 903 50 527 13,2 -11,2 Congo 597 811 520 950 497 567 -12,9- 4,5 456 783 546 389 585 181 19,6 7,1 Gabon 11,0 Guinée Equatoriale 157 631 140 340 155 837 -11.0163 494 Tchad 128 103 178 861 27,6 94 Ajustements intracommunautaires 379 502 286 358 252 149 -24,5 -11,9 **CEMAC** 2 873 428 2 984 483 3 087 627 3,9 3,5 Crédits à long terme Montants (en millions de F CFA) Variations (en %) 2017 2018 2019 2017-2018 2018-2019 Cameroun 97 167 94 413 101 799 -2.8 7.8 République Centrafricaine 11 407 11 220 14 946 -1,6 33,2 24 047 19 904 23 060 -17,2 15,9 Congo Gabon 25 324 20 965 17 234 -17,2 - 17,8 Guinée Equatoriale 25 345 20 462 22 566 -19,3 10,3 Tchad 18 707 23 047 16 079 23,2 - 30,2 Ajustements intracommunautaires 1 692 6 248 4 607 269,3 - 26,3 **CEMAC** 203 689 196 259 200 291 -3,6 2,1 Source: BEAC

3. INTÉGRATION RÉGIONALE

3.1. Surveillance multilatérale

L'exercice de la surveillance multilatérale dans la CEMAC s'appuie sur des critères de convergence et un ensemble d'indicateurs macroéconomiques. Ce dispositif a été rénové en janvier 2016 dans l'optique d'amener les États membres à la mise en œuvre de politiques budgétaires contra-cycliques.

L'évaluation de l'état de conformité en 2019 aux critères de convergence s'est faite sur la base du nouveau dispositif ⁷ entré en vigueur le 1^{er} janvier 2017.

3.1.1. Critères de convergence

Le solde budgétaire de référence, nouveau critère sur la viabilité budgétaire intègre une règle d'épargne financière sur ressources pétrolières et introduit la contra-cyclicité dans la gestion budgétaire. Le solde budgétaire de référence est obtenu par la différence entre le solde budgétaire global hors pétrole et les 80 % de la moyenne du quotient des recettes pétrolières rapportées au PIB des trois dernières années. Ce critère est respecté lorsque le solde budgétaire de référence est supérieur ou égal à -1,5 % du PIB.

Le ratio du solde budgétaire de référence sur PIB nominal de la CEMAC a été déficitaire de 2,4 % en 2019, en deçà de la norme de -1,5 %. Quatre pays ont respecté ce critère : la République Centrafricaine (3,0 %), le Congo (-0,5 %), le Gabon (-0,8%) et la Guinée Équatoriale (-1,0 %). Pour ce qui est des deux autres pays ne l'ayant pas observé, il a été de -3,5 % au Cameroun et -3,9 % au Tchad.

Le taux d'inflation annuel moyen de la CEMAC s'est situé au dessous de la norme communautaire à 2,0 % en 2019 contre 2,2 % en 2018. Tous les six pays de la CEMAC ont respecté ce critère avec des niveaux variant entre - 1,0 % et 2,8 %.

Pour ce qui est du stock de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal, il est resté au dessous du seuil communautaire de 70 % dans l'ensemble des Etats membres à l'exception du Congo où il s'est établi à 79,3 % du PIB. Toutefois, il est en constante diminution depuis 2016, année au cours de laquelle il s'est elevé à 120,8 % du PIB

S'agissant du critère relatif à l'absence d'arriérés de paiement qui consiste, d'une part en la non-accumulation des arriérés de paiements intérieurs et extérieurs sur la gestion courante, et d'autre part en l'apurement du stock d'arriérés de paiement existant conformément au plan validé et publié, l'évaluation pour l'exercice budgétaire 2019 comme en 2018 a uniquement porté sur sa première composante. Ainsi, pour la non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs ou extérieurs sur la gestion courante, il n'a été observé par aucun Etat membre en 2019. Pour ce qui est de sa seconde composante, la Commission de la CEMAC a retenu de faire son évaluation à travers les plans d'apurement des arriérés de paiement convenus entre les États membres et le FMI, puisque l'évaluation du stock d'arriérés de paiement et la mise en place des stratégies d'apurement constituent des repères structurels dans le cadre des programmes des États membres avec le Fonds.

En définitive, la Communauté a observé en 2019 deux critères de convergence sur quatre, notamment ceux relatifs à l'inflation et à l'endettement. La République Centrafricaine et le Gabon ont respecté trois critères sur quatre à l'exception de celui portant sur l'absence d'arriérés de paiement. Le Cameroun, le Congo, la Guinée Equatoriale et le Tchad ont observé deux critères, notamment ceux relatifs à l'endettement et à l'inflation pour le Cameroun et le Tchad, et ceux relatifs au solde budgétaire de référence et à l'inflation pour le Congo et la Guinée Equatoriale.

⁷ Les données sur la surveillance multilatérale sont celles de la Commission de la CEMAC.

3.1.2. Indicateurs de surveillance multilatérale

Le déficit budgétaire primaire hors pétrole de la zone CEMAC a continué de suivre sa tendance baissière enclenchée depuis l'avènement du choc pétrolier pour revenir à - 8,5 % du PIB en 2019, contre - 9,2 % du PIB en 2018. Au niveau des Etats membres, la situation s'est présentée comme suit : Cameroun (- 4,7 %), République Centrafricaine (- 8,3 %), Congo (- 14,7 %), Gabon (- 5,5 %), Guinée Équatoriale (- 19,0 %) et Tchad (- 8,8 %).

Le taux de couverture extérieure de la monnaie s'est situé à 66,90 % au 31 décembre 2019, après 61,31 % en 2018. Il reste conforme à la norme communautaire exigeant que ce taux soit supérieur ou égal à 20 %. Par pays, il se présente comme suit : Cameroun (78,66 %), République Centrafricaine (81,32 %), Congo (54,33 %), Gabon (73,88 %), Guinée Équatoriale (7,28 %) et Tchad (27,91 %).

Le taux de pression fiscale, correspondant au ratio des recettes fiscales hors pétrole sur le PIB non pétrolier, a varié entre 4,0 % du PIB en Guinée Équatoriale et 17,7 % du PIB au Gabon. Il demeure toutefois faible en comparaison de celui des autres communautés Sous-régionales.

Le ratio masse salariale rapportée aux recettes fiscales hors pétrole s'est situé en 2019, comme depuis 2018, au-dessus du seuil communautaire de 35,0 % dans la majorité des États membres de la CEMAC (44,6 % en 2019 après 48,3 % en 2018). Ainsi, par pays, le résultat est le suivant : Cameroun (34,8 % contre 35,6 % en 2018), République Centrafricaine (60,3 % contre 60,0 % en 2018), Congo (57,7 % contre 62,6 % en 2018), Gabon (52,0 % contre 73,3 % en 2018), Guinée Équatoriale (34,0 % contre 42,1 % en 2018) et Tchad (75,3 % contre 57,9 % en 2018).

s d'exécution de la surveillance multilatérale dans la CEMAC	RÉSULTATS PROVISOIRES DE LA SURVEILLANCE MULTILATERALE DANS LA CEMAC AU 31 respectant le critère	Cameroun République Congo Gabon Guinée Équa- Tchad CEMAC 2019	-3,5 3,0 -0,5 -0,8 -1,0 -3,9 -2,4 4	2,5 2,8 2,0 1,4 -1,0 2,0 6	40,2 40,6 79,3 56,7 70,4 44,5 50,9 4		0	2 3 2 2 2	
s d'exécution de la s	SULTATS PROVISOIRES	République Centrafricaine	rō.						
Tableau 18 : Résultats	CRITÈRES DE CONVERGENCE	Came	Solde Budgétaire de Référence en % du PIB (norme ≥ -1,5)	Taux d'inflation annuel moyen (Norme = 3 %)	Stock de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (norme ≤ 70 %)	Non accumulation d'arriérés de paiements intérieurs et extérieurs au cours de la gestion courante (en milliards de Francs CFA)	Apurement du stock d'arriérés de paiement existant conformément au plan validé et publié (en milliards de Francs CFA)	2019	Source · Commission de la CEMAC
	CRITÈR		-	0	က		4	Nombre de critères respectés par pays	. 001100

II. Missions et Gouvernance



1. MISSIONS

1.1. Politique monétaire

1.1.1. Elaboration de la politique monétaire

En 2019, la BEAC a poursuivi le processus de consolidation du nouveau cadre opérationnel de sa politique monétaire. Ce nouveau dispositif permet de renforcer la transmission de la politique monétaire à l'économie réelle tout en maitrisant progressivement la liquidité du système bancaire. Dans ce contexte, la Banque Centrale a modifié la Décision N°03/CPM/2016 du 15 juin 2016 afin de rendre symétrique les opérations hebdomadaires et celles de maturités longues. Dans la même lancée, le CPM a adopté le projet de Décision qui recense et clarifie les sanctions prévues dans le nouveau cadre opérationnel de la politique monétaire, favorisant ainsi le respect par les contreparties de leurs obligations relatives aux opérations de politique monétaire. A la suite de cette décision, le CPM a supprimé le taux de pénalité aux banques.

1.1.1.1 Orientation de la politique monétaire

La BEAC a adopté en 2019 un ensemble de mesures destinées à moderniser son fonctionnement et à renforcer l'efficacité de ses interventions.

Il s'agit principalement de :

 la fixation des décotes applicables aux créances privées à court terme (n'excédant pas vingt-quatre mois) admissibles en garantie des opérations de politique monétaire

- afin de permettre une bonne protection du bilan de la BEAC et favoriser le développement de l'activité d'intermédiation financière dans la CEMAC;
- l'adoption des conditions d'éligibilité des créances privées à court terme au refinancement de la BEAC et celle de la décote applicable au refinancement des crédits sur liste à la BEAC, fixée à 30 % et l'encours maximum refinançable à 15 millions FCFA;
- l'adoption du cadre de traitement des établissements de crédit en situation de dépendance du refinancement de la BEAC. Il s'agit d'un cadre d'élaboration et de mise en œuvre de mesures circonstanciées visant à réduire la dépendance des contreparties au refinancement de la Banque Centrale :
- l'adoption de la Charte de bonne conduite des acteurs du marché monétaire de la CEMAC, afin d'inciter les acteurs concernés à s'engager fermement dans la dynamique en cours d'approfondissement des différents compartiments de ce marché, à travers des comportements et pratiques vertueux;
- l'institution des Clubs de Trésoriers dans le cadre du dispositif de suivi, d'analyse et d'animation du marché monétaire de la CEMAC, afin de renforcer la collaboration et la confiance entre les acteurs du marché monétaire d'une part, et entre ces derniers et la BEAC d'autre part;

- la validation d'un ensemble de projets de textes réglementaires qui encadrent le fonctionnement du marché des valeurs du Trésor, notamment : (i) le Cahier des charges des Spécialistes en valeurs du Trésor ; (ii) le Règlement CEMAC relatif aux valeurs du Trésor émises par les Etats membres de la CEMAC (version révisée du Règlement n°03/08/ CEMAC/UMAC/CM du 06 octobre 2008 relatif aux Titres publics à souscription libre émis par les Etats membres de la CEMAC) ; (iii) la Convention relative à l'organisation des émissions des valeurs du Trésor : (iv) la Convention relative à la participation aux émissions des valeurs du Trésor ; (v) le Règlement Général de la Cellule de Règlement et de Conservation des Titres; et (vi) la Convention d'adhésion à la Cellule de Règlement et de Conservation des Titres;
- la suppression du taux de pénalité applicable aux banques dans le sillage de l'adoption de la Décision définissant les sanctions applicables aux contreparties dans la mise en œuvre de la politique monétaire;
- la modification de la Décision N°03/CPM/2016 du 15 juin 2016 par la Décision N° qui permet de rendre symétrique les opérations hebdomadaires et celles de maturités longues, dans le but de soutenir les mesures envisagées pour résorber l'excédent de liquidité du système bancaire tout en offrant plus de flexibilité pour le lancement des opérations de ponction.

Afin de résorber les risques pesant sur la stabilité extérieure de sa monnaie dans un contexte de faible inflation, la BEAC a maintenu en 2019 l'orientation restrictive de sa politique monétaire et a mis en œuvre avec succès la nouvelle Réglementation des changes, une action s'inscrivant en droite ligne de l'objectif de reconstitution des réserves de change qui, à fin décembre 2018, étaient encore insuffisantes pour couvrir 3 mois d'importations de biens et services.

1.1.1.2. Mesures de politique monétaire

a) Taux directeurs

Les taux d'intervention de la BEAC sur le marché monétaire sont restés inchangés courant 2019 et se présentent comme suit au 31 décembre 2019 :

- Taux d'Intérêt des Appels d'Offres (TIAO): 3,50 %;
- Taux de la Facilité de Prêt Marginal (TFPM) : 6,00 % ;
- Taux de la Facilité de Dépôt (TFD): 0,00 %
- Taux de pénalité (TP) appliqué aux établissements de crédit : 8,30 %.

S'agissant de la grille de rémunération des placements publics, elle a été maintenue courant 2019 et se présente au 31 décembre 2019 comme suit :

- Taux d'intérêt sur placements publics au titre des fonds de réserve pour les générations futures (TISPP0): 0,40 %;
- Taux d'intérêt sur placements publics au titre du mécanisme de stabilisation des recettes budgétaires (TISPP1): 0,05 %;
- Taux d'intérêt sur placements publics au titre des dépôts spéciaux (TISPP2): 0,00 %.

b) Réserves obligatoires

En 2019, le CPM, après avoir examiné la stratégie de résorption de l'excédent de liquidité du système bancaire de la CEMAC, a soutenu les mesures envisagées par la Banque Centrale pour réduire les réserves excédentaires, en particulier à travers le relèvement des coefficients de réserves obligatoires et les opérations de ponction de liquidité.

Toutefois, ces deux principales mesures ont été reportées pour 2020.

c) Concours de la BEAC aux Trésors Nationaux

En application des mesures prises lors de la Conférence des Chefs d'État du 23 décembre 2016 à Yaoundé, notamment celles relatives au gel des plafonds des avances statutaires de la BEAC, la consolidation de l'ensemble des engagements des États vis-à-vis de la BEAC au 31 décembre 2019 a été effectuée. Cette décision a également consacré la suppression du financement direct des États par la Banque Centrale.

Au titre des créances consolidées sur les avances statutaires, le total des engagements des États vis-à-vis de la BEAC s'est établi à 2 771,8 milliards au 31 décembre 2019. Les échéances de remboursement en intérêts, d'un montant total de 55,4 milliards, ont été entièrement honorées au cours de l'an-

née 2019 par les six États de la CEMAC.

Concernant les avances aux États pour le financement du budget du Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale (GABAC) d'un montant de 2,8 milliards, ainsi que les intérêts y relatifs pour 130 millions, ils ont aussi été consolidés au 31 décembre 2019 conformément aux dispositions de la Résolution n° 03 du Comité Ministériel du 27 mars 2018. Cependant, au 31 décembre 2019, seul l'Etat du Cameroun avait signé la Convention afférente. En 2019, en application de la Résolution susmentionnée, le principe de débit d'office des comptes courant des Etats a été mis en œuvre.

La situation globale des créances consolidées (avances statutaires, avances exceptionnelles, crédits consolidés et avances au titre du GABAC) sur les États est présenté dans le tableau 19.

Tableau 19 : Situation globale des créances consolidées de la BEAC sur les États membres de la CEMAC à fin 2019 (en millions de FCFA)

ETATS	Concours consolidés au 31.12.19 ⁽¹⁾	Avances au GABAC consolidées au 31.12.19	Total crédits consolidés au 31.12.19	Intérêts réglés/ crédits consolidés en 2019
Cameroun	576 898	231	577 129	11 544
République Centrafricaine	80 484	276	80 760	1 611
Congo	572 000	508	572 508	11 442
Gabon	452 500	276	452 776	9 053
Guinée Équatoriale	608 703	276	608 979	12 178
Tchad	479 430	276	479 706	9 593
Total CEMAC	2 770 015	1 843	2 771 858	55 421

(1) La période de différé de 04 ans s'achève en fin décembre 2021

Source : BEAC

1.1.2. Mise en œuvre de la politique monétaire

1.1.2.1. Interventions de la BEAC

Au cours de l'année 2019, les interventions de l'Institut d'émission sur

le marché monétaire se sont traduites uniquement par des injections de liquidités. Aucune opération de stérilisation de la liquidité n'a été réalisée toute l'année. En 2019, la BEAC a continuellement réduit le montant des injections de liquidité. En outre, la moyenne mensuelle des avances octroyées par la Banque Centrale au système bancaire, toutes opérations confondues, est revenue à 287,7 milliards, contre 481,4 milliards au 31 décembre 2018. Cette baisse résulte pour l'essentiel i) de la diminution du montant des liquidités injectées par la Banque Centrale lors de ses opérations principales, ii) de la réduction de l'encours des crédits sur le guichet spécial de refinancement, et iii) du remboursement complet de la liquidité d'urgence et des avances au taux de pénalité consolidées sur deux établissements de crédit.

Interventions au titre de l'opération principale d'injection de liquidités

Volumes échangés

En décembre 2019, la moyenne mensuelle des concours consentis par la Banque Centrale au système bancaire à travers l'opération principale d'injection de liquidités s'est située à 40 milliards, souscrit à 59,7 % par des banques implantées en Guinée Equatoriale et au Tchad, contre 254,5 milliards un an auparavant. La régression observée s'inscrit dans la dynamique voulue par le Comité du Marché Monétaire, visant à resserrer les conditions monétaires et stimuler par conséquent les transactions interbancaires. De même, le volume moyen des offres exprimées par les établissements de crédit au titre de cette opération a décru, revenant de 422,8 milliards en décembre 2018, à 128,7 milliards en décembre 2019, allant dans le sens de l'orientation générale de la Banque Centrale.

Taux pratiqués

S'agissant du coût des ressources de la Banque Centrale, la forte dimension concurrentielle caractérisant le nouveau dispositif, associée au rehaussement des taux d'intervention de la BEAC sur le marché monétaire, s'est traduite par un relèvement du coût de la monnaie Centrale.

A fin décembre 2019, tous les principaux taux7 de l'opération hebdomadaire de la Banque Centrale ont atteint le plafond du corridor encadrant le taux directeur, soit 6 %, représenté par le Taux de la Facilité de Prêt Marginal (TFPM). En effet, le taux minimum s'est élevé à 6 % en décembre 2019, contre 4,17 % en décembre 2018. De même, le taux maximum proposé par les établissements de crédit a atteint une valeur maximale de 6 % au mois de décembre 2019, contre 4,53 % en décembre 2018. Pour sa part, le taux moyen pondéré des soumissions a aussi atteint une moyenne de 6 % en décembre 2019, contre 4,30 % une année auparavant. Il en est de même du taux moyen pondéré des montants adjugés au titre des opérations hebdomadaires, dont la moyenne mensuelle a atteint 6 % en décembre 2019, contre 4,36 % en décembre 2018. S'agissant du taux marginal, s'est aussi situé en moyenne à 6 % en décembre 2019, contre 4,24 % en décembre 2018.

Interventions au titre des facilités permanentes

Concernant les facilités permanentes, le volume moyen des avances a progressé à 211,9 milliards en décembre 2019, contre 180,4 milliards en décembre 2018. Cette évolution est imputable au recours des etablissements bancaires à la facilité de prêt marginal pour combler leurs gaps de trésorerie, du fait de la baisse du volume d'injection de liquidités de la Banque Centrale au titre de ses opérations principales hebdomadaires. Les concours au titre des facilités permanentes ont bénéficié à 88 % aux banques implantées en Guinée Équatoriale et au Tchad.

Opération d'injection de liquidité à maturité longue

En janvier 2019, le Gouverneur, sur proposition du Comité du Marché

⁷ Le taux minimum, le taux maximum, le taux marginal, le taux moyen pondéré des soumissions et le taux moyen pondéré des allocations.

Monétaire, a autorisé le déclenchement des opérations d'injection de liquidités à maturité longue. Cette option visait à faire face à des besoins persistants de liquidités et à encourager la structuration des taux du marché monétaire au-delà d'une semaine.

Courant 2019, huit opérations d'injection de liquidités, pour des échéances d'un mois et de trois mois, ont été déclenchées. Les trois premières opérations d'une durée de trois mois ont porté chacune sur un montant de 30 milliards ; les trois suivantes de même durée ont porté sur 20 milliards. Les deux dernières opérations, d'une maturité d'un mois, ont également porté sur 20 milliards. En novembre 2019, échéance de la dernière opération, l'encours moyen des avances au système bancaire au titre des opérations d'injection de liquidités de longue maturité s'est situé à 18 milliards, réparti par pays comme suit : 27,27 % pour les banques du Congo, 36,36 % pour celles de la Guinée Equatoriale et 36,36 % pour celles du Tchad.

S'agissant des conditions pratiquées, les moyennes des principaux taux ont connu une hausse générale d'une série d'opérations à l'autre. En effet, pour les opérations à trois mois, la moyenne des taux minimum de soumission à la deuxième série d'opérations à trois mois a atteint 5,60 % contre 4,28 % précédemment. De même, la moyenne des taux maximum des soumissions s'est situé à 5,95 %, contre 5,22 % à la première série, pour une moyenne des taux moyens pondérés de soumissions à 5,80 % à la deuxième série contre 4,73 % à la première. Aussi, la moyenne des taux moyens des montants adjugés a atteint 5,95 % avec la deuxième série, contre 4.96 % auparavant et la moyenne des taux marginaux s'est située à 5,93 % à la deuxième série d'opérations, contre 4,80 % à la première. Pour les deux dernières opérations d'un mois, le taux minimum s'est situé en moyenne à 4,75 %, tandis que le taux maximum a atteint 6 %. Enfin, la moyenne des taux marginaux s'est élevée à 6 %, au même niveau que celle des taux moyens pondérés des montants adjugés, tandis que la moyenne des taux moyens pondérés des soumissions s'est établie à 5.90 %.

Guichet spécial de refinancement des crédits à moyen terme irrévocables

Le volume moyen des avances accordées par l'Institut d'Émission pour le refinancement des crédits des investissements productifs, à travers le Guichet spécial de refinancement, a diminué à 35,9 milliards en décembre 2019 contre 42,2 milliards en décembre 2018. Ces concours, qui ont bénéficié essentiellement à la Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale (BDEAC) et, dans une moindre mesure, à deux autres établissements de crédit implantés au Cameroun et en République Centrafricaine, ont décru sous l'effet des tombées d'échéance de remboursement.

- Autres interventions

Au cours de la période sous revue, les opérations structurelles n'ont pas été déclenchées. Cependant, les avances consolidées au taux de pénalité qui s'établissaient à 1,4 milliard en décembre 2018, ont été intégralement remboursées à fin decembre 2019. En outre, le CPM a. lors de sa session ordinaire du 31 octobre 2018, autorisé, pour un montant ne dépassant pas 10 milliards, le renouvellement de l'Accord-Cadre d'apport de liquidité d'urgence dont a bénéficié depuis septembre 2017 une banque en activité au Tchad. Après plusieurs tirages effectués au courant de l'année, ces avances ont été entièrement remboursées en décembre 2019.

1.1.2.2 Marché interbancaire

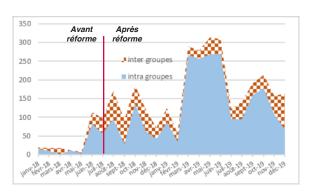
a) Transactions interbancaires

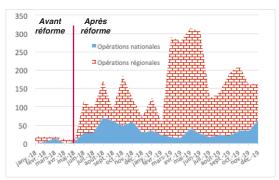
Sur le compartiment interbancaire, la tendance haussière observée depuis le démarrage du nouveau cadre opérationnel de la politique monétaire en juin 2018 s'est confirmée en 2019. L'encours cumulé des transactions interbancaires (289 transactions déclarées) s'est élevé à 2 358,1 milliards. Sur la même période en 2018, le cumul des opérations enregistrées sur le compartiment interbancaire s'élevait à 928,6 milliards. Cette dynamique du marché interbancaire a principalement été impulsée par la forte progression du volume global des opérations de pension-livrée qui s'est élevé à 1 404,3 milliards (103 opérations) alors qu'il se situait à XAF 17,4 milliards l'année précédente.

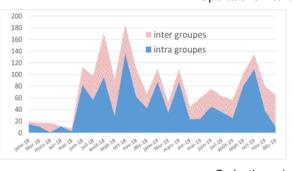
Ces résultats s'inscrivent dans la poursuite de la stratégie de réduction graduelle des interventions de la BEAC sur le marché monétaire en vue d'assurer une régulation optimale de la liquidité bancaire. Cette mesure a été renforcée par i) la mise en production d'une application de reporting et de traitement des données du marché monétaire (RTDM) afin de mettre à la disposition des acteurs des informations dans le cadre du suivi et de l'animation du marché ; ii) l'obligation de réaliser toutes les transactions interbancaires du marché monétaire à travers la plateforme DEPO/X; et iii) l'instauration d'une plage horaire en fin de journée pour l'accès aux facilités de prêt marginal de façon à diriger prioritairement les établissements de crédit en situation de besoin de liquidité vers le compartiment interbancaire.

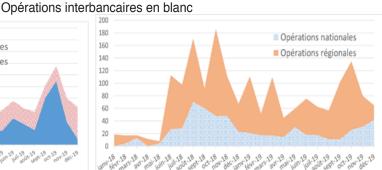
Graphique 13 : Evolution mensuelle des opérations interbancaires depuis janvier 2018 (en milliards de FCFA)

Ensemble des transactions interbancaires

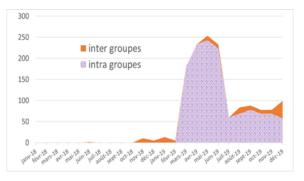


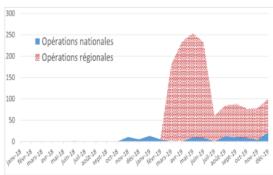






Opérations de pension-livrée





Source : BEAC

Le graphique 13 s met en exergue une intensification des échanges interbancaires à partir de février 2019, soutenue principalement par le fort accroissement du volume des opérations de pension-livrée. Par ailleurs, il est observé que l'essentiel de ces opérations, aussi bien en blanc que collatéralisées, a surtout concerné les établissements de même groupe bancaire. De la sorte, ces résultats, bien qu'encourageants, sont demeurés insuffisants.

b) Taux d'intérêt interbancaires

Les taux d'intérêt pratiqués ont oscillé entre 2,75 % et 6,25 % pour les opérations en blanc, et entre 3 % et 5,75 % pour les opérations de pension-livrée. Au 31 décembre 2019, le taux interbancaire moyen pondéré de référence (TIMP à 7 jours) des opérations en blanc s'est établi à 3,75 % contre 4,27 % un an plus tôt, tandis que celui des opérations de pension-livrée s'est situé à 4,86 % en fin décembre 2019 contre 5,00 % à la même période de l'année précédente.

1.2. Emission monétaire

1.2.1. Encaisses et circulation fiduciaire

Le niveau moyen des encaisses (signes monétaires émis et non émis) détenues par la Banque Centrale en 2019 s'est élevé à 8 233,3 milliards contre 8 325,6 milliards en 2018. Au 31 décembre 2019, le montant des billets et pièces en circulation hors Banque Centrale, tous pays confondus, s'est situé à 3 302,1 milliards contre 3 068,4 milliards au 31 décembre 2018 (7,6%). Une analyse par pays montre une baisse des quantités de billets et pièces de monnaie en circulation au Gabon (- 2,6 %) et une hausse au Congo (14,8 %), au Tchad (12,2 %), au Cameroun (8,0 %), en Guinée Equatoriale (5,2 %), et en République Centrafricaine (4,1 %).

Le montant des versements des billets s'est élevé à 4 482,4 milliards en 2019 contre 4 084,2 milliards en 2018 (+ 9,8 %). La plus forte progression a été enregistrée au Congo (17,6 %), suivi du Gabon (10,7 %), du Cameroun (8,1 %), de la République Centrafricaine (7,8 %), du Tchad (2,1%) et de la Guinée Equatoriale (1,2%). La BEAC n'a enregistré aucun versement en pièces de monnaie venant des banques et comptables publics au cours de l'année 2019. Les prélèvements des billets et pièces ont atteint 4 775,3 milliards en 2019, contre 4 336,5 milliards en 2018 + 10,1 %). Tous les pays de la Zone ont connu, à des proportions différentes, une nette progression des prélèvements des banques et comptables publics. Par pays, les variations enregistrées, par ordre décroissant, ont été les suivantes : Tchad (24,2 %), République Centrafricaine (20,3 %), Congo (18,3 %), Guinée Equatoriale (14,6 %), Gabon (8,4 %) et Cameroun (1,4 %).

1.2.2. Activités des salles de tri

Toutes dénominations confondues, 860,5 millions de billets ont été triés en qualité en 2019, contre 801,9 millions l'année précédente (+ 7,30 %). Les opérations de tri par Etat ont été supprimées à compter du 1^{er} juillet 2019 avec l'entrée en vigueur de la suppression des Lettres Etats. A l'issue du tri en qualité, 518,7 millions de billets valides ont été produits et 341,8 millions de billets usés, soit un taux moyen de récupération des billets de retour de circulation de 60,03 % en 2019 contre 50,70 % en 2018.

1.3 Gestion des réserves de change

Les réserves de change de la BEAC sont constituées des encaisses en devises, des avoirs placés au Compte d'Opérations et des avoirs en devises auprès des correspondants, des contreparties et des dépositaires.

1.3.1 Position de change

Au 31 décembre 2019, les réserves de change de la BEAC ont progressé de 14,85 %, pour se situer à 4 336 milliards (6,6 milliards EUR), contre 3 775 milliards (5,8 milliards EUR) au 31 décembre 2018, portées par l'évolution positive des avoirs extérieurs à vue.

Les Avoirs Extérieurs à Vue (Billets étrangers, Correspondants hors zone d'Emission et Avoirs au Trésors Français) sont ressortis à 3 840 milliards à fin décembre 2019, contre 3 390 milliards un an plus tôt, en liaison avec le rythme accentué des rapatriements des recettes d'exportation et les financements obtenus par certains Etats auprès des bailleurs de fonds (FMI, Banque Mondiale).

Le taux de centralisation des avoirs en Compte d'Opérations s'est établi à fin décembre 2019 à 102,13 % (largement au-dessus de la quotité obligatoire de 50 %), contre 104,69 % un an plus tôt.

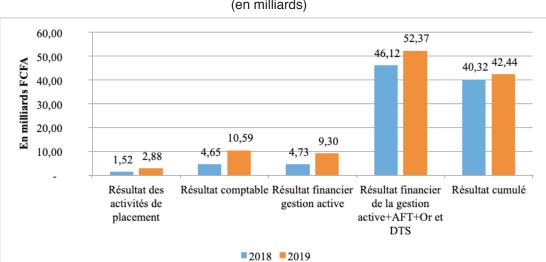
Les Autres Avoirs Extérieurs gérés par la Salle des Marchés se sont accrus de 227,56 % pour se situer à 113 milliards.

Le stock d'Or a été de 201 903,398 onces, valorisé à 179 milliards, soit une appréciation de sa valeur de marché de 20,81 % par rapport à 2018.

Les Avoir en DTS détenus par la BEAC pour le compte de ses Etats membres et pour compte propre ont atteint 167 milliards à fin décembre 2019, contre 166 milliards un an auparavant, en liaison avec la progression des cours DTS/XAF (811 FCFA en décembre 2019, contre 796 en 2018). La position en Tranche de Réserve a crû de 2,23 % à 38 milliards.

1.3.2. Résultats de la Salle des Marchés

Les résultats cumulés de la gestion des réserves de change à fin décembre 2019 se sont établis à 42,44 milliards (5,24 %) par rapport aux résultats enregistrés en 2018. Les activités de la Salle des Marchés ont dégagé un résultat comptable de 10,59 milliards à fin 2019 (+ 127 %) par rapport à celui enregistré en 2018. Le résultat financier a quasiment doublé sur la période (+ 96,69 %) pour se situer à 9,30 milliards à fin 2019. Les rendements financier et comptable annuels se sont également inscrits en hausse et sont ressortis à 7,66 % chacun, contre 5,35 % un an plus tôt. Les avoirs placés au Compte d'Opérations ont dégagé un résultat de 12,89 milliards en 2019 contre 9,55 milliards en 2018, en liaison avec l'augmentation du volume moyen de ces avoirs. En revanche, les résultats liés à l'activité sur l'or à fin 2019 se sont inscrits à la baisse, à 19,51 milliards, contre 26,55 milliards en 2018.



Graphique 14 : Evolution des résultats de la Salle des marchés 2018- 2019 (en milliards)

Source: DOF/BEAC

1.3.3. Gestion des risques

Suivant le cadre de gestion des réserves de change adopté en 2017 par les organes de Décision de la BEAC, l'analyse continue des risques a porté sur le risque de liquidité, le risque de marché, le risque de crédit (pour les contreparties et émetteurs) et les risques opérationnels.

Le risque de liquidité des réserves de change a été suivi à travers le taux de centralisation au Compte d'Opérations, le seuil cible du ratio de couverture pour la constitution du portefeuille d'investissement, ainsi que des limites liées aux caractéristiques individuelles des actifs financiers. Le taux de centralisation au Compte d'Opérations a été respecté tout au long de l'exercice 2019. En outre, le ratio de couverture des réserves de change sur les importations des biens et services, ainsi que du service de la dette s'est situé légèrement en dessous du seuil cible de 3 mois fixé par le CPM. Par conséquent, il n'a pas été constitué de portefeuille d'investissement.

Quant à l'encadrement des risques de marché, il a été réalisé à partir des limites en *Value at Risk* (VaR) pour les risques de change et de taux fixés par le Gouvernement de la Banque. Ces limites ont été respectées sur l'année 2019.

Pour ce qui est du suivi du risque de crédit, il s'est effectué par le biais des ratings, des spreads de *Crédit Default Swap* (CDS) et des limites d'engagement fixées par les organes de Décision de la BEAC sur les contreparties et les émet-

teurs autorisés de la Salle des Marchés. Aucun dépassement n'a été enregistré.

S'agissant de la maitrise des risques opérationnels, elle a consisté au respect des manuels de procédures des modes opératoires et du code de déontologie validés par les organes de supervision de la BEAC. Les principaux risques suivis ont été le risque de fraude interne, le risque juridique, le risque lié aux procédures et à l'organisation, et le risque lié au système d'information. Sur l'année 2019, ces différents risques ont été recensés et gérés conformément aux procédures en vigueur.

1.4. Gestion des systèmes et moyens de paiement

1.4.1. Systèmes de traitement automatisés

En 2019, la place financière de la CEMAC comptait 70 participants au Système de Gros Montant Automatisé (SYGMA) et 67 au Système de Télécompensation en Afrique Centrale (SYSTAC), incluant les six Directions Nationales de la BEAC et cinq Trésors nationaux (Cameroun, Gabon, Congo, Guinée Equatoriale et Tchad). Les échanges se sont déroulés avec succès sur l'ensemble de la zone d'émission durant la période sous-revue.

L'évolution des opérations en 2019, en volume et en valeur, sur SYGMA et SYSTAC se présente comme suit :

Tableau 20 : Evolution des transactions sur les systèmes et moyens de paiement

	SYGMA		SYS	STAC	Total		
	Volume	Valeur (en milliards)	Volume	Valeur (en milliards)	Volume	Valeur (en milliards)	
2018	214 692	112 782,31	8 298 694	12 696,84	8 513 386	125 479,15	
2019	274 633	165 054,37	9 651 604	11 416,53	9 926 237	176 470,9	
Variation (en%)	27,92 %	46,357 %	16,30 %	-10,08 %	16,607 %	40,64 %	
Source: BEA	C						

Concernant les opérations effectuées via le système SWIFT au cours de l'année 2019, les Directions Nationales de la BEAC ont émis 29 324 ordres, pour un montant de 4 099,70 milliards, et reçus 9 641 transferts, pour une valeur de 4 391,76 milliards. Tandis qu'aux Services Centraux de la BEAC, il a été comptabilisé 610 transactions traitées en 2019, équivalant à 563,81 milliards pour les transferts émis, et 293 opérations d'une valeur de 838,35 milliards pour les transferts reçus.

1.4.2. Centrale des incidents de paiement

Au titre de la Centrale des Incidents de paiement (CIP), les activités ci-après ont été menées :

- la réalisation par la DSMP d'une visite d'études à Tunis auprès de BFI, éditeur de la solution informatique de la CIP, en septembre 2019. A l'issue de cette visite, BFI a communiqué à la BEAC une offre financière de prestation de services pour la reprise de la CIP intégrant notamment la mise à jour de cette application, l'ajout de nouvelles fonctionnalités à celle-ci et la formation des utilisateurs. Un planning a été arrêté à cet effet, avec pour objectif la mise en exploitation de la CIP au cours de l'année 2020;
- la rédaction en novembre 2019 du projet d'Instruction portant définition des modalités de fonctionnement de la CIP, notamment en ce qui concerne ses fichiers constitutifs. Ce texte, une fois qu'il sera validé avec la profession bancaire et promulgué par le Gouverneur, précisera les conditions d'application des dispositions du Règlement N°03/CEMAC/UMAC/CM relatif aux Systèmes, Moyens et Incidents de Paiement du 21 décembre 2016;
- la rédaction en novembre 2019 des termes de référence pour la sélection d'un consultant en vue de l'élaboration de la stratégie de communication sur la CIP.

A ce jour, la CIP demeure en pré-production depuis le 25 juillet 2016. Ainsi, la déclaration des données d'état civil des clients a été activée dans la CIP. Les Règlements N°03/CEMAC/UMAC/ CM relatif aux Systèmes, Moyens et Incidents de Paiement du 21 décembre 2016 et N°18/CEMAC/UMAC/COBAC relatif aux services de paiement dans la CEMAC du 21 décembre 2018 donnent désormais à la BEAC un fondement légal pour imposer aux banques et aux autres Prestataires de Services de Paiement (PSP) l'obligation de recueillir les données biométriques (empreintes digitales et faciales) de leurs clients. A terme, la prise en compte de l'ensemble des utilisateurs de moyens de paiement de la CEMAC permettrait d'obtenir un référentiel exhaustif et inclusif en vue du fonctionnement optimal de la CIP.

1.4.3. Activité de monnaie électronique

Au 31 décembre 2019, 21 banques ont été autorisées à exercer l'activité d'émission de monnaie électronique et 68 220 points de services à travers la CEMAC, contre 53 303 en fin 2018. Le nombre de comptes de paiement associés aux instruments de monnaie électronique (porteurs) a considérablement évolué, passant de 17,8 millions d'inscrits à la fin de l'année 2018 à 24,7 millions douze mois plus tard. Enfin, avec la prise en compte, dans le dispositif de surveillance, des nouveaux systèmes et services de paiement, un accent particulier a été mis sur les moyens financiers et humains afin de mener à bien la mission dévolue à la fonction surveillance, d'une part, et à la circonscription de tous les risques inhérents à l'exploitation desdits systèmes et services de paiement, d'autre part.

En 2019, l'activité de la monnaie électronique a enregistré 818 941 707 transactions pour un montant de 11 335 milliards, contre 572 362 635 transactions pour une valeur de 8 296 milliards pour toute l'année 2018. Le *Mobile Money* a représenté 96 % de cette valeur.

1.4.4. Surveillance des systèmes

En ce qui concerne la surveillance des systèmes exploités par la BEAC (SYGMA, SYSTAC, SWIFT), cette activité s'est traduite principalement par :

- le contrôle sur pièces effectué à partir des rapports mensuels d'exploitation transmis par les établissements assujettis;
- le contrôle sur place réalisé à l'occasion d'enquêtes conduites par le Comité Technique dans les locaux des participants.

Le contrôle sur pièces assure la surveillance continue et permanente sur la base des indicateurs de suivi en exploitant le reporting mensuel reçu des assujettis. Il se base également sur le suivi des recommandations formulées lors des contrôles effectués sur place et divers échanges d'ordre général avec les participants.

Le taux de transmission des rapports par les participants dans l'ensemble des pays demeure très faible, avec une baisse significative de 22 % en 2019 comme en 2018. Des mesures fortes ont été préconisées pour l'amélioration de ce taux. Il s'agit principalement des actions deja amorcées suivantes :

- la mise en place des rencontres périodiques des participants dans les différentes Directions Nationales;
- la sensibilisation des participants lors des contrôles sur place;
- la réflexion sur les astreintes, en cas de persistance de la tendance : action non appliquée.

Sur les incidents declares :

 75 % concernent SYSTAC, 25 % sont repartis entre SYGMA, SWIFT et RESEAUX; 75 % de l'ensemble des incidents déclarés ont été résolus et 25 % restent non résolus.

Toutefois, il convient de signaler que plus de la moitié des incidents observés sur SYSTAC proviennent de l'indisponibilité du serveur Web Siège/ National/Régional et des problèmes de transmission et de réception des clés. A ceci s'ajoute le recours à l'échange de valeurs fautées en bilatéral avec les parties prenantes.

Plus d'une décennie après la réalisation du projet de réforme des systèmes et moyens de paiement, qui a vu la mise en production du Système Automatisé de Gros Montant (SYGMA) et du Système de Télécompensation de l'Afrique Centrale (SYSTAC), et compte tenu de l'importance grandissante des systèmes de paiement dans les transactions financières nationales et Sous-régionales, le contrôle sur place de ces systèmes de paiement utilisés par la Communauté Financière sous régionale a été rendu effectif.

Les contrôles sur place ont concerné les quatre systèmes actifs, à savoir : SYSTAC, SYGMA, SWIFT et le RESEAU. Ils ont consisté à parcourir, en présence du participant, les points de contrôle de chaque système contenu dans le Référentiel de surveillance.

Les résultats des contrôles ont révélé que SYSTAC est le système qui a le plus grand nombre d'incidents à cause notamment de sa plateforme jugée complexe par les participants, du manque de compétence de certains utilisateurs, en lien avec les mouvements internes et l'absence de formation ou de recyclage. Pour SYGMA, il a été observé une bonne maîtrise opérationnelle de la part des participants. Cependant, les incidents techniques, qui ont affecté aussi bien la BEAC que les assujettis, sont notoires. Le système SWIFT a présenté le taux

d'incidents le plus faible, dû surtout au fait qu'il s'agit d'un système exogène qui répond à de très hautes exigences. Aussi, les plateformes SWIFT, selon les participants, sont soit inexistantes, soit externalisées auprès de leurs partenaires. L'infrastructure RESEAU a connu des incidents liés principalement à la mauvaise qualité du signal, à la vétusté des équipements et à l'absence de liaison de secours pour les liaisons de télécommunications entre les participants et la BEAC, d'une part et les Directions Nationales avec le Siège de la BEAC, d'autre part. Cette préoccupation a interpellé aussi bien la BEAC, en qualité de propriétaire du réseau privé des télécommunications qui sert d'épine dorsale, que les participants regroupés au sein des APEC.

Le constat d'ordre général est que le risque opérationnel est le plus répandu dans l'exploitation des systèmes de paiement, mais avec un niveau de criticité jugé sensible. Toutefois, cela n'épargne guère la survenance d'une crise systémique si aucune mesure préventive n'est mise en œuvre. Une attention particulière a été portée sur les risques de niveaux critique et majeur compte tenu de leur impact sur la confiance des utilisateurs des systèmes de paiement, sur l'image des participants et surtout sur la stabilité financière. S'agissant de la conformité des systèmes de paiement au Référentiel de surveillance, il en est ressorti que le taux de conformité, bien que se situant au-dessus de 50 % dans l'ensemble, est demeuré insatisfaisant. Par conséquent, des efforts d'amélioration sont attendu. À l'issue des contrôles des plateformes des systèmes de paiement, les recommandations ont été formulées et sont actuellement suivies par le service en charge de la surveillance.

1.5 Stabilité financière

En 2019, la stabilité du système financier de la Sous-région a continué de pâtir du contexte macroéconomique difficile et du climat des affaires peu attractif aux investissements.

1.5.1 Système bancaire et secteur de la microfinance

1.5.1.1. Situation du système bancaire

Au 31 décembre 2019, la CEMAC comptait 51 banques⁶ et 9 établissements financiers⁷ en activité. Ils sont répartis comme suit : au Cameroun (15 banques et 7 établissements financiers), en République Centrafricaine (4 banques), au Congo (11 banques), au Gabon (7 banques et 2 établissements financiers), en Guinée Equatoriale (5 banques) et au Tchad (9 banques).

1.5.1.1.1. Situation bilancielle

a) Evolution des principaux agrégats

Au 31 décembre 2019, le total agrégé des bilans des banques de la CEMAC s'est établi à 14 093 milliards contre 13 476 milliards une année auparavant. Cette croissance est observée sur toutes les places bancaires à l'exception de la Guinée Equatoriale, où il a été enregistré une baisse de 10,3 %. Les banques du Cameroun et du Tchad ont affiché les plus fortes hausses, respectivement à hauteur de 564 milliards (soit 9,8 %) et 124 milliards (soit 11 %).

L'évolution de l'ensemble des agrégats bilanciels des banques de la CEMAC sur la période décembre 2012 - décembre 2019 est présentée dans le tableau 21.

Tableau 21 : Evolution de la situation bilancielle des Banques (en millions de FCFA)										
	déc. 12	déc. 13	déc. 14	déc. 15	déc. 16	déc. 17	déc. 18	déc. 19		
Dépôts de la clientèle	8 674 736	9 444 740	10 134 165	9 857 283	9 426 115	9 339 476	9 878 027	10 394 378		
Crédits bruts	5 424 220	6 736 726	7 332 527	8 106 788	8 503 793	8 465 529	8 761 739	8 442 075		
Créances en souffrance	495 068	732 813	849 098	1 016 165	1 267 407	1 446 874	1 856 174	1 782 982		
Provisions sur créances	377 278	395 998	504 220	593 486	716 844	843 170	995 854	992 775		
Crédits nets	5 046 942	6 340 728	6 828 307	7 513 302	7 786 949	7 622 359	7 765 885	7 449 300		
Capitaux permanents	998 640	1 185 601	1 267 742	1 416 752	1 478 180	1 534 303	1 664 743	1 795 081		
Valeurs immobilisées	585 604	663 981	734 270	832 822	1 027 706	1 110 788	1 102 999	1 266 667		
Excédents/défic. trésor	4 141 530	3 727 111	3 950 251	3 092 064	2 200 017	2 312 568	2 871 674	3 701 773		
Total bilan	10 688 300	11 687 365	12 549 801	12 853 538	13 074 116	12 685 060	13 475 648	14 092 776		
Source : CERBER.										

b) Evolution des opérations avec la clientèle

1.1 Les ressources collectées

1.1.1. Evolution des dépôts

Les dépôts collectés se sont élevés à 10 394 milliards (73,8 % du total de bilan) au 31 décembre 2019. Ils se sont accrus de 517 milliards, soit 5,2 % en variation annuelle. Cette hausse est imputable aux effets des paiements de la dette intérieure par certains pays et de la légère reprise économique observée dans la CEMAC. Elle a été observée au Cameroun (376 milliards, 6,1 %), au Tchad (172 milliards , 26 %), au Congo (76 milliards , 8,5 %), au Gabon (34 milliards , 1,6 %) et en République Centrafricaine (32 milliards, 17,4 %). Seule la Guinée Equatoriale enregistré une baisse significative (173 milliards, 13,7 %).

Selon leur maturité, les ressources à vue (y compris les comptes sur livret) ont enregistré une augmentation de 6,5 % par rapport à décembre 2018. Elles se sont établies à 7 775 milliards, soit 74,8 % des dépôts collectés contre 73,9 % douze mois plus tôt.

Constituées des comptes à terme et des comptes de dépôts à régime spécial (bons de caisse notamment), les ressources à terme collectées auprès de la clientèle ont atteint 1 978 milliards, soit 19 % du total des dépôts, contre 2 051 milliards, soit 20,8 % au 31 décembre 2018. Elles ont baissé de 3,6 % par rapport au niveau atteint l'année précédente à la même date.

Les dépôts des administrations publiques ont augmenté de 20 milliards, soit +1,8 % par rapport au 31 décembre 2018. Ils se sont situés à 1 099 milliards, soit 10,6 % du total des dépôts contre 10,9 % à fin décembre 2018.

Les **dépôts des entreprises publiques** ont été évalués à 534 milliards, soit 5,1 % des dépôts collectés contre 4,9 % douze mois plus tôt. Ils se sont inscrit en hausse de 46 milliards, soit + 9,4 % comparés à la situation de décembre 2018.

Enfin, **les dépôts du secteur privé** ont représenté 75,5 % du total des dépôts contre 76,3 % douze mois plus tôt. S'établissant à 7 851 milliards, ils ont connu une expansion de 311 milliards, soit + 4,1 %, comparés à leur niveau de décembre 2018.

L'évolution de la structure des dépôts agrégés à l'échelle de la CEMAC, sur la période allant de fin décembre 2012 à fin décembre 2019, est présentée dans le tableau 22.

Tableau 22 : Evolution de la structure des dépôts des banques de la CEMAC (en millions de FCFA) déc. 12 déc. 13 déc. 14 déc. 15 déc. 17 déc. 18 déc. 16 déc. 19 Dépôts adminis-861 296 1 043 404 1 387 650 1 352 555 1 273 017 1 228 561 1 079 150 1 098 976 trations pub. Dépôts des entre-756 151 553 031 745 319 547 517 538 734 456 169 488 222 534 207 prises pub. Dépôts privés 6 479 396 7 175 155 7 359 029 6 960 312 7 539 749 7 319 665 6 947 541 7 850 726 Dépôts des 226 886 320 733 239 707 242 059 269 214 232 568 268 012 219 213 non-résidents Dépôts non ven-351 008 352 412 402 457 404 977 398 812 475 222 528 847 641 250 tilés **Total** 8 674 736 9 444 740 10 134 165 9 857 283 9 426 115 9 339 476 9 878 027 10 394 378 Source: CERBER.

1.1.2. Évolution des emplois de la clientèle non financière

Les crédits bruts à la clientèle sont ressortis à 8 442 milliards au 31 décembre 2019. Ils se sont repliés de 320 milliards (- 4,6 %) par rapport à leur niveau à fin décembre 2018. Cette baisse est imputable, d'une part, à la titrisation d'une créance en Guinée Equatoriale déclassée parmi les opérations de trésorerie et interbancaires, et d'autre part, à la prudence dans la distribution des crédits en raison du contexte macroéconomique peu favorable malgré la relance perceptible depuis quelques mois dans la région.

A l'exception des banques du Tchad (+ 40 milliards, soit + 5,7 %) et du Cameroun (+ 11 milliards, soit + 0,3 %) qui ont affiché une hausse de leurs crédits bruts, toutes les autres places bancaires ont connu une baisse du volume de leur portefeuille de crédits à la clientèle. Cette baisse a été marquée en Guinée Equatoriale (- 248 milliards, soit - 19,7 %) en raison de la titrisation d'une créance, au Gabon (- 74 milliards, soit - 4,3 %), accentuée par la mise en liquidation de la Banque Gabonaise de Développement et sa sortie du champ de l'analyse, au Congo (- 46 milliards, soit - 3,7 %), et dans une moindre mesure, en République Centrafricaine (- 4 milliards, soit - 2,3 %).

Les provisions pour dépréciation des comptes clientèle sont ressorties été en légère baisse de 3 milliards, soit 0,3 % par rapport à septembre 2018. Elles se sont établies à 993 milliards. En conséquence,

les crédits nets se sont fixés à 7 449 milliards de FCFA (52,9 % du total du bilan), soit une variation annuelle de - 4,1 %.

Les crédits au secteur privé se sont élevés à 6 612 milliards et ont représenté 78,3 % du total des crédits bruts, niveau quasi similaire à celui atteint douze mois plus tôt. Ils se sont contractés de 302 milliards , soit - 4,4 % comparé à leur niveau de décembre 2018. Les baisses les plus significatives ont été observées en Guinée Equatoriale (- 237 milliards , soit - 20,4 %) et au Congo (-79 milliards, soit - 7,7 %). Ce recul a été légèrement atténué par l'augmentation des crédits constatés au Cameroun de 23 milliards, soit + 0,8 %, et au Tchad de 7 milliards, soit + 1,1 %.

Les crédits aux administrations publiques sont ressortis à 881 milliards, soit 10,4 % du total des crédits bruts, contre 9,8 % en décembre 2018. Ils se sont inscrits en hausse de 21 milliards, soit de 2,5 % en glissement annuel.

Les crédits aux entreprises publiques se sont établis à 371 milliards, soit 4,4 % des crédits distribués contre 4,1 % douze mois plus tôt. En valeur relative, ils ont progressé de 8 milliards, soit + 2,3 % comparés à la situation qui prévalait un an plus tôt.

L'évolution de la structure des crédits agrégés à l'échelle de la CEMAC, sur la période de fin 2012 à fin décembre 2019, est présentée dans le tableau 23.

déc. 12 419 971	déc. 13	déc. 14	déc. 15	déc. 16	déc. 17	déc. 18	déc. 19
419 971	406 740						
		526 175	510 842	703 532	831 496	859 284	880 744
189 840	273 625	242 106	372 868	402 268	354 445	363 328	371 741
417 730	5 275 458	5 980 397	6 425 677	6 670 879	6 567 815	6 913 712	6 611 745
280 087	606 215	450 884	597 626	572 349	510 052	437 415	356 352
54 602	56 190	63 889	92 694	71 931	78 405	88 615	89 295
61 990	118 504	69 081	107 071	82 834	123 319	99 386	132 198
424 220	6 736 726	7 332 527	8 106 788	8 503 793	8 465 529	8 761 739	8 442 075
41 28	17 730 80 087 54 602 61 990	17 730 5 275 458 80 087 606 215 54 602 56 190 61 990 118 504	17 730 5 275 458 5 980 397 80 087 606 215 450 884 54 602 56 190 63 889 61 990 118 504 69 081	17 730 5 275 458 5 980 397 6 425 677 80 087 606 215 450 884 597 626 54 602 56 190 63 889 92 694 61 990 118 504 69 081 107 071	17 730 5 275 458 5 980 397 6 425 677 6 670 879 80 087 606 215 450 884 597 626 572 349 54 602 56 190 63 889 92 694 71 931 61 990 118 504 69 081 107 071 82 834	17 730 5 275 458 5 980 397 6 425 677 6 670 879 6 567 815 80 087 606 215 450 884 597 626 572 349 510 052 54 602 56 190 63 889 92 694 71 931 78 405 61 990 118 504 69 081 107 071 82 834 123 319	17 730 5 275 458 5 980 397 6 425 677 6 670 879 6 567 815 6 913 712 80 087 606 215 450 884 597 626 572 349 510 052 437 415 54 602 56 190 63 889 92 694 71 931 78 405 88 615 61 990 118 504 69 081 107 071 82 834 123 319 99 386

1.1.3. Évolution de l'excédent de trésorerie

L'excédent de trésorerie global s'est situé à 3 702 milliards (26,3 % du total du bilan). Il a augmenté de 617 milliards, soit + 4,6 % par rapport à la situation prévalant douze mois plus tôt, en lien avec la hausse des dépôts non employés. Toutes les places bancaires ont affiché une augmentation de cet agrégat : au Cameroun (+ 465 milliards, soit + 32,9 %), en République Centrafricaine (+ 23 milliards, soit + 36,1 %), au Congo (+102 milliards FCFA, soit + 53,4 %), au Gabon (+ 47 milliards, soit + 6,6 %) en Guinée Equatoriale (+ 81 milliards, soit 20,9 %, pour les raisons sus-évoquées et au Tchad (112 milliards, soit + 98,5 %).

Les **ressources de trésorerie** se sont fixées à 1 227 milliards à fin décembre 2019, contre 1 229 milliards en 2018. Elles étaient constituées de ressources à terme à concurrence de 61,5 % et de ressources à vue à hauteur de 38,2 %.

Les **emplois de trésorerie** se sont établis à 4 929 milliards, contre 4 226 milliards en décembre 2018. Ils étaient constitués de 38,6 % de titres de placement et de transaction, de 8,4 % d'opérations à terme et de 44,9 % d'opérations à vue. Leurs contributions respectives ont été de 27,5 %, 11 % et 52,5 %, en décembre 2018.

L'augmentation des emplois de trésorerie se répartit comme ci-après : au Cameroun (+ 543 milliards , soit + 28,7 %), en République Centrafricaine (+17 milliards , soit + 22,2 %), au Congo (+ 43 milliards , soit + 10 %), au Gabon (+17 milliards , soit + 2,1 %), en Guinée Equatoriale (+ 57 milliards , soit + 9,4 %) et au Tchad (+ 26 milliards , soit + 6,7 %).

Quant aux opérations d'acquisition nette de bons et obligations du Trésor sur le marché des titres publics, elles se sont réparties ainsi qu'il suit : au Cameroun (+ 367 milliards , soit + 61,5 %), en République Centrafricaine (+14 milliards , soit + 93,5 %), au Congo (+ 44 milliards , soit + 69,3 %), au Gabon (+ 53 milliards , soit + 36,9 %), en Guinée Equatoriale (+ 283 milliards , soit + 237,1 %). Seules les banques du Tchad, en raison de la baisse du taux de roll-over pratiqué sur les titres échus, ont connu une baisse du volume des titres publics (- 23 milliards , soit - 10,5 %).

La forte croissance observée en Guinée Equatoriale a résulté de l'opération de titrisation susmentionnée. S'agissant du Cameroun, la poursuite du dynamisme de ses opérations sur le marché des titres publics a permis à l'Etat d'obtenir régulièrement des souscriptions au-delà des montants sollicités lors des différentes émissions. Les opérations avec la BEAC ont progressé fortement de 302 milliards , soit + 24 %, passant d'un placement net de 1 259 milliards à 1 561 milliards entre décembre 2018 et décembre 2019. Cette situation est le résultat de l'effet conjugué de l'augmentation des avoirs nets des banques en compte courant auprès de la Banque Centrale (+106 milliards , + 6,2 %), d'une part, et de la diminution du refinancement obtenu de la BEAC (-196 milliards , soit - 45,3 %), d'autre part.

L'endettement net sur les opérations avec les correspondants associés et non associés s'est élevé à 181 milliards, contre un placement net de 52 milliards, une année auparavant.

1.2. Indicateurs d'activité des établissements financiers de la CEMAC

Au 31 décembre 2019, le système financier de la CEMAC comptait neuf établissements financiers. Ils sont répartis entre le Cameroun (sept) et le Gabon (deux). L'analyse ci-après est limitée aux seuls établissements (sept au total) qui ont procédé aux déclarations réglementaires périodiques sous CERBER. Le total agrégé des bilans des établissements financiers de la CEMAC s'est établi à 457 milliards au 31 décembre 2019. Il a régressé de 1,8 % par rapport au 31 décembre 2018. Cette régression est uniquement observée au Gabon.

Les **dépôts collectés** se sont élevés à 55 milliards (12 % du total du bilan). Ils ont augmenté de 4,2 milliards (+ 8,4 %) en un an. Cette progression est uniquement observée au Cameroun (4,9 milliards, soit + 10,3 %). Au Gabon, les dépôts ont connu un repli de 653 millions (soit - 21 %).

Les dépôts du secteur privé ont représenté 67,8 % du total des dépôts contre 62,1 % douze mois plus tôt. S'établissant à 37 milliards , ils sont en hausse de 18,3 %, comparé à leur niveau de décembre 2018. Ils sont essentiellement constitués des dépôts de la clientèle, constitués en garantie de ligne de financement. Les établissements du Cameroun ont représenté 97 % du total de ces dépôts.

Les **crédits bruts à la clietèle** sont ressortis à 305 milliards, en baisse de 2 milliards (soit - 0,7 %), comparé à décembre 2018. Cette baisse a été observée au Cameroun et au Gabon, en raison essentiellement des crédits au secteur privé (18 milliards, soit - 7,4 %) et particulièrement aux opérations (encours financier) de crédit-bail (3 milliards, soit - 5,1 %).

En revanche, les crédits octroyés à l'administration publique ont progressé de 18 milliards. Ils se sont établis à 19 milliards contre 556 millions un an plus tôt.

Tableau 24 : Evolution des principaux agrégats bilanciels des établissements financiers (en millions de FCFA)

	déc. 12	déc. 13	déc. 14	déc. 15	déc. 16	déc. 17	déc. 18	Déc. 19
Dépôts de la clientèle	60 934	83 096	49 541	42 179	47 739	38 420	51 089	55 360
Crédits bruts	359 235	398 996	391 792	353 210	339 037	309 082	307 715	305 631
Créances en souffrance	107 621	134 825	142 048	149 031	162 129	156 711	159 300	156 881
Provisions sur créances	84 322	59 624	69 613	75 343	78 929	79 353	93 592	95 133
Crédits nets	274 913	339 372	322 179	277 867	260 108	229 729	214 123	210 498
Capitaux permanents	251 021	267 523	286 503	320 378	328 992	320 126	338 389	322 468
Valeurs immobilisées	23 606	24 833	27 290	34 765	25 672	40 427	34 655	34 839
Excédents/défic. trésor	31 025	9 661	11 604	73 123	108 834	112 890	163 297	154 209
Total bilan	427 387	492 782	480 895	476 574	478 949	465 911	465 763	457 453

Source : CERBER.

1.3. Qualité du portefeuille de crédit des banques de la CEMAC

Le risque de crédit est demeuré l'un des principaux risques auxquels les banques de la CEMAC ont été exposées. Nonobstant le renforcement du dispositif prudentiel de la COBAC afférant au risque de crédit, à la classification et au provisionnement des créances, l'encours

des créances en souffrance s'est élevé à 1 783 milliards au 31 décembre 2019, en baisse de 73 milliards (- 3,9 %) comparativement au niveau qui prévalait un an auparavant. Elles ont représentées 21,1 % des crédits bruts contre 21,2 % l'année précédente.

L'évolution des créances en souffrance des banques de la CEMAC est présentée dans le tableau ci-dessous :

Tableau 25 : Evolution de la qualité du portefeuille de crédits des banques de la CEMAC

	déc15	déc16	déc17	déc18	déc.19	
Créances en souffrance	1 016 165	1 267 407	1 446 874	1 856 174	1 782 982	
Créances impayées	186 184	197 885	160 635	277 343	186 960	
Créances immobilisées	106 578	239 544	353 325	512 583	520 625	
Créances douteuses	723 403	829 978	932 914	1 066 248	1 075 397	
Créances saines	7 090 623	7 236 386	7 018 655	6 905 565	6 659 093	
Crédits bruts	8 106 788	8 503 793	8 465 529	8 761 739	8 442 075	
Créances en souffrance/brutes	12,53 %	14,90 %	17,09 %	21,18 %	21,12 %	
Créances impayées/souffrance	18,32 %	15,61 %	11,10 %	14,94 %	10,5 %	
Créances immobilisées/souffr.	10,49 %	18,90 %	24,42 %	27,62 %	29,2 %	
Créances douteuses/souffrance	71,19 %	65,49 %	64,48 %	57,44 %	60,3 %	

Source: CERBER.

Les créances douteuses ont représenté la part la plus importante des créances en souffrance avec 60,3 % du total des créances en souffrance au 31 décembre 2019, contre 57,4 % un an plus tôt. Elles se sont établies à 1 075 milliards, contre 1 066 milliards au 31 décembre 2018 (+ 9,1 milliards (+ 0,9 %)). Cette évolution a été significative dans les banques du Congo, de l'ordre de 31,3 milliards (soit + 25,8 %), du Cameroun, de l'ordre de 35,5 milliards (soit +7,8 %) et de la Guinée Equatoriale, à hauteur de 10,1 milliards (soit +5,9 %). A l'inverse, les créances douteuses ont baissé de 33,1 milliards (soit - 21,8 %) au Gabon, de 29,9 milliards (soit -21,4%) au Tchad et de 4,8 milliards (- 18 %) en République Centrafricaine.

S'agissant des créances immobilisées, elles se sont inscrites en hausse, passant de 512 milliards à 521 milliards (+ 8 milliards, soit + 1.6 %) en glissement annuel. Cette hausse a été constatée essentiellement auprès des banques de la Guinée Equatoriale dont les créances immobilisées ont progressé de 17 milliards, soit + 5,8 % et du Congo de 19 milliards, soit + 16,2 %. Toutefois, la croissance globale des créances immobilisées a été atténuée par les baisses observées au Cameroun. au Gabon et au Tchad respectivement de 81 % à 5 milliards, de 81,8 % à 20 milliards, et de 4,4 % à 3 milliards. Quant aux banques centrafricaines, elles n'ont pas enregistré de créances immobilisées

Les créances douteuses ont représenté la part la plus importante des créances en souffrance avec 60,3 % du total des créances en souffrance au 31 décembre 2019, contre 57.4 % un an plus tôt. Elles se sont établies à 1 075 milliards, contre 1 066 milliards au 31 décembre 2018 (+ 9,1 milliards (+ 0,9 %). Cette évolution a été significative dans les banques du Congo, de l'ordre de 31,3 milliards (soit + 25,8 %), du Cameroun, de l'ordre de 35,5 milliards (soit +7,8 %) et de la Guinée Equatoriale, à hauteur de 10,1 milliards (soit + 5,9 %). A l'inverse, les créances douteuses ont baissé de 33,1 milliards (soit - 21,8 %) au Gabon, de 29,9 milliards (soit - 21,4 %) au Tchad et de 4, 8 milliards (- 18 %) en République Centrafricaine.

S'agissant des créances immobilisées, elles se sont inscrites en hausse, passant de 512 milliards à 521 milliards (+ 8 milliards , soit + 1,6 %) en glissement annuel. Cette hausse a été constatée essentiellement auprès des banques de la Guinée Equatoriale dont les créances immobilisées ont progressé de 17 milliards, soit + 5,8 % et du Congo de 19 milliards , soit + 16,2 %. Toutefois, la croissance globale des créances immobilisées a été atténuée par les baisses observées au Cameroun, au Gabon et au Tchad respectivement

de 81 % à 5 milliards, de 81,8 % à 20 milliards, et de 4,4 % à 3 milliards. Quant aux banques centrafricaines, elles n'ont pas enregistré de créances immobilisées dans leurs livres au 31 décembre 2019.

Il y a lieu de relever la persistance de la tendance haussière des créances immobilisées sur les sept dernières années qui sont passées de 14 milliards à 520 milliards entre décembre 2012 et décembre 2019, en progression de 506 milliards.

5.1.2 Situation prudentielle des Etablissements de Crédit au 31 décembre 2019

L'analyse de la situation prudentielle des banques et des établissements financiers (2.2) de la CEMAC est abordée à travers l'évolution du niveau des fonds propres nets au 31 décembre 2019 déterminés selon le règlement COBAC R-2016/03 et leur conformité aux normes prudentielles en vigueur, à la même date.

La situation des banques ne respectant pas les ratios prudentiels, déterminés sur la base du règlement COBAC R-2016/03 relatif aux fonds propres, est présentée dans le tableau ci-après :

Tableau 26 : Evolution de la situation prudentielle des banques de la CEMAC (entre 2012 et 2019)

	déc14	déc15	déc16	déc17	déc18	déc19
Représentation du capital minimum	18	18	16	14	15	16
Ratio de capitaux propres						8
Ratio de fonds propres de base						17
Couverture des risques	9	8	8	6	8	16
Plafond global des risques	8	8	7	16	7	9
Plafond individuel des risques	17	14	15	21	20	23
Couverture des immobilisations	12	15	14	11	15	16
Rapport de liquidité	6	10	12	11	6	5
Coefficient de transformation	10	12	11	20	13	17
Engagements sur les apparentés	10	17	11	9	13	12
Banques présentant une adéquation des FPN	24	23	25	19	23	14
Nombre de banques déclarantes	50	52	52	51	51	50

Source : CERBER.

Au 31 décembre 2019, sur la base des fonds propres déterminés selon le règlement COBAC R-2016/03, la situation prudentielle des 50 banques de la CEMAC déclarantes est résumée ci-après :

- seize banques ont été en infraction par rapport aux dispositions relatives à la représentation du capital minimum contre quinze banques un an plus tôt;
- huit banques ont observé un ratio de capitaux propres inférieur au minimum de 7 %. Cette norme n'était pas exigée par le règlement COBAC R-93/02 abrogé;
- dix-sept banques ont affiché un ratio de fonds propres de base inférieur au minimum de 8,5 %. Cette norme n'était pas exigée par le règlement COBAC R-93/02 abrogé;
- seize banques ont extériorisé un ratio de couverture des risques pondérés par les fonds propres nets inférieur au minimum de 10,5 % contre huit l'année précédente, selon le règlement COBAC R-93/02 abrogé et dont le seuil était de 8 %;
- neuf banques ont enfreint la limite globale de l'octuple des fonds propres nets pour la somme des risques pondérés supérieurs à 15 % desdits fonds propres contre sept banques l'année précédente selon le règlement COBAC R-93/02 abrogé;
- vingt-trois banques ne se sont pas conformées à la limite individuelle de risques pondérés encourus sur un même bénéficiaire pour un montant maximum de 45 % de leurs fonds propres nets contre dix-huit banques un an plus tôt;
- seize banques ont présenté un ratio de couverture des immobilisations par les ressources permanentes en-dessous du minimum requis de 100 % (contre douze banques un an auparavant, contre 15 un an plus tôt, selon le règlement COBAC R-93/02 abrogé);

- cinq banques ont affiché un rapport de liquidité inférieur au minimum réglementaire de 100 % contre six banques un an plus tôt (sans lien avec les fonds propres);
- dix-sept banques ne sont pas parvenues à financer au moins à hauteur de 50 % (seuil réglementaire) leurs emplois à plus de cinq ans de durée résiduelle par des ressources permanentes contre treize banques l'année précédente :
- enfin, douze banques ont enfreint la limite globale des engagements sur leurs actionnaires, administrateurs et dirigeants ainsi que sur leur personnel fixé à 15 % des fonds propres nets contre treize banques un an plus tôt selon le règlement COBAC R-93/02 abrogé.

Au total, **quatorze banques** ont disposé d'un niveau de fonds propres satisfaisant pour respecter l'ensemble des ratios prudentiels assis sur cet agrégat au 31 décembre 2019, contre **vingt-trois** si l'on appliquait le règlement COBAC R-93/02 abrogé.

Les ratios prudentiels à l'égard desquels le plus grand nombre de banques a été en conformité sont ceux se rapportant aux capitaux propres et au rapport de liquidité. La limite individuelle des risques a été la norme la moins respectée, suivie du coefficient de transformation et du ratio des fonds propres de base.

5.1.3 Situation prudentielle des établissements financiers

Au 31 décembre 2019, sur la base des fonds propres déterminés selon le règlement COBAC R-2016/03, seul un établissement financier a dégagé une insuffisance en fonds propres de 22 097 millions de FCFA en raison de la violation du minimum réglementaire du ratio de capitaux propres. Ce dernier est ressorti à -12,3 % pour un minimum requis de

7 %. Toutefois, les ratios de fonds propres de base et de couverture des risques ont été respectés par cet établissement. A cette même date, la situation prudentielle des sept établissements financiers du Cameroun et du Gabon déclarants est résumée ci-après :

- deux établissements financiers ont été en infraction par rapport aux dispositions relatives à la représentation du capital minimum contre un l'année précédente;
- un établissement financier a extériorisé un ratio de capitaux propres inférieur au minimum de 7 %. Cette norme n'était pas exigée par le règlement COBAC R-93/02 abrogé;
- aucun établissement financier n'a affiché un ratio de fonds propres de base inférieur au minimum de 8,5 %.
 Cette norme n'était pas exigée par le règlement COBAC R-93/02 abrogé;
- aucun établissement financier n'a observé un ratio de couverture des risques pondérés par les fonds propres nets inférieur au minimum de 10,5 %, identique à la situation de l'année précédente selon le règlement COBAC R-93/02 abrogé et dont le seuil était de 8 %;
- aucun établissement financier n'a enfreint la limite globale de l'octuple des fonds propres nets pour la somme des risques pondérés supérieurs à 15 % desdits fonds propres comme l'année précédente selon le règlement COBAC R-93/02 abrogé;
- aucun établissement financier n'a enfreint la limite individuelle de risques pondérés encourus sur un même bénéficiaire pour un montant maximum de 45 % de leurs fonds propres nets contre un l'année précédente;
- aucun établissement financier n'a présenté un ratio de couverture des

immobilisations par les ressources permanentes en-dessous du minimum requis de 100 % contre un l'année précédente selon le règlement COBAC R-93/02 abrogé;

- aucun établissement financier n'a affiché un rapport de liquidité inférieur au minimum réglementaire de 100 % contre un l'année précédente (sans lien avec les fonds propres);
- un établissement financier n'est pas parvenu à financer au moins à hauteur de 50 % (seuil réglementaire) ses emplois à plus de cinq ans de durée résiduelle par des ressources permanentes. La même situation prévalait un an plus tôt;
- enfin, aucun établissement financier n'a enfreint la limite globale des engagements sur leurs actionnaires, administrateurs et dirigeants ainsi que sur leur personnel fixé à 15 % des fonds propres nets comme l'année précédente selon le règlement COBAC R-93/02 abrogé.
- Au total, cinq établissements financiers ont disposé d'un niveau de fonds propres satisfaisant pour respecter l'ensemble des ratios prudentiels assis sur cet agrégat au 31 décembre 2019 contre six établissements si l'on appliquait le règlement COBAC R-93/02 abrogé.

La représentation du capital minimum a été la norme la moins respectée par les établissements financiers au 31 décembre 2019. L'impact de la nouvelle réglementation des fonds propres a été quasi-nulle sur la situation prudentielle de la majorité des établissements financiers. Toutefois, la simulation de leurs fonds propres attendue au plus tard le 31 mars 2020 devra être observée avec attention.

L'évolution de la situation prudentielle des sept établissements financiers est présentée ci-dessous :

Tableau 27 : Evolution de la situation prudentielle des établissements financiers de la CEMAC

déc17	mar18	Jui18	Sep-18	déc18	déc19
2	1	2	2	1	2
					1
					0
0	0	1	0	0	0
0	0	1	0	0	0
1	1	1	1	1	0
0	1	1	1	1	0
3	0	1	1	1	0
1	1	2	1	1	1
0	0	1	0	0	0
5	6	5	5	6	5
8	7	7	7	7	7
	0 0 1 0 3 1 0 5	2 1 0 0 0 1 1 1 0 1 3 0 1 1 1 0 0 5 6	2 1 2 0 0 1 0 0 1 1 1 1 0 1 1 3 0 1 1 1 2 0 0 1 5 6 5	2 1 2 2 0 0 1 0 0 0 1 0 1 1 1 1 0 1 1 1 3 0 1 1 1 1 2 1 0 0 1 0 5 6 5 5	2 1 2 2 1 0 0 1 0 0 1 1 1 1 1 0 1 1 1 1 3 0 1 1 1 1 1 2 1 1 1 2 1 0 0 1 0 0 5 6 5 5 6

Source : CERBER.

1.5.1.Marché Financier de la CEMAC

1.5.2.1. Marché des titres publics par adjudication

L'évolution des activités du marché des titres publics en 2019 a confirmé la dynamique encourageante observée depuis 2016 sur ce marché, dans un contexte toujours marqué par d'importants besoins de trésorerie des Etats membres de la CEMAC.

Malgré cette dynamique encourageante, le marché des titres publics présente d'importantes marges de progrès qu'il conviendrait d'optimiser. La réforme en cours du corpus réglementaire de ce marché, engagée par la BEAC avec l'appui du Fonds monétaire international (AFRITAC Centre), de la Banque Mondiale et de la Banque Africaine de Développement (BAD), s'inscrit dans cette perspective, et vise à rendre ce marché parfaitement liquide et d'en faire le principal moyen de financement intérieur des déficits publics et de gestion des décalages de trésorerie des Etats.

a) Marché primaire

Les émissions de titres publics par adjudications organisées par la BEAC ont atteint un niveau record en 2019, avec 2 846,3 milliards levés à travers 178 adjudications, dont 145 en Bons du Trésor assimilables (BTA) pour 2 015, 1 milliards et 33 en Obligations du Trésor assimilables (OTA) pour 831,2 milliards.

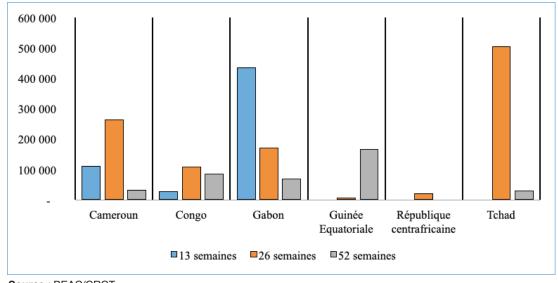
Les ressources mobilisées par les Trésors publics au cours de cette année se sont situées en hausse de 140,2 % par rapport à l'année 2018, et ont représenté à elles-seules près de 40 % du cumul des ressources levées sur le marché des titres publics depuis son lancement en 2011.

Les émissions de titres à moyen et long termes (OTA) ont connu un essor particulièrement marqué, avec un montant global de 831,2 milliards levés en 2019, soit une hausse de 920,5 % par rapport aux émissions réalisées en 2018 évaluées à 81,4 milliards.

Tableau 28 : Volume des émissions par adjudication de BTA et d'OTA (en millions de FCFA)										
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Cumul des émissions depuis 2011
вта	51 560	119 400	301 000	257 400	430 100	796 765	843 941	1 103 562	2 015 078	5 918 806
Cameroun	50 000	110 000	126 000	145 000	125 150	174 170	173 355	217 000	403 010	1 523 685
Congo							23 700	50 910	218 112	292 722
Gabon			164 000	73 900	131 950	273 880	377 186	445 091	672 331	2 138 338
Guinée Equatoriale					15 000	60 000	78 000	79 000	170 131	402 131
République centra- fricaine	1 560	9 400	11 000	11 000	16 000	19 000	23 000	9 500	19 000	119 460
Tchad				27 500	142 000	269 715	168 700	302 061	532 494	1 442 470
OTA			49 011	47 056	156 760	194 657	34 800	81 449	831 186	1 394 919
Cameroun			23 511	10 000					240 205	273 716
Congo									123 500	123 500
Gabon			25 500	37 056	17 500	20 300	8 000	81 449	176 481	366 286
Guinée Equatoriale									291 000	291 000
Tchad					139 260	174 357	26 800			340 417
Total	51 560	119 400	350 011	304 456	586 860	991 422	878 741	1 185 011	2 846 264	7 313 725
Source : BEAC/CRC	Source : BEAC/CRCT.									

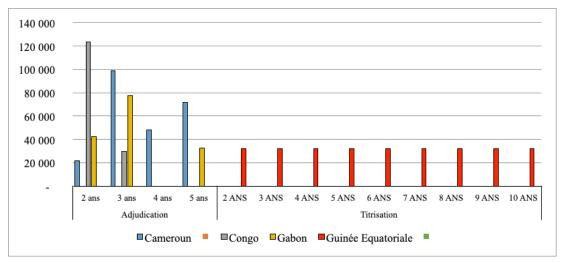
Malgré les avancées notables enregistrées sur le segment moyen et long termes, les émissions sur le marché des titres publics émis par adjudication sont demeurées concentrées sur des instruments de courte maturité, principalement les BTA, qui ont représenté près de 73,7 % du total de l'activité au cours de la période sous revue, contre 93,1 % en 2018.

Graphique 15 : Volumes des émissions par maturité de BTA en 2019 (en millions de FCFA)



Source : BEAC/CRCT.

Graphique 16 : Volumes des émissions par maturité des OTA (en millions de FCFA)



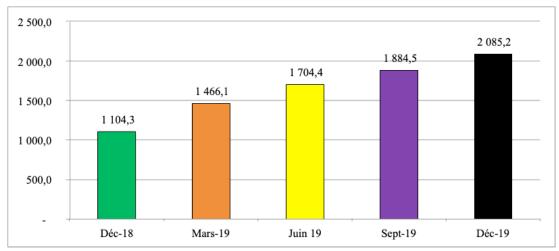
Source: BEAC/CRCT.

L'encours de la dette sur le marché des titres publics (BTA et OTA) des États membres de la CEMAC est demeuré en constante augmentation. Il a désormais passé la barre de 2 000 milliards pour atteindre 2 085 milliards au 31 décembre 2019, en hausse de 10,65 % par rapport à la situation à fin septembre 2019 et de 88,83 % comparativement à la même

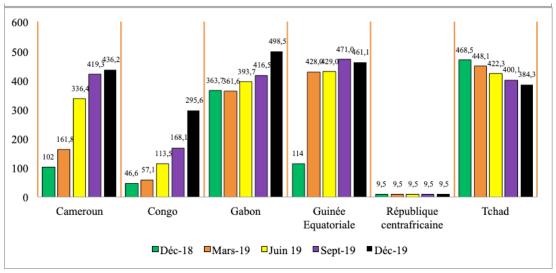
période un an auparavant. La hausse de l'encours des titres publics a été observée pour trois Trésors émetteurs : Cameroun, Congo et Gabon. En République Centrafricaine, l'encours des titres est resté constant sur toute la période, tandis qu'en Guinée Equatoriale et au Tchad il a légèrement diminué entre le troisième et le quatrième trimestre 2019.

Graphique 17 : Evolution des encours des titres publics entre décembre 2018 et décembre 2019

(en milliards de FCFA)



Source: BEAC/CRCT.



Source: BEAC/CRCT.

Les titres en circulation dans la CEMAC sont demeurés essentiellement détenus par les banques et spécialistes en valeurs du Trésor (SVT), qui ont concentré 98,10 % de l'encours des titres à fin 2019. Les investisseurs institutionnels et les personnes physiques détenaient à peine 2 % des titres en circulation (voir graphique 17).

Investisseurs personnes physiques

1,89%

Banques et Spécialistes en valeurs du Trésor

0,00% 10,00% 20,00% 30,00% 40,00% 50,00% 60,00% 70,00% 80,00% 90,00% 100,00%

Graphique 18 : Structure des détenteurs des titres publics à fin 2019

Source : BEAC/CRCT.

La répartition de l'encours des titres par pays de résidence des détenteurs finaux montre que la base des investisseurs des titres publics est restée globalement nationale, à l'exception des titres des Trésors publics gabonais et congolais qui sont en majorité détenus par des investisseurs basés hors du Gabon et du Congo. Les investisseurs implantés au Cameroun ont été les plus engagés sur les titres publics, avec un encours à fin 2019 de 1 011,3 milliards, soit 48,5 % du total de l'encours des titres en circulation (voir tableau 29 ci-dessous).

Tableau 29 : Réparation de l'encours des titres publics (BTA et OTA) par pays des détenteurs finaux au 31 décembre 2019

(en milliards de FCFA)

			Pays de	e l'investisseur			
Pays de l'émetteur	Cameroun	Congo	Gabon	Guinée Equatoriale	République Centrafricaine	Tchad	Total général
Cameroun	361,17	21,86	29,39	-	13,20	10,60	436,22
Congo	129,68	111,73	48,53	5,68	-	-	295,61
Gabon	268,43	17,30	192,53	-	15,20	5,00	498,46
Guinée Equatoriale	133,18	5,00	-	322,95	-	-	461,13
République Centra- fricaine	-	-	-	-	9,50	-	9,50
Tchad	118,87	-	-	-	-	265,43	384,30
Total général	1 011,34	155,88	270,44	328,63	37,90	281,03	2 085,22

Source: BEAC/CRCT.

Les titres émis par les Trésors publics et arrivés à échéance en 2019 ont régulièrement été remboursés par les Etats. Le montant global des remboursements par les Trésors publics au cours de l'année 2019 s'est élevé à 1 908,7 milliards, soit 1 820,3 milliards pour les BTA et 88,4 milliards pour les OTA (cf. tableau 8). Ces remboursements se situent en hausse par rapport au montant enregistré l'année dernière, chiffré à 1 572,2 milliards , dont 1 412,5 milliards pour les BTA et 159,7 milliards d'OTA.

Tableau 30 : Evolution des remboursements des titres publics (BTA et OTA) par Trésor émetteur (2018-2019)

(en millions de FCFA)

Instrument/Emetteur	Cumul des remboursements 2018	Janv. à mars - 2019	Avril à juin - 2019	Juil à août -2019	Sept. à oct. 2019	Nov. à déc. 2019	Cumul des rembourse- ments 2019
BTA	1 412 517	470 441	429 627	341 860	267 632	310 708	1 820 268
Cameroun	246 000	77 000	50 000	77 000	55 000	50 000	309 000
Congo	29 910	25 000	21 610	30 000	28 500	17 500	122 610
Gabon	529 650	164 091	174 881	118 500	97 000	103 000	657 472
Guinée Equato- riale	78 000	35 000	23 000	21 000	15 000	20 000	114 000
République Centrafricaine	19 000	-	9 500	-	5 500	4 000	19 000
Tchad	350 300	169 350	150 636	95 360	66 632	116 208	598 186
OTA	159 657	30 000	26 800	-	31 600	0	88 400
Gabon	20 300				26 600	0	26 600
Tchad	139 357	30 000	26 800		5 000	0	61 800
Total général	1 572 174	500 441	456 427	341 860	299 232	310 708	1 908 668
Source : BEAC/CRC	T.						

Consécutivement à la hausse de la demande, le coût moyen des ressources s'est orienté globalement vers la hausse en 2019, en s'établissant en moyenne à 5,17 % contre 4,80 % en 2018. Suivant le type d'instrument, le taux d'intérêt

moyen pondéré des BTA s'est établi à 4,87 % en moyenne (contre 4,77 % un an auparavant), au-dessus du taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO) fixé à 3,50 %. Le rendement moyen des OTA est remonté à 5,88 % contre 5,21 % l'année précédente.

Tableau 31 : Évolution du coût des émissions par type d'instrument et par émetteur (en %) 2018 2019 2016 2017 BTA (TIMP moyen) 3.64 5,02 4,77 4,87 2,81 Cameroun 2,26 3,33 2,49 Congo 4.96 6.17 6.40 Gabon 4,30 3,91 3,81 5,15 Guinée Equatoriale 3,45 8,55 7,02 8,07 République Centrafricaine 5,22 5,24 5.21 5.27 Tchad 3,80 5,53 5,77 6,35 OTA (Rendement moyen) 5,88 4,05 4,51 5,21 Cameroun 4,62 Congo 8,55 Gabon 4,78 4,53 5,21 7,20 Guinée Equatoriale 5,00 **Tchad** 3,96 4,50 Total moyen pondéré global 4,80 5,17 3,72 5,00 Source: BEAC/CRCT.

b) Marché secondaire

Trois catégories d'opérations ont été enregistrées sur le marché secondaire des titres publics, en l'occurrence i) les achats-ventes fermes de titres ; ii) les opérations de pension-livrées interbancaires ; et iii) les transferts franco de titres, c'est-à-dire sans contrepartie en espèces, entre les investisseurs.

A l'instar du compartiment primaire, le marché secondaire des titres publics a connu un frémissement de ses opérations au cours de l'année 2019.

En effet, 81 opérations d'achat-ventes de titres ont été enregistrées en 2019, pour un montant nominal de titres de 275,7 milliards, échangés à 266,4 milliards. Cette évolution s'est située en forte hausse par rapport à l'année 2018 où seules 37 opérations avaient été

enregistrées sur des titres d'une valeur nominale globale de 44,65 milliards échangés à 44,36 milliards.

Les opérations de pension-livrées interbancaires ont également connu une expansion importante au cours de l'année 2019. Au total, 204 opérations ont été réalisées au cours de la période sous-revue pour un montant cumulé de 2 090,6 milliards, contre seulement 13 opérations en 2018 d'une valeur cumulée de 1,95 milliard.

Les transferts franco de titres sont restés relativement stable sur la période sous-revue. 427 opérations sur des titres d'une valeur nominale de 2 194,2 milliards ont été réalisées en 2019, contre 421 opérations d'une valeur nominale de 2 988,7 milliards en 2018.

Tableau 32 : Synthèse des opérations du marché secondaire des titres publics dans la CEMAC										
		2018		2019						
Type d'opérations	Nombre d'opérations	Valeur nominale		Valeur nominale						
Achat-ventes de titres	37	44 648 160 000	81	275 718 810 000						
Pension-livrées interbancaires	13	1 950 375 000	204	2 090 614 265 000						
Transferts franco de titres	421	2 988 673 314 750	427	2 194 230 107 350						
Source : BEAC/CRCT.										

1.5.2.2. Marché financier de la CEMAC

Le principal fait marquant du marché financier de la CEMAC en 2019 a été l'aboutissement de la première phase de la fusion des marchés financiers, matérialisée par la fusion institutionnelle et physique des deux régulateurs (COSUMAF et CMF), effective depuis mars 2019, des trois dépositaires centraux (BVMAC, CAA et CRCT), réalisée en juin 2019, et des deux bourses (BVMAC et DSX), prononcée en juillet 2019.

Le marché financier de la CEMAC compte désormais un seul régulateur, la COSUMAF, basé à Libreville (Gabon), une seule bourse, la BVMAC, dont le siège est à Douala (Cameroun), et un Dépositaire Central unique, assuré à titre transitoire par la BEAC, par ailleurs Banque de règlement.

a) Capitalisation boursière et encours obligataire

En 2019, la capitalisation boursière s'est établie à 148 milliards de FCFA, en repli de 2 % par rapport à 2018. Cette baisse est principalement liée à la perte de capitalisation observée sur les valeurs SAFA-CAM (- 2 milliards, soit 23 %) et SEMC

(- 2 milliards, soit 17 %). Au total, à la faveur de la fusion des deux bourses, quatre (04) titres de capital sont cotés à la BVMAC: SEMC, SAFACAM, SOCA-PALM et SIAT Gabon.

Le compartiment obligataire, quant à lui, a enregistré :

- deux (02) sorties de la cote : l'arrivée à échéance des titres « FAGACE 2014-2019 » et « ECMR 5,9 % net 2014-2019 » ;
- l'introduction des titres « EOG 6,25 % net 2019-2024 » d'un montant de 126 milliards et « EOSAF 6 % 2019-2022 » d'un montant de 2 milliards .

L'encours obligataire à fin 2019 s'est fixé à 661 milliards, soit un peu plus du double de l'encours enregistré en 2018 chiffré à 324,23 milliards. Grâce à la fusion des deux bourses, le compartiment obligataire a affiché une diversité de profils de titres, émis notamment par les Etats, les entreprises et les institutionnels. Au total, 11 lignes d'obligations ont été cotées à la BVMAC.

Tableau 33 : Obligations conservées à la BVMAC au 31 décembre 2019 (en milliards FCFA)

Libellé	Emetteur	Année d'émission	Montant émis	Capitalisation	Taux (en %)	Maturité
BGFI Holding 5 % brut 2013 - 2018	BGFI Holding Corporation	2013	69	69	5.00	7ans
Alios Finance 6,25% 2014 - 2019	Alios Finance Gabon	2014	6,4	1,817	6.25	7 ans
Etat Gabonais 6 % 2015 - 2020	Etat Gabonais	2015	84,62	21,154	6.00	5ans
Etat Gabonais 6,5 % 2016-2021	Etat Gabonais	2016	134,94	67,47	6.50	5ans
Etat du Congo 6,5 % 2016-2021	Etat du Congo	2016	192,3	96,152	6.50	5ans
Etat Gabonais 6,5 % 2017-2022	Etat Gabonais	2017	131,4	75	6.50	5ans
Etat du Cameroun 5,60% net 2018-2023	Etat du Came- roun	2018	204	204	5.60	5ans
GSEZ, 6,5 % brut 2018-2028	GSEZ Gabon	2018	33	29,7	6.50	10ans
Alios Finance Cameroun 5,75 % net 2018-2023	Alios Finance Cameroun	2018	8,73	7,759	5.75	5ans
Source : BVMAC						

Tableau 34 : Actions cotées à la BVMAC au 31 décembre 2019

Date d'entrée à la cote	Part du capital social introduit (en %)	Cours initial à l'introduction	Cours de référence au 31/12/2018	Cours de référence au 29/12/2018
30/06/2006	20	54 000	57 999	53 024
09/08/2008	20	39 254	28 494	24 533
07/04/2009	20,3	39 891	22 899	22 966
03/09/2013	17,2	28 500	28 500	28 500
	à la cote 30/06/2006 09/08/2008 07/04/2009	social introduit (en %) 30/06/2006 20 09/08/2008 20 07/04/2009 20,3	social introduit (en %) Cours initial a l'introduction 30/06/2006 20 54 000 09/08/2008 20 39 254 07/04/2009 20,3 39 891	ate d'entrée à la cote social introduit (en %) Cours initial à l'introduction référence au 31/12/2018 30/06/2006 20 54 000 57 999 09/08/2008 20 39 254 28 494 07/04/2009 20,3 39 891 22 899

Source : BVMAC.

b) Situation des échanges sur le compartiment secondaire du marché financier de la CEMAC

Consécutivement à la fusion des deux marchés, les échanges de titres sur le marché secondaire ont enregistré un regain de dynamisme en 2019.

En effet, sur le compartiment « actions », le montant total des transactions a atteint 252,3 millions , soit une hausse de 41,8 % par rapport à l'année 2018. Cette augmentation a été portée par la croissance des transactions de SAFACAM (+ 182 %) ; ce titre est ainsi devenu le titre le plus échangé

avec un montant total de transactions 134,4 millions, soit 53,3 % de parts de marché (contre FCFA 47,6 millions en 2018). SOCAPALM a enregistré une baisse de 11 % de son volume de transactions, qui est revenus 127,2 millions en 2018 à 113 millions en 2019.

4,8 millions de transactions, a représenté quant à lui, 1,9 % des échanges, demeurant ainsi le titre le moins liquide.

Cette tendance a également été enregistrée sur le compartiment obligataire, dont les volumes échangés en 2019 se sont chiffrés à 160,17 milliards.

2. GOUVERNANCE

2.1. Organes de décision

2.1.1 Comité Ministériel

Au cours de l'exercice 2019, le Comité Ministériel s'est réuni aux dates ci-après :

- 23 mars 2019 à N'Djamena, au Tchad (réunion extraordinaire);
- 02 avril 2019 à Douala, au Cameroun (réunion ordinaire);
- 04 juillet 2019 à Douala, au Cameroun (réunion ordinaire);
- 02 octobre 2019 à Yaoundé, au Cameroun (réunion ordinaire);
- 20 décembre 2019 à Douala, au Cameroun (réunion ordinaire).

Au cours de ces réunions, les Ministres ont régulièrement examiné les guestions relatives à l'environnement économique international et à la conjoncture économique, monétaire et financière des Etats membres de la CEMAC. II s'est félicité des progrès enregistrés dans la concrétisation de la stratégie communautaire de sortie de crise et du raffermissement de ses acquis, au travers notamment de la conclusion des prochaines revues des programmes en cours et de l'engagement des négociations pour la mise en place des programmes de deuxième génération. Il a encouragé le Gouvernement de la Banque Centrale à tout mettre en œuvre pour résorber les difficultés résiduelles relevées dans la pleine application de la règlementation des changes.

En outre, il a:

- ratifié les comptes annuels de la

Banque Centrale arrêtés au 31 décembre 2018, qui ont dégagé un résultat bénéficiaire de FCFA 14 400 180 882;

- décidé de la suppression du tri des billets BEAC par Etat et engagé le Gouvernement de la Banque Centrale à entreprendre les travaux nécessaires à la mise en œuvre de la nouvelle méthodologie de calcul de la circulation fiduciaire des Etats de la CEMAC, dans les conditions préservant la fiabilité des statistiques au niveau de la balance des paiements;
- engagé le Gouvernement de la Banque Centrale à entreprendre des actions auprès des Etats membres de la CEMAC, en vue d'interdire l'usage des pièces de monnaie à des fins autres que celles liées au règlement des transactions économiques. Il a également prescrit au Gouvernement de la Banque d'entreprendre un programme élargi de sensibilisation du public communautaire et d'examiner. avec l'appui des Etats membres, des possibilités d'adoption des instruments juridiques pour assurer une meilleure circulation des signes monétaires dans toutes les dénominations ;
- marqué son accord à la demande de complément de budget de la COSUMAF au titre de l'exercice 2019, d'un montant de six cent millions (600 000 000) FCFA,
- nommé Monsieur Jonas MBAIASSEM en qualité de membre titulaire de la Commission de Sur-

- veillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF);
- pris acte de l'engagement de l'Etat gabonais à mettre à la disposition de la COSUMAF, Autorité de Régulation Unique du Marché Financier de l'Afrique Centrale, un immeuble pouvant accueillir l'ensemble de ses services;
- instruit le Gouverneur de la BEAC de mener une réflexion approfondie, en concertation avec le GABAC, sur les modalités de financement pérenne de cette institution :
- pris acte de l'état des relations des pays membres de la CEMAC avec le FMI, et se félicitant de la reconstitution progressive des réserves de change, a invité toutes les parties prenantes à s'impliquer davantage dans le rapatriement des dépôts en devises détenus par le secteur non-bancaire résident de la CEMAC à l'étranger, en vue de soutenir les efforts d'ajustement et de consolidation de la stabilité externe de la monnaie ;
- adopté le Rapport annuel des activités du Comite de Stabilité Financière en Afrique Centrale (CSF-AC) pour l'année 2018;
- pris acte du Rapport d'étape sur la fusion des marchés financiers de la CEMAC;
- décidé de répartir à parts égales à l'ensemble des Etats, hormis le Cameroun, la charge totale du passif exigible de cette structure qui s'élève à FCFA 75 000 000. En conséquence, les cinq Etats sont invités à verser individuellement la somme de FCFA 15 000 000;
- approuvé la demande de la Société Générale Congo d'être agréée en qualité de Spécialiste

- en Valeurs de Trésor auprès du Trésor Public du Congo. En conséquence, il autorise l'Autorité monétaire congolaise à signer l'arrêté d'agrément y afférent;
- nommé Monsieur AHMED BART-CHIRET et Monsieur N'DOUBA ZACHARIE, respectivement en qualité de membre titulaire et membre suppléant de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale;
- autorisé le Gouverneur de la BEAC à mettre à la disposition du GABAC les budgets annuels adoptés, sous forme de prélèvements trimestriels sur les comptes des Etats;
- approuvé le budget révisé de la Banque Centrale au titre de l'exercice 2019, en recettes et en dépenses à la somme de FCFA 196 292 000 000;
- adopté le Règlement portant création, organisation et fonctionnement des Comités Nationaux Economiques et Financiers dans la CEMAC;
- pris acte du lancement des travaux de conception d'une nouvelle gamme de billets BEAC. Conformément à l'article 33 des Statuts de la BEAC, il a engagé le Gouvernement de la Banque Centrale à finaliser les travaux nécessaires à la création et à la mise en circulation progressive de cette nouvelle gamme, dans les meilleurs délais;
- adopté le Règlement relatif à l'introduction en bourse des participations des Etats et de leurs démembrements dans les entreprises exerçant dans la CEMAC;
- approuvé le budget de la COSUMAF pour l'exercice 2020,

- arrêté à deux milliards neuf cent dix millions (FCFA 2 910 000 000), soit une contribution égalitaire par Etat membre de quatre cent quatre-vingt-cinq millions (F CFA 485 000 000);
- nommé les représentants des Etats membres et des structures communautaires au Collège de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) et à la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC);
- pris acte de l'état des évaluations mutuelles des pays relevant de la juridiction du GABAC ainsi que de la matrice des recommandations y associée. Il a encouragé les autorités étatiques concernées à mettre en œuvre de manière diligente lesdites recommandations ;
- adopté les modifications apportées à certaines dispositions du Règlement N° 01/CEMAC/UMAC/ CM du 11 avril 2016, portant Prévention et Répression du Blanchiment de Capitaux et du Financement du Terrorisme et de la Prolifération en Afrique Centrale;
- demandé au Gouvernement de la Banque de lui présenter, lors de l'une de ses prochaines sessions, un projet de texte de portée communautaire encadrant et harmonisant les procédures de domiciliation bancaire dans les Etats membres de la CEMAC;
- encouragé les Etats à prendre toutes les mesures nécessaires pour respecter les objectifs budgétaires et financiers ainsi que les mesures structurelles convenus avec les services du FMI, en vue de faciliter la conclusion des prochaines revues des programmes et les

- décaissements subséquents des appuis budgétaires escomptés d'ici la fin du 1er semestre 2020 :
- finaliser les audits et mettre en place des stratégies d'apurement des arriérés intérieurs dans le cadre de l'élaboration des plans triennaux de convergence, incluant la réduction des créances en souffrance du système bancaire ; et à soutenir l'application de la nouvelle réglementation des changes, en particulier à travers la mise à disposition de la BEAC des contrats conclus avec les opérateurs du secteur pétrolier pour favoriser l'aboutissement des discussions techniques entamées avec ces agents économiques ;
- approuvé le budget de la Banque au titre de l'exercice 2020, en recettes et en dépenses à la somme de FCFA 207 994 millions; il a approuvé les autorisations d'engagement au titre de l'exercice 2020, délivrées par le Conseil d'Administration, pour un montant de FCFA 2 000 millions en vue du lancement des marchés nouvellement inscrits au budget d'investissement et à réaliser au cours des exercices ultérieurs ; enfin, il a pris acte de l'approbation par le Conseil d'Administration, du projet d'acquisition d'un portefeuille de titres domestiques et de l'autorisation accordée au Gouvernement de la Banque pour en déterminer les modalités pratiques et les mettre en œuvre dès que possible, en conformité avec les dispositions de l'article 23 des Statuts de la Banque ;
- adopté à l'unanimité le Règlement relatif au taux effectif global, à la répression de l'usure et à la publication des conditions de banque dans la CEMAC;

- approuvé les textes réglementaires encadrant le fonctionnement du marché des valeurs du Trésor;
- exprimé sa satisfaction pour les avancées notables réalisées dans la mise en œuvre des réformes structurelles conduites par la Banque Centrale, en particulier les réformes de politique monétaire et de stabilité financière ainsi que le projet de fusion des marchés financiers de la CEMAC. Celuici- est marqué, d'une part, par l'aboutissement de la première phase, avec l'accomplissement de la fusion institutionnelle et physique des structures existantes et, d'autre part, par le lancement de la seconde phase visant à identifier et à activer les principaux leviers de dynamisation du marché financier régional;
- adopté le budget du GABAC pour le compte de l'exercice 2020, à hauteur de 1 701 000 000 FCFA, dont 1 458 000 000 FCFA de contributions des Etats membres de la CEMAC et 243 000 000 FCFA de contribution de la République Démocratique du Congo;
- pris acte de l'engagement des autorités de la République Gabonaise à mettre effectivement à la disposition de la COSUMAF et du GABAC, avant le 31 décembre 2019, l'immeuble abritant antérieurement le siège de la BVMAC.

2.1.2. Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration tenu quatre séances ordinaires aux dates et lieux ci-après :

- 01 avril 2019 à Douala, au Cameroun ;
- 03 juillet 2019 à Douala, au Cameroun;

- 01 octobre 2019 à Yaoundé, au Cameroun ;
- 19 décembre 2019 à Douala, au Cameroun.

Les principales décisions prises en 2019 ont été les suivantes :

- approbation des rapports du Comité d'audit et du Collège des Censeurs :
- autorisation de l'admission des sociétés comme émetteurs hors zone euro de la Salle des marchés;
- approbation des comptes annuels de la Banque certifiés par les Commissaires aux comptes au 31 décembre 2018, avec un résultat bénéficiaire de FCFA 14 400 180 882 ;
- adoption de la nouvelle méthodologie de calcul de la circulation fiduciaire des Etats de la CEMAC basée sur les agrégats économiques (produit intérieur brut et population) et autorisation du Gouvernement de la Banque à engager les travaux préalables à sa mise en œuvre immédiate, en faisant abstraction des lettres-pays lors des opérations d'émission, de tri et de commande de billets;
- autorisation du Gouvernement de la Banque à entreprendre des démarches auprès des Etats de la CEMAC pour interdire l'usage des pièces de monnaie dans les salles de jeux, en lieu et place des jetons spécifiques et, plus généralement, à des fins autres que celles liées au règlement des transactions économiques, ceci afin de prémunir la sous-région des risques de pénurie des pièces de monnaie inhérents à leur usage illicite :

- poursuite et intensification des efforts de communication et de dialogue avec toutes les parties concernées afin de faciliter la mise en œuvre de la règlementation des changes;
- désignation de ERNST & YOUNG Cameroun en qualité de Commissaire aux comptes titulaire de la BEAC pour les exercices 2019 à 2021 :
- nomination d'un Directeur National de la BEAC pour le Cameroun;
- instruction au Gouvernement de la Banque de permettre à la Banque de Développement d'utiliser sa ligne de refinancement auprès de la Banque Centrale, en présentant à ce guichet des dossiers éligibles, eu égard aux réels besoins de financement de la BDEAC;
- délivrance de son avis conforme sur le projet de règlement portant création, organisation et fonctionnement des Comités Nationaux Economiques et Financiers dans les Etats membres de la CEMAC;
- autorisation de la mobilisation sur le guichet B du Marché Monétaire, d'un crédit à moyen terme;
- adoption des textes infra statutaires révisés de la BEAC;
- adoption du budget révisé de la BEAC pour l'exercice 2019, en recettes et en dépenses à FCFA 196 292 millions;
- prise de connaissance du lancement des travaux de conception d'une nouvelle gamme de billets BEAC et proposition au Comité Ministériel d'engager le Gouvernement de la Banque à finaliser les travaux nécessaires à sa création

- et mise en circulation progressive dans les meilleurs délais possibles ;
- délivrance d'un avis conforme sur les modifications de certaines dispositions du Règlement N° 01/CEMAC/UMAC/CM du 11 avril 2016, portant Prévention et Répression du Blanchiment des Capitaux et du Financement du Terrorisme et de la Prolifération en Afrique;
- délivrance d'un avis conforme sur le Règlement relatif à l'introduction en bourse des participations des Etats et de leurs démembrements, dans les entreprises exerçant dans la CEMAC, conformément à l'article 8 de l'Acte Additionnel n° 06/17-CEMAC-COSUMAF-CCE-CE du 19 février 2018 portant unification du marché financier de la CEMAC :
- délivrance d'un avis conforme sur la nomination des nouveaux membres de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) et le Règlement relatif aux services de paiement dans la CEMAC;
- invitation du Gouvernement de la Banque à prendre toutes les mesures susceptibles de lever les contraintes administratives rencontrées, pour une amélioration de la performance du portefeuille des projets du PSB;
- approbation du Rapport Annuel de la Banque au titre de l'exercice 2018;
- validation du dispositif proposé par la BEAC pour assurer le refinancement des projets d'investissement privés et publics, présentés à ses guichets par la BDEAC, lequel dispositif s'inscrit, d'une part, dans le processus de

mise en conformité diligente du cadre conventionnel régissant les deux Organes communautaires avec les Statuts de l'Institut d'Emission et, d'autre part, vise à assurer la bonne conduite des programmes des Etats de la CEMAC soutenus par le FMI;

- délivrance d'un avis conforme sur le Règlement relatif au taux effectif global, à la répression de l'usure et à la publication des conditions de banques dans la CEMAC;
- approbation du budget de la Banque Centrale au titre de l'exercice 2020 à la somme de F CFA 207 994 millions;
- approbation des projets de textes réglementaires qui encadrent le fonctionnement du marché des valeurs du Trésor et délivrance d'un avis conforme sur le Règlement CEMAC relatif aux valeurs du Trésor émises par les Etats membres de la CEMAC;
- fixation du rating minimal exigible pour les opérations de marché et les titres éligibles à long terme, à plus d'un an de maturité, à une note équivalente à : « BBB - », attribuée par au moins une des trois principales agences de notation.

2.1.3. Comité de Politique Monétaire

Durant l'année 2019 et conformément à l'article 6 de son règlement intérieur, le CPM a tenu quatre séances ordinaires. Dans un contexte marqué, au plan international, par le ralentissement de la reprise de l'activité économique mondiale et, au plan sous-régional, par un regain de l'activité économique, une détérioration des termes de l'échange et la mise en œuvre avec succès de la réglementation des changes, le CPM a poursuivi avec une politique restrictive en vue de la consolidation de la position

extérieure de la Zone et d'assurer ainsi la stabilité externe de la monnaie.

Pendant la session du 24 juillet 2019, le CPM a adopté le cadre de traitement des établissements de crédit en situation de dépendance du refinancement de la BEAC. En effet, la forte dépendance de certains établissements de crédit au refinancement de la Banque Centrale perturbe la mise en œuvre de la politique monétaire, notamment lorsque l'Institut d'émission cherche à réduire les réserves excédentaires. Par ailleurs, le CPM a également décidé d'adopter les conditions d'éligibilité des créances privées à court terme au refinancement de la BEAC ainsi que la décote applicable au refinancement des crédits sur liste à la Banque des Etats de l'Afrique Centrale, fixée à 30 % et l'encours maximum refinançable à 15 millions de FCFA.

Le processus d'achèvement du nouveau cadre opérationnel de la politique monétaire s'est poursuivi au cours de l'année, pendant les sessions de novembre et décembre, avec : i) l'adoption de la Charte de bonne conduite des acteurs du marché monétaire de la CEMAC, afin d'inciter les acteurs concernés à s'engager fermement dans la dynamique en cours d'approfondissement des différents compartiments de ce marché, à travers des comportements et pratiques vertueux ; ii) l'institution des Clubs de Trésoriers dans le cadre du dispositif de suivi, d'analyse et d'animation du marché monétaire de la CEMAC afin de renforcer la collaboration et la confiance entre les acteurs du marché monétaire, d'une part, et entre ces derniers et la BEAC, d'autre part ; iii) la validation d'un ensemble de projets de textes réglementaires qui encadrent le fonctionnement du marché des valeurs du Trésor ; et iv) la modification de la Décision N°03/CPM/2016 du 15 juin 2016 fixant les règles, instruments et modalités d'intervention de la BEAC. Ce réaménagement permet de rendre symétrique les opérations

hebdomadaires, ainsi que celles de maturités longues. De plus, le CPM a décidé de la suppression du taux de pénalité applicable aux banques dans le sillage de l'adoption de la Décision définissant les sanctions applicables aux contreparties dans la mise en œuvre de la politique monétaire.

2.1.4. Comités Monétaires et Financiers Nationaux

Les Comités Monétaires et Financiers Nationaux (CMFN) reçoivent leurs attributions du Conseil d'Administration et du Comité de Politique Monétaire. A cet effet, ils traitent de tous les problèmes monétaires et de crédit dans les Etats membres. Ils procèdent ainsi, dans chaque pays, à l'examen des besoins généraux de financement de l'économie et déterminent les moyens propres à les satisfaire. Outre le Ministre des Finances, qui en assure la présidence, les CMFN sont composés, dans chaque Etat membre, des Ministres représentant le pays au Comité Ministériel ou leur Suppléant, des Administrateurs de la Banque représentant l'Etat concerné au Conseil d'Administration, des représentants de l'Etat membre au Comité de Politique Monétaire, d'une personnalité extérieure nommée par le Gouvernement de cet Etat en raison de sa qualification et de sa compétence en matière économique, monétaire et financière, du Gouverneur de la BEAC ou du Vice-Gouverneur, et de deux Censeurs dont un Censeur français. Les Directeurs Nationaux en sont les rapporteurs.

Au cours de l'exercice 2019, les Comités Monétaires et Financiers Nationaux ont tenu leurs séances aux dates et lieux ci-après :

Cameroun

- 04 mars 2019 à Yaoundé;
- 01 juillet 2019 à Yaoundé ;
- 11 novembre 2019 à Yaoundé.

République Centrafricaine

- 19 mars 2019 à Bangui ;
- 17 juillet 2019 à Bangui;
- 27 novembre 2019 à Bangui.

Congo

- 18 mars 2019 à Brazzaville ;
- 09 août 2019 à Brazzaville ;
- 12 décembre 2019 à Brazzaville.

Gabon

- 22 février 2019 à Libreville ;
- 10 juillet 2019 à Libreville ;
- 28 novembre 2019 à Libreville.

Guinée Equatoriale

- 07 février 2019 à Malabo;
- 13 juillet 2019 à Malabo ;
- 13 décembre 2019 à Malabo.

Tchad

- 25 février 2019 à N'Djamena;
- 15 juillet 2019 à N'Djamena;
- 03 décembre 2019 à N'Djamena.

Au cours de leurs réunions, les CMFN ont examiné l'environnement économique international et ses répercussions sur la situation économique, monétaire et financière des Etats.

2.2. Organes de contrôle

2.2.1. Collège des censeurs

Le Collège des Censeurs a tenu quatre réunions en 2019 à l'effet d'examiner les dossiers relatifs aux missions qui lui sont conférées par l'article 63 des Statuts de la Banque. A ce titre, cet organe a statué sur :

- le respect des dispositions de la convention de Compte d'Opérations;
- le contrôle de l'exécution du budget de l'exercice 2018 ;

- le projet de collectif budgétaire pour l'exercice 2019;
- le projet de budget de l'exercice 2020.

2.2.2. Comité d'Audit

Durant l'année 2019, le Comité d'Audit a tenu quatre sessions ordinaires et deux sessions extraordinaires. Les principaux sujets examinés ont porté sur :

- l'arrêté des comptes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- le rapport annuel de l'audit interne pour l'exercice 2018;
- la mise en œuvre des recommandations des différents organes de contrôle interne et externe;
- l'état d'avancement du projet de mise aux normes IFRS du référentiel comptable de la Banque;
- le suivi du processus d'apurement des suspens comptables ;
- le dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme;
- la révision des textes infrastatutaires;
- la sélection d'un commissaire aux comptes.

2.2.3. Commissariat aux comptes

Les commissaires aux comptes ont, durant l'année 2019, procédé à la certification des états financiers de la Banque au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Conformément aux dispositions statutaires et à leur lettre de mission, les commissaires aux comptes ont rendu compte de leurs travaux au Gouvernement de la Banque, qui procède à l'arrêté des comptes. Ils ont ensuite présenté leur rapport général au Conseil d'Administration de la Banque, à qui incombe la responsabilité d'approuver les comptes avant leur ratification par le Comité Ministériel de l'UMAC.

Outre leur opinion sur les états financiers, les commissaires aux comptes ont procédé aux vérifications spécifiques qui donnent lieu à l'émission de rapports sur le Compte d'Opérations et la Salle des Marchés, selon les dispositions de l'article 35 des Statuts.

Au dernier trimestre de l'année 2019, les Commissaires aux comptes ont réalisé une revue intérimaire dans le cadre des diligences de certification des comptes de la Banque Centrale au titre de l'exercice 2019.

La lettre de recommandations émise par les Commissaires aux comptes à l'issue de leurs interventions fait l'objet d'un suivi étroit par la Direction Générale du Contrôle Général, en relation avec la Direction de la Comptabilité, du Budget et du Contrôle de Gestion.

2.3. Autres organes

2.3.1. Conseils Nationaux du Crédit

Les Conseils Nationaux du Crédit (CNC) sont consultés sur les orientations de la politique monétaire, du crédit et de la réglementation bancaire. De leurs réunions tenues en 2019, il ressort globalement ce qui suit, par CNC :

Au Cameroun, lors des trois réunions organisées le 14 février 2019 et le 25 novembre 2019, les travaux du CNC ont principalement porté sur :

- la refonte des textes nationaux sur les conditions de banque;
- le projet d'arrêté portant fixation des conditions de transfert des

- sièges sociaux et d'implantation des agences et guichets des établissements de microfinance;
- le suivi de l'évolution du TEG 2017-2018;
- l'état d'avancement mise en place de la plateforme du Registre National des Sûretés Mobilières (RNSM);
- l'examen du Rapport annuel 2018 du CNC;
- l'analyse des comptes dormants dans les établissements de crédit et de microfinance;
- la poursuite de l'évaluation du management des EMF;
- le traitement des demandes d'ouverture des agences et guichets d'établissement de crédit et de microfinance;
- la production du Rapport sur la monnaie, le crédit et le fonctionnement du système financier de l'année 2018;
- l'organisation des sessions du CNC de l'année 2019 ;
- les audiences accordées par le Secrétaire Général du CNC.

En République Centrafricaine, au cours de ses trois sessions ordinaires, le 19 mars, le 17 juillet et le 27 novembre 2019, le Conseil a examiné les opérations de « mobile money » en RCA, notamment dans un contexte où la délivrance des pièces d'identité est devenue rare. Il a par ailleurs procédé à l'adoption des rapports semestriels sur les Taux Effectifs Globaux (TEG) et seuils d'usure applicables en RCA.

Au **Congo**, le Conseil National du Crédit, pendant ses trois sessions ordinaires, le 18 mars, le 09 août et le 12 décembre, a notamment procédé à la validation des rapports semestriels sur les Taux Effectifs Globaux (TEG) et seuils d'usure applicables au Congo, examiné les études sur i) l'apport des investisseurs institutionnels locaux au financement de l'économie congolaise,

ii) l'accord de place bancaire relatif à la lutte contre la recrudescence des incidents de paiement, iii) les principales contraintes pour un financement efficace de l'économie, iv) le Rapport d'étape sur l'enquête sur les établissements de microfinance du Congo, v) l'évolution du mobile money au Congo, vi) la Matrice sur l'enquête sur le financement des PME.

Au **Gabon**, lors de ses sessions des 22 février, 10 juillet et 28 novembre 2019, le CNC a examiné les demandes d'agrément (i) des dirigeants des établissements de crédit, (ii) d'un établissement de microfinance, et (iii) de Commissaires aux comptes.

En Guinée Equatoriale, lors des trois sessions ordinaires des 07 février, 13 juillet et 13 décembre 2019, outre l'examen de l'évolution des activités du système bancaire équato-guinéen en 2019, le CNC a abordé plusieurs points, parmi lesquels l'adoption des rapports semestriels sur les Taux Effectifs Globaux (TEG) et les seuils d'usure applicables en Guinée Equatoriale.

Au **Tchad**, réuni 3 fois en session ordinaire les 25 février, 15 juillet et 03 décembre 2019, le Conseil s'est essentiellement penché sur l'élaboration des rapports semestriels sur les Taux Effectifs Globaux (TEG) et les seuils d'usure applicables au Tchad, ainsi que sur l'examen du projet de décret portant organisation et fonctionnement du CNC.

2.3.3. Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale

Au cours de l'année 2019, le Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale (CSF-AC) a tenu ses deux sessions ordinaires, sous la présidence du Gouverneur de la BEAC, son Président statutaire, en application de l'article 4 du Règlement portant création du CSF-AC. Aussi, le Comité a-t-il produit son rap¬port annuel d'activités qui a été

soumis au Comité Ministériel de l'UMAC pour validation et a adopté la Revue de Stabilité Financière en Afrique Centrale (RSF-AC) Edition 2018.

Lors de ces sessions, le CSF-AC a procédé à l'analyse critique des risques et vulnérabilités pesant sur le système financier sous-régional, en rapport avec l'évolution de la conjoncture économique. monétaire et financière internationale et sous-régionale ainsi que de la situation d'ensemble du secteur financier. En dépit d'un ralentissement de la croissance économique mondiale, le système financier sous-régional a fait preuve de résilience grâce aux actions combinées des Etats membres, de la Banque Centrale, de la Commission de la CEMAC et des superviseurs. Par ailleurs, le Comité s'est félicité du redressement des finances publiques et de l'achèvement de la première étape du processus de fusion des institutions du marché financier ainsi que des avancées enregistrées dans les projets de renforcement de l'analyse macro prudentielle, notamment le développement des stress tests et l'enquête sur les risques systémiques. De même, le nouveau format de la matrice des recommandations spécifiques qui intègre dorénavant les échéances, les indicateurs de suivi et les valeurs cibles et la RSF-AC 2018 ont été adoptés. La RSF-AC 2018 traite, d'une part, de l'évolution de l'activité des institutions membres, des éventuels risques et difficultés et les réformes entreprises en 2018, et d'autre part, présente deux articles sur l'interaction entre stabilité financière, stabilité monétaire et croissance économique. Le premier article analyse les effets de l'exposition des banques de la CEMAC au risque de crédit sur la conduite de la politique monétaire et identifie un seuil pour le risque de crédit au-delà duquel le système bancaire

présente des signes de fragilité. Le deuxième article examine la manière dont la prise en compte d'une politique macro prudentielle modifie les coefficients de réaction des règles de taux d'intérêt via une approche comparative de la CEMAC, du Ghana et de l'Afrique du Sud. Outre les réunions du CSF-AC, plusieurs actions ont été menées en 2019 en vue d'assurer la stabilité financière dans la CEMAC. Il s'agit principalement de :

- l'entrée en vigueur en mars 2019 de la nouvelle réglementation des changes et la diffusion des textes d'application associés;
- l'adoption des textes d'application du Règlement n°04/18/CEMAC/UMAC/COBAC sur les services de paiement dans la CEMAC, notamment le Règlement COBAC R-2019/01 relatif à l'agrément et aux modifications de situations des prestataires de services de paiement et le Règlement COBAC R-2019/02 sur les normes prudentielles applicables aux établissements de paiement;
- le bilan à mi-parcours de la mise en œuvre de la décision du Conseil des Ministres en charge des assurances de l'espace CIMA relative au relèvement du capital minimum des sociétés anonymes d'assurances et du fonds d'établissement des mutuelles;
- l'évaluation par la CIMA des compagnies d'assurance systémiques de la CEMAC;
- la poursuite des travaux de développement des stress tests macro prudentiels et la refonte de la cartographie des risques.

III. GESTION ET COOPERATION



1. ACTIVITÉS ET PROJETS DE LA BEAC

1.1. Etudes et Recherche

La Banque Centrale a déployé des efforts considérables pour accroître la pertinence et la visibilité de la recherche et de l'analyse économique à travers la mise en œuvre effective de son Programme Triennal de Recherche 2019-2021. Toutes les activités de recherche visaient à améliorer la compréhension de l'environnement macroéconomique et financier et son incidence probable pour la conduite de la politique monétaire. Pour favoriser le rayonnement des activités de recherche, la Banque a organisé deux ateliers qui ont permis de valider les travaux publiés sur son site internet en tant que « BEAC Working Papers » et un workshop animé par le Représentant résident adjoint du FMI à l'Union Européenne (UE). Ce workshop a été consacré à l'évaluation des effets macroéconomiques (notamment sur l'investissement privé) des incertitudes liées aux tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine.

Dans le cadre du partenariat entre la BEAC et les universités de la sousrégion, les travaux réalisés ont abouti à la rédaction de dix (10) articles dont les résultats sont disponibles sur le site internet de la Banque Centrale.

Par ailleurs, la série Etudes Thématiques a été lancée. Pour l'année 2019, la thématique choisie était Microfinance et surliquidité bancaire dans la CEMAC. Les trois (03) sousthèmes analysés portaient sur : l'état des lieux du paysage de la microfinance, l'impact macroéconomique des établissements de microfinance en Afrique centrale, et la complémentarité

banques-microfinances pour la réduction de la surliquidité bancaire dans la CEMAC. Ces travaux ont bénéficié de la contribution scientifique de l'Université de Lorraine (France).

Les résultats des autres analyses synthétiques menées au sein de la BEAC sur des sujets d'intérêt pour la Sous-région ont été présentés dans les 5ème et 6ème numéros de la Lettre de la Recherche de la BEAC.

En outre, la conception des modèles macroéconomiques a été essentielle pour évaluer l'efficacité des décisions de politique monétaire ainsi que ses effets sur la résilience du système financier. Dans cette optique, la Banque a organisé, avec l'appui d'un expert de la Banque de Norvège, deux séminaires de formation sur les modèles structurels de type DSGE (Dynamic and Stochastic General Equilibrium) et semi-structurels de type QPM (Quarterly Projection Model).

1.2. Gestion des ressources humaines

1.2.1 Evolution et structure de l'effectif

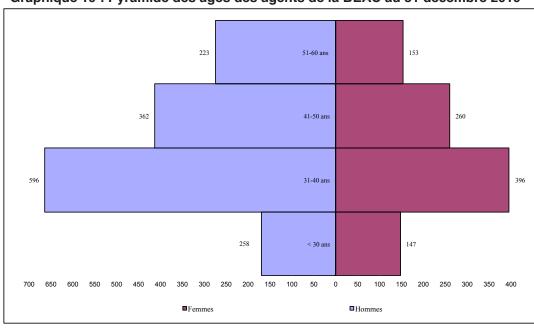
Au 31 décembre 2019, l'effectif du personnel permanent de la BEAC était de 2 646 agents, en augmentation de 2,28 % par rapport à l'année précédente. Cette hausse est essentiellement due à la titularisation du personnel recruté dans les Agences d'Ebibeyin et Oyo, en dépit des divers mouvements enregistrés pendant la même période (retraites, décès, démissions, etc.).

Tableau 35 : Evolution des effectifs du personnel de la BEAC pour l'année 2019

				Variation			
	Effectifs au 31/12/2018			Dont ca	adres supérieurs	2019/2	2018
Pays ou Centre		nombre	en % du total	nombre	en % dans le pays ou le centre	nombre	en %
Services Centraux	632	631	23,85	176	27,89	- 1	- 0,16
COBAC	72	69	2,61	45	65,22	- 3	- 4,17
Cameroun	594	587	22,18	34	5,79	- 7	- 1,18
Tchad	315	316	11,94	23	7,28	1	0,32
RCA	183	183	6,92	18	9,84	0	0
Congo	325	342	12,93	29	8,48	17	5,23
Gabon	295	288	10,88	25	8,68	- 7	- 2,37
Guinée Equatoriale	165	223	8,43	23	10,31	58	35,15
bureau de la BEAC à paris	6	7	0,26	2	28,57	1	16,67
Total	2 587	2 646	100	375	14,17	59	2,28

Source: BEAC

Graphique 19 : Pyramide des âges des agents de la BEAC au 31 décembre 2019



Source : BEAC, Direction des Ressources Humaines et de la Formation (DRHF)

1.2.2 Réforme des ressources humaines

Le processus de modernisation de la gestion des ressources humaines de la Banque s'est poursuivi en 2019 avec notamment la finalisation des outils du Plan Directeur des Ressources Humaines (PDRH) et l'opérationnalisation du Système d'Information des Ressources Humaines (SIRH).

a) Plan Directeur des Ressources Humaines (PDRH)

Les outils du PDRH ont été finalisés au cours du séminaire organisé du 04 au 08 novembre 2019. Il s'agit notamment de la cartographie des fonctions, du référentiel de compétences, de la fiche d'évaluation, du guide de l'évaluateur, de l'entretien annuel d'évaluation, des commissions carrières et rémunération et des aires de mobilité. Ces outils ont été soumis à la

validation des organes de décision de la Banque Centrale.

b) Système d'Information des Ressources Humaines (SIRH)

Le SIRH a été mis en production aux Services Centraux et dans les Centres du Cameroun, avec l'accompagnement de l'Assistant à la maitrise d'ouvrage. Le déploiement du SIRH se poursuivra en 2020 dans les autres Centres de la Banque Centrale.

1.3. Audit et Contrôle

Le plan d'audit de l'année 2019 reposait sur l'évaluation des risques opérationnels et la réalisation des travaux de contrôle.

Concernant la prévention des risques, les travaux ont porté essentiellement sur la mise à jour du référentiel des processus, la cartographie des risques ainsi que l'évaluation de la qualité et des performances des dispositifs de contrôle interne. Des plans de traitement des risques identifiés ont été élaborés et mis en œuvre par les entités opérationnelles de la Banque Centrale.

Le projet d'automatisation du contrôle permanent et de l'audit interne (CAPBEAC) a connu des avancées significatives, avec notamment le recrutement de l'éditeur de la solution informatique et le démarrage des travaux de définition des spécifications fonctionnelles.

En matière de contrôle, les services de la Banque ont participé à onze (11) missions d'audit, dont quatre (04) au Siège, quatre (04) dans les autres Centres et trois (03) audits informatiques. Ils ont également effectué dix-sept (17) missions de supervision des opérations de destruction de billets usés pour un total de 431 711 408 billets usés détruits. D'autres enquêtes spéciales, diligentées par les Autorités de la Banque, ont porté sur les dysfonctionnements des applicatifs affectant la sécurité et la bonne exécution des opérations ainsi que sur les

comportements répréhensibles de certains agents.

1.4. Informatique et télécommunications

Au cours de l'année 2019, l'activité de la Direction des Systèmes d'Information (DSI) a été marquée par plusieurs actions en rapport avec les projets, l'exploitation et la maintenance des systèmes et plateformes, ainsi que le support technique qu'elle apporte aux Directions métiers.

a) Projets

Les activités de la Direction ont été principalement rythmées par le suivi de divers projets inscrits dans le Plan Stratégique de la Banque (PSB 2017-2020).

Parmi les avancées enregistrées dans le cadre des projets visant la modernisation du Système d'Information, les actions suivantes ont été réalisées :

- Projet « Schéma Directeur Informatique » : les travaux sont en cours et les livrables attendus des phases « Analyse critique de l'existant », « Bilan de conformité », « Expression des besoins » et « Elaboration des axes stratégiques » ont déjà été réceptionnés ;
- Projet « Interconnexion des Centres du Cameroun en fibre optique », la recette des travaux a été prononcée et la nouvelle infrastructure a été mise en exploitation (Centres du Cameroun et les Services Centraux interconnectés);
- Projet « Travaux de câblage LAN » le câblage de la Direction Nationale de Brazzaville est finalisé;
- Projet « Mise en conformité des Datacenters », les cahiers des charges relatifs aux Datacenters des Services Centraux et de la Direction Nationale de Libreville ont été

rédigés. Les soumissions relatives à l'appel d'offres des Services Centraux ont été réceptionnées. Le rapport de la commission a été soumis au Gouvernement de la Banque pour attribution du marché;

 Projet « Modernisation des systèmes de télécommunications » : les travaux sont en cours et les premiers livrables ont été réceptionnés et validés.

Quant à la réalisation de la migration du sous-réseau VSAT primaire vers Intelsat IS-25, il a permis de doubler les débits des Directions Nationales et d'augmenter de moitié celui du hub des Services Centraux.

b) Assistance aux métiers de la Banque dans les projets PSB

La DSI en sa qualité d'Entité responsable de la digitalisation des processus a assuré la maîtrise d'œuvre auprès des Directions métiers notamment : i) la DSMP, dans le cadre du Projet « Mise en place du site de réplication à chaud des données des systèmes et moyens de paiement » au sein duquel des tests de fonctionnement des applications SYGMA et SWIFT ont été entamés et une feuille de route élaborée pour la suite des travaux ; ii) la DERS, dans le cadre des Projets TRAS, PREVI-BEAC, ICAE; iii) la CRBC, dans le cadre du Projet « SAACR-BEAC » dont les travaux d'optimisation du module inventaire et traitement actuariel et à la dématérialisation des documents administratifs ont été réalisés ; iv) le Projet « SIRH » suivi par la DRHF à travers la mise en exploitation de l'application qui est effective pour les Services Centraux et les Centres du Cameroun.

Par ailleurs, durant cette même année 2019, l'application SUMMIT FT a été officiellement mise en production pour le compte de la DOF.

1.5. Affaires juridiques et réglementation

a) Projets

Actualisation des Règlements Intérieurs suite à l'adoption définitive des Statuts révisés de la BEAC dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations du FMI liées aux sauvegardes, le DAJR a élaboré les avant-projets de Règlements Intérieurs révisés, qui ont fait l'objet d'une relecture par un comité regroupant diverses entités de la BEAC, avant sa validation par le Gouvernement de la BEAC et la saisine des instances supérieures compétentes pour les adopter, après prise en compte des observations du FMI.

Réforme de la Politique Monétaire : concernant la réforme du cadre opérationnel de la politique monétaire, le DAJR a participé aux travaux de finalisation de la réflexion sur les mesures à prendre par la Banque Centrale relativement aux contreparties en situation de dépendance vis-à-vis de son refinancement. Par ailleurs, il a contribué à la finalisation de l'opérationnalisation de la Résolution du Comité Ministériel décidant du transfert des attributions des CMFC aux CNC et formulé des observations sur le projet de Règlement CEMAC afférent tout en préconisant la révision des Statuts de la BEAC et de la Convention du 17 janvier 1992 portant harmonisation de la réglementation bancaire dans la CEMAC.

Réforme de la réglementation des changes : dans le cadre de cette réforme, le DAJR a contribué activement à la finalisation des textes d'application de la nouvelle réglementation des changes de la CEMAC ainsi qu'aux actions de sensibilisation, et de vulgarisation de celle-ci auprès des différents acteurs économiques.

Fusion des deux marchés financiers de la CEMAC : dans le cadre de la fusion des marchés financiers, l'année 2019 a été marquée par l'aboutissement du processus de la fusion institutionnelle et physique des Bourses, des Régulateurs et de la désignation de la BEAC comme dépositaire central unique de la CEMAC. On peut également citer l'adoption le 2 octobre 2019 par le Comité Ministériel du Règlement CEMAC relatif à l'introduction en bourse des participations des Etats et de leur démembrement. La révision des textes régissant le marché financier est toujours en cours. La BEAC et la BAD ont également signé un accord de don le 21 décembre 2019, destiné à financer le processus de restructuration et d'accompagnement des acteurs du nouveau marché financier de la CEMAC.

Lutte contre le Blanchiment des Capitaux et le Financement du Terrorisme : dans le cadre du pilotage de l'activité de Lutte Contre le Blanchiment des Capitaux et le Financement du Terrorisme et de la Prolifération, le DAJR a initié la Lettre Circulaire n°20/GR/2019 du 07 octobre 2019 relative à l'obligation de déclaration de soupçon automatique pour les entités opérationnelles des Services Centraux et des Centres de la BEAC, qui a été signée, enregistrée et publiée.

b) Saisines

Au cours de la période précitée, le DAJR a enregistré 1 232 saisines par courrier de diverses natures provenant des entités des Services Centraux, des Directions Nationales et des Centres de la BEAC, ainsi que de certains organismes internationaux et divers partenaires, contre 1 532 en 2018. Ces saisines sont réparties entre les contrats, les conventions, les avis sur des questions diverses, les dossiers du personnel, les litiges et les honoraires des avocats, la situation des soldes des comptes des saisies-attributions, les suspens et les divers.

Au plan applicatif, le DAJR a procédé avec le concours de la DSI, à la migration du logiciel de gestion de son activité Lamy Optimum de la version 1.0 vers 2.0. Pour ce faire, le Département a mis sur pied un groupe mixte, DAJR/DSI dont l'activité essentielle a consisté au recensement et à l'implémentation des nouvelles

fonctionnalités à ajouter dans LOP2 ou à l'amélioration de l'existant en vue de répondre à ses besoins opérationnels.

Contrats et Conventions : le DAJR a été sollicité, pour avis, sur 114 projets de contrats et 48 projets de conventions. 71 contrats et 83 conventions ont été reçus pour enregistrement au cours de la période sous revue.

Dossiers du personnel : le DAJR a été saisi de 19 nouveaux dossiers du personnel contre 37 en 2018. L'essentiel des dossiers a porté sur les procédures disciplinaires, le paiement du solde de tout compte des agents appelés à faire valoir leurs droits à la retraite.

Situation des litiges et honoraires des avocats : en matière contentieuse, l'activité a consisté essentiellement au suivi dans les Etats membres et en France, des diverses procédures en instance contre la BEAC ou initiées par celle-ci devant diverses juridictions. Ainsi, 28 factures ont été réglées pour un montant de 107 483 684 F CFA.

Situation des soldes des comptes saisies-attributions : l'activité est en net reflux depuis l'adoption du Règlement n°005/CEMAC/UMAC/CM du 22 novembre 2012 portant insaisissabilité des comptes et actifs financiers des Etablissements de crédit logés à la BEAC. Toutefois, le DAJR continue d'assurer le suivi des 148 dossiers encore actifs de saisies-attributions antérieures à l'entrée en vigueur du Règlement précité, en attendant leur dénouement. L'encours des sommes afférentes est estimé à FCFA 4 539 837 526. Il est à noter que cette situation n'a connu aucune évolution en 2019.

c) Veille juridique

Au cours de l'année 2019, l'activité relative à la veille juridique a consisté à identifier les nouvelles dispositions juridiques ou textes de droit, et à compléter la base documentaire sur le droit communautaire et le droit positif des Etats membres.

d) Réglementation

Dans le cadre de cette activité, le DAJR a procédé à l'enregistrement de plusieurs actes administratifs au cours de l'année 2019 parmi lesquels, 58 décisions du Gouverneur, 48 lettres circulaires, 22 notes de services, 18 instructions du Gouverneur.

Le DAJR a également initié l'actualisation du recueil des signatures et paraphes autorisés de la Banque Centrale, qui a été signé par le Secrétaire Général et publié par la Lettre Circulaire N°001/SG/DAJR/2019 du 23 octobre 2019.

e) Autres activités

Plusieurs autres activités ont été menées dont les principales sont :

- la formation des agents du DAJR sur les techniques de rédaction des textes et actes juridiques organisée par le Cabinet CADEV du 21 au 26 avril 2019 à Douala ; la participation aux travaux de divers Groupes de travail (Réflexion sur les technologies Fintech Blockchain et crypto monnaies, rédaction du Rapport du Gouverneur à la prochaine Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC, élaboration de la mercuriale des prix de la BEAC);
- la participation à un séminaire organisé par le MINFI Cameroun, sur la transparence des bénéfices effectifs des entités et constructions juridiques au Cameroun dans la perspective de l'évaluation prochaine du Cameroun au titre de l'échange d'information aux fins de prévention de la fraude fiscale;
- la participation à un atelier sur les projets de textes révisés du marché des valeurs du Trésor, organisé par le CRCT avec le concours de la BAD.

1.6. Investissement et Patrimoine

Les principales activités réalisées dans ce domaine ont concerné l'entrée en exploitation et l'inauguration de l'Agence de la BEAC à Oyo au Congo, le démarrage des activités de l'Agence d'Ebibeyin en Guinée Equatoriale, ainsi que la poursuite des travaux de construction du nouvel immeuble de la Direction Nationale de Bangui en République Centrafricaine.

1.7. Communication

La BEAC a déployé de nombreux outils de communication interne et externe pour vulgariser ses actions auprès du public et de son personnel. Sur le plan interne, la cellule de communication a assuré la diffusion de 03 différents supports ayant différents périodicité : La Quotidienne, BEAC contacts et BEAC Inside. Sur le plan externe. la BEAC a diffusé les communiqués de presse à l'issue des différentes réunions des organes de décision (Comité Ministériel, Conseil d'Administration, Comité de Politique Monétaire, Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale, etc.). La Banque Centrale a aussi optimisé la gestion de son site Internet pour en faire un véritable outil de communication avec le grand public. Elle a également assuré la couverture médiatique des divers évènements organisés pour son propre compte ou par des institutions partenaires.

Cet effort de transparence a renforcé la compréhension des objectifs, de la stratégie et des instruments de la politique monétaire, mis en exergue les progrès accomplis ainsi que les défis que pose l'environnement économique international et sous régional quant à la réalisation de l'objectif de stabilité monétaire et financière, et a offert la possibilité aux acteurs du marché et au public d'être associés au processus de prise de décisions de politique monétaire.

2. COOPÉRATION RÉGIONALE ET INTERNATIONALE

2.1. Coopération régionale

2.1.1 Conférence des Chefs d'Etat

La Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC a tenu sa 14ème session ordinaire le 24 mars 2019 à N'Djamena, et un sommet extraordinaire le 22 novembre 2019 à Yaoundé. Au cours de ces assises, le Gouverneur de la BEAC a présenté le bilan de la mise en œuvre de la stratégie régionale de sortie de crise adoptée en 2016 et les perspectives économiques de la CEMAC dans un environnement mondial marqué par des tensions géopolitiques, des incertitudes et une conjoncture difficile.

Se félicitant de l'amélioration progressive de la situation macroéconomique de la Zone, les Chefs d'Etat ont réitéré leur soutien à la poursuite des réformes monétaires et de change visant à préserver la stabilité financière et la soutenabilité externe de la monnaie commune. A l'issue de ces rencontres, la BEAC a été chargée de mettre en application les dispositions de l'Acte Additionnel n°06/17-CEMAC-COSUMAF-CCE-CE du 19 février 2018 portant unification du marché financier de la CEMAC. Concernant particulièrement la coopération monétaire avec la France, les Chefs d'Etat ont instruit la Commission de la CEMAC et la BEAC de proposer un schéma approprié pour l'évolution de la monnaie commune.

2.1.2. Commission de la CEMAC

Sur convocation de la Commission de la CEMAC, la BEAC a pris part aux réunions des organes de gestion du Fonds de Développement de la Communauté (FODEC) qui se sont tenues à Douala (06 juin 2019) et à Yaoundé (30 septembre et 30 octobre 2019). Ces rencontres ont essentiellement été consacrées à l'examen de la situation financière du

FODEC, l'état d'avancement des projets financés par le Fonds et aux perspectives d'élaboration du Manuel des procédures du FODEC. Par ailleurs, la BEAC a participé aux missions de supervision effectuées auprès des institutions, organes et agences spécialisées de la CEMAC bénéficiaires des ressources du FODEC (ISSEA, PASTA-CO, Secrétariat Technique du PREF-CEMAC).

2.1.3. Zone franc

La BEAC a participé aux deux réunions de la Zone franc qui se sont tenues le 28 avril 2019 à Niamey et le 11 octobre 2019 à Paris. Les discussions ont porté sur l'état de la convergence nominale et réelle au sein de la Zone ainsi que sur les politiques et les réformes appropriées à mettre en œuvre pour favoriser l'approfondissement de l'intégration régionale.

En marge de ces réunions, la BEAC a été invitée à adhérer à certaines initiatives lancées par les partenaires au développement. Il s'agit notamment du (i) Réseau des banques centrales et des superviseurs pour le verdissement du système financier (NGFS), (ii) du Programme d'accès au numérique à l'horizon 2020 pour l'Afrique de la Banque Mondiale, (iii) du Programme Govtech de la Banque Mondiale qui vise à renforcer les capacités des Etats en matière d'utilisation des nouvelles technologies, (iv) du Programme de renforcement des capacités et de professionnalisation des administrations fiscalo-douanières de l'UEMOA.

2.1.4. Association des Banques Centrales Africaines

La BEAC a pris part aux réunions annuelles de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA) qui se sont tenues du 28 juillet au 1^{er} août 2019 à Kigali, au Rwanda. Ces assises ont été notamment marquées par l'organisation d'un Symposium sur le thème : « Augmentation de la dette souveraine africaine : implications pour la politique monétaire et la stabilité financière ». L'expérience de la BEAC, entre autres, a mis en exergue les actions menées par la Banque Centrale pour stabiliser les niveaux d'endettement dans la CEMAC.

Au cours de sa 42ème session ordinaire, le Conseil des Gouverneurs a examiné l'état de mise en œuvre du Programme de Coopération Monétaire en Afrique (PCMA), le niveau d'exécution des activités de l'Association et des actions de coopération entre l'ABCA et d'autres Institutions partenaires. Pour l'exercice 2019-2020, la BEAC assure la présidence du Comité sous-régional de l'ABCA pour l'Afrique Centrale qui regroupe également les banques centrales du Congo et de Sao Tomé et Principe.

2.1.6. Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique

La BEAC a pris part à l'Atelier pour l'élaboration de la Stratégie Nationale de mise en œuvre de la Zone de Libre Change Continentale Africaine (ZLECAf) au Cameroun, organisé les 27 et 28 novembre 2019 à Yaoundé par la CEA. Ces travaux ont permis d'examiner le plan d'actions de la stratégie nationale de mise en œuvre de la ZLECAf.

2.2. Coopération internationale

La BEAC a renforcé la coopération avec les Institutions de Bretton Woods et la communauté internationale des bailleurs de fonds. Cette démarche s'inscrivait en droite ligne du pilier V du PREF-CEMAC. Les appuis budgétaires mobilisés dans le cadre de ces partenariats ont joué un rôle important dans le rétablissement des équilibres macroéconomiques de la sous-région.

2.2.1. Fonds Monétaire International

Les relations avec le FMI ont été marquées essentiellement par la mise en œuvre satisfaisante des programmes des Etats de la CEMAC et des réformes menées par la BEAC.

a) Etat des relations des Etats membres de la CEMAC avec le FMI

Les efforts louables consentis par les Autorités nationales en matière d'ajustement budgétaire et de poursuite des réformes structurelles ont favorisé la conclusion des revues des programmes du Cameroun, de la RCA, du Gabon et du Tchad, en dépit des difficultés de quelques pays à observer certains critères établis. En outre, la stratégie régionale de sortie de crise a été renforcée avec l'entrée en programme du Congo en juillet 2019 et de la Guinée Équatoriale en septembre 2019. Les Autorités centrafricaines ont conclu en décembre 2019 un accord triennal (2019-2021) avec le FMI pour le renouvellement du premier cycle de programme économique et financier qui s'est achevé en juillet 2019.

b) Etat des relations de la BEAC avec le FMI

Conformément à la nouvelle approche conceptuelle du FMI concernant la conduite de ses programmes dans les unions monétaires, la BEAC a fourni des assurances en termes de maintien de la stabilité externe de la monnaie et soutenu l'exécution des programmes individuels des pays membres. Les conclusions des différentes consultations des Services du FMI auprès des Institutions de la CEMAC (du 13 au 21 février 2019, du 24 avril au 3 mai 2019 et du 23 octobre au 7 novembre 2019) ont, en effet, souligné une mise en œuvre satisfaisante des politiques et des réformes engagées par la BEAC dans le cadre de la consolidation de la stabilité extérieure de la sous-région.

Par ailleurs, les deux rencontres tripartites entre le FMI, les Etats et les Institutions communautaires de la CEMAC qui se sont tenues respectivement le 2 avril 2019 à Douala et le 2 octobre 2019 à Yaoundé ont permis d'examiner les mesures complémentaires à mettre en œuvre par les Etats et les Institutions communautaires de la CEMAC pour consolider les performances réalisées.

Les efforts ainsi accomplis par la BEAC ont favorisé la conclusion satisfaisante des revues des programmes pour les pays membres et restauré la crédibilité vis-à-vis des partenaires techniques et financiers. Les Institutions de Bretton Woods ont, de ce fait, renouvelé leur soutien à la Banque Centrale à l'occasion des assemblées annuelles qui se sont tenues du 09 au 14 avril 2019 et du 15 au 20 octobre 2019, à Washington.

2.2.2. Banque mondiale

La BEAC a poursuivi, de manière satisfaisante, la mise en œuvre du Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC (UGRIF II) financé par la Banque Mondiale. La mission de supervision qui s'est déroulée du 06 au 10 mai 2019 à Yaoundé s'est, en effet, félicitée des avancées significatives enregistrées dans l'ensemble des cinq composantes du Projet.

La BEAC a aussi pris part, le 21 juin 2019 à Douala, à l'atelier régional de validation d'un Outil d'alerte précoce des déséquilibres macroéconomiques dans la CEMAC. Cet outil développé par la Banque Mondiale, en collaboration avec la Commission de la CEMAC, complète le dispositif sous-régional de surveillance multilatérale. Il servira à prévenir les risques et à proposer les mesures correctives.

Enfin, le Gouverneur de la BEAC a accordé le 21 août 2019 à Yaoundé, une audience à l'Administrateur représentant les pays du groupe Afrique II à la Banque Mondiale. Leurs échanges ont porté sur la coopération entre les Etats, les Institutions

de la CEMAC et la Banque Mondiale. En particulier, la BEAC s'est engagée à soutenir la mise en place d'une Caisse régionale de refinancement hypothécaire dans la CEMAC. La réalisation de ce projet initié par la Banque Mondiale permettrait de disposer d'un secteur immobilier dynamique pour favoriser la croissance et améliorer le cadre de vie des populations.

2.2.3. Groupe de la Banque Africaine de Développement

La BEAC a pris part aux Assemblées annuelles 2019 de la Banque Africaine de Développement (BAD) qui se sont tenues du 11 au 14 juin 2019 à Malabo, en Guinée Equatoriale, sur le thème « Intégration régionale pour la prospérité économique de l'Afrique ». Ces assises ont été marquées notamment par le lancement du Mécanisme africain d'inclusion financière numérique (ADFI) et la présentation du Document de Stratégie d'Intégration Régionale 2019-2025 pour l'Afrique Centrale (DSIR-AC 2019-2025).

Le Gouverneur de la BEAC s'est aussi entretenu le 17 mai 2019 à N'Djamena avec le Président de la BAD sur des questions relatives à la coopération entre les deux Institutions.

2.2.4. Banque des Règlements Internationaux

La BEAC a participé aux Assemblées Générales 2019 de la Banque des Règlements Internationaux (BRI) qui se sont tenues les 29 et 30 juin 2019 à Bâle, en Suisse. Les Gouverneurs des banques centrales ont échangé sur l'adéquation et la gestion des réserves de change en Afrique.

2.2.5. AFREXIMBANK

La BEAC a participé aux assemblées annuelles 2019 d'AFREXIMBANK qui se sont tenues du 18 au 22 juin à Moscou, en Russie, sur le financement du commerce et le développement des exportations en Afrique.

3. COMPTES DE LA BEAC

La situation comptable au 31 décembre 2019 a été élaborée en conformité avec les dispositions des normes internationales d'informations financières (IFRS). La transition aux normes IFRS, fixée au 1er janvier 2018, a eu des impacts tant sur les capitaux propres de la Banque que sur le résultat de l'exercice 2018, qui ont fait l'objet de retraitements.

Les capitaux propres au 1er janvier 2018 ont enregistré une augmentation de 15,05 % (+ 106 484,60 millions), principalement en raison de la réévaluation du patrimoine immobilier de la Banque.

Le résultat de la Banque pour l'exercice 2018 a été retraité à 6 464,56 millions sous le référentiel IFRS contre 14 400,18 millions (- 55,11 %), qui s'explique par les retraitements induits par les nouvelles normes.

Au 31 décembre 2019, le total du bilan de la Banque Centrale s'est établi à 7 909 064 185 986, contre 7 512 159 001 088 au 31 décembre 2018, soit une hausse de 5.3 %.

Le résultat net de la Banque Centrale avant affectation, constaté à la fin de l'exercice 2019, est ressorti à 19 592 992 714, contre 6 464 563 641 pour l'exercice 2018, soit une hausse de 203,1 %.

3.1. Bilan

3.1.1. Actif

- Avoirs en monnaies étrangères

Les avoirs en monnaies étrangères sont constitués de l'encaisse des billets étrangers (essentiellement des billets euro), des soldes des comptes ouverts auprès des correspondants, des titres obligataires et des avoirs en Compte d'Opérations (y compris le Compte Spécial de Nivellement) ouvert auprès du Trésor français. Au 31 décembre 2019, ils se sont établis à 3 964 983 961 106, contre 3 425 459 231 429 un an plus tôt, soit une progression de 15,8 %.

L'encaisse des billets étrangers détenus par la Banque Centrale est ressortie à 54 934 738 908 au 31 décembre 2019, contre 22 089 800 672 à fin 2018, soit une hausse de 148,7 %.

Le solde du poste Correspondants Hors Zone d'Emission a connu une hausse significative (495,8 %), pour se fixer à 58 723 144 922 au 31 décembre 2019, contre 9 855 639 053 à fin 2018.

Le solde du Compte d'Opérations (y compris le Compte Spécial de Nivellement), principale composante des disponibilités extérieures à vue, s'est significativement apprécié en 2019 pour atteindre 3 740 321 972 847, contre 3 359 889 232 434 un an auparavant, en hausse de 11,3 %.

Avoirs en or

Au 31 décembre 2019, le stock d'or de la Banque Centrale est resté inchangé à 201 865 777 onces. En revanche, la valeur de ce stock s'est appréciée (+ 20,8 %) à 178 656 523 364, contre 147 886 072 014 au 31 décembre 2018.

Opérations avec le FMI-Actif

En très légère hausse (+ 0,7 %), ce poste comprend la position en tranche de réserve (souscription de la quotepart en devises par les Etats, net des soldes créditeurs des comptes FMI n°1 et n°2) et les avoirs en DTS dont les montants se sont élevés respectivement à 34 939 741 246 et 166 578 680 670 au 31 décembre 2019, contre 34 126 300 611 et 165 987 487 167 au 31 décembre 2018.

- Créances

Les créances sur les établissements de crédit ont diminué de 40,6 %, reculant de 432 381 922 353 à fin 2018, à 256 984 171 115 un an plus tard. Les créances sur les Trésors nationaux, quant à elles sont restées relativement stables, se situant à 2 600 908 781 279 à fin 2019, contre 2 580 913 899 060 au 31 décembre 2018.

- Autres investissements financiers

Les autres investissements financiers qui comprennent les créances (avances à moyen terme irrévocables et avances en compte courant) de la BEAC sur la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) ont régressé de 7,7 % pour s'établir à 147 252 075 761 à fin décembre 2019, contre 159 527 175 856 un an plus tôt.

- Titres de participation

Les titres de participation sont représentatifs des parts que la BEAC détient dans des Banques de Développement, en particulier la BDEAC, et dans des sociétés d'intérêt régional. A fin décembre 2019, ils ont varié à la hausse de 1,2 %, par rapport à fin décembre 2018, passant de 41 328 187 072 à 41 828 187 072.

- Immobilisations

Le poste immobilisations corporelles a connu une légère baisse de 1,2 %, en revenant de 416 333 067 671 à fin décembre 2018 à 411 199 012 481 une année plus tard. Quant aux immobilisations incorporelles, elles sont en légère baisse de 2,3 % entre fin décembre 2018 et fin décembre 2019, reculant de 13 605 450 603 à 13 288 009 192.

- Autres actifs

Les autres actifs, qui regroupent principalement les créances sur le personnel, les fournisseurs débiteurs et les coûts de fabrication du stock de billets et monnaies non émis, sont en baisse 2,3 %, s'établissant à 90 560 088 746 à fin décembre 2019, contre 92 725 253 298 un an plus tôt.

3.1.2. Passif

- Billets et pièces en circulation

Ce poste représente essentiellement les engagements de la BEAC à l'égard du public et, de façon marginale, vis-à-vis des établissements de crédit pour la partie de la monnaie fiduciaire qu'ils détiennent sous forme d'encaisses. Son solde est ressorti à 3 297 282 729 558 au 31 décembre 2019, contre 3 068 446 044 959 au 31 décembre 2018, soit une hausse de 7,5 %.

- Comptes créditeurs et dépôts

Le solde des comptes courants des trésors s'est élevé à 658 421 842 425 au 31 décembre 2019, contre 691 009 236 819 au 31 décembre 2018 (- 4,7 %).

Le fonds de stabilisation des recettes budgétaires a baissé de 3 458,8 %, revenant à 128 453 435 999 au 31 décembre 2019, contre 3 609 481 866 au terme de l'exercice précédent.

Le fonds de réserve pour les générations futures est relativement stable (+ 0,4 %), passant de 54 488 850 843 au 31 décembre 2018 à 54 710 818 602 un an plus tard.

Les dépôts spéciaux se sont établis à 330 559 258 968 au 31 décembre 2019, contre 474 002 880 026 au 31 décembre 2019, soit une régression de 30,3 %.

Les comptes des banques et institutions financières de la Zone affichent un solde de 1 984 760 230 610 au 31 décembre 2019, contre 1 790 255 119 515 un an plus tôt (+ 10,9 %). Quant aux comptes des banques et institutions financières étrangères (BIRD, Paierie de France, etc.), ils s'inscrivent à la baisse de 40,3 %, s'établissant à 417 889 298 au 31 décembre 2019, contre

699 596 252 un an plus tôt. Les autres comptes courant qui regroupent les comptes ouverts au nom de certains organismes ou sociétés d'intérêt public qui, du fait de leur activité, ne peuvent être classés dans l'une des rubriques précédentes, enregistrent une baisse de 19,9 % revenant de 145 946 402 055 à fin 2018 à 116 845 859 030 à fin 2019. Les transferts non dénoués passent de 43 196 836 281 au 31 décembre 2018 à 88 738 686 125 au 31 décembre 2019 (+ 105,4 %).

- Emprunts en monnaies étrangères

Sont enregistrés dans ce poste, les emprunts contractés auprès de la Banque mondiale (BM) pour le financement du projet de réforme des systèmes de paiement et de règlement de la CEMAC (emprunt IDA – UGRSP (Unité de Gestion de la Réforme des Systèmes de Paiements)) et du projet de renforcement des capacités des institutions financières de la CEMAC (emprunt IDA – UGRIF). L'encours de ce poste s'est élevé à 17 341 177 303 au 31 décembre 2019

- Opérations avec le FMI-Passif

Le poste opérations avec le FMI – Passif regroupe la contrevaleur des allocations de DTS attribuées aux Etats. Au 31 décembre 2019, il se chiffre à 258 708 116 146 contre 254 178 305 284 au 31 décembre 2018 (+ 1,8 %).

- Produits différés

Les produits différés sont constitués des écarts de réévaluation des terrains reçus à titre gratuit des Etats. Au 31 décembre 2019, les produits différés se chiffrent à 75 300 033 546, contre 79 845 706 705 au 31 décembre 2018 (-5,7).

- Provisions pour avantages du personnel

Ce poste comprend les provisions pour risques et charges. Les provisions pour avantages du personnel sont relatives aux indemnités de départ qui se chiffrent à 26 575 676 084 au 31 décembre 2019, contre 26 932 272 887 au 31 décembre 2018 (-1,3 %).

- Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges ont connu une baisse de 21,7 % à la suite des reprises de provisions sans objet au 31 décembre 2019. Ils se chiffrent à 1 643 099 086 à fin décembre 2019 contre 2 099 023 596 une année plus tôt.

- Autres passifs

Les autres passifs comprennent les dettes envers le personnel, les dépôts à vue du personnel, le compte courant de la Caisse de Retraite de la Banque Centrale (CRBC), les dettes provisionnées pour congés payés, les dettes fournisseurs, les créditeurs divers et les comptes de régularisation. Ce poste est en baisse de 29,2 %, revenant de 70 083 069 646 au 31 décembre 2018 à 49 652 249 289 à la même date en 2019.

- Capitaux propres

Les capitaux propres, constitués du capital, des réserves, du résultat net de l'exercice et du report à nouveau, ont augmenté de 3,6 % entre fin décembre 2018 et fin décembre 2019 pour s'établir à 819 653 083 890 :

- le capital souscrit en indivision entre les Etats membres est resté stable à 88 000 000 000 au 31 décembre 2019;
- le solde du poste de réserves s'est établi, avant affectation du résultat de l'exercice, à 899 725 258 480 au 31 décembre 2019, contre 885 876 849 657 au 31 décembre 2018 (+ 1,6 %);
- le report à nouveau débiteur a légèrement régressé, passant de

189 342 943 856 au 31 décembre 2018 à 187 665 167 304 une année plus tard (+ 0,9 %). Celle-ci s'explique essentiellement par le changement du mode de comptabilisation des créances consolidées sur les trésors nationaux ainsi que par les retraitements liés au

changement de référentiel comptable (migration aux normes IFRS);

- au 31 décembre 2019, la Banque extériorise un résultat excédentaire de 19 592 992 714 contre 6 464 563 641 une année plus tôt (+ 203,1 %).

Tableau 36 : Evolution du bilan de la Banque Centrale (en francs CFA)

	04/40/0040	04/40/0040	Variation	
	31/12/2019	31/12/2018	Valeur	%
<u>ACTIF</u>				
Avoirs en monnaies étrangères	3 964 983 961 106	3 425 459 231 429	539 524 729 677	15,8%
Avoirs en or	178 656 523 364	147 886 072 014	30 770 451 350	20,8%
Opérations avec le FMI – Actif	201 518 421 916	200 113 787 778	1 404 634 138	0,7%
Disponibilités extérieures	4 345 158 906 386	3 773 459 091 221	571 699 815 165	15,2%
Créances sur les établissements de crédit	256 984 171 115	432 381 922 353	- 175 397 751 238	- 40,6%
Créances sur les Trésors Nationaux	2 600 908 781 279	2 580 913 899 060	19 994 882 219	0,8%
Autres investissements financiers	147 252 075 761	159 527 175 856	- 12 275 100 095	- 7,7%
Titres de Participation	41 828 187 072	41 328 187 072	500 000 000	1,2%
Immeubles de placement	1 884 953 954	1 884 953 954	0	0,0%
Immobilisations corporelles	411 199 012 481	416 333 067 671	- 5 134 055 190	- 1,2%
Immobilisations incorporelles	13 288 009 192	13 605 450 603	-317 441 411	- 2,3%
Autres actifs	90 560 088 746	92 725 253 298	- 2 165 164 552	- 2,3%
TOTAL ACTIF	7 909 064 185 986	7 512 159 001 088	396 905 184 898	5,3%
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES				
Billets et monnaies en circulation	3 297 282 729 558	3 068 446 044 959	228 836 684 599	7,5%
Comptes créditeurs et dépôts	3 362 908 021 084	3 203 208 403 657	159 699 617 427	5,0%
Emprunts en monnaies étrangères	17 341 177 303	16 367 704 912	973 472 391	5,9%
Opérations avec le FMI – Passif	258 708 116 146	254 178 305 284	4 529 810 862	1,8%
Produits différés	75 300 033 546	79 845 706 705	- 4 545 673 159	- 5,7%
Provisions pour avantages du personnel	26 575 676 084	26 932 272 887	-356 596 803	- 1,3%
Provisions pour risques et charges	1 643 099 086	2 099 023 596	-455 924 510	- 21,7%
Autres passifs	49 652 249 289	70 083 069 646	- 20 430 820 357	- 29,2%
TOTAL PASSIF	7 089 411 102 096	6 721 160 531 646	368 250 570 450	5,5%
Capital	88 000 000 000	88 000 000 000	0	0,0%
Réserves	899 725 258 480	885 876 849 657	13 848 408 823	1,6%
Report à nouveau	-187 665 167 304	- 189 342 943 856	1 677 776 552	- 0,9%
Résultat de l'exercice	19 592 992 714	6 464 563 641	13128429073	203,1%
TOTAL CAPITAUX PROPRES	819 653 083 890	790 998 469 442	28 654 614 448	3,6%
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	7 909 064 185 986	7 512 159 001 088	396 905 184 898	5,3%

Source: BEAC

3.2. Etat de résultat global

Le résultat net d'intérêts est constitué essentiellement des intérêts payés par les Trésors nationaux des Etats membres sur leurs créances consolidées, majorés de l'amortissement de la décote, des intérêts nets payés par le Trésor français sur la base des dispositions de la convention du compte d'opérations, des intérêts nets au titre des prêts accordés aux banques de la région. Au 31 décembre 2019, ce poste s'est légèrement contracté, s'établissant à 104 690 761 546 contre 108 680 320 171 douze mois plus tôt (-3,7%).

- Résultat net des commissions

Le résultat net des commissions comprend les commissions de change sur opérations de la Salle des Marchés, les produits SYGMA et SYSTAC, les commissions des transferts et les commissions de change manuel, des commissions nettes de gestion versés au FMI. A fin décembre 2019, il s'est inscrit à la hausse de 130,0 %, passant de 8 712 712 324 à fin décembre 2018 à 20 035 522 602.

- Résultat net des autres activités

Le résultat net des autres activités comprend le résultat de change et celui des placements et des participations. Il s'inscrit à la baisse de 16,9 %, revenant de 26 352 673 042 à fin décembre 2018 à 21 900 507 730 à fin décembre 2019.

- Autres produits

Les autres produits, constitués principalement des contributions aux

frais administratifs et de gestion des établissements de crédit de la Zone et des produits des sanctions pécuniaires appliquées aux assujettis, sont passés de 6 805 246 764 à 12 989 629 544 entre fin décembre 2018 et fin décembre 2019 (+ 90,9 %).

- Frais généraux

Les frais généraux de la Banque Centrale ont chuté de 2,8 %, régressant de 144 086 388 660 à fin décembre 2018 à 140 023 428 708 un an plus tard, nonobstant un léger accroissement des frais de personnel de 1,3 % (73 293 237 294 à fin décembre 2018 à 74 220 539 901 un an plus tard), en liaison avec le recul des postes :

- entretien de la circulation fiduciaire de 19,7 % (9 199 700 512 à fin décembre 2019, contre 11 456 432 233 un an plus tôt);
- dotations nettes aux amortissements et aux provisions de 1,5 % (26 325 975 708 à fin décembre 2019, contre 26 722 413 092 à fin décembre 2018);
- autres charges d'exploitation de 7,2 % (30 277 212 587 à fin décembre 2019, contre 32 614 306 041 un an auparavant).

- Résultat net

Le bénéfice net de la Banque Centrale avant affectation, constaté à la fin de l'exercice 2019, est ressorti à 19 592 992 714, contre 6 464 563 641 pour l'exercice 2018 (+ 203,1 %).

Tableau 37: Evolution de l'Etat de résultat global de la Banque Centrale Evolution des produits

(en francs CFA)

		2.112/2212								Variatio		
	31/12/2019	31/12/2018	Valeur	%								
Intérêts et produits assimilés	114 307 784 379	116 045 365 391	- 1 737 581 012	- 1,50 %								
Intérêts et charges assimilés	9 617 022 833	7 365 045 220	2 251 977 613	30,58 %								
Résultat net d'intérêts	104 690 761 546	108 680 320 171	- 3 989 558 625	- 3,67 %								
Produits des commissions	20 600 435 376	9 266 226 713	11 334 208 663	122,32 %								
Charges des commissions	564 912 774	553 514 389	11 398 385	2,06 %								
Résultat net des commissions	20 035 522 602	8 712 712 324	11 322 810 278	129,96 %								
Résultat net des autres activités												
Résultat de change	-153 559 981	-195 650 557	42 090 576	- 21,51 %								
Résultat des placements et des participations	22 054 067 711	26 548 323 599	- 4 494 255 888	- 16,93 %								
Résultat net des autres activités	21 900 507 730	26 352 673 042	- 4 452 165 312	- 16,89 %								
Produit net bancaire	146 626 791 878	143 745 705 537	2 881 086 341	2,00 %								
Autres produits	12 989 629 544	6 805 246 764	6 184 382 780	90,88 %								
Entretien de la circulation fiduciaire	9 199 700 512	11 456 432 233	- 2 256 731 721	- 19,70 %								
Frais de personnel	74 220 539 901	73 293 237 294	927 302 607	1,27 %								
Dotation nette aux amortissements et aux provisions	26 325 975 708	26 722 413 092	-396 437 384	- 1,48 %								
Autres charges d'exploitation	30 277 212 587	32 614 306 041	- 2 337 093 454	- 7,17 %								
Frais généraux	140 023 428 708	144 086 388 660	- 4 062 959 952	- 2,82 %								
RESULTAT NET DE L'EXERCICE_	19 592 992 714	6 464 563 641	13 128 429 073	203,08 %								
AUTRES ELEMENTS DU RESUL- TAT GOLBAL	8 916 515 808	- 18 164 292 562										
Eléments reclassables en résultat net	9 937 672 218	- 16 890 151 429										
Réévaluation des avoirs en or	11 231 436 492	- 16 890 151 429										
Réévaluation des instruments de dette	- 1 293 764 274	0										
Eléments non reclassables en résul- tat net	- 1 021 156 410	- 1 274 141 133										
Ecarts actuariels au titre des presta- tions définies	0	0										
Réévaluation des instruments de capitaux propres	- 1 021 156 410	- 1 274 141 133										
RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE	28 509 508 522	- 11 699 728 921										

Source : BEAC

3.3 Rapport des commissaires aux comptes

Le collège des Commissaires aux comptes, qui a été partiellement renouvelé avec la sélection du cabinet ECA-Ernst & Young Cameroun par le Conseil d'Administration à l'issue d'un appel d'offres, a procédé à la certification sans réserve des comptes annuels de la BEAC pour l'exercice clos au 31 décembre 2019.

Annexes



SOMMAIRE DES ANNEXES

A.INFORMATIONS GÉNÉRALES	115
A1. Composition des organes Statutaires de Décision et de contrôle au 31 décembre 2017	117
Le Comité Ministériel	117
Le Conseil d'Administration	119
Le Comité de Politique Monétaire	122
Le Comité de Stabilité Financière	124
Le Collège des Censeurs	126
Le Comité d'Audit	127
A2. Organigramme de la BEAC au 31 décembre 2019.	129
A3. Rapport des commissaires aux comptes	131
A4. Contacts de la BEAC	135
B. ANNEXES ÉCONOMIQUES, MONÉTAIRES ET FINANCIÈRES	137
B1-B7. Principaux indicateurs économiques et monétaires des Etats de la CEMAC	39-145
B8. Taux de croissance réelle des principaux partenaires commerciaux	
B9.a Taux d'inflation en moyenne annuelle des pays de la CEMAC	
B9.b Taux d'inflation en glissement annuel des pays de la CEMAC	
B10. Taux d'inflation en moyenne annuelle des principaux partenaires	
B11. Tableau des opérations financières des Etats de la CEMAC	
B12-B18. Principales exportations (FOB) des pays de la CEMAC	
B19. Solde extérieur courant (transferts officiels inclus)	
B20. Dette publique extérieure consolidée des Etats de la CEMAC	
B21. Taux d'endettement public extérieur (dette publique extérieure/PIB)	
B22. Variations du taux de change du franc CFA par rapport aux principales devises	
B23. Production pétrolière et minière	
B24. Production agricole vivrière.	162
B25. Production d'élevage	163
B26. Production agricole d'exportation	164
B27. Production et exportation de bois tropicaux	
B28. Evolution du taux de couverture extérieure de la monnaie	166
B29.a.Evolution des concours de la BEAC aux établissements de crédit et des placements des banques	
et CCP sur le marché monétaire	167
B29.b. Evolution des concours de la BEAC aux établissements de crédit et des placements des banques	;
et CCP sur le marché monétaire (suite)	168
B30. Evolution des taux d'intérêt de la BEAC et des conditions de banque	169
B31. Evolution des prélèvements des banques et des comptables publics	170
B32. Circulation fiduciaire des Etats de la Zone par mois.	170
B33. Encaisses des Etats de la CEMAC par mois	171
B34. Billets de la zone d'émission exportés hors de leur territoire d'émission	172
B35. Evolution des encaisses et de la circulation fiduciaire moyennes	172
B36. Evolution comparee encaisses / circulation fiduciaire moyenne	
B37. Stock des billets et pièces détruits	174
B38. Evolution des effectifs de la BEAC par pays ou centre	175

A. INFORMATIONS GÉNÉRALES

A1. Organes Statutaires de Décision et de Contrôle au 31 décembre 2019

1 - LE COMITE MINISTERIEL

(au 31 décembre 2019)

PRESIDENT

M. Cesar-Augusto ABOGO MBA

Ministre des Finances, de l'Economie et de la Planification – Guinée Equatoriale

MEMBRES

Ministres représentant la République du Cameroun

M. Louis Paul MOTAZE

Ministre des Finances

M. ALAMINE OUSMANE MEY

Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire

Ministres représentant la République Centrafricaine

M. Henri-Marie DONDRA

Ministre des Finances et du Budget

M. Félix MOLOUA

Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération

Ministres représentant la République du Congo

M. Calixte NGANONGO

Ministre des Finances et du Budget

M. Gilbert ONDONGO

Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Portefeuille Public

Ministres représentant la République Gabonaise

M. Jean-Marie OGANDAGA

Ministre de l'Economie et des Finances

Mme Carmen NDAOT

Ministre de la Promotion des Investissements, des Partenariats Public- Privés, chargée de l'Amélioration de l'Environnement des Affaires

Ministres représentant la République de Guinée Equatoriale

M. Cesar-Augusto ABOGO MBA

Ministre des Finances, de l'Economie et de la Planification

M. Baltasar ENGONGA EDJO'O

Ministre d'Etat, Conseiller à la Présidence, Chargé de l'Intégration Régionale

Ministres représentant la République du Tchad

M. TAHIR HAMID NGUILIN

Ministre des Finances et du Budget

M. ISSA DOUBRAGNE

Ministre de l'Economie et de la Planification du développement

OBSERVATEURS

(au 31 décembre 2019)

M. Daniel ONA ONDO

Président de la Commission de la CEMAC - BANGUI

M. HALILOU YERIMA BOUBAKARY

Secrétaire Général de la COBAC - LIBREVILLE

M. NAGOUM YAMASSOUM

Président de la Commission de Surveillance du Marché Financier - COSUMAF

2 - LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

(au 31 décembre 2019)

Administrateurs représentant la République du Cameroun

Titulaires: M. Sylvester MOH TAGONGHO

Directeur Général du Trésor et de la Coopération Financière et Monétaire par intérim - Ministère des Finances

M. Jean Paul SIMO NJONOU

Chargé de mission au Secrétariat Général de la Présidence de la République

Suppléants: M. Jean TCHOFFO

Secrétaire Général du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire

M. Henri NONO

Directeur des Affaires Générales - Ministère des Travaux Publics

Administrateurs représentant la République Centrafricaine

Titulaires : Mme Evelyne LOUDEGUE

Chargé de mission en matière de trésorerie, banques, institutions financières internationales et partenaires techniques financiers

M. Bienvenu Gustave SEMNGAÏ

Chargé de mission en matière de statistiques au Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération

Administrateurs représentant la République du Congo

Titulaires : M. Armel Fridelin MBOULOUKOUE

Conseiller du Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public

M. Albert NGONDO

Directeur Général du Trésor

Suppléants : M. Aymar Delmas EBIOU

Conseiller au Trésor et à la Comptabilité Publique au Ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille Public

M. Félix BOUENO

Economiste, Coordonnateur du Plan Gouvernemental sur les Reformes de la Gestion des Finances Publiques

Administrateurs représentant la République Gabonaise

Titulaires : M. René Hilaire ADIAHENO

Inspecteur Général des Finances

M. Jean-Baptiste NGOLO ALLINI

Directeur Général de l'Economie et de la Politique Fiscale au Ministère de l'Economie, de la Prospective et de la programmation

du Développement Durable

Suppléants: M. Richard MBOUMBA

Chargé d'Eudes au Cabinet du Ministre de l'Economie

et de la Prospective

M. MEYE BEKOUROU

Inspecteur Général des Finances, Ministère de l'Economie et de

la Prospective

Administrateurs représentant la République de Guinée Equatoriale

Titulaires : M. Ambrosio ESONO ANGUE

Directeur de la Comptabilité Publique

M. Luciano ELA EBANG

Intercepteur Général Adjoint de la Caisse Autonome

d'amortissement de la dette publique

Suppléants: M. Baltasar EBANG ENGONGA

Directeur Général des Banques et Assurances

M. Pedro ABAGA NCHAMA

Directeur Général des Affaires Juridiques

Administrateurs représentant la République du Tchad

Titulaires: M. **BECHIR DAYE**

Cadre au Ministère des Finances et du Budget

M. KASSER AKHOUNA

Conseiller du Ministre des Finances et du Budget

Suppléants: M. **ADOUM SALEH MAHAMAT**

Directeur Général de la Comptabilité Publique

M. MOUSTAPHA MAHAMAT MOUSTAPHA

Directeur de la dette

Administrateurs représentant la République Française

Titulaires: M. Guillaume CHABERT

Chef du Service des Affaires Multilatérales et du Développement au sein de la Direction Générale du Trésor, Ministère de l'Economie et des Finances 139, rue de Bercy 75742 PARIS Cedex 12

M. Bruno CABRILLAC

Directeur Général des Etudes et des Relations Internationales et Européennes – Banque de France – 39, rue Croix-des-Petits-Champs – 75001 Paris

Suppléants: M. Paul TEBOUL

Chef du Bureau « Afrique Subsaharienne et Agence Française de Développement » au sein du Service Affaires Multilatérales et du Développement – Direction Générale du Trésor et de la Politique Economique, Ministère de l'Economie et des Finances -139, rue de Bercy – 75742 Paris CEDEX 12

M. Françoise DRUMETZ

Directrice de la Coopération Extérieure à la Banque de France

3 - LE COMITE DE POLITIQUE MONETAIRE

(au 31 décembre 2019)

Président : M. ABBAS MAHAMAT TOLLI

Gouverneur de la BEAC

Suppléant : M. EVOU MEKOU Dieudonné

Vice-Gouverneur de la BEAC

Rapporteur: M. EBE MOLINA Ivan Bacale

Directeur Général des Etudes, Finances et Relations

Internationales de la BEAC

MEMBRES DELIBERANTS

République du Cameroun

M. Blaise Eugène NSOM

Directeur National de la BEAC

M. Gabriel NGAKOUMDA

Chef de Division des Prévisions au Ministère des Finances

République Centrafricaine

M. Ali CHAÏBOU

Directeur National de la BEAC

M. Augustin FEIGOUTO

Coordonnateur de la Cellule de Suivi des Réformes Economiques et Financières (CS-REF) au Ministère des Finances et du Budget

République du Congo

M. Michel DZOMBALA

Directeur National de la BEAC

Mme Félicité Célestine OMPORO ENOUANY

Ministère des Finances et du Budget

République Gabonaise

M. Denis MEPOREWA

Directeur National de la BEAC

M. Jean-Jacques EKOMIE

Vice-Recteur - Université Omar BONGO ONDIMBA de Libreville

République de Guinée Equatoriale

Mme. Genovoeva ANDEME OBIANG

Directeur National de la BEAC

M. Bernardo ABAGA NDONG

République du Tchad

M. ANNOUR MAHAMAT HASSAN

Directeur National de la BEAC

M. BECHIR DAYE

Ministère des Finances et du Budget

République Française

M. Vincent FLEURIET

Chef de Service de la Zone Franc et du Financement du Développement- Banque de France

M. Guillaume PREVOST

Conseiller Financier pour l'Afrique- Direction Générale du Trésor Ministère de l'Economie et des Finances - France

4 Le Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale

(au 31 décembre 2019)

Président: M. ABBAS MAHAMAT TOLLI

Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale

Vice-Président : M.EVOU MEKOU Dieudonné

Vice-Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale

Rapporteur: M. EBE MOLINA Ivan Bacale

Directeur Général des Etudes, Finances et Relations Internationales de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale

REPRESENTANTS DES MINISTERES EN CHARGE DES FINANCES

1. Mme YECKE ENDALE Berthe

Inspectrice Générale des Régies Financières, Ministère des Finances du Cameroun

2. M. Valentin MAYERE YOLONGUERE

Directeur des Affaires Financières, Monétaires, des Assurances et de la Microfinance, Ministère des Finances et du Budget de la République Centrafricaine

3. M. BADIA Constant

Directeur Général des Institutions Financières Nationales, Ministère des Finances et du Budget du Congo

4. M. Léandre Emmanuel BOULOUBOU

Directeur de Cabinet du Ministre de l'Economie, de la Prospective et de la Programmation du Développement Durable du Gabon

5. M. ESONO ANGUE Ambrosio

Directeur Général de la Comptabilité, Ministère des Finances et du Budget de la Guinée Équatoriale

6. M. IDRISS GOUKOUNI SALEH

Directeur des Etudes et de la Prévision, Ministère des Finances et du Budget du Tchad.

REPRESENTANTS DES INSTITUTIONS

1. M. Clément BELIBANGA

Commissaire en charge des Politiques Economiques, Monétaires et Finan¬cières à la Commission de la Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale (Commission de la CEMAC)

2. M. NAGOUM YAMASSOUM

Président de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF)

3. M. BEDI GNAGNE

Président de la Commission Régionale de Contrôle des Assurances

4. M. CHEIKH TIDIANE TOUNKARA

Président de la Commission de Surveillance Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale (CIPRES)

5. M. HALILOU YERIMA BOUBAKARY

Secrétaire Général de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC)

6. M. Gervais MBATA

Secrétaire Permanent du Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale (GABAC)

7. M. MBOZO'O Valentin Alphonse

Directeur Général du Groupement Interbancaire Monétique de l'Afrique Centrale (GIMAC)

8. M. NGBWA Jean-Claude

Président de la Commission des Marchés Financiers du Cameroun (CMF)

5 LE COLLEGE DES CENSEURS

(au 31 décembre 2019)

Titulaires: M. Salomon Francis MEKE

Agent Comptable Central du Trésor Ministère des Finances - CAMEROUN

M. Louis ALEKA-RYBERT

Conseiller Financier du Ministre du Développement Durable, de l'Economie, de la Promotion des Investissements et de la Prospective – GABON

M. Guillaume PREVOST

Conseiller Financier pour l'Afrique à la Direction Générale du Trésor et de la Politique Economique Ministère de l'Economie et des Finances - FRANCE

Suppléants : M. Kelly MUA KINGSLEY

Sous-Directeur des Opérations Financières, Direction Générale du Trésor et de la Coopération Monétaire - CAMEROUN

M. Fidèle MAGOUANGOU

Inspecteur Général des Services au Ministère de l'Economie, de la Prospective et de la programmation du Développement Durable – GABON

M. Pierre GRANDJOUAN

Chef du Service Economique Régional pour les Pays d'Afrique Centrale Ambassade de France au Cameroun – Yaoundé

6 - LE COMITE D'AUDIT

(au 31 décembre 2019)

PRÉSIDENT:

M. AKHOUNA KASSER

MEMBRES:

Représentant la République du Cameroun

M. Salomon Francis MEKE

Agent Comptable Central du Trésor Ministère des Finances - Yaoundé

Représentant la République Centrafricaine

M. Evelyne LOUDEGUE

Cadre au Ministère des Finances et du Budget

Représentant la République du Congo

M. Félix BOUENO

Economiste, Coordonnateur du Plan gouvernemental sur les réformes de la gestion des Finances publiques

Représentant la République Gabonaise

Titulaire: M. Louis ALEKA-RYBERT

Conseiller Financier du Ministre du Développement Durable, de l'Economie, de la Promotion des Investissements et de la Prospective - Gabon

Représentant la République de Guinée Equatoriale

M. Ambrosio ESONO ANGUE

Directeur de la Comptabilité Publique

Représentant la République du Tchad

M. AKHOUNA KASSER

Cadre au Ministère des Finances et du Budget

Représentant la République Française

M. Pascal FOURCAUT

Conseiller Financier pour l'Afrique - Direction Générale du Trésor, Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi 139, rue de Bercy – 75742 Paris CEDEX 12

MEMBRES INDEPENDANTS

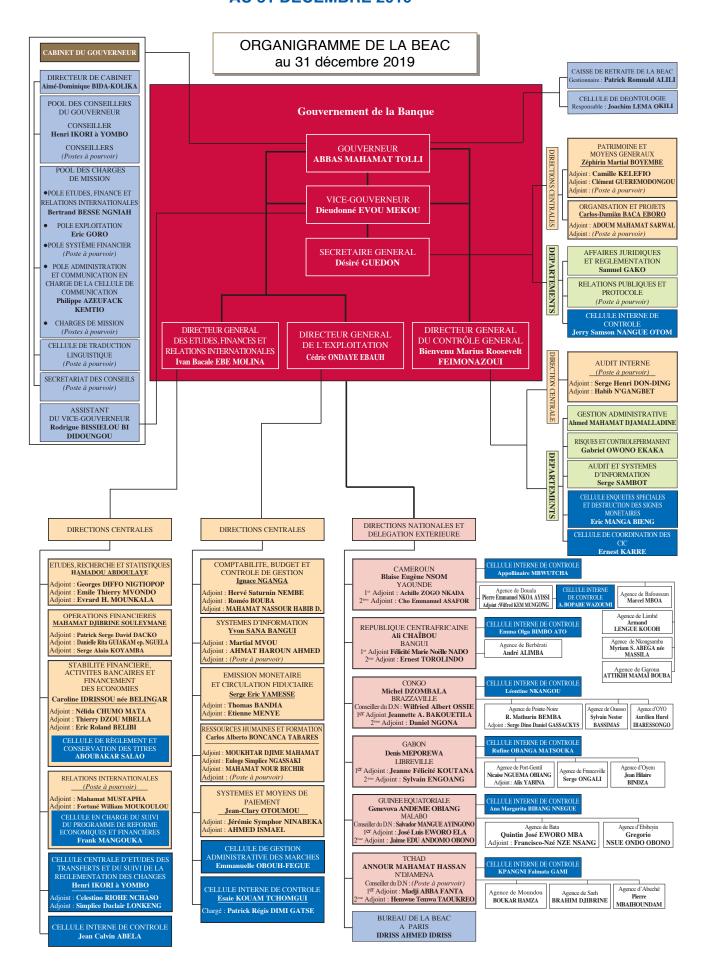
M. Jérôme SCHMIDT

Inspecteur à la Banque de France

M. Patrick HUGUES

(Membre Indépendant suppléant)

A2. ORGANIGRAMME DE LA BEAC AU 31 DECEMBRE 2019



A3. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



Banque des Etats de l'Afrique Centrale (B.E.A.C.)

Rapport Général des Co-commissaires aux Comptes au Conseil d'Administration sur les Etats Financiers annuels Exercice clos le 31 décembre 2019



Banque des Etats de l'Afrique Centrale (B.E.A.C.)

736, Avenue Monseigneur Vogt B.P. 1917 Yaoundé Capital social en FCFA: 88 000 000 000

République du Cameroun

Rapport Général des Commissaires aux Comptes au Conseil d'Administration

Exercice clos le 31 décembre 2019

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration et, conformément à notre lettre de mission, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019, sur l'audit des Etats Financiers annuels de la BEAC, tels qu'ils sont joints au présent rapport et faisant ressortir un total bilan de FCFA 7 909 064 millions et des capitaux propres de FCFA 819 653 millions y compris un résultat net de FCFA 19 593 millions pour l'exercice.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la BEAC, qui comprennent le Bilan au 31 décembre 2019, l'Etat du Résultat Global, l'état de variation des capitaux propres et l'état des Flux de Trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes.

À notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des résultats des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la BEAC à la fin de cet exercice conformément aux principes et méthodes comptables décrits dans les notes annexes.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la Banque conformément au Code d'éthique et de déontologie des experts comptables du Cameroun et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Banque des Etats de l'Afrique Centrale (B.E.A.C.)

Rapport Général des Co-commissaires aux Comptes au Conseil d'Administration sur les Etats Financiers annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019



Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur :

- le chapitre 6 des notes annexes qui décrit l'impact de la première application des normes IFRS par la BEAC;
- la note 5.5.2 « Risque de crédit » des notes annexes qui expose le modèle prospectif développé par la Banque, en application de la norme IFRS 9 – « Instruments Financiers », sur les pertes de crédit attendues sur les Actifs financiers évalués au coût amorti.
- la note 7. « Titres de participation », qui exposent le caractère jugé non significatif de la participation de la Banque au Groupement Interbancaire Monétique de l'Afrique Centrale (GIMAC) qui justifie la décision de surseoir au traitement requis en la circonstance en application des normes IFRS sur les participations dans les entreprises associées.
- les notes 5.3.2.5.1. « Avantages à Long Terme » et 17. « Provisions pour avantages à long terme au personnel » qui exposent la qualification de la Banque du régime de retraite complémentaire géré par la Caisse de Retraite de la Banque Centrale (C.R.B.C.) dans son nouveau Cadre comptable par rapport au régime prévu dans les Statuts de la Caisse.
- la note 5.10. « Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice » qui expose le contexte de ralentissement substantiel de l'économie consécutif à la survenue de la pandémie du COVID-19.

Responsabilités du Gouvernement de la Banque relatives aux Etats Financiers annuels

Le Gouvernement de la Banque est responsable de la préparation et de la présentation sincère des Etats Financiers annuels conformément aux principes et méthodes comptables décrits dans les notes aux états financiers, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des Etats Financiers annuels, il incombe au Gouvernement de la Banque d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si le Gouvernement de la Banque a l'intention de cesser les activités de la Banque ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe au Gouvernement de la Banque de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la Banque.



Banque des Etats de l'Afrique Centrale (B.E.A.C.)

Rapport Général des Co-commissaires aux Comptes au Conseil d'Administration sur les Etats Financiers annuels Exercice clos le 31 décembre 2019



Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des Etats Financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, les commissaires aux comptes exercent leur jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de nondétection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Banque;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par les Autorités, de même que des informations y afférentes fournies par ces dernières;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Gouvernement du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Banque à cesser son exploitation :
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;



Banque des Etats de l'Afrique Centrale (B.E.A.C.)

Rapport Général des Co-commissaires aux Comptes au Conseil d'Administration sur les Etats Financiers annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019



 nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques des informations données dans le Rapport de Gestion du Gouverneur. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les Etats Financiers annuels des informations données dans le Rapport de Gestion du Gouverneur sur la situation financière et les Etats Financiers annuels.

Nous avons également rapproché le résultat dégagé par la Salle des Marchés et celui retracé dans la comptabilité générale. Il ressort que le résultat mis en évidence dans la comptabilité auxiliaire de la Salle des Marchés est concordant avec celui reporté dans les Etats Financiers au 31 décembre 2019. A cet effet, nous avons produit un Rapport de Contrôle de la Salle des Marchés.

Telles sont, Mesdames, Messieurs, les informations que nous avons jugées utiles de vous communiquer dans le cadre de notre Rapport Général.

Douala, le 28 avril 2020

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Afrique Centrale

Odile NDZANA Associée **ECA Ernst & Young Cameroun**

Abdoulaye MOUCHILI Associé

A4. CONTACTS DE LA BEAC

SIEGE SOCIAL ET SERVICES CENTRAUX

B.P. 1917 - Yaoundé - Cameroun Indicatif international 237

Téléphone: 22 23 40 30; 22 23 40 60; 22 23 35 73

Télex: 88343 KN - 88505 KN; Télécopie: 22 23 33 29; 22 23 33 50

www.beac.int E-mail: beac@beac.int

CAMEROUN

Indicatif international 237

Yaoundé (Direction Nationale)

B.P. 83 - Tél. 22 23 39 39 ; 22 23 05 11 ;

22 23 33 90

Télécopie : 22 23 33 80

Télex: 88204 KN et 88556 KN E-mail: beacyde@beac.int

Douala

B.P. 1747 - Tél. 33 42 33 24; 33 42 36 55;

33 42 31 65

Télécopie: 33 42 36 47 Télex: 55257 KN: 55003 KN E-mail: beacdla@beac.int

Garoua

B.P. 105 - Tél. 22 27 13 45 ; 22 27 14 99

Télécopie : 22 27 30 72 Télex : 70602 KN et 70786 E-mail : beacgou@beac.int

Bafoussam

B.P. 971 - Tél. 33 44 17 57 ; 33 44 14 32

Télécopie : 33 44 29 84 ; 33 44 36 62

Télex: 40044 KN; 40045 KN E-mail: beacbaf@beac.int

Limbé

B.P. 50 - Tél. 33 33 22 30 ; 33 33 24 88

Télécopie: 33 33 25 93 Télex: 30243 KN et 30302 E-mail: beaclim@beac.int

Nkongsamba

B.P. 242 - Tél. 33 49 13 98 ; 33 49 34 68

Télécopie : 33 49 40 72 Télex : 62285 KN et 62406 KN E-mail : beacnkg@beac.int

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Indicatif international 236

Bangui (Direction Nationale)

B.P. 851 - Tél. 21 61 24 00 ; 21 61 24 05 ;

21 61 24 10

Télécopie : 21 61 19 95 ; 21 61 58 53

Télex : 5236 RC

E-mail: beacbgf@beac.int

Berberati

B.P. 190 - Tél. 22 21 93 33 Télécopie : 22 21 93 45 E-mail : beachti@beac.int

CONGO

Indicatif international 242

Brazzaville (Direction Nationale)

B.P. 126 - Tél. 222 81 36 84; 222 81 10 73;

81 10 93 ; 044 55 65 55 ; 069 65 65 16

Télécopie : 222 81 10 94

Télex: 5313 KG

E-mail: beacbzv@beac.int

Pointe-Noire

B.P. 751 - Tél. 222 94 07 68 ; 222 94 13 68 ;

222 94 30 18

Télécopie : 222 94 11 76 Télex : 8444 KG et 8212 KG E-mail : beacpnr@beac.int

Ouesso

B.P. 05 - Tél. 066 00 0909 ; 055 47 0091

055 47 00 92

Télécopie : 7098 (VSAT BEAC) Télex : 7098 (VSAT BEAC) E-mail : beacouesso@beac.int

GABON

Indicatif international 241

Libreville (Direction Nationale)

B.P. 112 - Tél. 76 13 52 ; 76 02 06 ;

76 11 05

Télécopie: 74 45 63; 77 54 06

Télex : 5215 GO

E-mail: beaclbv@beac.int

Port-Gentil

B.P. 540 - Tél. 55 00 74 ; 55 00 73

Télécopie : 55 59 67 Télex : 8215 GO

E-mail: beacpog@beac.int

Franceville

B.P. 129 - Tél. 67 70 40 Télécopie : 67 74 57 Télex : 6704 GO

E-mail: beacfcv@beac.int

Oyem

B.P. 489 - Tél. 98 65 45 ; 98 65 46

Télécopie : 98 65 47 Télex : 7705 GO

E-mail: beacoye@beac.int

GUINEE EQUATORIALE

Indicatif international 240

Malabo (Direction Nationale)

B.P. 501 – Tél. 333 09 20 10 ; 333 09 20 11 ;

Télécopie: 333 09 20 06

Télex: 5407 EG

E-mail: beacmal@beac.int

Bata

B.P. 21 – Tél. 333 08 24 75 ; 333 08 26

52

Télécopie: 333 08 23 60

Télex: 5202 EG

E-mail: beacbat@beac.int

TCHAD

Indicatif international 235

N'Djamena (Direction Nationale)

B.P. 50 - Tél. 52 41 76 ; 52 33 97 ;

52 26 71

Télécopie: 52 44 87 Télex: 5220 KD; 5353 KD E-mail: beacndj@beac.int

Moundou

B.P. 149 - Tél. 69 14 16 Télécopie : 69 13 98 Télex : 6205 KD

E-mail: beacmdo@beac.int

Sarh

B.P. 241 - Tél. 68 14 01 Télex : 7204 KD Télécopie : 68 11 22 E-mail : beacsrh@beac.int

FRANCE

Indicatif international 33

Paris (Bureau Extérieur)

48, avenue Raymond POINCARE Tél. (1) 56 59 65 96 ; (1) 56 59 65 93

Télécopie : (1) 42 25 63 95 Télex (0420) 641 541 BACENAC

E-mail: beacbep@beac.int

B. ANNEXES ÉCONOMIQUES, MONÉTAIRES ET FINANCIÈRES

B1. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux de la CEMAC

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
	20.2	20.0	2011	20.0		2011	20.0	Estim.
PIB, prix et population	(Variation annu	elle en pourc	centage, sauf	indication cor	ntraire)			
Taux de croissance (PIB reel)	7,3	1,3	4,0	1,6	-1,4	0,7	1,8	2,0
dont secteur pétrolier secteur non pétrolier	0,7 9,7	-7,1 4,1	2,9 4,4	0,0 2,1	-6,7 0,1	-5,6 2,4	1, <u>2</u> 1,9	2,1 2,0
Contribution du secteur pétrolier à la croissance réelle	0,2	-1,8	0,7	0,0	-1,5	-1,2	0,2	0,4
Contribution du secteur non pétrolier à la croissance réelle Taux de croissance demographique (moyen)	7,1 2,9	3,1 2,9	3,4 2,9	1,6 2.9	0,1 2,9	1,9 2,9	1,5 2,9	1,6 2.9
Inflation (prix à la consommation, en moy annuelle, décembre)	3,8	2,0	3,2	2,5	1,1	0,9	2,3	2,0
Finances publiques	7,2	-3,3	1,6	-25,7	-19,0	3,7	17,7	3,8
Recettes totales dont recettes pétrolières	5,7 10,5	-9,8 9,2	-8,2 17,3	-45,6 -0,8	-33,0 -9,4	10,4 0,3	39,0 5,8	1,6 5,5
recettes non pétrolières	23,3	-0,1	11,7	-14,3	-12,0	-10,7	-3,9	2,1
Depenses totales	18,2 27,7	10,7 -9,0	13,4 10,0	-6,2 -22,7	-1,9 -24,5	-2,4 -24,0	-2,0 -7,8	5,0 -4,3
dont dépenses courantes dépenses en capital	21,1	-9,0	10,0	-22,1	-24,5	-24,0	-7,0	-4,3
Monnaie et crédit								
Avoirs extérieurs nets Crédits à l'économie	12,6 3,3	-0,2 23,8	-9,9 8,5	-25,7 9,9	-58,0 5,3	-4,1 -1,9	8,3 4,0	6,3 -3,6
Créances nettes sur l'Etat	18,0	-22,0	40,9	80,6	798,3	13,1	21,0	23,9
Masse monetaire (M2) Taux de couverture exterieure (fin de periode)	17,1 98,4	7,1 97,5	5,5 89,8	-6,6 77,1	0,0 59,1	-0,4 57,5	8,3 61,4	5,8 66,9
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB/M2)	3,3	3,3	3,4	3,8	3,8	3,9	3,7	3,6
Secteur exterieur								
Exportations, fob Importations, fob	9,2	-13,9	-4,9	-30,7	-16,4	20,2	22,1	2,0
Termes de l'echange	6,2	3,5	16,0	-1,9	-14,2	-19,6	4,1	4,1
Taux de change effectif réel Taux de change effectif réel des exportations	0,0 -1,6	1,5 3,4	-5,5 1,5	-38,4 -3,9	7,3 0,6	12,6 -3,8	9,1	-5,8
Taux de change effectif réel des importations	0,6	3,4	5,0	-3,9 -4,6	-2,9	-3,7		
Marge de compétitivité cumulée depuis 1994	-1,0	1,4	-0,7	-3,5	0,3	-5,7		
Monnaie et crédit	14,6 (Contribution à	11,7 la croissance	10,4 e de la masse	13,9 monétaire, e	13,4 en pourcentag	16,7 e)	***	
Avoirs extérieurs nets	11,3	0,0	-8,2	-17,7	-31,3	-0,6	1,7	1,3
Avoirs intérieurs nets Crédit intérieur net	5,8 8,3	7,1 6,6	13,7 16,5	11,1 18,5	31,3 30,2	0,2 1,6	6,6 8,4	4,5 4,4
Créances nettes sur l'Etat	6,4	-5,5	11,5	12,5	26,4	3,0	5,5	6,9
Crédits à l'économie	1,9	12,0	5,0	6,0	3,7	-1,4	2,9	-2,5
Masse monétaire (M2)	17,1	7,1	5,5	-6,6	0,0	-0,4	8,3	5,8
Comptes nationaux	(Contribution à							
Produit intérieur brut Demande intérieure brute	7,3 6,7	1,3 5,5	4,0 7,1	1,6 -5,8	-1,4 -5,1	0,7 0,1	1,8 2,2	2,0 0,2
Consommation	2,5	4,4	7,1	-3,4	-1,0	-4,0	1,0	1,1
Publique Privée	5,3 -2,7	1,6 2,8	-0,9 8,0	-2,0 -1,5	0,3 -1,3	0,4 -4,4	-1,0 2,0	0,0 1,1
Investissements bruts	4,1	1,1	0,0	-2,4	-4,1	4,1	1,2	-0,9
Publics Prince (Control of Control of Contro	1,4	-1,1	-0,6	-0,5	-1,9	-1,0	-0,2	-0,4
Privés (Entreprises et ménages) Exportations nettes	1,9 0,7	2,3 -4,2	0,9 -3,1	-1,8 7,4	-1,5 3,7	5,1 0,6	0,9 -0,4	-0,5 1,8
Exportations de biens et services non facteurs Importations de biens et services non facteurs	-0,1 0,7	-1,6 -2,6	0,7 -3,8	0,5 7,0	-0,9 4,6	0,3 0,3	1,2 -1,6	0,6 1,2
Comptes nationaux	(En pourcentag	ge du PIB, sa	uf indication o	contraire)				
Investissements	13,4	12,3	11,3	11,0	7,0	4,8	4,7	4,4
Epargne interieure Epargne nationale	28,2 17,9	19,8 12,5	12,2 7,3	0,7 -2,1	-0,1 -4,9	8,2 3,1	9,5 3,8	9,1 2,5
Finances publiques								
Recettes totales Recettes pétrolières	24,6 16,2	23,7 14,5	23,2 12,9	19,0 7,7	15,9 5,4	15,7 5,6	17,3 7,3	17,5 7,2
Recettes non pétrolières	8,4	9,1	10,3	11,3	10,6	10,1	10,0	10,2
Depenses totales 1/	25,8	25,6	27,7	26,1	23,8	20,1	18,2	18,0
Dépenses courantes Dépenses en capital	11,6 14,2	12,8 12,9	14,0 13,7	14,4 11,6	14,7 9,1	13,6 6,5	12,5 5,7	12,7 5,3
Solde budgetaire primaire (deficit -)	1,0	1,3	-1,3	-4,3	-4,1	-0,7	2,5	3,0
Solde primaire (hors intérêts) en % PIB Solde primaire (hors intérêts et recettes pétrolières) en % PIB hors pétrole	-0,9 -30,9	-1,5 -26,1	-4,0 -26,1	-6,3 -18,2	-6,6 -14,5	-3,3 -11,1	0,3 -9,2	0,7 -8,4
Solde budgetaire de base (deficit -)	0,5	0,7	-1,9	-5,1	-5,4	-2,0	1,2	1,6
Solde budgetaire, base engagements hors dons (deficit -) Solde budgetaire, base engagements dons compris (deficit -)	-1,3	-2,1 -1.7	-4,6 -4.0	-7,2 -6.5	-8,0 -7.3	-4,6 -3.0	-1,0	-0,8
Solde budgétaire, base engagements dons compris (dentitit -) Solde budgétaire de référence (>= -1,5 % du PIB)	-0,8 -4,7	-1,7 -3,4	-4,0 -4,1	-6,5 -2,6	-7,3 -3,3	-3,9 -2,6	-0,3 -2,7	0,0 -2,4
Secteur exterieur								
Exportations de biens et services non facteurs Importations de biens et services non facteurs	48,2 -33,4	42,1 -34,5	38,9 -38,0	30,8 -41,1	27,1 -34,3	31,3 -27,9	34,6 -29,8	34,4 -29,7
Solde du compte courant (dons off.incl., def)	4,6	0,1	-4,1	-12,8	-12,4	-1,3	-0,7	-1,6
Solde du compte courant (dons off.excl., def) Encours de la dette exterieure/PIB	4,3 12,3	0,0 14,9	-4,2 19,7	-13,0 26,1	-12,6 33,7	-2,0 33,6	-1,1 31,7	-2,1 31,4
Encours de la dette exterieure/PIB	12,3		19,7	20,1		20,7	19,1	17,4
Encours de la dette globale/PIB				10.6		54,3	50,8	48,8
Ratio du service de la dette publique/Recettes budgétaires Ratio du service de la dette publique/XBSNF	4,6 2,3	9,9 5,5	8,6 5,1	19,6 12,1	17,7 10,4	18,0 9,0	15,0 7,5	20,0 10,2
Réserves extérieures (y/c Sces Cx))	8870,6	8777,5	8417,0	6238,3	3093,2	3211,2	3776,5	4361,1
Seuil cible réserves extérieures (3 mois d'importations des biens et services+3 mois du service de la dette) Réserves extérieures (en mois d'importations de biens caf))	4474,5 8,6	4798,8 8,1	5387,8 6,8	5493,7 5,2	4386,7 2,9	3833,3 3,8	4344,4 4,3	4611,2 4,8
Réserves extérieures (en mois d'importations de biens cari)) Réserves extérieures (en mois d'importations de biens et snf caf))	6,1	5,9	4,9	3,7	2,9	2,8	4,3 2,9	4,8 3,2
Réserves extérieures (en mois d'importations de biens et snf caf de n+1))	5,9	5,1	5,0	4,6	2,7	2,4	2,6	3,4
		5,5	4,7	3,4	2,1	2,5	2,6	2,8
Réserves extérieures (en mois d'importations de biens et snf caf)+service de la dette publique extérieure) Pour mémoire	5,9	0,0						
Pour mémoire PIB nominal (en milliards de FCFA)	51805,3	52071,8	53857,0	49004,8	47300,5	49887,6	53018,2	54674,7
Pour mémoire				49004,8 52,2 1588,0	47300,5 53,7 1485,6	49887,6 55,3 1553,7	53018,2 56,9 1678,7	54674,7 58,5 1594,1

Sources: Administrations ntionales, FMI et BEAC

B2. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux du Cameroun

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019 Estim.
PIB, prix et population	(Variation annu							
Taux de croissance (PIB réel)	4,5	5,4 8,4	5,9	5,7 24,8	4,6	3,5 -16,4	4,1 -2,7	3,7
Secteur pétrolier Secteur non pétrolier	3,7 4,6	5,2	14,4 5,4	24,0 4,4	-3,6 5,3	5,0	4,4	6,9 3,5
Taux de croissance demographique (moyen)	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6
Inflation (déflateur du PIB non pétrolier)	2,3	2,9	2,7	3,9	1,4	0,1	0,5	1,8
Inflation (prix à la consommation, en moyenne annuelle, juin, Décembre à compter de 2001) Inflation (prix à la consommation, en moy annuelle, décembre)	2,4 2.4	2,1 2,1	1,8 1,8	2,7 2,7	0,9 0,9	0,6 0,6	1,1 1,1	2,5 2,5
Finances publiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Recettes totales	9,2	8,4	5,0	11,0	-8,6	8,7	12,4	2,1
Recettes pétrolières	13,0	1,0	-17,5	-3,6	-23,6	-9,2	29,6	16,8
Recettes non pétrolières Dépenses totales	7,8 7,1	11,4 25,5	13,2 5,4	14,9 1,3	-5,3 17,5	11,9 2,4	9,9 -2,1	-0,4 8,3
Dépenses courantes	2,6	18,0	3,4	5,5	3,4	2,4	3,5	10,6
Dépenses en capital	19,9	43,9	9,4	-6,7	47,8	1,9	-10,6	4,3
Monnaie et crédit								
Avoirs extérieurs nets Crédits à l'économie	-6,1	1,5 14,4	7,6 8,9	26,5	-19,1	15,5	5,1	14,1
Créances nettes sur l'Etat	2,3 44,4	28,5	1,4	14,8 -202,0	4,5 119,3	2,7 15,3	12,1 244,2	0,2 52,6
Masse monétaire (M2)	2,0	11,6	11,1	8,5	5,3	5,7	14,6	6,9
Concours de la BEAC aux banques	962,4	2,0	424,0	233,1	105,2	-62,4	-48,2	36,3
Taux de couverture extérieure (fin de periode)	94,0 4.7	93,9	93,1	86,8	73,6	71,0 4.5	75,8	78,7
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB/M2) Taux BEAC - TIAO fin de période (à partir de 1994/1995)	4,7	4,5 3,3	4,4 3,0	4,4 2,5	4,5 2,5	3,0	4,1 3,0	4,0 3,5
Monnaie et crédit	4,0	0,0	0,0	2,5	2,5	0,0	0,0	0,5
Actifs extérieurs nets	-6,1	1,5	7,6	26,5	-19,1	15,5	5,1	14,1
Crédits aux autres secteurs	2,3	14,4	8,9	14,8	4,5	2,7	12,1	0,2
Créances nettes sur l'Administration Centrale Masse monétaire (M2)	44,4 2,0	28,5 11,6	1,4 11,1	-202,0 8,5	119,3 5,3	15,3 5,7	244,2 14,6	52,6 6,9
Concours de la BEAC aux Autres Institutions de Dépôts	2,0 962,4	2,0	11,1 424,0	233,1	5,3 105,2	-62,4	-48,2	36,3
Taux de couverture extérieure (fin de periode)	94,0	93,9	93,1	86,8	73,6	71,0	75,8	78,7
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB/M2)	4,7	4,5	4,4	4,4	4,5	4,5	4,1	4,0
Taux BEAC - TIAO fin de période	4,0	3,3	3,0	2,5	2,5	3,0	3,0	3,5
Secteur extérieur Exportations, fob	10,2	2,2	8,0	-4,9	-11,7	-1,8	7,3	6,2
Importations, fob	4,7	0,7	11,8	-4,6	-13,4	-2,4	12,5	5,3
Termes de l'échange	3,0	9,1	-9,6	-34,8	-14,3	16,4	20,3	-3,4
Variation des prix à l'exportation	10,8	1,8	-10,2	-22,1	-27,0	13,8	20,7	-0,3
Variation des prix à l'importation	7,6	-6,6	-0,6	19,4	-14,8	-2,2	0,3	3,2
Taux de change effectif réel Taux de change effectif réel des exportations	-4,3 -2,7	1,6 4,5	1,4 5,8	-1,0 -1,5	2,7 -0,5	1,4 1,7		
Taux de change effectif réel des importations	-4,6	1,0	0,5	-1,2	3,6	1,4		
Marge de compétitivité cumulée depuis 1994	30,1	29,1	28,0	28,7	26,8	25,8		
Monnaie et crédit	(Contribution à							
Avoirs extérieurs nets Avoirs intérieurs nets	-3,4 5,4	1,0 10,6	3,3 7,8	11,9 -3,4	-10,2 15,5	6,6 -0,9	2,2 12,4	5,7 1,1
Crédit intérieur net	9,5	12,6	6,3	-1,2	21,7	2,3	16,0	5,0
Créances nettes sur l'Etat	8,0	2,8	0,1	-11,3	18,5	0,4	7,6	4,9
Crédits à l'économie	1,6	9,8	6,2	10,0	3,2	1,9	8,4	0,1
Autres postes nets Masse monétaire (M2)	-4,1 2,0	-2,0 11,6	1,6 11,1	-2,1 8,5	-6,2 5,3	-3,3 5,7	-3,5 14,6	-3,9 6,9
Comptes nationaux	(Contribution à				5,5	3,7	14,0	0,5
Produit intérieur brut	4,5	5,4	5,9	5,7	4,6	3,5	4,1	3,7
dont secteur pétrolier	0,2	0,5	0,8	1,5	-0,3	-1,1	-0,1	0,3
secteur non pétroller	4,3	4,9	5,1	4,1	4,9	4,6	4,2	3,3
Demande intérieure brute Consommation	4,3 3.6	6,6 4.9	7,3 4,2	4,1 4,2	4,4 2,7	3,7 2.6	5,7 3,6	4,1 1,9
Publique	0,5	0,8	0,6	0,6	0,4	-0,2	0,5	0,4
Privée	3,1	4,1	3,6	3,6	2,2	2,8	3,1	1,5
Investissements bruts	0,7	1,7	3,1	-0,1	1,7	1,1	2,1	2,2
Publics Privés (Entreprises et ménages)	0,4 0,3	0,3 1.1	0,2 3.1	0,0 0,7	0,8 0,5	-0,3 1.4	-0,2 2,0	-0,6 2,8
Variation des stocks	0,0	0,3	-0,2	-0,8	0,4	0,1	0,2	0,0
Exportations nettes	0,3	-1,2	-1,4	1,5	0,3	-0,2	-1,6	-0,4
Exportations de biens et services	0,7	0,9	1,2	1,4	-0,1	-0,3	0,5	0,6
Importations de biens et services	-0,5 (En pourcentar	-2,2	-2,6 uf indication of	0,1	0,4	0,2	-2,1	-1,0
Comptes nationaux Investissements	(En pourcentag	ge du PIB, sa 23,1	ur indication of 24,1	contraire) 22,4	22,7	22,9	22,8	24,1
Epargne intérieure	17,9	17,8	18,5	16,6	18,8	18,9	20,2	21,6
Epargne nationale	16,3	15,9	16,6	15,2	17,1	17,0	18,1	19,2
Finances publiques								
Recettes totales Recettes pétrolières	16,4	16,5	16,0	16,8	14,6	15,0	16,0	15,5
Recettes petrolières Recettes non pétrolières	4,7 11,7	4,4 12,1	3,3 12,7	3,0 13,8	2,2 12,4	1,9 13,1	2,3 13,7	2,6 13,0
Dépenses totales	17,2	20,0	19,5	18,7	20,8	20,2	18,7	19,3
Dépenses courantes	12,2	13,4	12,8	12,7	12,5	12,2	11,9	12,5
Dépenses en capital	5,0	6,7	6,8	6,0	8,3	8,1	6,8	6,8
Solde budgétaire primaire (deficit -) Solde budgétaire primaire (hors intérêts)	0,8	-0,1	0,5	1,2	-2,9	-0,5	1,7	0,8
Solde budgétaire primaire (nors intérêts et recettes pétrolières)en % PIB hors pétrole	-0,4 -5,5	-3,1 -8,1	-3,0 -6,8	-1,5 -4,7	-5,5 -7,9	-4,3 -6,5	-1,8 -4,3	-2,8 -5,6
Solde budgétaire de base (deficit -)	0,5	-0,4	0,0	0,8	-3,7	-1,4	0,8	-0,2
Solde budgétaire, base engagements hors dons (déficit -)	-0,8	-3,5	-3,5	-1,8	-6,2	-5,2	-2,7	-3,8
Solde budgétaire, base engagements dons compris (déficit -)	-0,4	-3,2	-3,1	-1,8	-6,0	-4,9	-2,3	-3,3
Solde budgétaire de référence (>= -1,5 % du PIB)	-1,8	-4,1	-2,8	-1,5	-5,3	-4,5	-2,8	-4,2
Secteur extérieur Exportations de biens et services, fob	25,4	24,8	24,6	21,8	19,4	18,6	19,1	19,6
Importations de biens et services, rob	30,3	30,0	30,1	27,6	23,2	22,6	21,6	22,0
Solde du compte courant (dons off.incl., def)	-3,3	-3,5	-4,0	-3,8	-3,1	-2,5	-3,5	-3,6
Solde du compte courant (dons off.excl., def)	-3,6	-3,8	-4,3	-4,0	-3,4	-2,9	-3,8	-3,9
Encours de la dette extérieure/PIB	7,4	9,5	14,8	18,7	20,6	24,1	26,6	28,5
Encours de la dette globale (y/c dette avalisée)/PIB Ratio du service de la dette/Recettes budgétaires	4,2	 4,1	20,9 5,0	24,9 4,4	27,5 8,7	33,5 8,8	36,8 10,8	36,7 14,0
Ratio du service de la dette/XBSNF	2,7	2,7	3,2	3,4	6,5	7,2	9,1	11,2
Réserves extérieures (en mois d'importations caf)	5,9	5,7	5,4	6,9	5,2	6,8	6,6	6,8
Réserves extérieures (en mois d'importations de biens et services)	4,9	4,6	4,3	5,6	4,0	5,1	5,2	5,3
Pour mémoire								
Pour mémoire PIB nominal (en milliards de FCFA)	14858,6	15981,2	17276,3	18285,3	19304,8	20328,4	21492,6	22578,9
Pour mémoire	14858,6 13771,0 23,7	15981,2 14910,3 24,3	17276,3 16141,7 25,0	18285,3 17509,8 25,6	19304,8 18687,0 26,3	20328,4 19628,8 27,0	21492,6 20594,5 27,7	22578,9 21700,5 28,4

Sources: Administrations ntionales, FMI et BEAC

B3. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux de la République Centrafricaine

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019 Estim.
PIB, prix et population	(Variation annue	le en pourcen	ntage, sauf ind	lication contra	ire)			
Taux de croissance (PIB réel)	5,1	-36,4	0,1	4,3	4,8	4,5	3,8	4,3
Taux de croissance démographique (moyen)	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5
Inflation (prix de détail, type africain - en moyenne annuelle) Finances publiques	5,9 0,0	4,0 0,0	17,8 0,0	2,0 0,0	2,7 0,0	4,2 0,0	1,7 0,0	2,8 0,0
Recettes totales	14,3	-66,2	-3,3	59,2	-5,5	48,7	20,2	3,3
Dépenses totales	-0,8	-31,3	-4,2	32,3	-7,7	27,5	23,5	12,5
Dépenses courantes	-11,9	-8,6	-10,2	8,3	2,8	14,0	14,8	7,5
Dépenses en capital	32,6	-76,6	42,5	150,5	-30,0	69,4	41,6	21,1
Monnaie et crédit Avoirs extérieurs nets	-186.2	175,1	499,5	-18,3	27,0	93,3	-23,0	11,7
Crédits à l'économie	28,8	-17,3	6,5	0,3	13,6	-1,6	17,0	-1,4
Créances nettes sur l'Etat	-3,3	10,0	-0,1	15,7	-13,4	10,8	17,3	11,4
Masse monétaire (M2)	1,6	2,0	14,9	4,6	6,5	12,3	15,3	11,5
Concours de la BEAC aux banques								
Taux de couverture extérieure Vitesse de circulation de la monnaie (PIB/M2)	70,2% 6,1	72,2% 3,9	78,7% 3,8	76,8% 3,9	80,2% 4,0	83,2% 3,9	81,4% 3,5	81,3% 3,3
Taux directeur de la BEAC (TIAO fin de période)	4,0	3,3	3,0	2,5	2,5	3,0	3,5	3,5
Secteur extérieur	.,0	0,0	0,0	2,0	2,0	0,0	0,0	0,0
Exportations, fob	3,4	-40,5	-21,3	4,3	8,2	48,9	11,8	-5,3
Importations, fob	4,5	-38,1	114,6	8,9	-1,0	20,2	7,6	5,1
Termes de l'échange	-4,7	-2,1	-1,0	-7,5	17,5	-9,4	-0,6	6,3
Variation des prix à l'exportation	-6,6 -2,0	-6,9 -4,9	3,8 4,8	5,0 13,5	3,7	-8,4 1.1	-4,7 -4.1	14,0 7,2
Variation des prix à l'importation Taux de change effectif réel	-2,0 1,3	-4,9 5,9	4,8 17,5	-2.3	-11,7 2,0	1,1 4,8	-4,1 	7,2
Taux de change effectif réel des exportations	0,1	11,6	17,5	-2,3 -2,7	2,0	7,5		
Taux de change effectif réel des importations	1,8	3,2	16,6	-2,3	2,0	4,1		
Marge de compétitivité cumulée depuis 1994	26,9	22,5	8,9	11,0	9,2	4,9		
Monnaie et crédit	(Contribution à la				0 ,			
Avoirs extérieurs nets	-11,7	10,4	18,9	-5,0	4,4	19,4	-8,0	2,4
Avoirs intérieurs nets	13,3	-8,4	-4,0	9,6	2,1	-7,1	23,4	9,1
Crédit interieur net Créances nettes sur l'Etat	12,7 -1,9	-5,6 5,6	3,3 -0,1	8,3 8,2	-1,4 -7,7	4,2 5,0	15,4 8,0	4,7 5,4
Crédits à l'économie	14,7	-11,2	3,4	0,2	6,3	-0,8	7,4	-0,6
Autres postes nets	0,6	-2,8	-7,3	1,3	3,5	-11,3	8,0	4,4
Masse monétaire (M2)	1,6	2,0	14,9	4,6	6,5	12,3	15,3	11,5
Comptes nationaux	(Contribution à la							
Produit intérieur brut	5,1	-36,4	0,1	4,3	4,8	4,5	3,8	4,3
Demande intérieure brute	4,5 6,9	-38,5 -36,3	7,9	4,4	9,2	3,2	7,0	3,3
Consommation Publique	0.6	-36,3 -1,3	-0,7 -2,3	1,5 0,3	6,2 0,4	0,8 0,4	9,1 0,5	1,6 0,9
Privée	6,4	-35,0	1,6	1,2	5,8	0,5	8,7	0,3
Investissements bruts	-2,4	-2,2	8,5	2,9	3,1	2,3	-2,2	1,7
Publics	-0,6	-1,9	5,7	3,7	-0,6	2,6	0,5	1,1
Privés (Entreprises et ménages)	-0,8	-3,2	4,0	-3,0	1,6	0,3	0,2	0,6
Variation des stocks	-1,1	2,9	-1,2	2,2	2,1	-0,6	-2,9	0,0
Exportations nettes	0,6 1,6	2,1 -5,9	-7,8 3,8	-0,1 3,2	-4,5	1,4	-3,2	1,0
Exportations de biens et services non facteurs Importations de biens et services non facteurs	-1,0	7,9	-11,6	-3,2	-2,8 -1,7	6,7 -5,4	5,1 -8,3	-4,5 5,5
Comptes nationaux	(En pourcentage				1,,	0,4	0,0	0,0
Investissements	10,8	7,5	22,0	21,8	22,5	25,6	25,9	27,1
Epargne intérieure	0,9	-0,9	2,2	2,8	1,6	3,0	-2,2	2,8
Epargne nationale	0,4	-0,7	2,0	2,0	2,7	4,7	-0,6	4,3
Finances publiques	40.0					7.0		
Recettes totales	10,0 12,7	5,2 13,4	4,5	6,6 14,1	5,8	7,8 13,9	9,1	8,9 17,8
Dépenses totales Dépenses courantes	8,5	11,9	11,5 9,5	9,6	12,1 9,2	9,4	16,7 10,5	10,7
Dépenses en capital	4,2	1,5	1,9	4,5	2,9	4,5	6,2	7,1
Solde budgétaire primaire (déficit -)	0,7	-6,2	-4,6	-2,8	-3,1	-2,0	-1,8	-2,7
Solde budgétaire primaire (hors intérêts)	-2,3	-7,6	-6,4	-7,0	-5,7	-5,8	-7,2	-8,5
Solde budgétaire primaire (hors intérêts et recettes pétrolières)	-2,3	-7,6	-6,4	-7,0	-5,7	-5,8	-7,2	-8,5
Solde budgétaire, base engagements hors dons (déficit -)	-2,7	-8,2	-7,0	-7,5	-6,3	-6,1	-7,6	-8,9
Solde budgetaire, base engagements dons compris (deficit -)	0,9	-5,7	2,1	0,5	-0,5	-1,1	0,4	2,9
Solde budgétaire de base (déficit -) Solde budgétaire de référence (>= -1,5 % du PIB)	0,3 0,9	-6,8 -5,7	-5,1 2,1	-3,3 0,5	-3,6 -0,5	-2,4 -1,1	-2,2 0,4	-3,1 2,9
Secteur extérieur	0,5	-3,7	۷, ۱	0,5	-0,5	-1,1	0,4	2,0
Exportations de biens et services non facteurs, fob	11,6	15,0	16,7	17,1	14,5	17,2	19,0	18,3
Importations de biens et services non facteurs, fob	21,5	23,4	36,4	36,1	35,1	40,9	42,2	42,6
Solde du compte courant (transf.incl., déficit -)	-5,6	-2,9	-13,7	-8,0	-13,7	-12,0	-8,5	-6,3
Solde du compte courant (transf.excl., déficit -)	-8,6	-7,2	-13,9	-13,7	-15,3	-16,1	-13,9	-15,1
Encours de la dette extérieure/PIB	17,3	29,8	29,4	29,9	28,2	25,9	25,2	23,7
Encours de la dette intérieure/PIB Encours de la dette globale/PIB	0,0	0,0	14,4 43,7	29,4 59,3	22,6 50,8	23,3	22,9	17,2
	0,0 149,8	0,0 199,2	43,7 176,1	59,3 175,4	50,8 190,3	49,2 149,9	48,1 133,7	40,9 129,5
Encours de la dette extérieure/XBSNF		576,8	657,5	451,4	485,4	333,0	277,1	265,6
Encours de la dette extérieure/XBSNF Encours de la dette extérieure/Recettes budgétaires	1/3.5	0,0	-3.,0			0,3	0,7	0,6
Encours de la dette extérieure/XBSNF Encours de la dette extérieure/Recettes budgétaires Ratio du service de la dette extérieure/PIB	173,5 0,8	0,9	1,0	1,0	1,1		0,7	
Encours de la dette extérieure/Recettes budgétaires	1/3,5 0,8 7,3	0,9 6,0	1,0 5,8	1,0 6,0	1,1 7,7	1,9	3,6	
Encours de la dette extérieure/Recettes budgétaires Ratio du service de la dette extérieure/PIB Ratio du service de la dette extérieure/XBSNF Ratio du service de la dette extérieure/Recettes budgétaires	0,8 7,3 8,4	6,0 17,5		6,0 15,5		1,9 4,2	3,6 7,4	3,4 6,9
Encours de la dette extérieure/Recettes budgétaires Ratio du service de la dette extérieure/PIB Ratio du service de la dette extérieure/XBSNF Ratio du service de la dette extérieure/Recettes budgétaires Réserves extérieures (en mois d'importations caf)	0,8 7,3 8,4 5,0	6,0 17,5 8,9	5,8 21,6 6,4	6,0 15,5 5,5	7,7 19,6 7,1	1,9 4,2 6,8	3,6 7,4 6,7	3,4 6,9 6,5
Encours de la dette extérieure/Recettes budgétaires Ratio du service de la dette extérieure/PIB Ratio du service de la dette extérieure/XBSNF Ratio du service de la dette extérieure/Recettes budgétaires Réserves extérieures (en mois d'importations caf) Réserves extérieures (en mois d'importations biens et services)	0,8 7,3 8,4	6,0 17,5	5,8 21,6	6,0 15,5	7,7 19,6	1,9 4,2	3,6 7,4	3,4 6,9 6,5
Encours de la dette extérieure/Recettes budgétaires Ratio du service de la dette extérieure/PIB Ratio du service de la dette extérieure/XBSNF Ratio du service de la dette extérieure/Recettes budgétaires Réserves extérieures (en mois d'importations caf) Réserves extérieures (en mois d'importations biens et services) Pour mémoire	0,8 7,3 8,4 5,0 3,8	6,0 17,5 8,9 6,0	5,8 21,6 6,4 5,2	6,0 15,5 5,5 4,5	7,7 19,6 7,1 5,0	1,9 4,2 6,8 5,0	3,6 7,4 6,7 5,0	3,4 6,9 6,5 4,6
Encours de la dette extérieure/Recettes budgétaires Ratio du service de la dette extérieure/PIB Ratio du service de la dette extérieure/XBSNF Ratio du service de la dette extérieure/Recettes budgétaires Réserves extérieures (en mois d'importations caf) Réserves extérieures (en mois d'importations biens et services)	0,8 7,3 8,4 5,0	6,0 17,5 8,9	5,8 21,6 6,4	6,0 15,5 5,5	7,7 19,6 7,1	1,9 4,2 6,8	3,6 7,4 6,7	3,4 6,9 6,5 4,6 1301,1 5,8

Sources : Administrations ntionales, FMI et BEAC

B4. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux du Congo

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019 Estim.
PIB, prix et population	(Variation annu	ielle en pourc	entage, sauf ii	ndication cont	traire)			
Taux de croissance (PIB réel)	15,3 1,0	-1,1 -10,0	6,7 2,8	-1,0 -5,4	-12,2 -6,5	-0,2	1,1 26,2	-0,3
dont secteur pétrolier secteur non pétrolier	25,3	3,9	2,6 8,5	1,0	-14,6	8,4 -4,3	-12,5	1,4 -1,6
Taux de croissance démographique	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6
Inflation (prix consommation africaine en moyenne annuelle) Finances publiques	5,0	4,7	0,9	1,7	4,6	0,7	1,2	2,3
Recettes totales	3,8	4,6	6,8	-51,5	-4,8	-7,6	33,0	3,3
dont recettes pétrolières	0,3	1,5	5,6	-71,5	0,1	-3,0	89,7	1,2
recettes non pétrolières Dépenses totales	17,2 42.9	15, <u>2</u> 7,0	10,5 58.6	5,9 -32,6	-8,7 -13,9	-11,4 -25,6	-19,3 -21,3	7,8 3,3
dont dépenses courantes	48,1	10,2	87,2	-32,0	-13,9	-25,6	-21,3 -8,8	-4,1
dépenses en capital	39,5	4,9	38,3	-45,6	-25,1	-54,1	-65,5	72,3
Monnaie et crédit	1.2	2.4	7.0	44.0	-70,1	-53,8	10.4	110.0
Avoirs extérieurs nets Crédits à l'économie	1,3 43,4	-3,1 16,5	-7,8 27,6	-44,2 13,1	-70,1 8.7	-53,8 -2,3	13,4 -6,2	119,8 -4,7
Créances nettes sur l'Etat	20,1	1,3	26,0	85,6	455,5	17,8	3,8	-10,8
Masse monétaire (M2)	21,2	0,8	13,0	-11,2	-15,4	-10,4	-4,0	7,9
Concours de la BEAC aux banques Taux de couverture extérieure (fin de période)	 101,2	101,1	88,9	71,2	43,9	27,6	32,6	54,3
Vitesse de circulation de la monnaie (PIBNP/M2)	2,1	2,2	2,2	2,6	2,7	2,9	2,6	2,5
Taux directeur BEAC - TIAO (fin de période)	4,0	3,3	3,0	2,5	2,5	3,0	3,5	3,5
Secteur extérieur	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Exportations, fob Importations, fob	-1, <u>2</u> 5,9	-13,4 1,4	-0,6 26,2	-36,9 28,1	-6,7 11,2	40,5 -48,1	45,4 -2,8	0,7 3,7
Termes de l'échange	3,0	1,7	-3,9	-49,0	-3,2	33,0	26,5	-5,5
Variation des prix à l'exportation	10,8	-5,0	-4,5	-39,2	-17,5	30,1	25,8	-1,6
Variation des prix à l'importation Taux de change effectif réel	7,6 -1,1	-6,6 4,4	-0,6 -0,4	19,4 -3,6	-14,8 6,3	-2,2 -2,2	-0,6	4,1
Taux de change effectif réel des exportations	-1,0	9,8	0,0	1,0	4,5	-0,3		
Taux de change effectif réel des importations	-1,1	4,0	-0,4	-3,8	6,4	-2,4		
Marge de compétitivité cumulée depuis 1994	0,4	-4,0	-3,6	0,1	-6,1	-3,8		
Monnaie et crédit Avoirs extérieurs nets	(Contribution à 2,2	-4,1	-10,2	-46,7	-46,5	-12,4	1,5	17,0
Avoirs intérieurs nets	19,0	4,9	23,2	35,5	31,2	1,9	-5,6	-9,1
Crédit intérieur net	28,6	5,6	24,3	37,1	32,0	3,1	-3,0	-7,1
Créances nettes sur l'Etat Crédits à l'économie	17,8 10,8	0,8 4,9	14,9 9,4	32,1 5,0	27,8 4,2	4,6 -1,4	1,3 -4,2	-3,9 -3,2
Autres postes nets	-9,6	-0,8	-1,1	-1,6	-0,9	-1,4	-2,6	-3,2
Masse monétaire (M2)	21,2	0,8	13,0	-11,2	-15,4	-10,4	-4,0	7,9
Comptes nationaux	(Contribution à				40.0			
Produit intérieur brut dont secteur pétrolier	15,3 0,4	-1,1 -3,6	6,7 0,9	-1,0 -1,7	-12,2 -2,0	-0,2 2,7	1,1 9,2	-0,3 0,6
secteur non pétrolier	14,8	2,5	5,7	0,7	-10,2	-2,9	-8,1	-0,9
Demande intérieure brute	13,4	4,3	7,6	8,4	-23,8	-7,8	-14,7	-0,4
Consommation	3,4	3,1	4,5	-0,8	-4,7	0,4	-13,9	-0,5
Publique Privée	2,8 0,7	-1,5 4,5	1,1 3,4	-3,0 2,2	-2,9 -1,9	2,4 -2,1	-7,4 -6,5	-0,5 0,0
Investissements bruts	9,9	1,3	3,1	9,1	-19,0	-8,2	-0,7	0,1
Publics	0,5	0,4	0,8	0,9	-4,3	-1,7	-2,9	0,2
Privés (Entreprises et ménages) dont secteur pétrolier	5,0 3,6	1,4 1,1	3,8 -2,5	7,0 8,9	-9,1 -1,2	-6,2 -20,6	-1,7 -0,4	-0,2 0,5
secteur non pétrolier	1,4	0,2	6,3	-1,8	-4,3	10,4	-1,3	-0,7
Variation des stocks	4,4	-0,5	-1,5	1,2	-5,6	-0,3	3,9	0,0
Exportations nettes	1,9	-5,5	-0,9	-9,4	11,6	7,7	15,8	0,2
Exportations de biens et services non facteurs Importations de biens et services non facteurs	-5,0 6,9	-3,8 -1,7	2,3 -3,3	-1,0 -8,4	2,1 9,5	5,7 2,0	14, <u>2</u> 1,6	1,6 -1,4
Comptes nationaux	(En pourcentag		uf indication co		-,-	-,-	-,-	.,.
Investissements	43,8	46,7	50,7	74,6	59,7	41,6	36,6	37,5
dont secteur pétrolier Epargne intérieure	20,9 62,5	22,6 59,4	20,6 52,7	39,0 41,3	44,4 36,5	11,8 39,6	11,5 58,9	12,5 56,5
Epargne nationale	57,1	57,1	54,0	40,8	33,2	27,4	44,9	36,9
Finances publiques								
Recettes totales	32,8	34,4	35,1	20,5	22,2	19,1	23,3	23,8
dont recettes pétrolières recettes non pétrolières	25,4 7,5	25,8 8,6	26,0 9,1	8,9 11,6	10,2 12,1	9,2 9,9	16,0 7,4	16,0 7,8
Dépenses totales	28,1	30,1	45,5	36,9	36,3	25,1	18,1	18,5
dont dépenses courantes	11,3	12,5	22,3	21,8	23,5	19,5	16,4	15,5
depenses en capital Solde budgétaire primaire (déficit -)	16,7 8,3	17,6 10,4	23,2 -6,5	15,2 -13,8	13,0 -7,7	5,5 -0,8	1,8 7,7	3,0 9,6
Solde budgétaire primaire (deficit -) Solde budgétaire primaire (hors intérêts)	4,9	4,5	-10,3	-15,0	-12,3	-4,2	7,7	7,8
Solde budgétaire primaire (hors intérêts et recettes pétrolières) en % du PIB hors pétrole	-39,7	-37,3	-59,5	-33,1	-29,4	-19,2	-16,3	-14,7
Solde budgétaire de base (déficit -)	8,1	10,2	-6,7	-14,4	-9,5	-2,6	5,8	7,1
Solde budgétaire, base engagements hors dons (déficit -) Solde budgétaire, base engagements dons compris (déficit -)	4,8 4,9	4,3 4,6	-10,5 -10,1	-16,5 -15,9	-14,0 -13,5	-6,0 -5,6	5,2 5,3	5,3 6,0
Solde budgétaire, base engagements dons compris (deficit -) Solde budgétaire de référence (>= -1,5 % du PIB)	2,2	2,8	-14,2	-15,9	-7,4	-2,7	-3,2	-0,5
Secteur extérieur								
Exportations de biens et services non facteurs, fob Importations de biens et services non facteurs, fob	58,1 39,4	52,1 39,4	49,7 47.8	38,2 71.6	39,6 75,8	56,7	67,8 45,6	67,5 48.5
Solde du compte courant (dons off.incl., déf)	39,4 13,6	39,4 10,6	47,8 3,5	71,6 -34,9	75,8 -44,0	41,9 2,6	45,6 8,4	48,5 -0,6
Solde du compte courant (dons off.excl., déf)	13,4	10,4	3,3	-35,0	-44,2	2,2	8,0	-1,0
Encours de la dette extérieure/PIB	19,5	22,4	28,6	56,4	91,3	79,5	60,2	55,7
Encours de la dette extérieure/exportations Ratio du service de la dette extérieure / XBNSF	34,5 1,6	45,8 2,7	61,6 5,2	160,0 9,7	243,3 13,1	162,4 9,8	91,9 12,2	85,6 18,7
Ratio du service de la dette exterieure / XBNSF Ratio du service de la dette extérieure / Recettes budgétaires	2,9	2,7 4,1	5,2 7,3	18,0	23,3	29,1	35,4	53,0
Ratio du service de la dette extérieure / PIB	0,9	1,4	2,6	3,7	5,2	5,6	8,3	12,6
Encours de la dette totale/PIB			46,2	76,8	120,8	106,6	82,6	76,8
Réserves ext. (en mois d'importation de biens caf) Réserves ext. (en mois d'importation de biens et services)	14,0 9,4	12,4 8,5	10,9 7,2	4,4 2,9	1,3 1,2	1,5 1,1	1,5 1,0	3,1 1,9
Pour mémoire	5,4	0,0	۲,۲	۵,۵	1,4	1,1	1,0	1,0
PIB nominal (en milliards de FCFA)	9033,2	9009,3	9450,4	7856,1	6885,9	7413,9	8063,2	8166,5
PIB non pétrolier (en milliards de FCFA)	4651,9	5143,5	5760,1	5883,6	5253,8	5152,5	4422,1	4518,4
Population (en millions d'habitants) PIB par tête d'habitant (en \$ E.U.)	4,0 4372,9	4,2 4391,5	4,3 4492,2	4,4 3039,2	4,5 2589,6	4,6 2772,9	4,7 3075,2	4,8 2876,7
a manum (on y 2.0.)	7012,5	.001,0		5555,2	2000,0	2.72,0	0010,2	2010,1

Sources: Administrations ntionales, FMI et BEAC

B5. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux du Gabon

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019 Estim.
PIB. prix et population	(Variation ann	nuelle en pou	urcentage, sa	auf indication	contraire)			
Taux de croissance (PIB réel)	5,0	5,7	4,3	3,9	2,0	0,5	0,4	3,9
dont secteur pétrolier secteur non pétrolier	-4,2 9,0	-5,3 9,8	-0,3 5,8	8,6 2,4	-2,9 3,6	-8,5 3,2	-8,2 2,8	13,0 1,7
Taux de croissance démographique	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4
Inflation (prix consommation-125 articles- moyenne annuelle)	2,7	0,5	4,7	-0,3	2,1	2,7	4,8	2,0
Finances publiques Recettes totales	5,7	-0,6	-10,4	-23,5	-20,8	0,0	11,0	22,2
Recettes pétrolières	10,5	-12,2	-23,0	-41,7	-29,9	35,8	1,6	28,1
Recettes non pétrolières Dépenses totales	-0,3 3,9	15,4 0,4	2,9 -14,1	-9,2 -11,4	-16,2 -2,4	-15,1 -10,0	17,5 3,2	18,7 0,9
Dépenses courantes	18,5	2,6	-4,2	-1,9	-2,5	-4,4	-5,9	4,0
Dépenses en capital	-12,9	-3,1	-30,6	-33,4	-1,8	-29,0	44,3	-8,1
Monnaie et crédit Avoirs extérieurs nets	5,2	29,0	-8,2	-14,2	-58,9	19,6	9,2	-20,1
Crédits à l'économie	30,2	25,6	-5,9	-6,3	-10,1	-4,4	4,5	2,2
Créances nettes sur l'Etat	-32,3	-854,6	40,4	124,4	989,6	-2,5	35,5	10,0
Masse monétaire (M2) Concours de la BEAC aux banques	15,6	8,2	-2,4	1,5	-7,8	-3,8 -0,4	15,2 -0,5	0,9 -1,0
Taux de couverture extérieure (fin de période)	89,5	90,0	89,1	75,5	55,7	58,8	71,6	73,9
Vitesse de circulation de la monnaie (PIBNP/M2)	2,3	2,4	2,6	2,5	2,9	3,1	2,7	2,9
Taux directeur BEAC - (TIAO fin de période) Secteur extérieur	4,0	3,3	3,0	2,5	2,5	3,0	3,5	3,5
Exportations, fob	4,8	-7,4	-11,3	-26,2	-15,8	17,9	14,3	7,4
Importations, fob	7,9	7,5	-4,8	-1,5	-16,6	7,3	1,9	7,5
Termes de l'échange Variation des prix à l'exportation	-11,6 -4,9	15,0 7,4	-10,0 -10,2	-46,3 -35,8	9,7 -6,6	24,6 21,8	21,3 20,6	-10,5 -6,8
Variation des prix à l'importation	7,6	-6,6	-0,2	19,4	-14,8	-2,2	-0,6	4,1
Taux de change effectif réel	-3,6 -3,0	3,1	3,5	-7,0	3,1	-9,7 -10,5		
Taux de change effectif réel des exportations Taux de change effectif réel des importations	-3,0 -3,4	3,7 0,5	3,6 3,5	-6,6 -8,3	3,7 1,5	-10,5 -7,9		
Marge de compétitivité cumulée depuis 1994	23,6	21,3	18,6	24,2	21,9	29,4		
Monnaie et crédit Avoirs extérieurs nets	(Contribution	À la avaissans						
Avoirs exterieurs nets Avoirs intérieurs nets	12,5	-7,2	3,1	10,2	21,4	-8,6	12,8	6,2
Crédit intérieur net	13,6	-6,3	2,9	8,8	18,6	-3,2	13,0	4,6
Créances nettes sur l'Etat Crédits à l'économie	-1,3 15,0	-20,6 14,3	6,8 -3,8	12,8 -3,9	24,4 -5,8	-0,7 -2,5	10,5 2,5	3,5 1,1
Autres postes nets	-1,1	-0,9	0,1	1,3	2,8	-2,3 -5,3	-0,2	1,6
Masse monétaire (M2)	15,6	8,2	-2,4	1,5	-7,8	-3,8	15,2	0,9
Comptes nationaux Produit intérieur brut	(Contribution 5,0	à la croissar 5,7	nce rèelle, er 4,3	n pourcentag 3,9	e) 2,0	0,5	0,4	3,9
dont secteur pétrolier	-1,3	-1,5	-0,1	2,0	-0,7	-2,0	-1,7	2,5
secteur non pétrolier	6,3	7,1	4,4	1,8	2,7	2,5	2,2	1,4
Demande intérieure brute Consommation	4,9 2,4	8,2 8,5	3,0 3,7	-2,0 7,4	3,9 0,9	1,8 2,1	1,2 0,2	2,1 0,9
Publique	1,9	1,6	0,0	0,0	0,5	0,8	-2,5	-2,6
Privée	0,5	6,9	3,7	7,4	0,4	1,3	2,7	3,6
Investissements bruts Publics	2,5 0,5	-0,3 -2,1	-0,8 -4,1	-9,4 -2,3	3,0 -0,2	-0,2 -2,6	1,1 0,7	1,2 0,8
Privés (Entreprises et ménages)	1,6	1,8	3,3	-7,1	3,2	2,4	0,4	0,4
dont secteur pétrolier	0,7	0,0	1,1	-5,9	0,9	1,0	0,2	0,3
secteur non pétrolier Variation des stocks	0,9 0.4	1,8 0,0	2,2 0,0	-1,2 0,0	2,3 0,0	1,4 0,0	0,1 0,0	0,1 0,0
Exportations nettes	0,2	-2,5	1,4	5,8	-1,9	-1,4	-0,8	1,8
Exportations de biens et services non facteurs	-0,3	-0,6	-0,2	1,0	-0,9	0,4	-0,5	1,4
Importations de biens et services non facteurs Comptes nationaux	0,5 (En pourcenta	-1,9 age du PIB. :	1,6 sauf indicatio	4,9 on contraire)	-1,0	-1,8	-0,3	0,3
Investissements	24,0	22,7	21,0	19,6	21,3	17,6	22,2	23,3
dont secteur pétrolier	5,8	5,0 37,5	5,7	4,4 22,1	4,9 21,3	5,3 20,5	7,1 27,5	7, <u>2</u> 30,4
Epargne intérieure Epargne nationale	46,5 37,7	33,2	32,5 29,7	21,6	16,4	13,5	17,7	21,7
Finances publiques	·		-					
Recettes totales Recettes pétrolières	29,0 16,8	27,2 13,9	24,9 10,9	22,1 7,4	17,9 5,3	16,8 6,8	17,9 6,6	20,4 7,9
Recettes petrolières Recettes non pétrolières	12,2	13,3	13,9	14,7	12,6	10,0	11,3	12,5
Dépenses totales	27,0	25,6	22,4	23,1	23,1	19,4	19,2	18,1
Dépenses courantes Dépenses en capital	16,5 10,5	16,0 9,6	15,6 6,8	17,8 5,3	17,8 5,3	15,9 3,5	14,4 4,9	13,9 4,2
Solde budgétaire primaire (déficit -)	5,0	6,0	6,3	3,4	0,3	0,7	3,1	5,8
Solde budgétaire primaire (hors intérêts)	2,9	3,2	3,6	1,1	-2,7	-0,1	1,2	4,6
Solde budgétaire primaire (hors intérêts et recettes pétrolières) en % du PIB hors pétrole Solde budgétaire de base (déficit -)	-26,5 4,0	-19,1 4,4	-12,1 5,1	-9,0 1,3	-10,7 -2,1	-9,3 -1,9	-7,7 0,5	-4,6 3,4
Solde budgétaire, base ordonnancements hors dons (déficit -)	2,0	1,6	2,4	-1,0	-5,2	-2,7	-1,4	2,3
Solde budgétaire, base ordonnancements dons compris (déficit -)	2,0	1,5	2,4	-1,0	-5,2	-2,7	-1,4	2,3
Solde budgétaire de référence (>= -1,5 % du PIB) Secteur extérieur	-3,1	-0,2	3,9	2,7	-1,9	-3,1	-2,8	-0,3
Exportations de biens et services non facteurs, fob	56,4	49,4	44,1	39,2	34,2	37,6	40,9	41,1
Importations de biens et services non facteurs, fob	33,9	34,6	32,6	36,7	34,2	34,7	35,5	33,9
Solde du compte courant (dons off.incl., déf) Solde du compte courant (dons off.excl., déf)	11,1 11.1	7,5 8,6	5,8 5,9	1,3 1,3	-5,6 -5,6	-4,8 -4,8	-5,0 -5,0	-2,1 -2,1
Encours de la dette extérieure/PIB	15,7	21,2	26,0	33,4	39,5	40,8	40,8	37,3
Encours de la dette intérieure/PIB	0,0	0,0	20,1	25,4	28,0	25,7	23,3	20,4
Encours de la dette totale/PIB Ratio du service de la dette / XBSNF	0,0 5,0	0,0 12,9	46,1 6,7	58,7 12,3	67,6 13,8	66,5 14,0	64,1 8,4	57,8 10,3
Ratio du service de la dette / recettes budgétaires	9,8	23,3	11,9	21,8	26,4	31,3	19,2	20,7
Ratio du service de la dette / PIB	2,8	6,3	3,0	4,8	4,7	5,3	3,4	4,2
Taux de couverture des échanges de marchandises Réserves extérieures (en mois d'importations caf)	1,7 6,5	1,4 7,1	1,4 7,1	1,1 6,2	1,0 3,2	1,1 3,2	1,2 4,3	1,2 4,5
Réserves extérieures (en mois d'importations biens et services)	6,5 4,6	5,2	5,2	4,5	3,2 2,2	3,2 2,2	4,3 2,9	3,0
	**		- ,	*-	,	,	,-	
Pour mémoire								
PIB nominal (milliards de FCFA)	9094,4 4779 1	9634,7 5432.9	9452,0 5720.7	8136,9 5688 8	7949,0 5952 1	8482,3 6251.7	8842,9 6211.7	9473,6
	9094,4 4779,1 1,9	9634,7 5432,9 2,0 9848,0	9452,0 5720,7 2,0	8136,9 5688,8 2,1	7949,0 5952,1 2,2	8482,3 6251,7 2,3	8842,9 6211,7 2,3	9473,6 6659,9 2,4

Sources: Administrations ntionales, FMI et BEAC

B6. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux de la Guinée Equatoriale

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019 Estim
PIB, prix et population	(Variation ani	nuelle en po	urcentage, s	aut indicatioi	n contraire)			
Taux de croissance (PIB global en termes réels)	8,4	-4,0	-0,7	-9,3	-9,5	-2,1	-3,1	-4,6
dont secteur pétrolier secteur non pétrolier	3,4 15,7	-7,7 0,9	1,2 -3,1	-15,0 -2,2	-8,8 -10,1	-6,5 2,8	-10,3 4,2	-10,7 0,7
Taux de croissance démographique	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4
Inflation/ (prix à la consommation - en moyenne annuelle) Finances publiques	3,6	3,0	4,3	1,7	1,4	0,8	1,3	1,2
Recettes totales	12,1	-15,7	-3,0	-20,9	-45,4	6,7	20,0	-14,2
dont recettes pétrolières recettes non pétrolières	8,1 44,1	-14,2 -17,9	-8,2 48,8	-25,9 9,5	-51,2 -21,5	17,6 -21,0	23,4 7,2	-16,5 -4,3
Dépenses totales	45,4	-17,3	2,6	-4,9	-42,2	-26,1	3,7	-22,8
dont dépenses courantes	62,9 41,5	6,9 -23,4	-10,9 7,4	-11,9 -2,9	4,2 -54,6	2,6	3,9	1,3 -49,9
dépenses en capital Monnaie et crédit	41,5	-23,4	7,4	-2,9	-54,0	-43,7	3,4	-49,9
Avoirs extérieurs nets Crédits à l'économie	43,1	4,8 33,6	-31,6	-47,6	-80,9	-57,1	42,0	-201,7 -20,6
Créances nettes sur l'Etat	-15,3 8,5	-18,0	17,3 43,9	14,0 71,6	3,7 227,4	1,4 50,9	1,8 3,6	97,8
Masse monétaire (M2)	55,6	6,9	-13,6	-10,8	-16,0	1,0	-2,6	-7,9
Concours de la BEAC aux banques Taux de couverture extérieure (fin de période)	100,9	100,7	80,6	200,0 55,9	52,8 8,4	-34,5 7,1	93,3 7,1	-39,2 7,3
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB non pétrolier/M2)	2,2	2,2	2,6	2,9	3,2	3,3	3,6	4,1
Taux directeur BEAC - TIAO (fin de période) Secteur extérieur	4,0 0,0	3,3 0,0	3,0 0,0	3,0 0,0	2,5 0,0	3,0 0,0	3,5 0,0	3,5 0,0
Exportations, fob	10,2	-17,2	-9,9	-46,1	-27,2	17,9	14,1	-16,5
Importations, fob Termes de l'échange	7,1 -2,0	-3,5 -3,0	-4,6 -10,3	-23,1 -46,5	-9,5 -5,3	-12,6 26,6	3,9 25,0	-22,3 -6,5
Variation des prix à l'exportation	5,4	-9,4	-10,5	-36,1	-19,3	23,9	24,3	-2,7
Variation des prix à l'importation Taux de change effectif réel	7,6	-6,6 6,9	-0,2	19,4	-14,8	-2,2	-0,6	4,1
Taux de change effectif réel des exportations	-1,2 -1,2	7,0	5,8 5,9	-0,1 0,1	1,5 1,3	-1,6 -1,5		
Taux de change effectif réel des importations	-0,2	1,7	3,1	-0,2	2,1	-2,9		
Marge de compétitivité cumulée depuis 1994 Monnaie et crédit	-45,7 (Contribution	-55,8 à la croissa	-64,8 nce de la ma	-64,6 sse monétai	-67,0 ire. en pourc	-64,3 entage)		
Avoirs extérieurs nets	62,4	6,4	-41,3	-49,2	-49,1	-7,7	2,4	-17,2
Avoirs intérieurs nets Crédit intérieur net	-6,8 -2,3	0,5 2,3	27,7 34,4	38,4 36,7	33,1 31,4	8,7 11,0	-5,1 0,8	9,4 6,4
Créances nettes sur l'Etat	7,9	-9,9	26,6	28,1	28,4	9,7	-1,0	27,5
Crédits à l'économie (crédits actifs) Autres postes nets	-10,2 -4,5	12,2 -1,8	7,9 -6,8	8,6 1,7	2,9 1,7	1,4 -2,3	1,8 -5,8	-21,1 3,0
Masse monétaire (M2)	55,6	6,9	-13,6	-10,8	-16,0	1,0	-2,6	-7,9
Comptes nationaux	(Contribution					0.1	0.1	4.6
Produit intérieur brut dont secteur pétrolier	8,4 2,0	-4,0 -4,3	-0,7 0,7	-9,3 -8,3	-9,5 -4,6	-2,1 -3,4	-3,1 -5,2	-4,6 -4,9
secteur non pétrolier	6,4	0,4	-1,4	-1,0	-4,8	1,3	2,1	0,4
Demande intérieure brute Consommation	7,3 -0,4	1,8 3,8	-1,8 3,2	-29,4 -22,8	-7,0 5,5	-0,2 -12,8	7,5 6,6	-10,0 -1,0
Publique	7,2	1,7	-2,6	-2,0	1,0	0,1	0,8	0,7
Privée Investissements bruts	-7,6 7,7	2,2 -2,1	5,8 -5,1	-20,8 -6,6	4,5 -12,6	-12,9 12,7	5,8 0,9	-1,7 -9,0
Publics	6,5	-5,1	-1,8	-1,3	-10,8	-2,5	0,8	-3,3
Privés (Entreprises et ménages) dont secteur pétrolier	1,2 2,2	3,0 1,3	-3,3 -3,7	-5,3 -2,2	-1,8 -1,0	15,2 8,2	0,1 -0,8	-5,7 -5,4
secteur non pétrolier	-1,1	1,7	0,4	-3,1	-0,8	6,9	0,9	-0,3
Variation des stocks Exportations nettes	0,0 1,1	0,0 -5,7	0,0 1,1	0,0 20,1	0,0 -2,4	0,0 -1,9	0,0 -10,6	0,0 5,4
Exportations de biens et services non facteurs	2,9	-4,2	0,3	-4,2	-4,2	-4,4	-5,1	-6,2
Importations de biens et services non facteurs Comptes nationaux	-1,8 (En pourcent	-1,6 age du PIB,	0,8	24,4 on contraire)	1,8	2,5	-5,4	11,6
Investissements	39,4	39,1	35,8	46,7	28,2	31,8	29,4	26,2
dont Secteur pétrolier	5,7	7,0	3,6	3,1	1,1	10,3	8,6	8,3
Epargne nationale Finances publiques	40,9	37,4	33,8	32,4	3,8	31,1	29,1	27,8
Recettes totales	30,7	27,5	26,9	29,8	19,1	18,6	20,6	18,4
Recettes pétrolières Recettes non pétrolières	27,4 3,3	25,0 2,5	23,1 3,8	24,0 5,8	13,7 5,4	14,8 3,9	16,8 3,8	14,6 3,8
Dépenses totales	38,6	34,0	35,2	46,9	31,8	21,4	20,5	16,5
Dépenses courantes Dépenses en capital	7,8 30,8	8,9 25,1	8,0 27,2	9,9 37,0	12,1 19,7	11,3 10,1	10,9 9,7	11,5 5,1
Solde budgétaire primaire (déficit -)	-7,6	-6,1	-7,7	-16,6	-11,8	-2,4	0,8	2,8
Solde budgétaire primaire (hors intérêts) Solde budgétaire primaire (hors intérêts et recettes pétrolières) en % du PIB hors pétrole	-7,6 -95,4	-6,1 -75,3	-7,7 -72,2	-16,6 -69,4	-11,8 -40,2	-2,4 -27,7	0,8 -26,6	2,8 -18.2
Solde budgétaire, base engagements hors dons (déficit -)	-8,0	-6,5	-8,3	-17,0	-12,7	-2,8	0,1	1,9
Solde budgétaire, base engagements dons compris(déficit -)	-8,0	-6,5	-8,3	-17,0	-12,7	-2,8 -2,8	0,1	1,9 1,9
Solde budgétaire de base (déficit -) Solde budgétaire de référence (>= -1,5 % du PIB)	-8,0 -12,8	-6,5 -10,3	-8,3 -9,9	-17,0 -20,9	-12,7 -6,6	-1,3	0,1 -2,7	-0,6
Secteur extérieur								
Exportations de biens et services non facteurs, fob Importations de biens et services non facteurs, fob	81,5 45,3	71,9 46,4	65,3 46,1	51,0 49,8	43,4 46,8	45,9 39,1	48,4 41,2	42,3 33,3
Solde du compte courant (dons off.incl., déf)	-1,2	-2,7	-4,7	-18,3	-27,9	-7,3	-7,3	-5,6
Solde du compte courant (dons off.excl., déf) Encours de la dette extérieure/PIB	-1,2 8,0	-2,6 6,8	-4,1 8,9	-16,8 8,9	-28,0 10,6	-7,5 9,8	-6,9 10,4	-5,5 10,6
Encours de la dette extérieure/XBSNF	9,8	9,5	13,7	17,4	24,4	21,3	21,4	25,1
Encours de la dette extérieure/recettes budgétaires Ratio du service de la dette/PIB	26,1 0,8	24,8 2,0	33,2 1,7	29,7 1,8	55,6 1,7	52,5 1,4	50,3 1,4	57,6 1,7
Ratio du service de la dette/Export bsnf	1,0	2,8	2,6	3,4	4,0	3,0	3,0	4,1
Ratio du service de la dette/Recettes budgétaires	2,6	7,3	6,3	5,9	9,1	7,5	6,9	9,3
Encours de la dette totale/PIB Réserves extérieures (en mois d'importations caf)	7,5	7,8	28,4 5,9	32,5 3,6	51,3 0,2	48,7 0,1	45,2 0,2	47,8 0,2
Réserves extérieures (en mois d'importations biens et services)	5,6	5,7	4,2	2,5	0,2	0,1	0,1	0,1
Pour mémoire PIB nominal (en milliards de FCFA)	10419,1	9789,6	9704,8	6923,8	5914,1	6473,4	7011,7	6724,4
i io nomina (en miliaros de POPA)		4039,8	9704,8 4151,0	4050,5	3754,8	3997,6	7011,7 4216,1	4370,1
PIB non pétrolier (en milliards de FCFA)	3825,5							
PIB non pétrolier (en milliards de FCFA) Population (en millions d'habitants) PIB par tête d'habitant (en \$ E.U.)	3825,5 1,1 18477,7	1,1 17342,8	1,2 16632,6	1,2 9581,1	1,3 7892,5	1,3 8523,6	1,4 9339,8	1,4 8207,1

Sources : Administrations ntionales, FMI et BEAC

B7. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux du Tchad

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019 Estim.
PIB, prix et population	(Variation and	nuelle en poi	urcentage, s	auf indicatior	n contraire)			
Taux de croissance (PIB réel) dont Secteur pétrolier	8,2 -1,1	3,2 -18,9	2,6 11,1	4,2 43,2	-2,8 -14,7	-4,2 -10,9	1,9 12,9	2,6 11,8
Secteur non pétrolier	9,7	6,2	1,7	-0,4	-0,8	-3,2	0,4	1,3
Taux de croissance démographique Inflation (prix consommation-base= 01/1994) N'Djamena	3,6 7,5	3,6 0,2	3,6 1,7	3,6 3,7	3,6 -1,6	3,6 -1,1	3,6 4,0	3,6 -1,0
Finances publiques	,							
Recettes totales Recettes pétrolières	3,3 0,3	-11,8 -26,4	17,5 -15,7	-52,0 -59,9	-15,7 -32,7	7,6 16,9	19,0 67,5	9,3 -2,7
Recettes non pétrolières Dépenses totales	13,1 17,7	29,8 -6,7	71,5 4,2	-45,8 -25,1	-5,6 -26,7	3,7 -0,1	-4,2 -6,0	19,3 13,2
Dépenses courantes	1,7	17,3	0,8	-8,2	-14,9	-0,1 -4,5	-9,7	7,5
Dépenses en capital Monnaie et crédit	35,8	-27,0	9,0	-46,3	-52,3	16,7	5,7	28,4
Avoirs extérieurs nets	22,4	-4,5	-1,9	-83,1	-442,8	1,4	33,8	23,7
Crédits à l'économie Créances nettes sur l'Etat	26,3 -785,5	26,1 -9,9	19,0 169,1	9,3 353,9	5,2 65,1	-2,3 -2,9	0,9 0,5	1,4 47,4
Masse monétaire (M2)	14,5	7,6	25,0	-3,9	-7,8	-3,0	-2,4	24,9
Concours de la BEAC atx banques Taux de couverture extérieure (fin de période)	72,2	73,0	328,0 73,2	409,3 32,5	258,9 5,3	3,0 5,2	-20,8 16,8	-37,2 29,4
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB/M2)	7,0	6,8	5,7	5,8	6,2	6,1	6,5	5,2
Taux directeur BEAC - TIAP (fin de période) Secteur extérieur	4,0	3,3	3,0	2,5	2,5	3,0	3,5	3,5
Exportations, fob Importations, fob	30,9 7,2	-30,1 22,6	0,2 66,9	-17,3 -16,5	-16,0 -67,1	22,2 -6,8	15,8 3,9	7,2 15,2
Termes de l'échange	29,9	-0,8	-4,7	-44,9	-3,7	19,9	14,7	-11,9
Variation des prix à l'exportation Variation des prix à l'importation	39,8 7,6	-7,4 -6,6	-5,3 -0,6	-34,2 19,4	-18,0 -14,8	17,3 -2,2	14,0 -0,6	-8,3 4,1
Taux de change effectif réel	2,5	-1,5	0,6	-1,6	-1,0	-1,0	-0,0	, -
Taux de change effectif réel des exportations Taux de change effectif réel des importations	-1,0 3,4	-2,4 -1,1	3,0 0,5	-19,7 1,7	-1,4 -0,9	-3,7 -0,3		
Marge de compétitivité cumulée depuis 1994	11,8	13,1	12,5	13,9	14,7	15,6		
Monnaie et crédit Avoirs extérieurs nets	(Contribution 15,2	à la croissar	nce de la ma -1,5	isse monėtai -41,9	re, en pourc -39,1	entage) 0,8	11,2	5,3
Avoirs intérieurs nets	-0,7	10,7	26,6	38,0	31,3	-3,8	-13,5	19,6
Crédit intérieur net Créances nettes sur l'Etat	-1,0 -12,3	11,2 -1,2	31,5 20,9	29,1 24,2	24,1 21,0	-3,3 -1,7	0,9 0,3	27,7 26,7
Crédits à l'économie	11,3	12,4	10,6	4,9	3,1	-1,6	0,6	1,0
Autres postes nets Masse monétaire (M2)	0,3 14,5	-0,5 7,6	-5,0 25,0	8,9 -3,9	7,2 -7,8	-0,6 -3,0	-14,4 -2,4	-8,1 24,9
Comptes nationaux	(Contribution	à la croissar	nce réelle, e	n pourcentag	je)	,	,	
Produit intérieur brut dont Secteur pétrolier	8,2 -0,1	3,2 -2,3	2,6 1,1	4,2 4,5	-2,8 -2,1	-4,2 -1,4	1,9 1,5	2,6 1,5
Secteur non pétrolier Demande intérieure brute	8,4 6,5	5,5 11,3	1,5 24,5	-0,3 -14,2	-0,7 -26,3	-2,8 -5,3	0,4 0,9	1,1 2,2
Consommation	-0,8	12,1	23,5	-9,5	-20,3	-5,5 -7,9	-1,4	1,6
Publique Privée	3,3 -4,1	3,3 8,8	1,4 22,1	-5,7 -3,8	-0,3 -21,9	0,3 -8,2	-2,2 0,9	-0,2 1,8
Investissements bruts	7,4	-0,8	1,0	-4,7	-4,1	2,6	2,3	0,6
Publics Privés (Entreprises et ménages)	2,9 4,2	-3,5 2,9	0,3 0,6	-3,7 -1,0	-2,1 -2,0	0,3 2,3	0,1 2,2	0,6 0,0
dont secteur pétrolier	3,8	1,7	-1,2	-1,0	-1,7	3,1	2,1	0,0
dont secteur non pétrolier Variation des stocks	0,4 0,3	1,3 -0,3	1,8 0,0	0,0 0,0	-0,4 0,0	-0,8 0,0	0,1 0,0	0,0 0,0
Exportations nettes	1,7	-8,2	-21,8	18,4	23,5	1,1	1,0	0,4
Exportations de biens et services non facteurs Importations de biens et services non facteurs	0,3 1,4	-0,8 -7,3	-0,1 -21,7	0,8 17,5	0,7 22,8	-0,8 1,9	0,1 0,9	0,3 0,2
Comptes nationaux	(En pourcent				22,7	25,8	26,6	27,8
Investissements Epargne intérieure	27,1 33,0	27,3 16,8	28,9 0,3	24,8 -3,8	24,2	25,6 34,6	33,6	34,3
Epargne nationale	30,7	13,4	-1,5	-3,1	23,3	31,2	31,7	32,2
Finances publiques Recettes totales	19,3	17,8	20,2	10,0	9,3	10,4	11,6	12,5
Recettes pétrolières Recettes non pétrolières	14,3 5,0	11,0 6,8	9,0 11,2	3,7 6,3	2,8 6,6	3,3 7,0	5,3 6,3	5,1 7,5
Dépenses totales	22,9	22,3	22,5	17,5	14,1	14,5	12,8	14,4
Dépenses courantes Dépenses en capital	10,5 12,4	12,9 9,5	12,6 10.0	11,9 5,5	11,2 2,9	11,0 3,5	9,3 3,5	9,9 4.4
Solde budgétaire primaire, (déficit -)	0,2	-1,7	1,1	-3,7	-0,7	0,3	2,0	1,2
Solde budgétaire primaire (hors intérêts) Solde budgétaire primaire (hors intérêts et recettes pétrolières) en % PIB hors pétrole	-3,2 -23,1	-3,9 -17,9	-1,6 -12,6	-5,8 -11,1	-2,8 -6,0	-2,6 -6,5	-0,2 -6,2	-0,9 -6,7
Solde budgétaire de base, (déficit -)	-0,2	-2,3	0,4	-5,3	-2,7	-1,3	0,9	0,2
Solde budgétaire, base engagements hors dons (déficit -) Solde budgétaire, base engagements dons compris (déficit -)	-3,6 -1,2	-4,5 -3,0	-2,3 -0,3	-7,4 -4,4	-4,8 -2,4	-4,2 -0,7	-1,2 1,5	-1,8 -0,6
Solde budgétaire de référence (>= -1,5 % du PIB)	-6,1	-2,5	1,9	1,0	1,2	0,1	-1,2	-2,7
Secteur extérieur Exportations de biens et services non facteurs, fob	37,1	27,6	26,5	23,4	22,5	27,7	30,0	31,6
Importations de biens et services non facteurs, fob Solde du compte courant (dons off.incl., déf)	31,3	38,2	55,1	52,1	20,9	18,0	22,2	24,3
Solde du compte courant (dons off.excl., déf)	8,5 7,5	-12,7 -13,4	-26,8 -27,3	-23,4 -24,8	1,3 1,1	10,8 8,0	9,5 7,9	7,6 6,7
Encours de la dette extérieure/PIB Encours de la dette globale/PIB	14,3 14,3	18,2 46,1	24,6 49,6	19,0 43,2	26,3 49,6	26,3 50,3	25,2 46,4	25,1 44,6
Encours de la dette extérieure/XBSNF	38,5	66,0	92,7	81,3	117,1	97,9	86,3	81,6
Encours de la dette extérieure/Recettes budgétaires Ratio du service de la dette/PIB	74,0 0,6	102,7 2,4	121,5 3,4	189,4 12,8	281,6 3,7	253,5 3,1	217,7 2,2	200,6 2,1
Ratio du service de la dette/XBSNF	1,7	8,7	12,8	54,8	16,7	11,6	7,5	6,7
Ratio du service de la dette/Recettes budgétaires Réserves extérieures (en mois d'importations caf)	3,3 5,0	13,5 3,9	16,8 2,5	127,6 1,1	40,1 0,2	30,0 0,2	18,8 1,6	16,5 2,8
Réserves extérieures (en mois d'importations biens et services)	3,1	2,6	1,8	0,8	0,2	0,2	0,8	1,5
Pour mémoire PIB nominal (en milliards de FCFA)	7118,4	6821,4	7037,9	6800,1	6165,2	5986,4	6374,2	6430,3
PIB nominal non pétrolier (en milliards de FCFA) Population (en millions d'habitants)	5405,1 12,3	5685,1 12,7	5933,1 13,2	5833,1 13,6	5721,1 14,1	5474,2 14,7	5647,9 15,2	5665,4 15,7

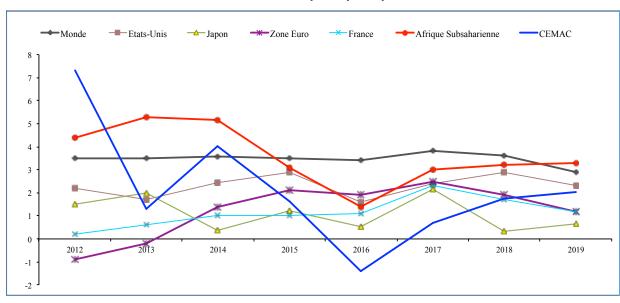
Sources: Administrations ntionales, FMI et BEAC

B8. Taux de croissance réelle des principaux partenaires commerciaux

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Monde	3,5	3,5	3,6	3,5	3,4	3,8	3,6	2,9
Etats-Unis	2,2	1,7	2,5	2,9	1,6	2,4	2,9	2,3
Japon	1,5	2,0	0,4	1,2	0,5	2,2	0,3	0,7
Zone Euro	-0,9	-0,2	1,4	2,1	1,9	2,5	1,9	1,2
France	0,2	0,6	1,0	1,0	1,1	2,3	1,7	1,2
Afrique Subsaharienne	4,4	5,3	5,1	3,1	1,4	3,0	3,2	3,3
CEMAC	7,3	1,3	4,0	1,6	-1,4	0,7	1,8	2,0

Sources: Administrations ntionales, FMI et BEAC

Taux de croissance réelle des principaux partenaires commerciaux



B9.a. Taux d'inflation en moyenne annuelle des pays de la CEMAC

(Variation en moyenne annuelle de l'Indice des Prix à la Consommation)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Cameroun	2,4	2,1	1,8	2,7	0,9	0,6	1,1	2,5
République centrafricaine	5,9	4,0	17,8	2,0	2,7	4,2	1,7	2,8
Congo	5,0	4,7	0,9	1,7	4,6	0,7	1,2	2,3
Gabon	2,7	0,5	4,7	-0,3	2,1	2,7	4,8	2,0
Guinée Equatoriale	3,6	3,0	4,3	1,7	1,4	0,8	1,3	1,2
Tchad	7,5	0,2	1,7	3,7	-1,6	-1,1	4,0	- 1,0
CEMAC*	3,8	2,0	3,2	2,5	1,1	0,9	2,3	2,0

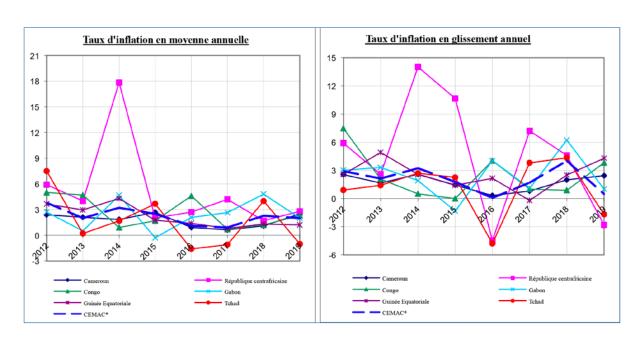
^{*}Obtenu par pondération des taux nationaux par les PIB

B9.b. Taux d'inflation en glissement annuel des pays de la CEMAC

(Variation en glissement annuel de l'Indice des Prix à la Consommation)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Cameroun	2,6	1,7	2,6	1,4	0,3	0,8	2,0	2,4
République centrafricaine	5,9	2,6	14,0	10,7	- 4,5	7,2	4,6	-2,8
Congo	7,5	2,1	0,5	0,0	4,0	1,0	0,9	3,8
Gabon	3,0	3,3	1,9	-1,3	4,0	1,1	6,2	1,0
Guinée Equatoriale	2,6	4,9	2,6	1,4	2,2	-0,2	2,5	4,3
Tchad	0,9	1,4	2,7	2,3	- 4,8	3,8	4,3	- 1,7
CEMAC*	2,9	2,1	3,2	1,8	0,1	1,7	4,0	0,5

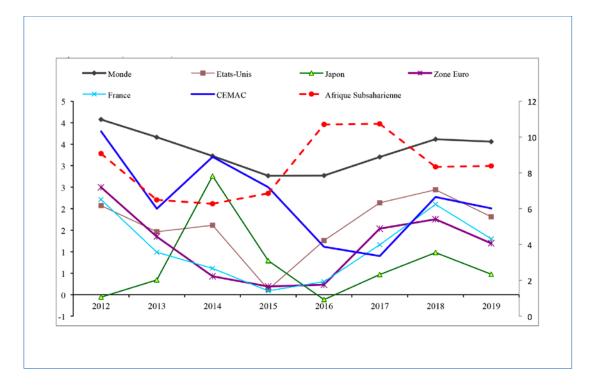
^{*}Obtenu par pondération des taux nationaux par les PIB



B10. Taux d'inflation en moyenne annuelle des principaux partenaires

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Monde	4,1	3,7	3,2	2,8	2,8	3,2	3,6	3,6
Etats-Unis	2,1	1,5	1,6	0,1	1,3	2,1	2,4	1,8
Japon	-0,1	0,3	2,8	0,8	-0,1	0,5	1,0	0,5
Zone Euro	2,5	1,3	0,4	0,2	0,2	1,5	1,8	1,2
France	2,2	1,0	0,6	0,1	0,3	1,2	2,1	1,3
Afrique Subsaharienne	9,1	6,5	6,3	6,9	10,7	10,7	8,3	8,4
CEMAC	3,8	2,0	3,2	2,5	1,1	0,9	2,3	2,0

Sources: Administrations ntionales, FMI et BEAC



Annexes économiques, monétaires et financières

B11. Tableau des Opérations Financières des Etats de la CEMAC (en milliards de francs CFA)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Pétrole brut	17 527,9	15 514,7	14 628,9	9 291,3	7 078,8	8 371,2	11 233,4	11 454,3
Gaz	2 633,2	2 132,2	1 768,2	825,3	6,689	0,606	1 190,8	1 062,8
Cacao	165,9	183,4	229,5	463,8	461,8	310,6	309,0	355,9
Café	42,8	18,9	30,9	33,4	32,0	24,7	20,7	15,9
Coton - fibre et dérivés	8'86	106,3	109,5	140,9	160,1	179,6	149,5	139,1
Bois - grumes, sciages et dérivés	786,3	753,5	821,5	827,0	753,8	841,4	865,7	938,7
Aluminium - brut et dérivés	27,3	36,0	60,3	88,6	71,9	80,5	73,1	59,8
Caoutchouc naturel	9'99	67,3	50,4	51,2	40,7	52,7	43,8	34,0
Banane	40,7	41,1	39,6	36,4	38,8	36,4	34,2	24,2
Diamants - brut et taillés	34,1	10,5	0,0	0,0	1,3	5,3	5,0	2,8
Ö	13,4	19,5	14,3	26,3	3,4	8,3	4,2	6,8
Tabac	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Produits pétroliers	129,8	141,3	120,6	72,1	63,8	81,3	143,0	116,2
Rondins d'eucalyptus	2,7	6,1	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sucre	0,0	0,5	2,5	0,0	0,0	1,1	2,7	2,0
Cuivre	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	57,3	55,3	53,7
Manganèse	314,1	442,4	376,9	309,2	314,3	605,8	612,6	609,4
Bétail	390,0	134,9	178,1	111,4	92,6	105,8	104,5	141,0
Gomme arabique	18,0	46,4	67,4	83,4	85,2	85,2	83,1	89,4
Divers	1 925,9	1 194,3	1 319,2	1 383,7	1 597,9	2 055,4	1 926,0	1 793,8
TOTAL	24 220,7	20 849,3	19818,3	13 743,8	11 489,4	13 811,6	16 856,5	16 903,2

149

B12. Principales exportations (FOB) de la CEMAC

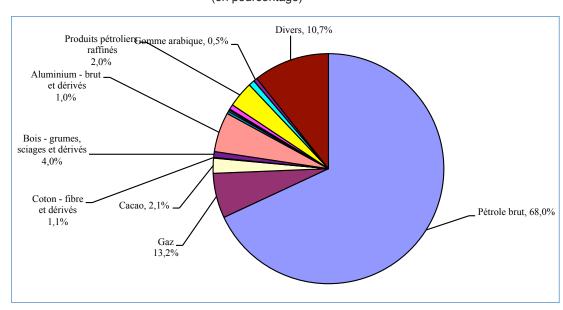
(en milliards de FCFA)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Pétrole brut	17 527,9	15 514,7	14 628,9	9 291,3	7 078,8	8 371,2	11 233,4	11 454,3
Gaz	2 633,2	2 132,2	1 768,2	825,3	689,9	909,0	1 190,8	1 062,8
Cacao	165,9	183,4	229,5	463,8	461,8	310,6	309,0	355,9
Café	42,8	18,9	30,9	33,4	32,0	24,7	20,7	15,9
Coton - fibre et dérivés	98,8	106,3	109,5	140,9	160,1	179,6	149,5	139,1
Bois - grumes, sciages et dérivés	786,3	753,5	821,5	827,0	753,8	841,4	865,7	938,7
Aluminium - brut et dérivés	27,3	36,0	60,3	88,6	71,9	80,5	73,1	59,8
Caoutchouc naturel	66,6	67,3	50,4	51,2	40,7	52,7	43,8	34,0
Banane	40,7	41,1	39,6	36,4	38,8	36,4	34,2	24,2
Diamants - brut et taillés	34,1	10,5	0,0	0,0	1,3	5,3	5,0	2,8
Or	13,4	19,5	14,3	26,3	3,4	8,3	4,2	8,9
Tabac	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Produits pétroliers	129,8	141,3	120,6	72,1	63,8	81,3	143,0	116,2
Rondins d'eucalyptus	5,7	6,1	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sucre	0,0	0,5	2,5	0,0	0,0	1,1	2,7	2,0
Cuivre	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	57,3	55,3	53,7
Manganèse	314,1	442,4	376,9	309,2	314,3	605,8	612,6	609,4
Bétail	390,0	134,9	178,1	111,4	95,6	105,8	104,5	141,0
Gomme arabique	18,0	46,4	67,4	83,4	85,2	85,2	83,1	89,4
Divers	1 925,9	1 194,3	1 319,2	1 383,7	1 597,9	2 055,4	1 926,0	1 793,8
TOTAL	24 220,7	20 849,3	19 818,3	13 743,8	11 489,4	13 811,6	16 856,5	16 903,2

Sources : Données de la Programmation Monétaire et du Commerce Extérieur

Principales exportations FOB de la CEMAC en 2019

(en pourcentage)

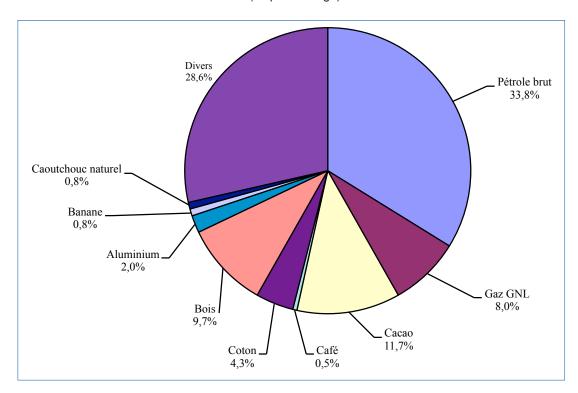


B13. Principales exportations (FOB) du Cameroun (en milliards de FCFA)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Pétrole brut	1 093.4	1 281.7	1 281.7	1 134.4	732,4	818,6	873,9	1 030,5
Gaz GNL	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	190,7	243,2
Cacao	165,5	182,4	228,7	463,3	461,2	310,2	308,5	355,5
Café	41,4	18,8	28,1	31,4	28,8	23,9	18,9	14,5
Coton	59,6	70,2	64,1	98,1	87,4	95,3	117,0	130,3
Bois	298,4	274,0	321,7	289,1	283,0	288,7	304,7	296,0
Aluminium	27,3	36,0	60,3	88,6	71,9	80,5	73,1	59,8
Banane	40,7	41,1	39,6	36,4	38,8	36,4	34,2	24,2
Caoutchouc naturel	50,5	51,0	37,7	36,1	29,4	39,3	30,0	23,0
Divers	1 162,4	1 048,3	1 182,6	908,2	991,8	981,8	918,3	870,2
TOTAL	2 939,2	3 003,7	3 244,5	3 085,6	2 724,7	2 674,9	2 869,3	3 047,2

Sources: INS

Principales exportations FOB du Cameroun en 2019 (en pourcentage)

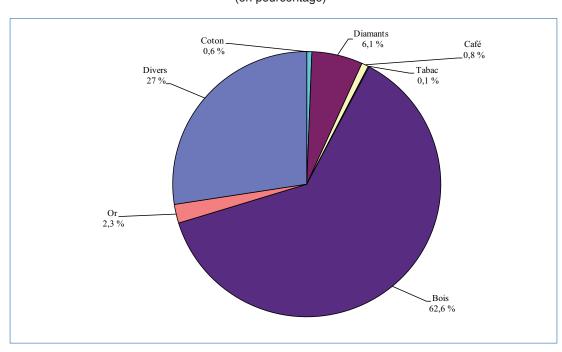


B14. Principales exportations (FOB) de la République Centrafricaine (en milliards de FCFA)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Catan	7.0	5.0	4.7	0.4	0.4	0.5	4.0	0.0
Coton	7,0	5,3	1,7	0,4	0,1	0,5	1,0	0,3
Diamants	34,1	10,5	0,0	0,0	1,3	5,3	5,0	2,8
Café	1,4	0,0	2,8	2,0	3,2	0,7	1,8	1,4
Tabac	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Bois	40,7	24,7	23,2	26,5	39,9	53,5	60,9	55,0
Or	0,7	0,1	0,1	0,3	0,6	2,0	2,3	6,1
Divers	19,6	21,1	20,8	21,4	9,6	19,6	20,2	20,8
TOTAL	103,7	61,7	48,6	50,7	54,9	81,7	91,3	86,4

Sources : Données de la Programmation Monétaire

Principales exportations FOB de la République Centrafricaine en 2019 (en pourcentage)



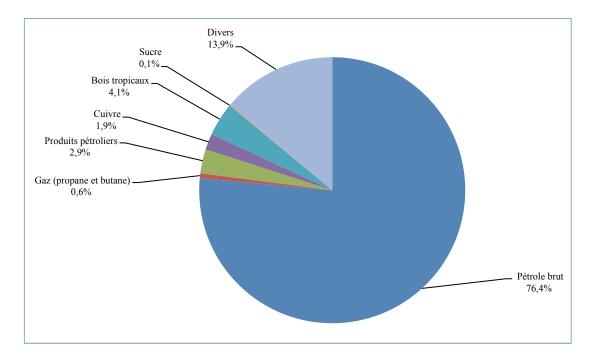
B15. Principales exportations (FOB) du Congo (en milliards de FCFA)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Pétrole brut	4 668,4	4 624,5	4 436,9	4 374.0	4 008.1	2 553,4	1 757,1	2 959,9
Gaz (propane et butane)	92,5	0,0	0,0	0,0	88,1	57,7	25,8	23,4
Produits pétroliers	129,8	127,0	130,4	133,1	123,7	111,3	63,8	113,4
Cuivre						0,0	0,0	75,5
Bois tropicaux	171,8	139,6	147,5	138,2	141,6	168,9	140,4	157,6
Rondins d'eucalyptus	5,7	11,4	2,6	2,3	4,5	0,0	0,0	0,0
Sucre	0,0	1,0	1,0	1,1	2,5	2,1	0,0	3,6
Divers	23,0	268,9	281,6	279,4	158,3	170,3	595,9	539,0
TOTAL	5 091,1	5 172,4	4 999,9	4 928,1	4 526,8	3 063,7	2 583,0	3 872,4

Sources : Données de la Programmation Monétaire

Principales exportations FOB du Congo en 2019

(en pourcentage)



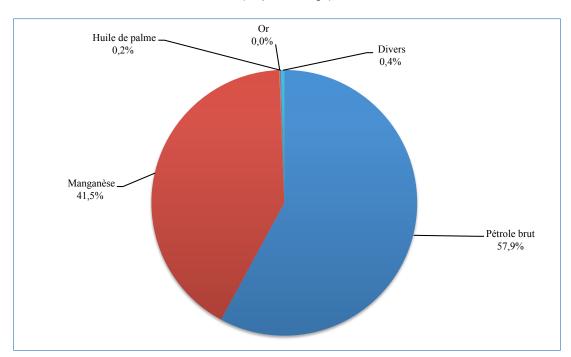
B16. Principales exportations (FOB) du Gabon

(en milliards de FCFA)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Pétrole brut	4 994.3	4 623,5	4 098,9	3 023.9	3 023.9	2 547.7	3 438,3	3 694.1
Manganèse	4 185,0	3 891,7	3 406,6	2 282,3	2 282,3	1 940,5	2 449,5	2 648,0
Bois	243,0	247,8	245,6	222,6	222,6	256,5	314,7	379,9
Or	12,8	19,4	14,2	25,9	25,9	2,8	1,9	2,8
Huile de palme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,8	8,4	10,7
Divers	30,6	31,3	28,1	27,5	27,5	23,6	27,8	25,0
TOTAL	9 435,1	8 782,5	7 765,3	5 554,7	5 554,7	4 747,5	6 204,3	6 724,8

Sources : Données de la Programmation Monétaire

Principales exportations (FOB) du Gabon en 2019 (en pourcentage)

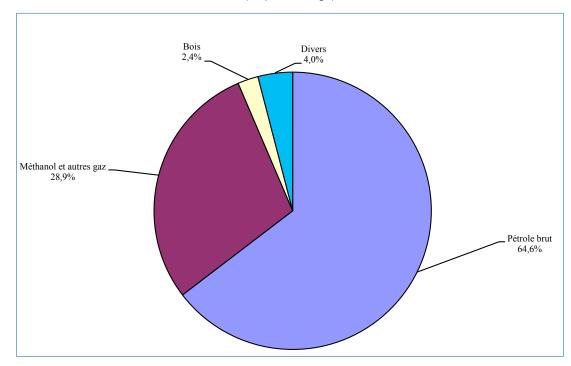


B17. Principales exportations (FOB) de la Guinée Equatoriale (en milliards de FCFA)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
5/				0.457.0	. =	. ====		. === 0
Pétrole brut	5 660,8	4 725,7	4 423,8	2 457,3	1 724,9	1 738,0	2 068,9	1 779,9
Méthanol et autres gaz	2 540,7	2 081,3	1 717,4	765,8	664,1	880,2	976,7	797,4
Bois	32,4	73,8	76,2	107,5	34,0	62,9	43,7	65,9
Divers	48,6	49,4	30,2	37,4	27,4	209,6	210,4	111,2
TOTAL	8 282,5	6 930,2	6 247,6	3 368,1	2 450,4	2 890,7	3 299,7	2 754,4

Sources : Données de la Programmation Monétaire

Principales exportations FOB de la Guinée Equatoriale en 2019 (en pourcentage)



B18. Principales exportations (FOB) du Tchad

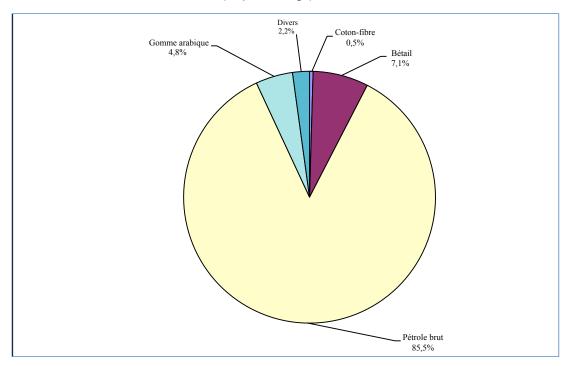
(en milliards de FCFA)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Coton-fibre	32,2	30,8	43,8	42,4	72,6	83,7	31,5	8,5
Bétail	390,0	134,9	178,1	92,8	85,2	93,8	95,8	133,9
Pétrole brut	1 920,3	1 483,7	1 426,1	1 199,2	923,9	1 050,2	1 505,2	1 605,3
Gomme arabique	18,0	46,4	67,4	83,4	85,2	85,2	83,1	89,4
Divers	115,2	35,7	19,0	16,6	38,0	209,1	39,8	40,8
TOTAL	2 475,7	1 731,5	1 734,4	1 434,3	1 204,9	1 522,1	1 755,4	1 877,8

Sources : Données de la Programmation Monétaire

Principales exportations FOB du Tchad en 2018

(en pourcentage)



B19. Solde extérieur courant (transferts officiels inclus)

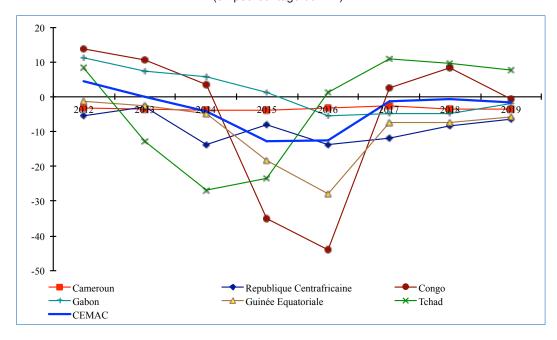
(en pourcentage du PIB)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Cameroun	- 3,3	- 3,5	- 4,0	- 3,8	- 3,1	- 2,5	- 3,5	- 3,6
Republique Centrafricaine	- 5,6	- 2,9	- 13,7	- 8,0	- 13,7	- 12,0	- 8,5	- 6,3
Congo	13,6	10,6	3,5	- 34,9	- 44,0	2,6	8,4	- 0,6
Gabon	11,1	7,5	5,8	1,3	- 5,6	- 4,8	- 5,0	- 2,1
Guinée Equatoriale	- 1,2	- 2,7	- 4,7	- 18,3	- 27,9	- 7,3	- 7,3	- 5,6
Tchad	8,5	- 12,7	- 26,8	- 23,4	1,3	10,8	9,5	7,6
CEMAC	4,6	0,1	- 4,1	- 12,8	- 12,4	- 1,3	- 0,7	- 1,6

Sources: Administrations nationales, FMI et BEAC

Solde extérieur courant (transferts officiels inclus)

(en pourcentage du PIB)



B20. Dette publique extérieure consolidée des Etats de la CEMAC (en milliards de francs CFA courants)

		Cameroun		République Cen		trafricaine		Congo			Gabon		Guinée	Guinée Equatoriale	0		Tchad			CEMAC	
	2017	2018	2019(a)	2017	2018	2019(a)	2017	2018	2019(a)	2017	2018	2019(a)	2017	2018	2019(a)	2017	2018	2019(a)	2017	2018	2019(a)
STOCK DE DEBUT DE PERIODE	3972,0	4892,3	5708,6	305,1	311,3	311,4	6 285,1	5 894,5	4 850,6	3 143,6	3 461,6	3 605,5	627,7	633,3	727,2	1621,9	1571,9	1605,9	15955,4	16764,9	16809,2
Tirages	918,8	1036,9	1053,2	13,5	5,8	3,3	424,4	44,0	278,0	553,1	373,1	257,2	165,8	141,9	0,0	159,0	111,0	73,0	2234,6	1712,7	1664,7
Service dû	270,5	371,6	492,9	9,6	8,3	8,0	412,3	665,4	1 030,4	445,4	303,4	400,4	0,06	100,3	115,4	186,0	139,0	133,0	1408,2	1588,0	2180,1
Service réaménagé	0,0	0,0	0,0	2,5	0,0	0,0	-,-	0,0	75,0	112,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	30,0	27,0	28,0	145,6	27,0	103,0
Service rééchelonné	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	75,0	112,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	30,0	27,0	28,0	142,0	27,0	103,0
Remise de service	0,0	0,0	0,0	2,5	0,0	0,0	-,-	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3,6	0,0	0,0
Service payé	270,5	371,6	492,9	14,0	8,3	8,0	343,0	460,0	761,4	333,4	303,4	403,1	0,06	100,3	71,4	139,0	115,0	105,0	1189,9	1358,6	1841,8
																			0,0	0,0	0,0
STOCK DE FIN DE PERIODE	4892,3	5708,6		311,3	311,4	308,3	5 894,5	4 850,6	4 550,1	3 461,6	3 605,5	3 538,0	633,3	727,2	714,1	1571,9	1605,9	1616,9	16764,9	16809,2	17168,8
Dont arriérés sur intérêts et principal	0,0		0,0	147,6	147,6	147,6	456,7	525,7	619,7	123,7	65,0	0,0	0,0	0,0	44,0	44,0	41,0	41,0	772,1	779,3	852,3
Indicateurs (en pourcentage)																					
Services dette / exportations	7,2	9,1	11,2	1,9	3,6	3,4	8,6	12,2	18,7	14,0	8,4	10,3	3,0	3,0	4,	11,6	7,5	6,7	0,6	7,5	10,2
Service dette / recettes budgétaires	8,8	10,8	14,0	4,2	7,4	6,9	29,1	35,4	53,0	31,3	19,2	20,7	7,5	6,9	6,9	30,0	18,8	16,5	18,0	15,0	20,0
Stock dette / PIB	24,1	26,6	28,5	25,9	25,2	23,7	79,5	60,2	55,7	40,8	40,8	37,3	8,6	10,4	10,6	26,3	25,2	25,1	33,6	31,7	31,4

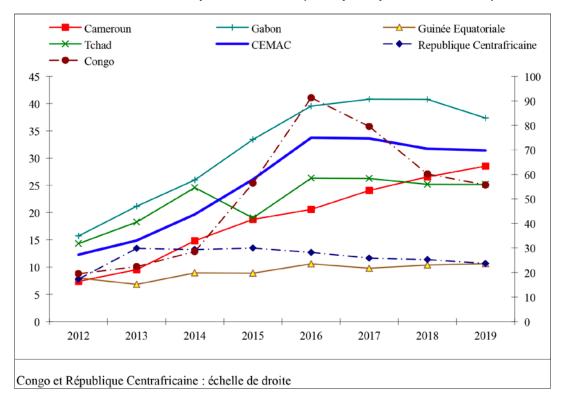
(a) : Estimations de la BEAC Source : Données de la Programmation Monétaire

B21. Taux d'endettement public extérieur (dette publique extérieure/PIB)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
0	7.4	0.5	440	10.7	00.0	04.4	00.0	00.5
Cameroun	7,4	9,5	14,8	18,7	20,6	24,1	26,6	28,5
Republique Centrafricaine	17,3	29,8	29,4	29,9	28,2	25,9	25,2	23,7
Congo	19,5	22,4	28,6	56,4	91,3	79,5	60,2	55,7
Gabon	15,7	21,2	26,0	33,4	39,5	40,8	40,8	37,3
Guinée Equatoriale	8,0	6,8	8,9	8,9	10,6	9,8	10,4	10,6
Tchad	14,3	18,2	24,6	19,0	26,3	26,3	25,2	25,1
CEMAC	12,3	14,9	19,7	26,1	33,7	33,6	31,7	31,4

Sources: Administrations nationales, FMI et BEAC.

Taux d'endettement public extérieur (dette publique extérieure/PIB)

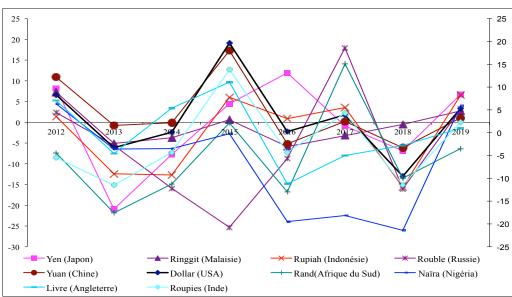


B22. Variations du taux de change du F CFA par rapport aux principales devises (Cotation à l'incertain)

•	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Dollar (USA)	8,3	-3,3	0.1	19,6	0,2	3,9	-9,5	5,3
Yen (Japon)	8,2	-3,3 -20,9	0,1 -7,7	4,5	11,9	-0,9	-9,5 -6,9	5,3 6,7
Ringgit (Malaisie)	7,2	-20,3 -5,1	-3,7	0,6	-5,9	-3,2	-0,5	2,7
Rupiah (Indonésie)	1,4	-12,4	-12,7	6,0	0,9	3,6	-15.6	6,6
Rouble (Russie)	2,4	-5,6	-15,9	-25,3	-8,7	17,9	-16,0	3,2
Yuan (Chine)	10,9	-0,7	-0,1	17,3	-5,2	0,2	-6,1	1,1
Rand(Afrique du Sud)	-4,4	-17,6	-11,2	2,1	-13,0	15,1	-10,0	-3,5
Naïra (Nigéria)	6,3	-3,6	-3,5	-0,2	-19,5	-18,2	-21,4	5,9
Livre (Angleterre)	7,0	-4,5	5,4	11,1	-11,2	-5,0	-2,8	1,0
Roupies (Inde)	-5,5	-11,5	-4,3	13,8	-4,3	4,3	-11,4	2,3

Sources : calculé à partir des données de la Banque de France et de la BEAC

Variations du taux de change du F CFA par rapport aux principales devises (Cotation à l'incertain)



Dollar : échelle de droite

B23. Production pétrolière et minière

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Variations
					(1)	(2)	en % (2)/(1)
CAMEROUN							
Pétrole brut (en milliers de tonnes) - Production	3,8	4.0	4,7	3,9	3,5	3,6	3,4
- Exportations	3,8	4,9 4,6	4,7	3,9	3,5 3,0	3,8	3,4 24,7
Gaz naturel (en milliers de tonnes)	0,0	.,0	.,.	0,.	0,0	0,0	,.
- Production	170,9	174,0	227,0	187,1	930,7	1 275,4	37,0
- Exportations	0,0	0,0	0,0	0,0	731,7	1 318,1	80,1
Aluminium (en milliers de tonnes)							
- Production	65,8	79,7	69,4	80,6	65,9	51,7	- 21,6
- Exportations	65,8	79,7	69,4	80,6	65,9	51,7	- 21,6
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE							
Diamants (en milliers de carats)							
- Production	0,0	0,0	12,6	59,8	80,3	25,3	- 68,5
- Exportations	0,0	0,0	12,6	59,8	80,3	25,3	- 68,5
Or (en kg)	7.4	15.0	20.0	1175	141.0	250.0	150.1
- Production Exportations	7,1 7,1	15,0 15,0	32,9 32,9	117,5 117,5	141,8 141,8	358,9 358,9	153,1 153,1
CONGO	7,1	13,0	32,9	117,5	141,0	330,9	155,1
Pétrole brut (en milliers de tonnes)							
- Production	12,6	11,9	11,4	13,3	16,7	17,0	1,4
- Exportations	11,8	11,2	10,7	12,5	15,7	16,1	2,4
Gaz naturel (en milliers de tonnes)							
- Production	145,2	162,6	156,5	126,3	91,6	102,5	12,0
- Exportations	145,2	162,6	156,5	126,3	91,6	102,5	12,0
GABON							
Pétrole brut (en milliers de tonnes)							
- Production	11,0	11,9	11,5	10,5	9,6	10,9	13,0
- Exportations	9,9	11,0	10,5	9,4	8,7	9,9	14,2
Or (en kg)	1 100 0	4 500 0	440.5	000.0	00.0	107.0	00.0
- Production	1 100,0	1 500,0	118,5	226,3	82,8	107,0	29,3
- Exportations	1 155,0	1 500,0	118,5	226,3	82,8	107,0	29,3
Manganèse (en milliers de tonnes)							
- Production	3,9	4,2	3,4	4,9	5,4	7,3	36,6
- Exportations	3,9	3,9	3,4	5,1	5,0	6,1	21,8
GUINEE EQUATORIALE							
Pétrole brut (en milliers de tonnes)							
- Production	13,2	12,1	10,2	8,7	7,9	7,2	- 8,8
- Exportations	13,2	12,1	10,2	8,3	7,9	7,2	- 8,7
Gaz naturel (en milliers de tonnes)							
- Production	8 772,1	5 627,2	6 027,0	6 492,0	5 724,8	4 962,4	- 13,3
- Exportations	8 772,1	5 627,2	6 027,0	6 492,0	5 724,8	4 962,4	- 13,3
TCHAD							
Pétrole brut (en milliers de tonnes)							
- Production	5,3	7,2	6,5	5,8	6,5	7,3	11,8
- Exportations	4,6	6,5	5,8	5,1	5,8	6,6	13,2
ENCEMBLE CEMAC							
ENSEMBLE CEMAC Pétrole brut (en milliers de tonnes)							
- Production	46,0	48,0	44,2	42,1	44,3	45,9	3,8
- Exportations	43,3	45,3	41,6	39,0	41,1	43,6	6,0
Manganèse (en milliers de tonnes) - Production	0.0	4.0	0.4	4.0	5 4	7.0	00.0
- Exportations	3,9 3,9	4,2 3,9	3,4 3,4	4,9 5,1	5,4 5.0	7,3 6,1	36,6
Aluminium (en milliers de tonnes)	3,9	3,9	3,4	3,1	5,0	0, 1	21,8
- Exportations	65,8	79,7	69,4	80,6	65,9	51,7	- 21,6
Diamants (en milliers de carats)	30,0	. 5,1	55, 1	55,0	55,0	51,7	21,0
- Production	0,0	0,0	12,6	59,8	80,3	25,3	- 68,5
- Exportations	0,0	0,0	12,6	59,8	80,3	25,3	- 68,5
Or (en kg)							
- Production	7,1	1 515,0	151,4	343,9	224,6	465,9	107,5
- Exportations Méthanol (en milliers de tonnes)	7,1	1 515,0	151,4	343,9	224,6	465,9	107,5
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	0.000.0	E 060 0	6 440 5	6 005 4	6 7/7 1	6 0 4 0 4	
- Production - Exportations	9 088,2 8917,3	5 963,8 5789,8	6 410,5 6183,5	6 805,4 6618,3	6 747,1 6548,1	6 340,4 6383,1	- 6,0 - 2,5

Sources : Administrations nationales et BEAC

B24. Production agricole vivrière

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Variations
					(1)	(2)	en % (2)/(1)
Cameroun							
Plantain	3 718,9	3 834,2	3 916,1	3 800,0	4 050,8	4 445,3	9,7
Manioc	4 501,7	4 600,7	4 990,7	4 600,0	4 647,2	5 621,3	21,0
Macabo/Taro	1 660,7	1 697,2	1 757,2	2 099,2	1 810,3	1 973,1	9,0
Maïs	1 948,0	2 063,0	2 148,7	2 300,0	2 474,8	2 461,9	- 0,5
Riz paddy	189,9	201,1	253,0	225,5	331,4	363,5	9,7
Canne à sucre	204,3	217,8	232,1	266,3	286,5	308,3	7,6
Huile de palme	199,2	211,1	227,8	290,0	312,0	335,8	7,6
Pommes de terre	224,2	224,6	237,8	240,0	258,2	241,8	- 6,4
Mil et sorgho	1 638,4	1 735,0	1 911,1	1 560,0	1 406,9	2 296,7	63,3
· ·	1 030,4	1 735,0	1911,1	1 300,0	1 400,9	2 290,7	03,3
République Centrafricaine Arachides	132,8	137,4	140,9	143,0	146,6	154,6	5,5
Manioc	535,6	540,0	553,5	563,2	577,2	609,0	5,5
Mil et sorgho	97,9	100,3	102,8	105,4	108,1	114,0	5,5
Maïs	139,1	140,6	144,1	147,7	151,4	159,7	5,5
Riz Paddy	32,2	33,0	33,8	34,7	35,6	37,5	5,5
Sésame Courges	38,3 28,8	39,3 29,5	40,2 30,3	41,3 31,0	42,3 31,8	44,6 33,6	5,5 5,5
Congo	20,0	29,5	30,3	31,0	31,6	33,0	5,5
Tubercule de manioc	1 812,7	1 879,5	1 930,8	1 947,6	1 704,1	1 241,0	- 27,2
Feuille de manioc	108,5	112,5	115,6	116,6	117,0	89,8	- 23,2
Arachide	50,3	52,1	53,5	54,0	54,2	41,6	- 23,2
Banane plantain	181,2	187,9	193,0	194,7	195,3	149,9	- 23,2
Banane douce	143,9	149,2	153,3	154,7	155,2	119,1	- 23,2
Mangues	63,9	66,3	68,1	68,7	68,9	52,9	- 23,2
Canne à sucre	627,4	591,7	403,3	606,0	707,3	568,7	- 19,6
Tchad		·			7500		
Mil-Pénicillaire	694,8	592,1 835,4	725,7	660,2	756,6	717,6	- 5,2 - 1,5
Sorgho Berbéré	921,7 494,4	431,1	991,0 453,7	946,3 448,5	987,6 578,6	972,5 528,4	- 8,7
Maïs	332,9	349,5	443,8	396,5	437,9	414,6	- 5,3
Riz paddy	304,1	243,5	257,7	263,6	259,5	290,6	12,0
Blé Niébé	0,8 113,9	1,0 138,1	1,7 144,1	1,9 152,0	1,8 151,9	1,6 152,9	- 10,3 0,6
Arachides	791,1	720,1	871,2	870,1	893,9	873,2	- 2,3
Manioc	166,9	141,0	492,5	290,6	284,3	297,0	4,5
Canne à sucre	280,3	327,2	324,6	336,7	341,3	341,1	- 0,1
Sésame ENSEMBLE CEMAC	204,8	152,6	153,6	158,7	172,5	217,7	26,2
Mil et Sorgho	2 657,9	2 670,8	3 005,0	2 611,7	2 502,5	3 383,3	35,2
Maïs	2 420,0	2 553,0	2 736,5	2 844,2	3 064,1	3 036,2	- 0,9
Riz Paddy	526,2	477,6	544,5	523,7	626,5	691,6	10,4
Pomme de terre	224,2	224,6	237,8	240,0	258,2	241,8	- 6,4
Manioc	6 849,9	7 020,2	7 475,0	7 110,8	6 928,6	7 471,4	7,8
Macabo/Taro/Igname	1 660,7	1 697,2	1 757,2	2 099,2	1 810,3	1 973,1	9,0
Plantain	3 900,1	4 022,1	4 109,1	3 994,7	4 246,1	4 595,2	8,2
Arachides Berbéré	974,2 494,4	909,7 431,1	1 065,7 453,7	1 067,1 448,5	1 094,7 578,6	1 069,4 528,4	- 2,3 - 8,7
Canne à sucre	1 112,0	1 136,6	960,0	1 209,0	1 264,7	1 218,1	- 3,7
Sésame	243,2	191,9	193,9	200,0	214,8	262,3	22,1
Huile de palme	199,2	211,1	227,8	290,0	312,0	335,8	7,6
Courges	28,8	29,5	30,3	31,0	31,8	33,6	5,5
Blé	0,8	1,0	1,7	1,9	1,8	1,6	
Niébé	113,9	138,1	144,1	152,0	151,9	152,9	0,6
Pénicillaire	694,8	592,1	725,7	660,2	756,6	717,6	- 5,2
Mangues	63,9	66,3	68,1	68,7	68,9	52,9	- 23,2
Total	22 164,3	22 372,8	23 736,0	23 552,6	23 912,2	25 765,0	7,7

Sources : Administrations Nationales et BEAC

Les données du Gabon et de la Guinée Equatoriale sont indisponibles L'agrégation au niveau de la CEMAC ne tient pas compte des données non déclarées

B25. Production d'élevage

	2014	2015	2016	2017	2018 (1)	2019 (2)
Cameroun					(1)	(2)
Bétail (cheptel, en milliers de têtes)						
Bovins	6 310	6 859	7 442	8 075	8 761	9 506
Ovins	3 050	3 172	3 283	3 398	3 500	3 605
Caprins	6 191	6 290	6 366	6 442	6 506	6 571
Porcins	3 213	3 373	3 491	3 613	3 729	3 848
Volailles (en milliers d'unités)	75 063	80 318	81 924	82 662	83 901	85 579
République Centrafricaine						
Bétail (cheptel, en milliers de têtes)						
Bovins	6 818	3 975	4 307	4 381	4 455	5 444
Ovins	991	440	450	461	472	577
Caprins	13 138	5 517	5 638	5 779	5 924	7 239
Porcins	3 156	1 426	1 457	1 530	1 606	1 963
Volailles (en milliers d'unités)	33 976	14 431	14 748	16 960	19 504	24 334
Tchad						
Bovins	24 490	24 892	26 214	27 606	29 072	30 615
Ovins	26 345	26 436	28 313	30 323	32 476	34 650
Caprins	30 334	30 519	32 686	35 007	37 492	40 002
Camelins	6 308	6 414	6 837	7 288	7 769	8 276
Equins	1 020	1 073	1 100	1 127	1 154	1 268
Asins	2 783	2 804	2 873	2 943	3 015	3 621
Porcins	1 670	1 664	1 867	2 095	2 351	2 633
Volailles (en milliers d'unités)	34 554	34 639	36 855	39 214	41 724	44 394
ENSEMBLE CEMAC						
Bovins	37 618	35 726	37 963	40 062	42 288	45 566
Ovins	30 386	30 049	32 046	34 182	36 448	38 832
Caprins	49 663	42 326	44 690	47 228	49 923	53 812
Camelins	6 308	6 414	6 837	7 288	7 769	8 276
Equins	1 020	1 073	1 100	1 127	1 154	1 268
Asins	2 783	2 804	2 873	2 943	3 015	3 621
Porcins	8 038	6 463	6 816	7 239	7 686	8 444
Volailles (en milliers d'unités)	143 593	129 387	133 528	138 836	145 129	154 308

Sources : Administrations Nationales.

B26. Production agricole d'exportation

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Variations
			(1)		(2)	(2)	en % (2)/(1)
Cameroun							
- Cacao	281,2	308,8	285,7	300,0	301,7	303,5	0,6
- Café	45,1	33,6	62,9	66,0	43,7	41,2	- 5,6
- Coton graine	250,8	260,7	227,7	275,9	307,9	349,5	13,5
- Banane	343,6	363,0	298,7	278,9	219,7	185,9	- 15,4
- Caoutchouc	60,7	48,9	42,3	42,4	41,6	33,2	- 20,0
République Centrafricaine							
- Coton graine	1,2	1,2	2,1	1,7	3,1	1,1	- 66,1
- Café	4,5	3,0	4,8	1,0	2,5	2,0	- 20,3
- Tabac	78,9	90,0	102,8	117,4	134,0	153,0	14,2
Congo							
- Cacao	1,9	2,0	2,0	2,0	2,0	2,1	3,5
- Café	1,9	2,0	2,0	2,0	2,0	2,1	3,5
- Sucre	65,6	61,9	42,2	63,4	57,6	59,5	3,3
Gabon							
- Cacao	0,6	0,6	0,7	0,9	1,0	1,1	15,0
- Café	0,3	0,3	0,3	0,4	0,5	0,5	15,0
Caoutchouc	36,9	30,8	14,9	14,2	13,2	9,4	- 28,9
Guinée Equatoriale							
- Cacao	0,7	0,6	0,8	0,7	0,7	0,6	- 20,0
· Café	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Tchad							
- Coton graine	95,2	78,9	132,1	153,4	47,8	15,5	- 67,5
- Gomme arabique	45,5	47,0	47,9	48,9	49,9	50,9	2,0
Ensemble CEMAC							
- Cacao	283,8	311,3	288,5	302,7	304,4	306,2	0,6
- Café	51,8	38,9	70,0	69,4	48,7	45,9	- 5,8
- Coton graine	346,0	339,6	359,8	429,2	355,7	365,0	2,6
- Banane	346,0	339,6	359,8	429,2	355,7	365,0	2,6
- Caoutchouc	97,6	79,7	57,2	56,6	54,8	42,6	- 22,1
- Sucre	65,6	61,9	42,2	63,4	57,6	59,5	3,3
- Tabac	78,9	90,0	102,8	117,4	134,0	153,0	14,2
- Gomme arabique	45,5	47,0	47,9	48,9	49,9	50,9	2,0

Sources: Administrations nationales et BEAC

B27. Production et exportation de bois tropicaux

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Variations
	2014	2015	2016	2017	(1)	(2)	en % (2)/(1)
CAMEROUN					(-)	(-/	
BOIS DIVERS							
Production de grumes (en milliers de m3)	2 747,0	2 851,0	2 746,5	2 793,2	3 013,1	2 767,1	- 8,2
Exportations (en milliers de tonnes)	803,1	911,5	807,0	1 018,0	1 096,8	917,7	- 16,3
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE							
BOIS DIVERS (en milliers de m3)							
Production	263,4	348,7	433,8	561,0	631,6	613,0	- 3,0
Grumes	237,5	315,2	396,2	536,8	591,2	570,0	- 3,6
Sciages	25,9	33,6	37,6	24,3	40,4	43,0	6,5
Exportations	141,1	153,1	220,5	317,2	370,5	318,0	- 14,2
Grumes	114,0	125,4	191,4	293,4	341,2	310,0	- 9,2
Sciages	27,2	27,6	29,1	23,8	29,2	8,0	- 72,6
CONGO							
BOIS tropicaux et semis œuvrés							
Production (en milliers de m3)	1 944,4	1 991,2	2 033,3	1 963,9	2 066,2	1 991,9	- 3,6
Grumes	1 613,8	1 602,6	1 581,7	1 578,1	1 650,0	1 590,7	- 3,6
Sciages	330,6	388,6	451,7	385,8	416,2	401,2	- 3,6
Exportations (en milliers de m3)	1 067,9	1 060,5	896,9	1 106,5	997,1	961,3	- 3,6
Grumes	790,0	702,9	664,9	873,7	756,3	729,1	- 3,6
Sciages	277,9	357,6	232,0	232,9	240,8	232,2	- 3,6
GABON							
OKOUME et bois divers							
Production (en milliers de m3)	1 838,2	2 092,5	2 260,9	2 711,6	3 055,7	3 206,9	4,9
Grumes	1 228,6	1 364,8	1 531,8	1 865,5	2 052,6	2 112,8	2,9
Bois débités	609,7	727,7	729,1	846,1	1 003,1	1 094,1	9,1
Exportations (en milliers de m3)	554,2	614,0	618,1	668,2	800,6	905,5	13,1
Grumes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Sciages	554,2	614,0	618,1	668,2	800,6	905,5	13,1
GUINEE EQUATORIALE							
OKOUME et bois divers							
Production (en milliers de m3)	455,8	561,4	652,2	527,2	336,7	59,9	- 82,2
Grumes	407,4	535,2	642,8	518,9	309,4	-17,2	- 105,6
Bois débités	48,5	26,2	9,3	8,3	27,3	77,2	182,3
Exportations (en milliers de m3)	320,6	394,8	645,7	659,3	755,6	358,9	- 52,5

Sources: Administrations nationales et BEAC

B28. Evolution du taux de couverture extérieure de la monnaie

ပ	٨.			_		_		_	4-			4-	_		_							
CEMAC	97,87 89,77	77,23	72,14	68,36	62,71	59,10	56,20	53,90	58,96	57,46	58,01	57,46	56,40	57,23	57,19	56,15	55,98	58,35	58,04	57,07	58,06	61,31
Tchad	72,95 73,18	32,50	12,69	5,62	5,44	5,31	5,61	5,32	5,27	5,17	5,32	5,10	5,28	5,33	5,34	7,87	7,59	7,45	7,31	7,02	6,67	16,72
Guinée Equatoriale	100,69 80,63	55,87	52,01	46,17	30,93	8,38	7,99	8,89	15,65	7,12	6,53	6,41	6,22	6,16	6,17	6,03	7,93	7,82	7,73	7,63	7,14	7,11
Gabon	90,02 89,08	75,50	73,68	72,17	67,01	55,70	54,07	50,33	53,88	58,84	58,31	58,12	55,19	56,61	57,31	56,45	58,55	60,14	58,84	59,46	26'09	70,39
Congo	101,10 88,92	71,17	70,51	65,05	51,73	43,87	39,11	26,76	26,62	27,57	23,64	22,39	20,71	19,52	18,83	20,09	19,71	26,73	25,14	26,58	27,69	32,45
République Centrafricaine	72,19 78,72	76,84	81,19	77,55	27,96	80,24	81,03	81,86	81,35	83,24	82,69	82,38	82,33	83,11	81,89	82,75	83,75	84,29	84,02	83,75	83,67	81,36
Cameroun	93,90 93,08	86,83	84,28	81,80	77,19	73,62	71,11	70,01	76,42	70,97	71,72	71,23	71,84	72,22	71,78	71,46	70,56	71,71	72,18	72,08	70,31	75,56
			Mars	Juin	Septembre	Décembre	Mars	Juin	Septembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
	2013 2014	2015	2016				2017				2018											

Source: BEAC

B29.a. Evolution des concours de la BEAC aux établissements de crédit et des placements des banques et CCP sur le marché monétaire

Appels Pensions Interventions Award de 7 jours 2 & 7 jours DEC. 17 112 662	(Marché Monétaire - Niveau 2)	- Niveau 2)				Placements des Bangues
Pensions Interventions Avana de Ponctuelles au tau tau de Ponctuelles (IP) pena au tau tau tau tau tau tau tau tau tau	GUICHET "A"		GUICHET "B"	_	Volume des tran-	& CCP auprès de la BEAC
4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4		TOTAL	Crédits à G M.T. irrévocables IN	GENERAL sactions DES caires (r INTERVEN- effect	sactions interban- caires (montants effectifs des	(Appels d'offres négatifs)
4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4						
4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4	0	112 662	0	0	112 662	986
6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6	0 0	84 560	0 0	0 0	84 560	7 08
1	• •	85 335	0 0	0 0	85 335	16 700
6 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5		37 799 42 842	0 0	0 0	37 799 42 842	5 000
DEC. 17 106 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0						
MARS 17 52 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0	106	549	0	655	
MATS 17 52 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0	106	530	0 0	636 563	1 00
AVR.18 52 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	00	52	492	00	544	
DEC. 17 24 150 5 850 00 JANY, 18 24 150 5 850 00 ANR.18 23 650 6 350 MAI.18 28 650 6 350 MARS 17 23 660 DEC. 17 49 968 0 0 JANY, 18 46 250 0 MARS 17 40 629 0 DEC. 17 414 297 0 0 DEC. 17 117 006 0 0 DEC. 17 119 069 0 0 MARS 17 19 069 0 0 DEC. 17 117 006 0 0 DEC. 17 117 006 0 0 MARS 17 19 069 0 0 DEC. 17 114 297 0 0 DEC. 17 117 006 0 0 MAI.18 17 32 568 0 0 DEC. 17 32 568 0 0 MAI.18 17 36 460 0 0 MAI.18 280 760 0 0 MAI.18 280 760 0 0 MAI.18 280 750 0 0 MAI.18 28		52 52	472 451	00	524 503	500
DEC. 17 24 150 5 850 00 JANY, 18 24 150 5 850 00 JANY, 18 24 150 5 850 00 ANR.18 23 650 6 350 JANY, 18 46 871 00 JANY, 18 46 871 00 JANY, 18 40 629 00 MARIS 17 40 629 00 JANY, 18 142 97 00 DEC. 17 117 006 00 JANY, 18 142 97 00 DEC. 17 117 006 00 JANY, 18 147 360 00 DEC. 17 32 568 00 JANY, 18 16750 00 DEC. 17 32 568 00 JANY, 18 16750 00 JANY, 18 16750 00 JANY, 18 16750 00 JANY, 18 16750 00 JANY, 18 286 720 MARIS 17 37 800 JANY, 18 280 720 JANY, 18 280 72						
MARS 17 32 669 6 380	0	30 000	61 651	0	91 651	
MARS 17 23 650 6 350 00 AVR.18 23 661 6 169 00 DEC. 17 49 968 0 0 AVR.18 46 871 0 0 AVR.18 36 306 0 0 DEC. 17 117 006 0 0 AVR.18 147 390 0 0 DEC. 17 117 006 0 0 AVR.18 147 360 0 0 DEC. 17 32 568 0 0 0 AVR.18 147 360 0 0 0 DEC. 17 336 460 5 880 0 0 AVR.18 280 720 6 8871 AVR.18 280 720 6 8871 AVR.19 280 720 6 8871 AVR.11 3306 539 6 330 AVR.11 3306 539 6 330 AVR.11 3306 539 6 330		30 000	61 627 60 472	0 0	91 627 90 472	
AVH.18 23 661 6 169 0 DEC. 17 49 968 0 0 0 JANV. 18 46 871 0 0 0 FEV. 18 142 250 0 0 0 AVR. 18 142 27 0 0 0 DEC. 17 117 006 0 0 0 AVR. 18 142 27 0 0 0 DEC. 17 117 006 0 0 0 AVR. 18 141 360 0 0 0 DEC. 17 32 568 0 0 0 AVR. 18 25 716 214 0 0 AVR. 18 25 716 214 MAC. 17 336 460 5 880 MAL. 18 280 720 5 881 MAL. 18 280 720 5 881 MAL. 18 280 720 5 881 MAL. 19 280 720 5 881 MAL. 19 280 720 5 881 MARKS 17 336 460 5 882 MAL. 18 280 780 6 6320 MARKS 17 336 869 6 8320 MARKS 17 336 839 6 8320 MARKS 17 336 839 6 8320	0	30 000	60 472	00	90 472	
DEC. 17 49 968 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	00	30 000 29 831	59 723 59 592	00	89 723 89 423	
DEC.17 49 968 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0						
HEV 18 43.250 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0	49 968 46 871	00	00	49 968 46 871	700 10 000
AVR.18 38 750 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0	43 250 40 629	00	00	43 250 40 629	10 800
EEQUATORIALE DEC. 17 117 006 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0		38 750 36 306	00	00	38 750 36 306	9100
DEC. 17 117 006 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0						
PEV 18 106 650 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0		117 006	00	00	117 006 114 297	00
AVR.18 127.883 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0	105 650 119 069	0 0	0 0	105 650 119 069	
DEC. 17 32 568 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0	127 883 141 360	00	00	127 883 141 360	0 2 500
C. 17 32 568 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0						
N. 18 25 716 214 0 18.17 37 803 0 19.18 47 340 0 10.17 338 460 5 850 0 10.17 326 720 5 864 0 10.18 267 068 6 877 0 10.19 306 539 6 5350 0 10.10 307 308 309 6 350	00		00	11 000	197 838 189 672	103
Al.18 47.340 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0		0 0	10 036	190 592	
C. 17 336 460 5 850 0 W. 18 286 720 5 864 0 W. 18 287 068 6 871 0 SS 17 306 539 6 550		188 747	000	8 565 7 500	197 312	
336 460 5 850 0 286 720 5 884 0 287 068 6 871 0 306 539 6 530 0						
286 720 5 884 0 287 068 6 871 0 306 539 6 350 0	0		62 200	11 000	569 780	10 50
306 539 6 350 0	0 0		62 157 60 983	10 036	527 662 519 583	TT 8T TF 95
500		464 709	60 964	10 000 8 565	535 673	17 400
291 560 6 170 0	0		60 044	7 500	507 482	800

Source : BEAC

Annexes économiques, monétaires et financières

B29.b. EVOLUTION DES CONCOURS DE LA BEAC AUX ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET DES PLACEMENTS DES BANQUES ET CCP SUR LE MARCHÉ MONÉTAIRE (suite) (Moyennes mensuelles en millions de FCFA)

					EAC SUR LE MARCH		
				I-1. Operation prin	cipale d'injection de liq	<u>uidite</u>	
MOIS	CAMEROUN	RCA	CONGO	GABON	GUINEE EQUATORIALE	TCHAD	CEMAC
JUIN.18	3 26 496	43	51 408	19 698	147 560	38 030	283 235
JUIL.18	40 586	96	54 721	19 323	130 834	27 344	272 903
AOUT. 18 SEPT. 18		100 130	44 096 37 431	25 435 27 500	117 859 96 316	43 107 56 214	266 290 251 553
OCT. 18		185	42 359	27 500	57 163	108 218	255 240
NOV. 18		0		26 100	4 240	142 669	260 962
DEC. 18	3 40 380	0	30 683	21 806	15 238	146 410	254 516
				I-2. Facili	té de prêt marginal		
MOIS	CAMEROUN	RCA	CONGO	GABON	GUINEE EQUATORIALE	TCHAD	CEMAC
JUIN.18		0		0	0	0	595
JUIL.18 AOUT. 18		0		0	12 081 21 083	7 763 16 430	28 150 44 104
SEPT. 18		0		0	42 351	3 159	45 922
OCT. 18	0	0	0	0	83 372	0	83 372
NOV. 18 DEC. 18		0		0	135 937 157 634	10 714 8 774	150 731 180 364
					uichet spécial		
MOIS	CAMEROUN	RCA	CONGO	GABON	GUINEE EQUATORIALE	TCHAD	CEMAC
JUIN.18	3 0	433	55 654	0	EQUATORIALE 0	0	56 087
JUIL.18	0	415	54 934	0	0	0	55 349
AOUT. 18		395	54 519	0	0	0	54 914
SEPT. 18 OCT. 18		375 34	54 444 53 769	0	0	0	54 819 53 803
NOV. 18	3 0	335	44 676	0	0	0	45 012
DEC. 18	0	316		0	0	0	42 304
			II- AVANCES [DE LA BEAC HORS	OPERATIONS DE POI	LITIQUE MONETAIRE	
				II-1. Avance	s au taux de pénalité GUINEE		
MOIS	CAMEROUN	RCA	CONGO	GABON	EQUATORIALE	TCHAD	CEMAC
JUIN.18 JUIL.18		0		0	0	136 091 131 050	136 091 131 050
AOUT. 18		0		0	677	99 706	100 383
SEPT. 18	3 0	0	0	0	0	95 999	95 999
OCT. 18 NOV. 18		0		0	0	46 602 1 969	46 602 1 969
DEC. 18		0		0	U	0	0
				II-2. Avan	ce intra-journalière		
MOIS	CAMEROUN	RCA	CONGO	GABON	GUINEE EQUATORIALE	TCHAD	CEMAC
JUIN.18		0	0	0	0	554	554
JUIL.18		0		0	0	0	0
AOUT. 18 SEPT. 18		0		0	0	0 0	0
OCT. 18	645	0	0	0	0	0	645
NOV. 18 DEC. 18		0		0	0	0	0 0
320.10	v	0	Ü		iquidité d'urgence (ALI		·
	CAMEROUN	RCA	CONGO	GABON	GUINEE	TCHAD	CEMAC
MOIS					EQUATORIALE		
JUIN.18 JUIL.18	3 0	0		0	0	7 206 9 703	7 206 9 703
AOUT. 18	3 0	0	0	0	0	10 000	10 000
SEPT. 18 OCT. 18		0		0	0	10 000 8 500	10 000 8 500
NOV. 18		0		0	0	8 500 6 917	8 500 6 917
DEC. 18		0		0	0	2 452	2 452
				III-TOTAL DES II	NJECTIONS DE LA BE	EAC .	
	Interventions de	la BEAC sur le marc	hé monétaire	Concours h	ors opérations de poli	tique monétaire	TOTA
MOIS	Opération principale d'injection de liquidité	Facilité de prêt marginal	Guichet spécial	Avances au taux de pénalité	Avance intra- journalière	Apport de liquidité d'urgence (ALU)	
VIOIO							
JUIN.18	283 235	595	56 087	136 091	554	7 206	483 7
JUIN.18 JUIL.18	272 903	28 150	55 349	131 050	0	9 703	497 1
JUIN.18 JUIL.18 AOUT. 18 SEPT. 18	272 903 266 290 251 553	595 28 150 44 104 45 922	55 349	136 091 131 050 100 383 95 999		7 206 9 703 10 000 10 000	483 70 497 19 475 69 458 29
JUIN.18 JUIL.18	272 903 266 290 251 553 255 240	28 150 44 104	55 349 54 914 54 819	131 050 100 383	0 0	9 703 10 000	497 19 475 6

Source : BEAC

B30. EVOLUTION DES TAUX D'INTÉRÊT DE LA BEAC ET DES CONDITIONS DE BANQUE

Second S													į	(En pourcentage)			
release services 4.50 4.25 4.00 4.00 4.00 4.00 4.00 10	RUBRIQUES	26.03.09 01.07.09	02.07.09 28.07.10									10.07.15 26.03.17	27.03.17 10.07.17	11.07.17 24.07.18	25.07.18 30.10.18	31.10.18 18.12.18	18.12.18 Au
1,000 1,00	- Opérations des Trésors																
10,00 10,00	(Hors Marché) . Taux des avances aux Trésors	4,50	4,25	4,00	4,00	4,00	4,00	3,50	3,25	3,25	2,95	2,45	2,95	2,95	Supprimé	Supprimé	Supprimé
Public au titre Duble autitre Duble	. Taux de pénalité aux Trésors	10,00		10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	2,00	Supprimé	Supprimé	Supprimé
weightone Futures (TISPP) 1,10 0,85 0,60 0,85 0,60 0,35 0,10 0,10 Supprime	Taux d'Intérêt sur Placements Publics (TISPP) . Taux d'Intérêt sur Placement Public au titre du	1,90		1,25	1,50	1,25	1,00	0,75	0,75	0,50	0,40	0,40	0,40	0,40	0,40	0,40	0,40
budgetaires (TISPH) 1,10 0,85 0,60 0,68 0,68 0,68 0,69 0,68 0,60 0,10 0,10 0,10 0,10 0,10 0,10 0,10	Fonds de réserves sur les Générations Futures (TISPPo) . Taux d'Intérêt sur Placement Public au titre du Mécanisme	1,70		0,85	1,10	0,85	09'0	0,35	0,35	0,10	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05
4,50 4,25 4,00 4,00 4,00 4,00 3,50 3,25 3,25 2,95 2,45 2,95 2,45 2,95 2,95 2,95 2,95 2,95 2,95 2,95 2,9	de stabilisation des recettes budgétaires (TISPP1) . Taux d'Intérêt sur Placement Public au titre des dépôts spéciaux (TISPP2)	1,10		09'0	0,85	0,60	0,35	0,10	0,10	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé
4,50 4,25 4,00 4,00 4,00 4,00 3,50 3,25 3,25 2,95 2,45 2,95 2,95 2,95 2,95 2,95 2,95 2,95 2,9	II - Marché monétaire A-Injections de liquidités 1- Guichet "A"																
86 (TISE) 6 (25-12 6 (o-10) 6 (75-10 6 (575-10) 6 (75-10	Taux des appels d'offres (TIAO) Taux des prises en pension (TIPP)	4,50		4,00 5,75	4,00 5,75	4,00 5,75	4,00 5,75	3,50	3,25	3,25	2,95	2,45	2,95	2,95	2,95 Supprimé	3,50 Supprimé	3,50 Supprimé
(TKPM) (1) (17FPM) (17	Taux des Interventions Ponctuelles (TISIP)	6,25-12		5,75-10,0	5,75-10,0	5,75-10,0	5,75-10,0	5,25-10,0	5,00-10,0	5,00-10,0		4,20-10,00	4,70-10,00	4,70-7,00	Supprimé	Supprimé	Supprimé
ocables** 5,25 4,25 4,25 4,25 4,00 4	Taux des Av.except.s/Cert.de Plac.(TACP)* Taux de pénaitie aux banques (TPB) Taux de la facilité de prêt marginal (TFPM) (1)	4,50 12,00 		4,00 10,00 	4,00 10,00 	4,00 10,00 	4,00 10,00 	3,50 10,00 	3,25 10,00 	3,25 10,00 	2,95 10,00	2,45	2,45 10,00 	2,45 7,00	Supprimé 7,00 4,70	Supprimé 7,55 5,25	Supprimé 8,30 6,00
ours "TISP" 1,00 0,85 0,60 0,60 0,60 0,35 0,10 0,10 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Supprimé jours "TISP" 1,06 0,91 0,66 0,66 0,66 0,41 0,16 0,16 0,06 0,06 0,06 0,06 0,06 Supprimé jours "TISP" 1,13 0,98 0,73 0,73 0,73 0,48 0,23 0,23 0,13 0,13 0,13 0,13 0,13 Supprimé 3,250 3,25	- Guichet "B" . Taux effectifs s/anciens CMT irrévocables **	5,25		4,25	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25
3,2500 3,2500 3,2500 3,2500 3,2500 3,2500 3,2500 2,7500 2,7500 2,4500 2,4500 2,4500 2,4500 2,4500	9-Ponctions de liquidités (Apples d'offres négatifs) . Taux d'inferêt sur placement à 7 jours "TISP" . Taux d'inferêt sur placement à 28 jours "TISP" . Taux d'inférêt sur placement à 84 jours "TISP"	1,00 1,06 1,13		0,60 0,66 0,73	0,60 0,66 0,73	0,60 0,66 0,73	0,35 0,41 0,48	0,10 0,16 0,23	0,10 0,16 0,23	0,00 0,06 0,13	0,00 0,06 0,13	0,00 0,06 0,13	0,00 0,06 0,13	0,00 0,06 0,13	Supprimé Supprimé Supprimé	Supprimé Supprimé Supprimé	Supprimé Supprimé Supprimé Supprimé
	III - Taux Créditeur Minimum (TCM)	3,2500	3,2500	3,2500	3,2500	3,2500	3,2500	3,2500	2,7500	2,7500	2,4500	2,4500	2,4500	2,4500	2,4500	2,4500	2,4500

Le taux des avances exceptionnelles garanties par la remise des Certificats de Placement est égal au TIAO.
 Le taux applicable sur les nouveaux crédits est le TIAO en vigueur lors de la mise en place du crédit (TIAO initial). Il peut être revu à la baisse, ainsi qu'à la hausse (TIAO Pondéré) sans pouvoir dépasser le TIAO initial. Le TIAO prodéré du premier trimestre 2016 est de 2,50%.
 CMT. crédits à moyen terme
 CMT. crédits à moyen terme
 Entrée en vigueur le 25 juillet 2018

BEAC — Rapport annuel 2019

B31. EVOLUTION DES PRÉLÈVEMMENTS DES BANQUES ET DES COMPTABLES PUBLICS

ETATS	BILLETS		PIECES		TOTAL BILLETS ET PIECES		VARIATION
	2018	2019	2018	2019	2018	2019	% uə
CAMEROUN	2 396 184 569 000	1 787 095 475 000	245 161 000	120 975 000	2 396 429 730 000	1 787 216 450 000	- 25,4 %
RCA	202 051 721 500	180 835 132 500	26 223 563	46 452 750	202 077 945 063	180 881 585 250	- 10,5 %
CONGO	1 431 407 439 500	929 544 448 500	79 308 025	22 885 383	1 431 486 747 525	929 567 333 883	- 35,1 %
GABON	833 641 075 000	750 237 580 500	46 520 000	60 200 000	833 687 595 000	750 297 780 500	- 10,0 %
GUINEE EQUATORIALE	428 323 960 000	246 887 695 500	163 040 000	91 300 250	428 487 000 000	246 978 995 750	- 42,4 %
тснар	527 746 170 000	441 266 344 000	325 252 040	328 258 059	528 071 422 040	441 594 602 059	- 16,4 %
ZONE EMISSION	5 819 354 935 000	4 335 866 676 000	885 504 628	670 071 442	5 820 240 439 628	4 336 536 747 442	- 25,5 %
O 10							

Source: BEAC

B32. CIRCULATION FIDUCIAIRE DES PAYS DE LA CEMAC PAR MOIS Excercice 2019

							(En F. CFA)
MOIS / ETATS	CAMEROUN	RCA	CONGO	GABON	GUINEE EQUATORIALE	ТСНАБ	TOTAL ZONE
Janvier	1 076 912 304 964	164 649 282 721	469 839 764 390	389 210 324 734	185 604 734 400	413 986 732 511	2 700 203 143 720
Février	1 064 517 059 682	167 846 310 931	452 984 076 028	389 975 044 627	177 536 838 613	400 117 484 662	2 652 976 814 543
Mars	1 086 298 151 518	165 591 578 606	452 821 879 634	392 252 455 793	177 654 720 214	418 832 833 885	2 693 451 619 650
Avril	1 084 397 120 502	170 978 938 586	455 406 979 406	400 123 724 492	174 788 374 920	420 871 731 459	2 706 566 869 365
Mai	1 060 558 407 102	173 187 207 989	451 471 753 231	416 220 386 110	177 198 082 090	425 346 944 713	2 703 982 781 235
Juin	1 068 186 600 433	177 398 069 150	451 562 297 929	421 114 023 628	174 485 261 415	414 905 458 685	2 707 651 711 240
juillet	1 076 700 343 297	179 103 878 145	447 875 435 679	421 158 655 958	179 383 565 432	413 259 944 670	2 717 481 823 181
Août	1 093 392 094 957	183 588 316 964	459 064 619 802	438 193 469 577	174 050 701 490	422 338 977 908	2 770 628 180 698
Septembre	1 122 532 233 115	181 519 680 148	455 599 074 196	456 064 965 619	170 821 540 474	424 095 046 839	2 810 632 540 391
Octobre	1 142 339 700 020	183 449 000 481	448 419 157 416	460 592 559 419	175 707 294 960	429 416 534 917	2 839 924 247 213
Novembre	1 170 449 070 133	186 268 678 310	446 403 433 498	457 812 901 408	173 228 229 224	436 495 936 965	2 870 658 249 538
Décembre	1 133 582 481 610	172 014 872 766	507 575 308 408	418 594 218 030	202 750 005 917	428 729 847 075	2 863 246 733 806
Total Général	13 179 865 567 333	2 105 595 814 797	5 499 023 779 617	5 061 312 729 395	2 143 209 349 149	5 048 397 474 289	33 037 404 714 580
Circulation Moyenne	1 098 322 130 611	175 466 317 900	458 251 981 635	421 776 060 783	178 600 779 096	420 699 789 524	2 753 117 059 548
Part de chaque Etat	39,89 %	6,37 %	16,64 %	15,32 %	6,49 %	15,28 %	100,00 %

Source : BEAC

Annexes économiques, monétaires et financières

B33. ENCAISSES DES PAYS DE LA CEMAC PAR MOIS (ÉMISES ET NON ÉMISES) Excercice 2019

							(En F. CFA)
MOIS / ETATS	CAMEROUN	RCA	CONGO	GABON	GUINEE EQUATORIALE	тснар	TOTAL ZONE
Janvier	1 718 228 771 034	271 504 741 574	1 136 388 607 465	1 359 802 998 225	935 995 613 431	1 387 131 158 729	6 809 051 890 458
Février	1 739 746 872 265	274 243 817 420	1 700 513 839 069	1 497 893 325 875	964 987 874 724	1 403 339 775 606	7 580 725 504 958
Mars	1 691 403 095 126	568 057 228 134	1 791 644 620 881	1 712 690 650 957	1 068 562 948 985	1 847 188 920 099	8 679 547 464 181
Avril	1 672 543 389 159	522 449 065 351	1 650 910 039 716	1 602 426 506 144	1 064 392 098 730	1 792 498 843 111	8 305 219 942 211
Mai	1 631 201 916 278	492 777 557 989	1 660 205 664 658	1 709 689 409 533	1 053 706 313 650	1 810 055 182 504	8 357 636 044 611
Juin	1 486 589 636 803	490 515 704 738	1 666 640 125 765	1 702 182 938 291	1 069 873 467 562	1 748 506 862 290	8 164 308 735 450
juillet	1 341 480 105 846	480 716 404 448	1 672 183 643 853	1 689 217 902 934	1 054 364 061 698	1 756 225 049 231	7 994 187 168 010
Août	1 730 016 295 859	473 540 212 009	1 654 382 704 235	1 675 200 239 008	1 051 459 019 459	1 769 133 536 648	8 353 732 007 218
Septembre	2 147 029 779 164	465 258 589 582	1 809 090 583 004	1 626 942 171 036	1 045 715 596 754	1 771 897 270 737	8 865 933 990 277
Octobre	2 095 542 471 217	452 829 498 514	1 810 585 955 899	1 438 961 788 336	1 051 460 670 567	1 763 068 806 115	8 612 449 190 648
Novembre	2 668 362 995 236	447 561 561 245	1 813 439 974 574	1 471 686 400 307	1 051 675 713 472	1 743 920 875 203	9 196 647 520 037
Décembre	2 576 985 164 686	448 511 327 574	1 764 559 441 489	1 432 023 220 978	1 030 978 840 554	1 735 159 981 696	8 988 217 976 978
Total Général	22 499 130 492 673	5 387 965 708 578	20 130 545 200 606	18 918 717 551 624	12 443 172 219 586	20 528 126 261 969	99 907 657 435 036
Encaisse Moyenne	1 874 927 541 056	448 997 142 382	1 677 545 433 384	1 576 559 795 969	1 036 931 018 299	1 710 677 188 497	8 325 638 119 586
Source : BEAC							

B34. BILLETS DE LA ZONE D'ÉMISSION EXPORTÉS HORS DE LEUR TERRITOIRE D'ÉMISSION (Exercice 2012 à Exercice 2019)

ETATS	Billets Cameroun		Billets RCA	ΙΪΘ	Billets Congo		Billets Gabon	n	Billets Guinee Equat.		Billets Tchad		Total billets exportés	
	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2017	2018
CAMEROUN	0,0	0,0	32 968,5	64 946,5	36 570,5	56 327,0	111 173,0	81 541,5	82 076,50	95 483,00	16 464,0	25 642,0	279 252,5	279 252,5 323 940,0
RCA	871,0	2 052,0	0,0	0,0	208,0	659,5	363,0	262,5	70,50	205,5	74,5	249,5	1 587,0	1 587,0 3 429,0
CONGO	6 042,0	5 285,5	2 587,5	4 009,0	0,0	0,0	10 292,5	5 042,5	2 067,50	2 189,5	717,0	814,0	21 706,5	17 340,5
GABON	1 077,5	568,5	235,0	210,0	1 800,0	565,0	0,0	0,0	2 005,00	316,5	245,0	245,0	5 362,5	1 905,0
GUINEE EQUATORIALE	4 095,0	7 062,5	253,0	410,0	698,5	1 358,5	3 943,5	8 245,5	00,00	0,0	363,5	528,5	9 353,5	17 635,0
ГСНАБ	8 418,5	7 444,5	9 612,5	11 060,0	3 690,0	1 443,0	1 385,0	2 658,0	1 892,50	2 658,0	0,0	0,0	24 998,5	25 263,5
FOTAL ZONE	20 504,0	22 413,0	45 656,5	80 635,5	42 967,0	60 353,0	127 157,0	97 750,0	88 112,0	88 112,0 100 852,500	17 864,0	27 509,0	342 260,5	342 260,5 389 513,000

B35. EVOLUTION DES ENCAISSES ET DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE MOYENNES (Exercice 2013 à Exercice 2019)

פוצום	Exercice 2013		Exercice 2014	4	Exercice 2015	15	Exercice 2016	"	Exercice 2017	_	Exercice 2018		Exercice 2019	0
	Encaisses	Circulation	Circulation Encaisses	Circulation	Encaisses	Circulation	Circulation Encaisses	Circulation Encaisses	Encaisses	Circulation	Circulation Encaisses	Circulation Encaisses	Encaisses	Circulation
CAMEROUN	1 895 304	612 340	1 973 691	629 200	2 253 824	665 106	2 718 272	767 253	2 237 627	905 193	1 554 466	1 011 340	1 874 928	1 098 322
RCA	244 693	108 874	245 125	115 820	439 786	132 318	269 136	143 286	346 214	147 088	283 792	159 797	448 997	175 466
CONGO	1 213 177	587 559	1 246 721	630 961	1 653 500	674 748	1 464 401	688 259	1 146 764	604 766	686 226	504 010	1 677 545	458 252
GABON	789 762	393 592	832 849	415 928	1 739 190	444 895	1 861 574	441 224	1 921 995	434 535	1 842 033	415 557	1 576 560	421 776
GUINEE EQUATORIALE	472 942	247 423	480 758	278 021	769 926	299 418	831 425	279 771	903 416	221 953	1 055 459	183 106	1 036 931	178 601
	984 745	400 750	1 020 672	430 702	1 345 903	508 566	1 544 424	533 549	954 373	448 812	1 107 616	421 527	1 710 677	420 700
TOTAL ZONE	5 600 623	2 350 538	2 350 538 5 799 816	2 500 632	8 202 129	2 725 051	2 725 051 8 689 232	2 853 342 7 510 390	7 510 390	2 762 347 6 821 355	6 821 355	2 695 337	8 325 638	2 753 117

Annexes économiques, monétaires et financières

B36.EVOLUTION COMPARÉE ENCAISSES (*) / CIRCULATION FIDUCIAIRE MOYENNE ($au~31~D\'{e}cembre~2019$)

	Exercice 2017			Exercice 2018			Exercice 2019		
	Encaisses	Circulation	%	Encaisses	Circulation	%	Encaisses	Circulation	%
CAMEROUN	2 237 627	905 193	247,20%	1 554 466	1 011 340	153,70%	1 874 928	1 108 115	169,20%
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	346 214	147 088	235,38%	283 792	159 797	177,60%	448 997	177 263	253,29%
CONGO	1 146 764	604 766	189,62%	977 989	504 010	194,04%	1 677 545	457 173	366,94%
GABON	1 921 995	434 535	442,31%	1 842 033	415 557	443,27%	1 576 560	426 991	369,23%
GUINEE EQUATORIALE	903 416	221 953	407,03%	1 055 459	183 106	576,42%	1 036 931	178 185	581,94%
TCHAD	954 373	448 812	212,64%	1 107 616	421 527	262,76%	1 710 677	422 490	404,90%
TOTAL ZONE	7 510 390	2 762 347	271,88%	6 821 355	2 695 337	253,08%	8 325 638	2 770 217	300,54%
Source : BEAC									

BEAC — Rapport annuel 2019

837. STOCK DES BILLETS ET PIÈCES DÉTRUITS

Centres	10 000		2000			2000		1 000			200			Nombre de	TOTAL	Total	Total	Total
	Anc. 1992 Ga.	2002	Anc. Ga.	1992	2002	1992	2002	Anc. Ga.	1992	2002	Anc. Ga.	1992	2002	Coupures	(Valeur AG)	1992	2002	général
Yaoundé	0	0 6 925 000	0 000	0	9 023 000	0	1 325 000	0	0	1 536 000	0	0	8 545 000	27 354 000	0	0	122 823 500 000	122 823 500 000
Douala	0 97 000	00 18 352 000	0 000	26 000	13 769 000	40 000	3 907 000	0	61 000 (6 713 000	0	70 000	7 796 000	50 861 000	0	1 426 000 000	270 790 000 000	272 216 000 000
Garoua	0	0	0 0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Nkongsamba	0	0 320 000	0 000	0	452 000	0	784 000	0	0	1 328 000	0	0	1 324 000	4 208 000	0	0	9 018 000 000	9 018 000 000
Limbé	0	0	0 0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Bafoussam	0	0 15 353 000	0 000	0	12 012 000	0	17 131 000	0	0 13	12 672 000	0	0	12 733 000	0	0	0	266 890 500 000	266 890 500 000
Cameroun	000 26 0	00 40 950 000	0 000	26 000	35 256 000	40 000 2	23 147 000	0	61 000 22	22 249 000	0	70 000 3	30 398 000	82 423 000	0	1 426 000 000	669 522 000 000	670 948 000 000
Bangui	0 40 000	00 1383 000	0 000	31 000	2 971 000	44 000	2 539 000	0	398 000	5 811 000	0	91 000 1	16 942 000	30 250 000	0	1 086 500 000	48 045 000 000	49 131 500 000
Berbérati	0	0	0 0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
R. C. A.	0 40 000	00 1383 000	0 000	31 000	2 971 000	44 000	2 539 000	0 3	398 000	5 811 000	0	91 000 1	16 942 000	30 250 000	0	1 086 500 000	48 045 000 000	49 131 500 000
Brazzaville	0	0 18 062 000		0 19 280 000	0	0	5 738 000	0	0	4 254 000	0	0	10 443 000	57 777 000	0	96 400 000 000	201 571 500 000	297 971 500 000
Pointe-Noire	0 45 000	00 19356 000	0 000	168 000	21 069 000	12 000	4 367 000	0	23 000	7 016 000	0	12 000	5 556 000	57 624 000	0	1 343 000 000	317 433 000 000	318 776 000 000
Congo	0 45 000	00 37 418 000		0 19 448 000	21 069 000	12 000 1	10 105 000	0	23 000 1	11 270 000	0	12 000 1	15 999 000	115 401 000	0	97 743 000 000	519 004 500 000	616 747 500 000
Libreville	0	0 7 331 659	929 0	0	0	0	000 096	0	0	240 000	0	0	0	8 531 659	0	0	75 476 590 000	75 476 590 000
Franceville	0	0 423 000	0 000	0	2 132 000	0	0	0	0	1 680 000	0	0	0	4 235 000	0	0	16 570 000 000	16 570 000 000
Port-Gentil	0	0	0 0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Oyem	0	0	0 0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Gabon	0	0 7754659	259 0	0	2 132 000	0	000 096	0	0	1 920 000	0	0	0	12 766 659	0	0	92 046 590 000	92 046 590 000
Malabo	0	0	0 0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Bata	0 53 205	05 219 000	16 695	0	727 000	0	916 000	0	. 000 9	1 868 000	0	0	684 000	4 489 900	83 475 000	538 050 000	9 867 000 000	10 488 525 000
Guinée Equatoriale	0 53 205	05 219 000	16 695	0	727 000	0	916 000	0	, 000 9	1 868 000	0	0	684 000	4 489 900	83 475 000	538 050 000	9 867 000 000	10 488 525 000
Ndiaména	0	0 22 394 000	0 00	0	12 000 000	0	14 087 000	0	0	7 678 000	0	0	6 160 000	62 319 000	0	0	322 872 000 000	322 872 000 000
Moundou	0			0			0	0		0	0	0	0	0	0	0	0	
Sarh	0	0	0 0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Tchad	0	0 22 394 000	0 000	0	12 000 000	0 1	14 087 000	0	0	7 678 000	0	0	6 160 000	62 319 000	0	0	322 872 000 000	322 872 000 000
Total Zone	0 235 205	05 110 118 659		16 695 19 535 000	74 155 000	000 96	51 754 000	0 4	488 000 50	50 796 000	0	173 000 7	70 183 000	307 649 559	83 475 000	100 793 550 000	1 661 357 090 000	1 762 234 115 000
								STOCK	S DE PIEC	ES DETRU	STOCKS DE PIECES DETRUITES EN 2015	15					Cumul depui	Oumul depuis le 1er ianvier 2016
CENTRES	200		100		20		25		10		5		2		1		Nombre de pièces	Valeur totale
	Nombre	e Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur N	Nombre	Valeur	Nombre \	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur		

483 289

85 847

84 939

84 939

009

24

1 050

7

8 700

87

388 000

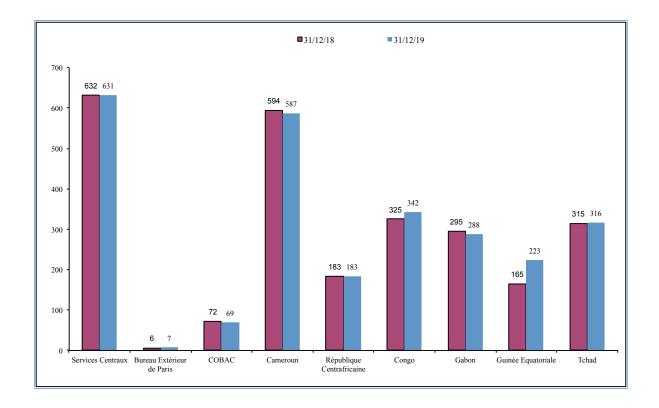
9//

Source: BEAC TOTAL ZONE

B38. EVOLUTION DES EFFECTIFS DE LA BEAC PAR PAYS OU CENTRE

	Effectifs er	n nombre	Accroisse	ement	Répartition d	les effectifs au 3	3 1/12/ 2019
Pays ou Centre	31/12/18	31/12/19	En nombre	En %	En %	Dont cadres	s supérieurs
	31/12/18	31/12/19	En nombre	EII %	EII %	En nombre	En %
Services Centraux	632	631	-1	-0,2	23.8	176	6,7
Bureau Extérieur de Paris	6	7	1	16,7	0,3	2	0,1
COBAC	72	69	-3	-4,2	2,6	45	1,7
Cameroun	594	587	-7	-1,2	22,2	34	1,3
République Centrafricaine	183	183	0	0,0	6,9	18	0,7
Congo	325	342	17	5,2	12,9	29	1,1
Gabon	295	288	-7	-2,4	10,9	25	0,9
Guinée Equatoriale	165	223	58	35,2	8,4	23	0,9
Tchad	315	316	1	0,3	11,9	23	0,9
Total	2 587	2 646	59	2,3	100	375	14,2

Source : BEAC



Directeur de la publication : **EBE MOLINA Ivan BACALE**

> Directeur Général des Études, Finances et Relations Internationales de la BEAC

HAMADOU ABDOULAYE Rédacteur en Chef:

Directeur Central des Étude, de la Recherche et des Statistiques de la BEAC

Rédacteurs en Chef Adjoint : **Georges DIFFO NIGTIOPOP**

> Adjoint au Directeur Central des Etudes, de la Recherche et des Statistiques de la

BEAC, en charge du pôle Etudes

Evrard Ulrich Herménégilde MOUNKALA

Adjoint au Directeur Central des Etudes, de la Recherche et des Statistiques de la BEAC, en charge du pôle Statistiques

Imprimerie - BEAC Conception et impression :

BANQUE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE CENTRALE Siège Central

736 Avenue Monseigneur Vogt - B.P. 1917 - Yaoundé (Cameroun)
Tél. (237) 222 23 40 30 / 222 23 40 60 - Fax (237) 222 23 33 29 / 222 23 33 50
Télex 88343 KN / 88505 KN

E-mail: beac@beac.int - Site web: www.beac.int